Edition de 5 H.

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 55 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 3 MARS 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Faits divers de partout

LE COMMERCE

Ottawa, 3 — Le Canada occupe en 1932 la 4e place parmi les pays écoulant leurs produits sur le marché anglais. En 1931 les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Argentine, le Danemark, l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, l'Etat libre, la Hollande et la Belgique exportaient plus que lui en Angleterre.

PETER VERIGIN

Halifax, 3 — Peter Verigin a quitté Halifax pour l'Ouest aujourd'hui avec S.-F. Reiben, son secrétaire particulier, et John McDougagll, représentant d'une société de colonisation qui voudrait, paraît-il, mettre des terres à la disposition des doukhobors au Mexique.

ON LE RETROUVE

Copenhague, 3. — Ernest Thaelmann, leader du parti communiste allemand et son candidat à la présidence du Reich lors de la dernière élection présidentielle, a été découvert ce matin avec son état-major à Sonderburg, ville allemande riveraine de la Baltique, non loin du Danemark. On avait annoncé hier que le leader communiste, fuyant le territoire allemand, était arrivé à Copenhague.

Un hommage

A la séance de la Cour d'Appel, aujourd'hui, on a fait l'éloge de l'honorable juge Anglin, ancien juge en chef de la Cour Suprême du Canada que la mort vient d'atteindre. Le juge Anglin est décédé, hier, à Ottawa.

L'honorable juge Greenshield, juge-en-chef de la Cour Supérieure de Montréal, représentera la province aux funérailles de l'honorable juge Francis-A. Anglin, ancien président de la Cour Suprême, qui auront lieu en l'église St-Joseph d'Ottawa.

Eglise incendiée

Montréal, 3. — (Spéciale) Tout le village de St-Hippolyte de Kilkenny a failli être la proie des flammes à la suite d'un incendie qui a originé au presbytère de cette paroisse située à une douzaine de milles de St-Jérôme.

Les pompiers de St-Jérôme ont été appelé d'urgence pour combattre l'élément destructeur qui se faisait menaçant, mais le chef Latour à cause du mauvais état des chemins entre St-Jérôme et St-Hippolyte n'a pu envoyer qu'une couple de pompiers avec quelques extincteurs chimiques.

Comme les communications téléphoniques ont été interrompues il a été impossible d'avoir plus de détails sur cette conflagration, cependant des personnes revenant de St-Hippolyte ont déclaré que l'incendie avait éclaté au presbytère et que les flammes avaient bientôt gagné l'église contiguë ainsi que la salle paroissiale qui, dit-on, ont été réduits en cendres. Un fort vent activait cet immense brasier et les étincelles qui voltigeaient dans l'espace menaçèrent l'école du village, le magasin Labelle où se trouve le bureau de poste, en face de l'église.

Les citoyens des paroisses environnantes sont accourus au secours des citoyens de St-Hippolyte et leur ont aidé à maîtriser les flammes et sauver une partie du village menacé de destruction.

Deuil pour M. et Mme Omer Lussier

Nos sympathies très sincères vont à M. Omer Lussier, Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu, et à Mme Lussier, qui ont eu la douleur de perdre l'aînée de leurs enfants, Huguette, charmante fillette de neuf ans, élève des Dames Ursulines. Malade depuis quinze jours à peine, l'enfant est décédée hier soir, dans les bras de ses parents éplorés.

Elle était la petite-fille de M. Sam. Gobeil, député de Compton à la Chambre des Communes.

L'inhumation aura lieu demain matin, Départ de la maison mortuaire à 8 h. 45 directement pour le cimetière de Giffard, où se fera l'inhumation. Un service sera chanté immédiatement ensuite, à l'église de la paroisse.

Nous réitérons à M. et Mme Lussier, l'expression de nos vives condoléances dans leur affliction.

TEMPERATURE

Toronto, 3. — (P.C.) — Une dépression d'une intensité assez forte dont l'activité se fait sentir à quelque distance de la Nouvelle-Ecosse, cause de forts vents d'est avec neige et grésil dans les provinces maritimes. La pression atmosphérique continue à monter de la Baie d'Hudson au sud du Golfe du Mexique mais à baisser pour les états du nord-ouest et les provinces de l'Ouest. La température demeurera douce dans l'Ontario et le Québec et plus douce encore dans le Manitoba et l'Alberta.

Ottawa et Haut St-Laurent : vents du nord et du nord-est. Temps nuageux avec neige probable dans l'est, aujourd'hui et demain.

Vallée du Bas St-Laurent : vents forts du nord et du nord-est, temps nuageux aujourd'hui et samedi, neige probable, pas de grands changements dans la température.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale, dans nos théâtres. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, nouvelles diverses. — 7e, nouvelles diverses. — 8e, la vie sociale. — 9e, sport. — 10e et 11e, petites annonces classées, radio. — 12e, finance. — 13e, naissances et décès. — 14e, nouvelles générales.

MILLIERS DE MORTS DANS LE DESASTRE DU JAPON

D'après les derniers rapports, les pertes de vie atteignent le chiffre de 1,238 — Un tremblement de terre, suivi d'un raz de marée, a provoqué une véritable hécatombe sur le Côte du Japon.

Tokio, 3.—(Traduit de la C. P.)— Les rapports venus des provinces de Miyagi, Aomori et Hokkaido portent le nombre des morts à 1,238. Miyagi est sur la côte est, au sud de la province d'Iwate, Aomori est la province située à l'extrémité nord de l'île Honshu. Enfin Hokkaido est une île plus petite au nord de Honshu.

Tokio, 3.—(Trad. de l'A. P.) Les forces coalisées de la nature — séisme, feu et eau—ont ravagé 300 milles de côte japonaise la nuit dernière, causant probablement la mort d'un millier de personnes. Le tremblement de terre a été suivi d'un raz de marée dévastateur, et a allumé des incendies en plusieurs endroits. Un grand nombre de villages et de hameaux ont été anéantis Les ports très actifs de Kamaishi. 23,000 habitants ; Miyako, 16,000, Yamato et Omoto ont été en grande partie détruits.

Bien que la destruction ait été confinée virtuellement aux préfectures d'Iwate,de Miyagi et d'Aomori, toute la partie orientale de l'île d'Hondo ou Honshu n'en a pas moins été rudement secouée, et l'île de Hokkaido elle-même, dans le nord, s'en est ressentie.

Le paquebot "Heian Maru" venant de Seattle était à 400 milles d'Yokohama lorsqu'une commotion sous-marine le fit vibrer de la poupe à la proue.

Les dégâts, on s'y attend, se chiffreront par des millions de dollars. Des milliers de pêcheurs ont perdu bateaux et filets, tout leur gagne-pain. Le nombre des maisons détruites excéderait 4,000.

Le tremblement de terre avait chassé la population terrorisée d'une centaine de localités dans les rues en pleine nuit lorsque commença à résonner le cri d'alarme "Otsunami" le raz de marée, fléau qui, presque invariablement, succède aux séismes dans cette région. Cherchant refuge sur les hauteurs la plus grande partie de la population échappa à la grande vague. Quarante minutes après le tremblement de terre celle-ci déferlait sur les villages dont elle renversait les frêles constructions.

L'"Empress of Britain", qui fait le tour du monde, était encore à Kobe, Japon, quand la catastrophe se produisit. Ce port de mer est situé hors de la zone éprouvée. Il s'est mis à neiger sur celle-ci aujourd'hui, de sorte que les avions de secours ont dû rebrousser chemin. Cinq destroyers portant médecins et médicaments sont arrivés au large des ports dévastés.

A OTTAWA

Ottawa, 3.—(Trad. de la C. P.)— L'observatoire du Dominion fait rapport aujourd'hui qu'un rude tremblement de terre a été enregistré le 2 courant. Les secousses préliminaires furent à minuit 43 minutes et 48 secondes EST. L'épicentre était à une distance de 5,800 milles. Le séisme a duré cinq heures.

On estime que l'épicentre était 125 milles au sud-est de l'île Kinkwazan, ce qui le placerait 190 milles au nord-est de Tokio.

Le rapport arrive des provinces les plus sérieusement affectées que 7,930 maisons ont été détruites par le séisme, le raz de marée et l'incendie qui les a suivis. Le raz de marée a emporté en mer ou détruit 1,570 barques.

A MANILLE

Manille, 3.—Un tremblement de terre a secoué Manille et toute l'île de Luzon, à 10 h. 20 cet avant-midi, mais sans causer de dégâts qui vaillent, rapporte-t-on.

(Dernière heure)

Tokio, 3 — Les rapports continuent d'arriver, et on sait à présent que les morts, victimes du désastre de la nuit dernière, se chiffre par plus de 1,500, que les disparus sont au nombre de 948 et les blessés 3,038.

L'hon. M. Galipeault dans le deuil

Nous apprenons avec regret la mort de M. J.-E.-Omer Galipeault, employé civil, décédé la nuit dernière, après une maladie de plusieurs semaines à l'âge de 58 ans et 4 mois. Il était le frère de l'honorable juge A. Galipeault.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie-Anne Vanasse de Beauvais, cinq enfants, Mme J. Lavallée (Germaine), Mme F. Gingras, (Marcelle), M. Antonin Galipeault et Mlles Madeleine et Rachel Galipeault.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures à Limoilou. L'inhumation aura lieu à Maskinongé où un libéra sera chanté après l'arrivée du train.

Nous prions l'hon. M. Galipeault et la famille en deuil d'accepter l'expression de nos plus vives sympathies.

ECHOS DE L'ATTENTAT DE CHARLESBOURG

UN BILL DE M. L. BARRE EST BATTU

Le bill présenté par le député de Rouville pour réduire encore les frais de vente par les shérifs a été battu au comité des Bills Publics.

Un bill de M. Laurent Barré, député conservateur de Rouville, pour réduire encore les frais de vente par les shérifs, a été battu ce matin au comité des Bills Publics, siégeant sous la présidence de l'hon. L.-A. Taschereau.

Actuellement, le shérif perçoit ses honoraires, dans le cas de vente forcée sur la valeur de l'évaluation municipale. M. Barré voudrait que le shérif perçût ses honoraires sur le prix de vente de cette propriété.

M. L.-A. TASCHEREAU : L'an dernier nous avons décidé par une loi qui fut longuement étudiée, que le shérif percevrait 2½ pour cent sur la valeur municipale de la propriété. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de modifier de nouveau la loi cette année.

M. LAURENT BARRE : Quant la propriété se vend bon marché, les créanciers souffrent parce que les frais du shérif absorbent le produit de la vente.

M. TASCHEREAU : L'administration de cette branche de la justice coûte cher, nous sommes en déficit dans nos relations avec les shérifs. Nous ne pouvons quand même pas décréter que les shérifs travailleront pour rien. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de revenir sur notre législation de l'année dernière.

M. DUPLESSIS : La loi décourage le bailleur de fonds de prêter aux cultivateurs.

M. TASCHEREAU : Le prêteur ne prête pas dans le but que la propriété sur laquelle il prête soit ensuite vendue. Il faut tout de même donner à la province le moyen de mémunérer ses shérifs.

Le bill est ensuite soumis au vote et battu.

"Vous m'enverrez son extrait mortuaire" fait M. Barré en quittant la salle du comité.

LES OFFICIERS MUNICIPAUX

Il s'agit par le bill étudié ensuite d'accorder à toutes les municipalités de la province le pouvoir d'adopter un règlement en vertu duquel certains officiers municipaux, tels les contrôleurs, secrétaires, etc, ne pourront être destitué qu'après une enquête devant un juge.

M. L.-A. TASCHEREAU : "Si ce bill-ci n'est pas adopté, le gouvernement ne démissionera pas pour cela ! L'an dernier nous avons dit dans une loi que les municipalités de plus de 50,000 âmes ne pourront plus destituer leurs employés supérieurs sans demander enquête devant un juge.

Les municipalités de ville veulent maintenant avoir ce pouvoir, même si elles ne comptent pas 50,000 âmes.

Le bill est adopté toutefois, parce qu'une clause du projet décrète que le conseil de ville est loisible ou non d'accepter l'amendement ou non.

LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

Ce bill permet aux municipalités qui n'ont pas ce pouvoir actuellement d'emprunter pour une période de plus de trente ans, soumis à l'approbation de la Commission des Affaires Municipales.

LA VISITE DES LOGIS

On discute ensuite un bill du Dr. Ernest Poulin pour réduire de 90 jours à 30 la visite des logements offerts à louer. L'opinion du comité semble plutôt défavorable au projet qui, finalement, est référé au comité général de la Chambre pour étude. D'après les apparences, les chances de vie du bill ne sont pas grandes.

Le comité s'ajourne ensuite à mardi matin, à 10 heures 30.

Le premier ministre, l'honorable L.-A. Taschereau, vient de faire inscrire en appendice, au feuilleton de la Chambre, son projet de loi "concernant le droit de voter et d'être élu aux élections municipales ou scolaires nonobstant le non-paiement des taxes. "

C'est ce projet que nous expliquons dans une autre colonne et qui empêchera un citoyen d'être défranchisé parce qu'il n'aurait pu payer ses taxes municipales ou scolaires. Malgré ce non-paiement, le contribuable gardera son droit de voter pendant une période de deux années.

Le député conservateur de Huntingdon, M. M.-B. Fisher, vient lui aussi de faire inscrire un projet de loi relatif à l'enregistrement des véhicules automobiles. Actuellement, le propriétaire d'une voiture automobile en état de marche, qu'il se serve ou non de son véhicule, doit payer au Trésor le prix de l'enregistrement de cette voiture. Par son bill, M. Fischer demande au Législateur de décréter que celui qui gardera sa voiture au garage parce qu'il n'a pas les moyens de s'en servir, ne soit pas forcé de payer cette licence d'enregistrement.

LA SOCIETE DES ELEVEU RS

Groupe des officiers de la Société Générale des Eleveurs de la province, photographiés ce matin devant le Palais Montcalm après la clôture du congrès général annuel de l'organisation. Ce sont, de gauche à droite : M. Louis Thouin, de Repentigny, directeur ; M. Frank Byrne, de Charlesbourg, 1er vice-président ; M. Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe, directeur ; M. Arsène Denis, de Joliette, président ; M. J.-A. McLary, régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville, 2e vice-président ; M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, directeur et M. Andréa St-Pierre, secrétaire.

UNE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nos édiles auront une séance ce soir — On doit y parler de l'Exposition et les échevins Boutet et Drolet doivent soulever un débat à ce sujet.

Le conseil municipal siège ce soir à l'hôtel de ville. C'est la première séance depuis deux semaines, et, à part l'adoption des rapports du comité administratif et du règlement 180 en deuxième lecture, il n'y a guère de choses intéressantes sur l'ordre du jour.

L'échevin Boutet a l'intention de soulever un débat sur les finances de l'exposition provinciale et le maire répondra probablement à l'interpellation de l'échevin DeBlois au sujet du nombre des chômeurs enregistrés dans la cité de Québec.

Depuis deux ou trois mois cette interpellation est sur l'ordre du jour et le maire, à chaque séance, devait dire "stand" parce qu'il n'avait pas les renseignements voulus, étant donné que l'enrégistrement des chômeurs n'était pas terminé.

A la dernière séance, l'échevin DeBlois se plaignit de ne pas recevoir de réponse à sa demande et M. Lavigueur promit de faire diligence pour donner à son collègue les chiffres demandés.

L'EXPOSITION

L'échevin Arthur Drolet proposera ce soir au conseil de ville de suspendre la commission de l'exposition jusqu'à ce que la ville ait décidé de tenir une exposition provinciale.

Le représentant du quartier St-Sauveur a fait cette déclaration aux journalistes au cours de la réunion de jeudi au comité administratif.

"Il est inutile de maintenir cette commission en fonctions si nous n'avons pas l'intention de tenir une exposition cette année et nous n'aurons pas à payer le salaire attaché à cette position" a déclaré l'échevin Drolet.

UN CONTRAT

Le comité administratif a recommandé au conseil d'accorder à la maison Bilodeau Limitée le contrat pour la pierre de bordure dont la ville aura besoin dans le cours de l'année 1933. Le prix est de 50 sous par pied pour la pierre droite et de 65 sous par pied pour la courbe.

Voici la liste de ceux qui avaient envoyé des soumissions :

Bilodeau Ltée; Valère Côté; C.-B. Guérin ; L. Marcon et Frères ; J.-A. Lefebvre ; J.-N. Gingras,; St-Marc Cut Stone; Carrière Fournier.

Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire.

LES ETAUX

Le règlement no 2 de la cité de Québec contient des anomalies qui donneront lieu à un débat au conseil de ville la semaine prochaine quand le règlement amendant le règlement concernant les étaux sera passé en deuxième lecture.

On trouve en effet dans ce vade mecum des licences de commerce que tout propriétaire d'un étal de boucher paiera trente piastre par année si son établissement est situé sur la troisième rue ou sur le chemin de la Canardière, et $20. si l'étal est situé dans toute autre partie du quartier.

Il arrive ce fait curieux qu'il en coûte moins cher pour tenir commerce de viande dans les parties du quartier où la population est plus dense et que ce sont les étaux situés sur les rues où les distances sont plus longues à parcourir qui sont le plus taxés.

On prête à l'un des échevins du quartier Limoilou l'intention de faire rendre uniforme pour tout le quartier la licence de commerce imposée aux bouchers.

Pour la paix

Manchester, Angl., 3. L'union de l'université de Manchester a emboîté le pas aujourd'hui à l'union d'Oxford en adoptant par 371 voix contre 196 une motion pacifiste affirmant l'intention de ses auteurs de ne jamais se battre pour le roi et le pays, quelle que soit la cause de la guerre.

Le principal auteur du vol à main armée commis chez M. Bourré serait un récidiviste qui appartint à un groupe de bandits de la Métropole — L'autre serait un jeune homme de Québec.

Les sensations promises dans l'affaire du hold-up de Charlesbourg-Est, samedi dernier, alors que deux individus pénétraient dans la demeure de M. Emile Bourré, secrétaire-trésorier de la municipalité, ligottaient Mme Bourré ,enfermaient les enfants dans une garde-robe et fuyaient après s'être emparés de deux piastres, tout ce qu'ils purent trouver, n'ont pas tardé à se produire, comme résultat des deux arrestations faites par les limiers du chef Rosario Lemire, du bureau des détectives provinciaux, l'une, mardi, et l'autre hier, dans le courant de la journée. Les prévenus ont été amenés aujourd'hui, vers midi et demi, devant M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, où ils ont été formellement accusés, l'un d'avoir commis un vol à main armée chez M. Emile Bourré, avec un autre individu que la police recherche actuellement, et l'autre, Ismael Bourré, alias Wilfrid Lepine, ouvrier en valise, âgé de 54 ans, d'avoir, en décembre 1932 et janvier 1933, provoqué, excité deux individus à commettre ce vol.

Les deux accusés ont plaidé non coupables et choisi un procès sommaire qui est fixé au 9, jeudi prochain. Ils seront gardés en prison en attendant.

L'arrestation de Bourré est d'une importance considérable, parce qu'elle remet entre les mains de la justice un ex-bagnard, sorti de St-Vincent-de-Paul depuis janvier 1932, sur un ticket of leave. Bourré purgeait une condamnation à vie ,ayant été envoyé au pénitencier, le 10 novembre 1914, par le juge Lavergne, président des Assises Criminelles, après avoir été trouvé coupable de manslaughter, en rapport avec la mort du constable Bourdon, de la police municipale de Montréal, au cours d'une chasse à l'homme, conséquence d'un vol avec effraction dans un établissement de commerce de la Côte-des-Neiges, en 1913.

L'on se rappelle encore cette affaire qui eut du retentissement dans la métropole et toute la province. Bourré, que la sûreté provinciale de Québec détient aujourd'hui comme étant l'instigateur du hold-up de samedi dernier, à Charlesbourg-Est, faisait partie d'une bande qui se composait aussi de Beauchamp et Foucault, qui furent, eux aussi, trouvés responsables au même degré que Bourré, de la mort du constable Bourdon, et condamnés au bagne, où ils sont incarcérés pour le restant de leur vie. Comment Bourré est-il venu se réfugier ici, après avoir été libéré du pénitencier ? C'est ce que, pour le moment, l'on ne peut expliquer, mais le procès apportera des éclaircissements qui ne seront sans doute pas dépourvus d'intérêt. Fallait-il un coup d'audace comme celui de samedi dernier à Charlesbourg-Est pour le remettre en évidence ?

C'est ce que la preuve établira, comme elle établira aussi coment les limiers du chef Lemire et de son assistant, le sous-chef Adolphe Tremblay, les détectives Moïse Gauvin et Pettigrew, lesquels soit dit en passant, ont fait un travail admirable de flair et d'habileté, ont été mis sur la piste.

Bourré, disions-nous, faisait partie d'une bande de voleurs, en 1914, lorsque le constable Bourdon fut tué. Le vol pour lequel il avait été traqué avec ses complices, Beauchamp et Foucault, avait été commis dans la nuit et pendant que le constable Bourdon, qui donnait la chasse aux bandits, tombait sous leurs balles, le constable Guyon, aujourd'hui au service de la police provinciale, à Montréal, était gravement blessé. Des trois constables municipaux, si on se reporte à ce qui se déroula en cette nuit tragique du vol de la Côte des Neiges, seul Bourdon avait une arme, les autres, les constables Guyon et Brissard, n'étant pas armés. Les bandits se sentant suivis de près pendant qu'ils fuyaient en voiture, après avoir pillé l'établissement où ils avaient pénétré avec effraction, avaient ouvert le feu sur les constables, atteignant l'agent Bourdon dont la mort fut instantanée.

Les fuyards de la justice n'étaient pas arrêtés tout de suite, mais ils ne tardèrent pas à tomber dans les filets de la police et après un procès remarquable et qui restera dans les annales judiciaires de Montréal, comme l'une des causes célèbres, ils étaient tous condamnés au bagne pour la vie. Le dernier à tomber entre les mains de la police fut Beauchamp, lequel, affamé et fatigué de se sentir toujours épié, se réfugia dans une église, six

(Suite à la page 6, 3e col.)

ROLE DES BANQUES AUX ETATS-UNIS

Les Federal Reserve Banks publient un rapport dans lequel elles veulent démontrer comment les banques américaines aident à l'industrie et au commerce.

New-York, 3. (P. A.) — Le rôle important joué par le flexible système bancaire des Etats-Unis, au cours de la période critique résultant des difficultés où se trouvent un grand nombre de banques depuis une semaine, est clairement démontré par le rapport des Federal Reserve Banks, publié aujourd'hui. La somme considérable de $585,000,000 en crédits a été accordée par cette institution.

Le total de l'argent en circulation a augmenté de $732,000,000 au cours de la semaine qui a fini mercredi, ce qui a porté ce total à un sommet jamais atteint auparavant de $6,720,-000,000. La réserve d'or des Federal Reserve Banks a été en même temps réduite de $226,310,000 par les nouveaux montants qui ont été inscrits au nom d'autres pays, principalement de l'Angleterre. Malgré cela et certains autres facteurs, les douze banques qui font partie du système des Federal Reserve Banks ont pris des mesures énergiques pour garder au réservoir des fonds du pays toute sa liquidité, surtout dans l'Etat de New-York.

Hier, le conseil d'administration de la Federal Reserve Bank de New-York a porté le taux de réescompte

(Suite à la page 6, 2e col.)

LES DELITS AUGMENTENT DANS QUEBEC

Depuis quelque temps, les détectives ont fort à faire pour rechercher les auteurs de nombreux vols — Comparutions et sentences au Palais.

La besogne de détective n'est pas une sinécure. Que ce soit le jour ou la nuit, ceux qui ont mission de veiller à la protection de la propriété et dépister les voleurs sont constamment sur pied. Ils ne connaissent le repos qu'après avoir accompli leur besogne, conscients d'avoir fait leur devoir.

C'est ainsi que depuis cinq jours seulement les détectives Oscar Tanguay et Aimé Guillemette ont fait pas moins d'une quinzaine d'arrestations d'individus qui ont commis des vols de toutes sortes en différents endroits de la ville, après des enquêtes habilement conduites qui ont conduit dans la plupart des cas, pour ne pas dire tous les cas, à la découverte des marchandises.

Il ne se passe pas de journée sans que les détectives n'amènent devant les cours de justices, les auteurs de nombreux délits.

Encore aujourd'hui, les détectives Tanguay et Guillemette se sont présentés au Greffe de la Cour des Sessions de la Paix, avec quatre individus, dont deux Paul-Emile Blouin et Delphis Hamel, âgés d'environ 17 ans, qu'ils ont arrêtés de bonne heure, ce matin, sous l'accusation d'avoir volé avec effraction au magasin de M. J.-W. Malouin, 36 rue Victoria, à St-Sauveur, dans la nuit du 18 au 19 février, des marchandises pour une valeur de $50. Les accusés ont plaidé coupables devant M. le juge Louis-G. Demers et recevront leur sentence jeudi prochain. En attendant, ils ont pris le chemin de la prison.

On se rappelle aussi le vol avec effraction dans la manufacture de chaussures de M. R.-A. Thibodeau, rue St-Luc, à St-Sauveur. Trois arrestations dont nous avons parlé

(Suite à la page 6, 2e col.)

LE CONGRES DES ELEVEURS EST TERMINE

La Société générale des Eleveurs de la Province a tenu ce matin la dernière séance de son congrès annuel, au Palais Montcalm — Elections.

Le congrès de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec s'est terminé ce midi par l'élection des officiers pour le nouvel exercice. Tous les anciens officiers ont été réélus par acclamation. Voici leurs noms:

Président honoraire: l'honorable Némèse Garneau;

Président actif: M. Arsène Denis de Joliette;

Vice-présidents: MM. Frank Byrne, de Charlesbourg, président de la Société des Eleveurs de Pores de la province, et M. J.-A. McLary, président de la Société des Eleveurs de Moutons; Secrétaire, M. Andréa St-Pierre.

Directeurs, M. Victor Sylvestre, président de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens; M. Louis Thouin, président de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens; M. J.-A. Ste-Marie, président de la Société des Eleveurs de Chevaux percherons, et MM. Ste-Marie.

On remarquait dans l'assemblée, outre les officiers, M. Adrien Morin, chef du Service de l'industrie animale au département provincial de l'Agriculture; M. L.-FG. Roy, agent agricole des C.N.R.; M. Sydney, Secrétaire de la Commission d'Exposition de Sherbrooke; M. l'abbé H. Bois, directeurs du Collège d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière; M. S.-J. Chagnon, directeur de la ferme-école de Deschambault; M. J.-V. Parent, propagandiste de la Société des Eleveurs de bovins de race Jersey de la province et un bon nombre de membres venus de différentes parties de la province.

L'assemblée a été employée à la discussion d'affaires de routine. On a décidé, en outre, dans le but de mettre en pratique sans retard les conseils donnés à l'assemblée d'hier soir par l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, de faire en sorte que toutes les sociétés d'éleveurs de la province de Québec se groupent sous l'égide de la Société générale, afin de coordonner leurs efforts. Un comité spécial a été nommé à cette fin, qui aura pour mission de soumettre la chose à toutes les sociétés non encore affiliées.

DECEDE

Nous avons le regret d'apprendre que les paroissiens de St-Pascal viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur ancien curé, M. l'abbé Alphonse Beaudet, décédé hier soir, vers six heures, à l'âge de 81 ans. Il était le fondateur de l'Ecole Classico-ménagère de St-Pascal, qui est bien connue dans la province pour avoir formé un grand nombre de jeunes

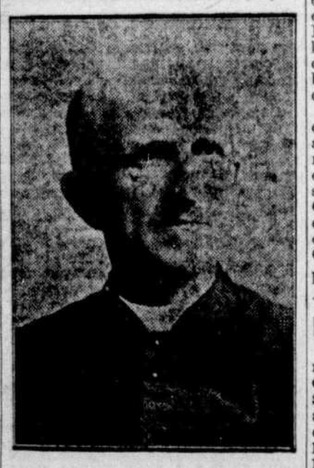

filles. Il avait été principal de l'Ecole depuis 1914 jusqu'en 1930.

Né à Lotbinière, le regretté disparu avait fait ses études à Québec et fut ordonné prêtre par le Cardinal Taschereau, en 1877. Il fut successivement vicaire à Saint-Alphonse de Thetford, à Saint-Laurent Ile d'Orléans, à Saint-Jean Deschaillons, à Saint-Romuald de 1877 à 1882; curé-fondateur de Fortierville, de 1882-1897, enfin curé à Saint-Pascal de Kamouraska, de 1897 à 1917 puis Principal de l'Ecole Normale Classico-Mnagère de 1914-1830.

A la paroisse et à la famille éprouvées, le "Soleil" offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Mort subite

A la dernière heure, nous apprenons la mort subite de M. Wilfrid Grenier, président de la Commission Scolaire de Beauport-Est, décédé cet après-midi vers deux heures à l'âge d'environ 65 ans. M. Grenier était l'un des citoyens les plus en vue de Beauport-Est et sa soudaine disparition affligera profondément tous ceux qui, le connaissant, avaient été à même d'apprécier ses nombreuses qualités.

Rien ne faisait présager cette mort subite. Après le diner, M. Grenier partit de chez lui pour se rendre à l'école et c'est en arrivant à cet endroit qu'il s'affaissa soudainement et expira avant que l'on ait pu faire venir un médecin.

La date et l'heure des funérailles du regretté disparu seront annoncées ultérieurement dans notre journal, qui tient dès maintenant à offrir ses plus vives sympathies à la famille frappée si cruellement par cette mort imprévue.

Feu M. V. Gamache

A sa résidence, 5 rue d'Assise, est décédé, au cours de la nuit dernière, M. Victorien Gamache, âgé de 69 ans. M. Gamache a succombé à une douloureuse maladie soufferte avec une résignation chrétienne.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Elodie Boulet, quatre fils et deux filles, MM. Victor, Aphonse, Lauréat et Léonce Gamache et Mlles Alice et Marie-Anna Gamache.

Les funérailles de M. Gamache auront lieu lundi matin à 9 heures à St-François d'Assise.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

EXPROPRIATIONS REMISES

Si le conseil de ville accepte ce soir une importante proposition de l'échevin Arthur Poulin, les expropriations que la ville fait depuis deux ans, autour du lac St-Charles pour l'éclusage futur de cette nappe d'eau alimentant notre aqueduc municipal, cesseront immédiatement, et l'on n'en reparlera que lorsque la prospérité sera revenue. L'échevin Poulin et ceux qui appuient ce mouvement d'économie, sont d'opinion que le temps n'est pas aux achats de droits riverains et que l'aqueduc municipal, qui a toujours assez bien servi la population de Québec, peut fort bien continuer de le faire sans que la ville achète trois ou quatre pieds de terrain tout le tour du lac.

Dans l'état où se trouvent les finances municipales il est bien entendu que même si les expropriations étaient terminées, l'on ne pourrait pas commencer l'éclusage. Il n'y a donc pas lieu d'investir de fortes sommes dans ce projet à l'heure actuelle.

SESSION EXTRAORDINAIRE

Washington, 3. (Traduit de l'A. P.) — Tout indique que la session extraordinaire du nouveau Congrès va être convoquée pour le commencement de mars courant.

Le speaker Garner, vice-président-élu des Etats-Unis, a été le premier à visiter M. Roosevelt au Mayflower Hotel, Washington, aujourd'hui. Le sénateur Bulkley, de l'Ohio, membre de la commission bancaire et un expert en législation sur les banques, a visité le président-élu lui aussi.

Laissant la question bancaire au président Hoover tant que lui-même ne serait pas entré en fonction, M. Roosevelt a donné l'impression aujourd'hui qu'il était prêt à agir dans toute la plénitude requise par la situation. Il a été debout de bonne heure ce matin et n'a pas attendu longtemps pour recevoir ses visiteurs.

Quelques démocrates pressent la Chambre d'adopter le Bankin Bill Glass, déjà voté par le Sénat, pour permettre au gouvernement de dominer davantage la situation.

Le sénateur Hull, du Tennessee, nouveau secrétaire d'Etat, et le professeur Raymond Moley, qu'on dit devoir être le premier assistant du sénateur **Hull, sont entrés ensemble dans les appartements du président-élu, ce matin.**

LES CONTES DE PERRAULT

LE PETIT CHAPERON-ROUGE (1)

Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir; sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cettte bonne femme lui fit faire un petit chaperon rouge, qui lui seyait si bien, que partout on l'appelait le petit Chaperon-Rouge.

Un jour sa mère ayant fait des galettes, lui dit :

"Va voir comment se porte ta mère-grand, car on m'a dit qu'elle était malade ; porte-lui une galette et ce petit pot de beurre".

Le petit Chaperon-Rouge partit aussitôt aller chez sa mère-grand, qui demeurait dans un autre village. En passant dans un bois elle rencontra compère le loup, qui eut bien envie de la manger ; mais il n'osa, à cause de quelques bûcherons qui étaient dans la forêt. Il lui demanda où elle allait. La pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il était dangereux de s'arrêter à écouter un loup, lui dit :

"Je vais voir ma mère-grand, et lui porter une galette avec un petit pot de beurre que ma mère lui envoie.

— Demeure-t-elle bien loin ? lui dit le loup.

— Oh ! oui, lui dit le petit Chaperon-Rouge ; c'est par delà le moulin que vous voyez là-bas, à la première maison du village.

— Eh bien ! dit le loup, je veux l'aller voir aussi, et je m'y en vais par ce chemin-ci et toi par ce chemin-là, et nous verrons à qui plus tôt y sera".

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

Les bébés ont de la vigueur grâce à SCOTT'S EMULSION
d'huile de foie de morue norvégienne
Facile à digérer
Riche en Vitamines D
Prévient le rachitisme

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme Alfred Huot ainsi que M. Jean Huot, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. Wilfrid Huot, à St-Etienne-de-Lauzon.

Mlle Olivette Tourigny, des Trois-Rivières, était en promenade, ces jours derniers, à Lévis et Québec.

M. Rosario Corriveau, ainsi que M. et Mme Arthur Corriveau et leur famille, de St-Vallier, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme S. Bouffard, à Lévis.

Mlle Hélène Labonté, de Bienville, qui était sérieusement malade à sa résidence, rue St-Joseph, a pris un peu de mieux. Elle est sous les soins de M. le Dr Ph. Sirois, de Lauzon. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 9 heures 30 hier matin pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Georges Monette, rue St-Onésime. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et les dommages ont été pratiquement nuls.

Une maison détruite par le feu hier à St-David

Hier matin, à bonne heure, le feu éclata dans une propriété appartenant à M. Huard, de Sherbrooke et occupée par son gendre, M. P. Ruel, demeurant en face du garage Hallé, à St-David-de-l'Auberivière. M. Ruel et sa famille étaient au lit lorsque le feu fut découvert dans le petit grenier séparant le second étage de la toiture. On croit que le feu a été allumé par les fils électriques à cette maison en bois à deux étages.

Les pompiers volontaires furent aussitôt appelés et purent combattre les flammes. Ils se retirèrent mais peu après durent revenir à deux reprises pour éteindre le feu qui couvait sous les cendres et reprenait vu le grand vent qu'il faisait. Il ne reste plus que les quatre murs et les dommages se chiffrent à plusieurs milliers de piastres.

Une séance littéraire à l'Académie Byrne

Mercredi après-midi dernier, à l'Académie Byrne, à Lévis, a eu lieu une séance de la Société Littéraire, sous la présidence de M. Evariste Bernier.

Après la lecture du procès-verbal (en anglais), M. R. Couture donna un travail intitulé "Death of Champlain" et M. R. Boldue déclama "The Cat and the Wolf" et M. M. Poiré "No reading to-day". La séance se termina par un travail de M. le président Bernier, intitulé "Capacity of Shakespeare".

Mort de M. J.-E. Levesque, de Villemay

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph-Eusèbe (Johnny) Levesque, époux de dame Marie-Louise Fournier, arrivée hier après-midi, vers 5 heures, à sa résidence rue St-Georges, à Villemay, à l'âge de 37 ans. Le défunt a succombé à une longue maladie et laisse outre son épouse, quatre enfants. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église du Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

$251,372 de taxes municipales ont été perçues à Lévis en un an.

Nos lecteurs lévisiens seront sans doute intéressés de savoir comment a été la perception des taxes municipales de la cité de Lévis depuis un an et comment elle va présentement. Les informations suivantes ont été fournies par M. l'échevin Henri Brochu, président du comité des finances, dans le conseil de ville de Lévis.

Les arrérages de taxes le 28 février dernier se chiffraient à $54,171.58. Si nous ajoutons à ce montant celui des taxes courantes également dues, on arrive à un montant global de $179,867.38.

En janvier dernier, la ville a perçu en taxes la somme de $21,885.25 et en février, $16,568.48 formant un total de $38,453.73.

Une fois qu'ont été payés les amortissements, les intérêts sur débentures, de forts intérêts sur les nouveaux quais ainsi que les salaires réguliers des employés municipaux, il reste un montant de $3,000 des sommes perçues, soit $17,000 de moins que le montant promis à la Banque Canadienne Nationale. A ce montant de $17,000 dont la collection se fait pressante, il faut ajouter une somme de $6,000 qui sera due le 1er avril pour coupons de débentures, soit un total de $23,000.

Comme on le voit la perception de janvier et de février a été bonne. De janvier 1932 à janvier 1933, on a perçu la somme de $251,372 en taxes et cela sans qu'il ait fallu instituer des procédures. Il est évident que les contribuables de Lévis font leur possible et montrent de la bonne volonté et l'argentier municipal les en félicitent et les en remercient.

M. l'échevin Brochu tient aussi à exprimer son entière satisfaction à l'égard des journalistes qui l'on aidé au besoin pour faire appel à la bonne volonté du public et accorder leur concours à la ville. Quant aux nouvelles obligations auxquelles la ville doit faire honneur et aux $179,876.38 qu'il reste à percevoir, M. Brochu compte de nouveau sur la bonne volonté des contribuables afin qu'il ne soit pas nécessaire d'user de rigueur et espère que chacun fera sa quote-part.

Une belle fête de famille

Jeudi soir, le 23 février, Mlle Jeanne-d'Arc Gosselin, de Lauzon, recevait quelques amis à la résidence de ses parents rue St-Narcisse.

Au cours de la soirée il y eut parties de cartes, chant, déclamations, violon et sauterie. A minuit un succulent goûter fut servi aux invités. La soirée se passa très gaiement et ce n'est qu'à une heure tardive que l'on songea à se séparer emportant de cette réunion un souvenir inoubliable.

Les invités étaient, Mlles Jeannie Robson et Bertha Emond, de Québec, Monique Jenkins, Madeleine Fournier, Victorienne Jenkins, Thérèse Pérusse, Jeanne-d'Arc Gosselin, de Lauzon, et Marie-Anna Plante, de Shawinigan, MM. Jimmy Jenkins, de Lévis, Camille Marineau, de St-Adelphe, Alfred Dumont, Québec, Jean-Charles Gonthier et Gérard Gosselin, de Lauzon.

Le programme de la fête sportive de dimanche au Patronage de Lévis

Dimanche prochain, une belle fête sportive aura lieu au Patronage de Lévis et sera sous la présidence de M. l'échevin Adjutor Michaud et la direction de M. C.-E. Carrier, ancien de l'Oeuvre de Jeunesse. Si la température n'était pas favorable il y aura un programme d'intérieur. Le festival commencera à 1 heure 30 de l'après-midi et en voici le programme:

1.—Course à la raquette de 3 milles, pour les grands de l'Union Notre-Dame.

2—Partie de gouret, première période, entre le club Lizotte Oil et l'équipe St-Nazaire.

3—Course à la raquette de 2 milles, pour les moyens de l'Union Notre-Dame.

4—Partie de gouret, seconde et troisième période, entre le club Lizotte Oil et l'équipe St-Nazaire.

5—Course à la raquette de 3 milles, pour les grands collégiens de l'Union Notre-Dame.

6.—Course à la raquette de 2 milles, pour les collégiens "Jr" de l'Union Notre-Dame.

7.—Distribution des prix.

Le public est cordialement invité à cette fête sportive qui ne manquera pas d'être très intéressante.

La soirée de lundi à Lauzon a obtenu un beau succès

Lundi soir dernier, sur la patinoire du Collège de Lauzon, eut lieu une grande mascarade qui a remporté un beau succès. Les nombreux patineurs et patineuses passèrent une agréable soirée et goûtèrent ainsi que les milliers de spectateurs le beau programme musical exécuté par la fanfare de Don Pierre.

Avant l'ouverture de la parade, le R. F. Champagne remercia le public de la rive sud pour le bel encouragement donné cet hiver au comité des jeux et fit un dernier appel pour lui aider à défrayer les dépenses de la saison. On passa dans les rangs avec la coupe et on recueillit la somme de $15., ce qui est très satisfaisant par les temps difficiles que nous traversons.

Le comité des juges des prix se composait de M. Phydime Marcoux, comme président et de MM. Dr J.-E. Bélanger, Alexandre Samson, Germain Laperrière, Ernest Mercier, Gaston Bourget, J.-E. Laflamme et Gaston Barras.

Les donateurs de prix furent: la maison Bourget et Léveillé, de Lévis, Mme Roland Barras, de Lauzon, L'Evénement, M. Alfred Mercier, boulanger et patissier, de Lauzon, MM. Louis-Léandre et Jean-Paul Sylvain, élèves du Collège, M. Jean Bonneau, élève, Mlle Adrienne Barras, de Lauzon, Mme M. Dohan, de l'hôtel Dohan, de Lévis, M. S. Bouffard, M. le Dr Bélanger, M. J.-E. Laflamme, M. Phydime Marcoux, M. Veilleux, de l'hôtel Kennebec, de Lévis et plusieurs amis qui ont préféré garder l'incognito.

Les gagnants des prix furent: 1er, Mme F. Turgeon; 2e, M. Roland Morin; 3e, Mlle Jeanne-d'Arc Marotte; 4e, Mlle Aline Hamelin; 5e M. Charlemagne Thivierge; 6e Jean-Jacques Bourget; 7e, Jean-Paul Lemieux; 8e, M. Léopold Morin; 9e, Mlle Emilienne Jacques; 10e, M. Laval Turgeon; 11e, Mlle Anne-Marie Cusson; 12e, Mlle Jacqueline Baril; 13e , Mlle Cécile Bernier; 14e, Mele Marthe Couillard; 15e, Mlle Cécile Gagné; 16e, Mlle Lucienne Beaupré; 17e, M. Henri Théberge 18e, M. Jean-Charles Barbeau; 19e, M. René Barbeau; 20e, M. Lucien Beauchemin; 21e, Maurice Lagueux; 22e, Roland Lagueux; 23e, Marcel Blouin; 24e, Daniel Longpré.

Le Comité Sportif du Collège de Lauzon réitère ses plus sincères remerciements à ses généreux bienfaiteurs qui une fois de plus ont bien voulu seconder ses efforts pour procurer au public de la rive sud une agréable soirée.

Le premier samedi du mois en l'honneur de la Ste-Vierge

Demain est le premier samedi du mois en l'honneur de la Ste-Vierge. Les fidèles voudront bien se faire un devoir d'assister à la messe, faire la sainte communion et demander à cette bonne Mère du Ciel les grâces dont chacun a besoin plus que jamais dans les temps difficiles que nous traversons.

Naissance

M. et Mme Edouard Bourassa, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 février dernier et baptisé le lendemain, en l'église Notre-Dame, sous les prénoms de Joseph-Pierre-Raymond-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Lapierre, de Breakeyville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurette Lapierre, infirmière.

Le concert-opérette de la chorale Déziel

On sait que mardi soir prochain, dans la salle St-François Xavier, à Lévis, les membres de la chorale Déziel, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers donneront un concert-opérette au public de la rive sud. Les cartes sont présentement en vente par les membres de la chorale au prix de 35 centins pour sièges réservés et 25 centins pour l'admission générale. Les cartes s'enlèvent rapidement et si l'on veut assister à ce régal artistique on voudra bien ne pas tarder à se procurer la sienne.

Mort d'un ancien paroissien de St-David

Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Cloutier, ancien ingénieur du C. N. R., qui était à sa retraite, arrivée mercredi dernier, à sa résidence, à Québec, à l'âge de 65 ans. Il fut à l'emploi du C. N. R., pendant 45 ans et était à sa retraite depuis 7 ans. M. Cloutier était originaire de St-Dacid-de-l'Auberivière. Les fut nérailles auront lieu samedi matin, en l'église St-Dominique et l'inhumation sera faite au cimetière de St-David, dans le terrain de la famille à laquelle nous présentons nos cordiales sympathies.

Funérailles de Mme Herménégilde Bourassa

Mardi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Lauzon, avaient lieu les imposantes obsèques de dame Léda Samson, épouse de M. Herménégilde Bourassa, secrétaire-trésorier de la municipalité de Lauzon, décédée à l'âge de 74 ans, après quelques jours de maladie seulement.

La population de Lauzon a tenu à rendre un témoignage de sympathie à la famille Bourassa qui tient une des premières places à Lauzon.

M. Herménégilde Bourassa ne put malheureusement pas assister aux funérailles de son épouse. La maladie le força à garder sa chambre.

M. l'abbé H. Bernier, curé de la paroisse, présida à la levée du corps et officia au service funèbre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Alphonse Bourassa, retiré à Lauzon et Emile Bourassa, professeur au Collège de Lévis, tous deux parents de la défunte.

Au choeur on remarquait : Mgr Célestin Lemieux, du Collège de Lévis, le Rév. P. Leprohon, aumônier des Clercs St-Viateur de Lauzon, le Rév. F. Champagne, le R. F. Vachon, le Rév. Père Justinien, franciscain, M. l'abbé Napoléon Tanguay, vicaire de Lauzon, le R. F Bourdon, et M. l'abbé Moreau, aumônier des Révdes Soeurs de Jésus-Marie, à Lauzon.

La petite chorale du Collège de Lauzon se chargea de la partie musicale et du chant pour la cérémonie funèbre.

La croix était portée par M. Philéas Bourassa, et les restes mortels par MM. J.-A. Dorval, maire de Lauzon, Lauréat Guay, président de la Commission Scolaire de Lauzon, Joseph Turgeon et Ernest Leclerc.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Lévi Bourassa, trésorier de la municipalité de Lauzon, Jules, Lionel et Antonio Bourassa; ses gendres, MM. Henri Veilleux et Sylvio Moreau ; ses frères, MM. A.-E. Bourassa, Honoré, Achille, Alonzo et Maurice Bourassa ; ses beaux-frères, MM. Télesphore Morin et J.-B. Thibault.

Dans le cortège on remarquait : MM. les échevins Ernest Roy, P.-E. Poirier, H. Murphy, Dr J.-E. Bélanger, Almanzor Létourneau, O. Robitaille, MM. les Drs J.-A. Bélanger, de l'Unité Sanitaire de Lauzon, et P. Racicot, M. Henri Bernier, C.R., M. Wilfrid Thivierge, MM. Joseph Samson, Cléophas Barras, Henri Bourassa, R.-E. Roy, Alfred Thibault, Armand Bonneau, Johnny Thibault, Elzéar Veilleux, Alphonse Côté, Joseph Côté, Charles Côté, Alfred Pouliot, Aurèle Samson, Alfred Bourassa, P.-H. Murphy, Ed. Fafard, J.-C.-J. Robitialle, J.-A. St-Pierre, Octave Lahaye, Sylvio Guénard, Joseph Samson, Théo Patry, Georges Murphy, Alfred Mercier, Jos Poliquin, Jos. Martineau, Louis Martineau, Jos. Dorval, Jos Lavoie, Albert Poiré, Alfred Samson, Théo. Bégin, Flavien Huot, J.-C. Bélanger, Lévis Marotte, Gédéon Marotte, John Porter, sr., John Porter, jr., Léon Guay, John Russell, Arthur Barbeau, Charles Blouin, Cyr Gosselin, Louis Fortin, Jos. Guay, Ernest Dion, A. Pelchat, Louis Bédard, Ph. Laperrière, Jean Laperrière, Flavien Guay, L.-J. Bourget, J.-Emile Samson, échevin, Wilfrid Duclos, Thomas Bourget, G. Michaud, S. Vien, Eugène Guérin, Th. Morin, Jos Bonneau, A. Caouette, Albert

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Ce CATSUP est PLUS SAVOUREUX !

Le tout premier choix de tomates mûries sur pied... contrôle de saveur déterminé durant tout le procédé de fabrication... voilà ce qui donne au Catsup aux Tomates Crosse & Blackwell sa saveur et sa couleur tout à fait NATURELLES.

L'usage généreux de ce Catsup savoureux améliore considérablement le goût de tous les mets, des oeufs brouillés jusqu'au bifteck.

LA MEILLEURE QUALITE ANGLAISE... et peu coûteux ! Conservez le "Silver Token" qu'il y a sur la bouteille.

IMPERIAL ORDER OF THE DAUGHTERS OF THE EMPIRE — EMPIRE ECHOES — APPROVED EMPIRE PRODUCT — FINE QUALITY

Agents des Ventes pour le Canada : Harold F. Ritchie & Co., Limited 10-18 McCaul St., Toronto

CB-183

Ecrivez à Crosse & Blackwell, Fleet Street, Toronto, pour le Livre de Banque de "Silver Tokens" ; il décrit les articles de valeur que vous pouvez obtenir en échange des "Silver Tokens".

Prenez l'habitude des Crosse & Blackwell "ILS SONT BRITANNIQUES"

CATSUP aux TOMATES SAVEUR CONTROLEE

Crosse & Blackwell's

CONTRE le RHUME
SIROP GAUVIN
POUR LE RHUME
Est un remède des plus efficaces contre: Rhumes, Bronchites, Coqueluche, Grippe, etc.

SAVON BABY'S OWN
"Le meilleur pour Bébé et pour Vous"

MME LAPEUR ET MME LAJOIE

Mme LAPEUR : Vous savez, il n'y aura pas de plaisir pour moi au cinéma quand je pense à toute la vaisselle qui m'attend dans l'évier à mon retour à la maison.

Mme LAJOIE : Mais, ma chère, lavez-la avant de partir avec la riche savonnure d'Oxydol. Alors vous aurez fini si vite que vous aurez le temps de mettre la cuisine en ordre et d'arriver pour la seconde représentation.

• Lèchefrites, casseroles, couteaux et fourchettes, tout cela devient net commet un sou neuf en le disant si vous saupoudrez de l'Oxydol dans le plat à vaisselle. Et comme ce merveilleux savon nouveau fait luire et miroiter les assiettes et les verres ! Il mange la saleté et la graisse plus vite parce qu'il fait 50% plus de savonnure —la plus riche savonnure, la plus mousseuse que vous ayez jamais vue. Et vous sortez de la cuisine avant d'avoir eu le temps d'y penser.

The Procter & Gamble Company of Canada, Ltd.

Marque déposée

OUI OXYDOL FAIT L'OUVRAGE

FABRICATION CANADIENNE

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Le

Seigneur Mystère

par J. Joseph-Renaud

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 10

Cela console des éditeurs, des directeurs de journaux, du public, des metteurs en scène de cinéma. . .

— Je lis avec joie, chaque matin, dans le **Petit Quotidien**, votre grand feuilleton : "Le Mandarin Bleu". . .

M. Simon Hébert s'inclina. Il avait l'aspect qui caractérise aussitôt le vieux bohème. . . On eût dit qu'au lieu d'être publié dans les grands quotidiens, au plus haut prix, traduit en sept ou huit langues, mis à l'écran par d'illustres cinéastes, il donnait encore, pour vivre, comme trente ans auparavant, en de pauvres "revues d'art" des notules sur les expositions de peinture. . . Le succès qui, pourtant, lui était venu vite — dès ses premiers romans populaires — ne l'avait rien fait modifier de sa silhouette de jadis. . .

Voûté, le crâne lisse, sauf une couronne de cheveux d'un noir intense et terne de cirage. Sous une petite moustache retroussée et teinte aussi, sa langue était sans cesse, par habitude, par tic, occupée à guider de menus souffles, propres à expulser des brins de tabac, généralement imaginaires, de ses lèvres, de ses dents noirâtres et inégales. La cravate Lavallière. Le veston déformé, taché. Des souliers jaunes. Un feutre de chansonnier de Montmartre. Des ongles longs et douteux, des doigts brunis par la cigarette. . .

— Ah ! Monsieur Hignette, je vous envie de commander de vrais détectives, n'avoir affaire à de réels criminels. . . C'est tellement plus facile que de manier d'une part des détectives de romans qui, pour intéresser le public, doivent avoir plus de seconde vue qu'aucune somnambule extra-lucide n'a jamais prétendu en posséder, et, d'autre part, des criminels géniaux et sympathiques dont toutes les midinettes doivent aussitôt tomber amoureuses. . . Au moins, vous, vous pouvez faire guillotiner tout bandit qui le mérite, tandis que moi je n'ai pas cette petite satisfaction... Il y a une dizaine d'années, je ne sais si vous vous en souvenez, j'ai écrit une série de feuilletons dont le héros, un bandit sympathique, se nommait Bardigaz. . . un nom gracieux, n'est-ce pas ? . . . Eh bien ! je finis par en être las, de ce Bardigaz. . . Alors, je le fis mourir. . . et poussai un "ouf" de soulagement, mais la direction du quotidien qui me publiait reçut tant et tant de lettres de protestation que je dus ressuscitier Bardigaz. . .

Je ne pus m'en débarrasser que deux ou trois ans après, en le mariant à un ereine des Balkans et en le faisant partir en voyage de noce autour du monde. Le public n'osa pas le déranger pendant sa lune de miel et finit par l'oublier et me laisser tranquille avec lui. . . Alors, Monsieur Hignette, vous désirez savoir des choses au sujet de Siryès ? . . . Mais quoi ? . . . J'ai dit à peu près tout ce que je sais dans cet article que votre agent. . . comment se nomme-t-il?... non, pas Siryès, non, votre agent qui est venu me voir. . . Ah ! oui, Lebreton, c'est cela, Lebreton. . . Mais si vous voulez bien me questionner. . .

— Quel est le signalement de Siryès ? . . .

— Grand blond, presque rouquin, un type réservé, taciturne même, et qui pourtant était sympathique. . . une cordiale poignée de mains, une belle voix grave. . . Il avait tout le monde, là-bas, pour lui, après une condamnation qu'il n'avait, disait-on, nullement méritée. . .

— Avez-vous connu sa femme ?

— Une grande brune, mince ? . . . Oh, je ne l'ai pas **connue**. . . Je l'ai vue une fois avec lui, d'assez loin, à travers une salle de restaurant. . . mais je ne lui ai jamais parlé. . . D'ailleurs, je n'ai connu Siryès lui-même que pendant un entretien avec lui. . . un entretien assez long, mais après lequel je n'ai jamais plus eu de rapports avec lui. . . Cela remonte à il y a un peu plus de trois ans... J'étais allé à Hollywood pour assister à la mise à l'écran d'un film tiré d'un de mes romans. . . J'en revenais. . . Je m'arrêtai à San-Francisco, qui est une ville follement curieuse, une ville comme on en imagine pour les romans, mais comme on ne croirait pas qu'il y en a dans la vie. . . Naturellement, je prenais des notes sur tous les coins curieux de la ville, et je cherchais à voir les types intéressants de la grande cité californienne. . . Par "intéressants" j'entends ceux qui sont en dehors de l'ordinaire, car, malgré toutes les théories réalistes, le public, le vrai public, ne s'intéresse qu'à ceux-là. . . Quelqu'un du Consulat français me dit : "Il faut que vous rencontriez Siryès. . . c'est un gaillard singulier. . . Il vient de faire, à New-York, un séjour en prison que tout le monde sait qu'il n'a pas mérité. . . Il va fonder une pêcherie de perles en Océanie. . . Il a eu de curieuses aventures. . ." Voilà comment j'ai causé pendant deux heures avec Siryès et qu'ensuite j'ai écrit à son sujet l'article que vous avez lu. . . Est-ce que cet article a eu la chance de vous intéresser ?. . .

M. Hignette n'avait pas lu cet article, bien entendu. Il se hâta de répondre :

— Mais oui. . . beaucoup. . . infiniment. . . On a affirmé que Siryès avait disparu. . . même qu'il était mort. . . Pourriez-vous me dire ce que je dois croire à ce sujet ?

—Il est certain que Siryès a disparu et il y a mille chance contre une qu'il soit mort. . . Cela s'est passé pendant que j'étais à San-Francisco. . . un ou deux jours avant mon départ. . . Et j'ai su, au Consulat, l'exacte vérité. . . Les Chinois, très nombreux dans toute la Californie, y ont des sociétés secrètes nommées "tongs". . . Or, une "tong" avait des intérêts dans l'îlot océanien où Siryès voulait établir une pêcherie de perles, elle lui ordonna de déguerpir. . . Notre compatriote n'était pas homme à céder à l'intimidation. . . Il refusa. . . C'était dangereux ! Il eût mieux fait de s'entendre avec les Chinois de cette "tong" ; les Jaunes sont des businessmen. . . Ils ne sont jamais rebelles à un accord commercial, mais il ne faut pas leur faire front. . .C'est justement ce que fit Siryès. . . et, un beau soir, il disparut comme si la terre s'était ouverte pour l'engloutir. . . et l'expression n'est peut-être pas de fantaisie, car le fameux tremblement de terre de San-Francisco a mis à jour toute une ville souterraine chinoise, complètement ignorée jusqu'alors et qu'ils ont sans doute reconstruite depuis. . . Quand on disparaît de cette façon-là, après une querelle avec des Chinois, on ne reparaît jamais. . .

— Alors, Monsieur Simon Hébert, il ne vous paraît pas probable que Siryès soit à Paris en ce moment ?...

Une expression de stupéfaction monta au visage du vieux romancier. Et, avec force, c'est-à-dire en nasillant davantage :

—Siryès, à Paris ! Je ne vous crois pourtant pas spirite, Monsieur Hignette ! . . . C'est comme si vous me disiez que je vais rencontrer tout à l'heure le général Boulanger où Monsieur Thiers se promenant sur le Boulevard. . . Il y a autant de chances. . .

— Cet Anselmo, que l'on a assassiné il y a trois jours, serait, m'a-t-on affirmé, l'un des responsables de la condamnation de Siryès. . . Il aurait reçu de Siryès, récemment, une lettre de menaces. . . et ce serait Siryès l'assassin !

— Je ne connais pas l'histoire de la condamnation injuste de Siryès... Je n'ai rencontré celui-ci qu'après sa sortie de prison. . . et à San-Francisco. . . Je n'ai jamais entendu prononcer à son sujet le nom d'Anselmo, sinon j'aurais reconnu le nom, ces jours-ci, en lisant les journaux. . . Mais quant à ce que Siryès puisse être pour quoi que ce soit dans ce meurtre, non et non ! . . . Non seulement il est mort, mais fût-il vivant qu'il n'eût pas opéré de cette façon-là ! . . . Il ne se serait pas caché. . . Il aurait revolvérisé son ennemi en plein boulevard et ne se serait pas enfui. . .

— Si vous le rencontriez, le reconnaîtriez-vous ? . . .

— Certainement ! . . .

— Si j'ai besoin de vous pour me dire si tel ou tel homme, que je suspecterais, est ou non Siryès, puis-je compter sur vous ?

— Mais oui ! . . . bien sûr ! . . . avec le plus grand plaisir ! . . . Disposez de moi ! Ce sont là des questions qui relèvent de mon métier. . . Mais il y a une chose qui m'intrigue. . . et qui intrigue tout Paris. . . Cette histoire de porte fermée avec les clefs à l'intérieur. . . avez-vous résolu ce problème ?

— Non. . . je dois l'avouer !... mais peut-être ce que vous dénommez un problème trouvera-t-il sa solution ce soir. . . Le fameux prestidigateur, le "Seigneur Mystère". . .

— Qui était en vedette à l'Alhambra ces jours-ci ? . . . Il est épatant ! . . .

— Lui-même ! Il vient avec moi et deux de mes hommes dans l'appartement de l'avenue des Ternes. . . Il va essayer de découvrir le truc dont s'est servi le meurtrier. . .

M. Simon Hébert se leva, et, dans une plaisante attitude de suppliant :

— Monsieur le divisionnaire, je vous présente une humble requête. . . Laissez-moi assister à cette expertise par le grand magicien ? . . .

M. Hignette hésita. . .

La police n'aime pas introduire les gens de lettres dans ses affaires. . .

Mais il pouvait avoir encore besoin de Simon Hébert ! Le feuilletoniste était le seul témoin désintéressé qui, à l'occasion, saurait reconnaître Siryès. A ce titre même, sa présence s'expliquait pendant ce qu'il appelait l'expertise et qui en était une, en effet.

— Mais comment donc, mon cher maître ! . . . avec le plus grand plaisir ! Donc, à ce soir, neuf heures, avenue des Ternes ! . . .

— o —

A la prison de la Santé.

Carlios, dans sa cellule, était assis, la tête penchée, les yeux clos.

Il pensait aux deux fillettes restées là-bas, à sa femme malade dans le sanatorium. . .

Le silence de la prison et du quartier le gênait. Il écoutait les bruits de la vie qui venaient à travers les murs. . . Roulements de camions. . . trompes d'autos. . . cris de moineaux qui se querellaient près du toit en faisant leurs nids. . . gardiens marchant dans le mystérieux couloir. . .

Catherine et Louison ? . . . Et Marie, sa femme ? . . .

Un gardien entra. . . pour une question de règlement ? . . . ou parce que, à travers le guichet de surveillance, il avait trouvé un mauvais aspect au prisonnier. . .

Carlios ne le vit pas venir car il gardait les yeux clos.

Le gardien lui frappa sur l'épaule:

— Eh bien ! ça ne va pas ? . . . Vous regrettez maintenant la soirée de lundi dernier ? . . .

La soirée de lundi dernier ! le phonographe. . . Anselmo appelant au secours. . . le sang. . . la police. . . le dessus de l'armoire. . . les traces sur la chaise.

Cela lui semblait si loin ! . . . Il ouvrit les yeux et regarda ironiquement le gardien.

Puis il eut son bizarre rire gras :

— Non, Monsieur ! . . . répondit-il d'un air entendu. . . Je vous assure que je ne regrette rien. . . Ah ! mais rien de rien ! . . . Ce qui s'est passé l'autre jour est bien malheureux pour M. Anselmo. . . Mais pas du tout pour moi ! . . . Cela vous semble singulier... Et pourtant, c'est la vérité vraie !...

CHAPITRE VI

A neuf heures du soir, avenue des Ternes, 95 bis, la plupart des locataires étaient déjà à leur music-hall ou leur théâtre.

M. Hignette, Lebreton et Lardy rencontrèrent devant la porte le "Seigneur Mystère" et Lucienne.

— Ne craignez-vous pas, Monsieur, dit le chef, que le spectacle de l'appartement, là-haut, encore marqué de sang, ne soit un peu impressionnant pour Madame ? . . .

— Peut-être ! . . . répondit le "Seigneur Mystère" en souriant. D'autant plus que ma femme est très jeune. . . Plus jeune qu'elle ne paraît. . . Mais elle a voulu venir. . . Et elle peut m'être utile. . . Elle est mon assistante dans mes tours. . . Elle connaît le métier d'illusionniste aussi bien que moi. . . Elle m'aidera peut-être à découvrir le secret. . .

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

52e ANNEE—No 55 QUEBEC, VENDREDI 3 MARS 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

PROTESTATION ENERGIQUE D'UN DEPUTE CONTRE UN JOURNAL

M. J.-C.-A. Turcotte, député de Richelieu, est justement indigné contre le rédacteur de l'Action Catholique qui, dans sa suffisance et son étroitesse de vue, affirme que les députés qui ne partagent pas son opinion et voteront contre la municipalisation de l'électricité sont des traîtres — C'est le même rédacteur qui a reçu récemment une leçon de S. E. le Cardinal Villeneuve — M. Turcotte lui rappelle que les députés ont une conscience et ont prêté serment de faire leur devoir — Les octrois de l'Assistance Publique — Guerre à la contrebande.

(Par Georges Léveillé)

A onze heures trente, hier soir, la Chambre s'est ajournée à cet après-midi, à trois heures, après une journée fertile en débats et en besogne.

Avec la séance régulière du vendredi et la réunion du comité permanent des bills publics dans la matinée, la Législature entre de plein pied dans la dernière partie de la session, celle du travail législatif ardu, des longues veillées et des séances matinales.

Dès le début de la réunion, hier après-midi, la machine législative s'est embrayée en grande vitsse. Le député de Richelieu, M. J.-C.-A. Turcotte, a soulevé une question de privilège pour protester contre un article paru dans le journal de la rue Sainte-Anne la semaine dernière. Il a défendu au rédacteur de ce journal, qui s'est fait l'apôtre de la municipalisation de l'électricité à Québec, de qualifier de traitres les députés qui ne voteront pas en faveur de la municipalisation lorsque le bill de Québec sera soumis à la Chambre. "Je suis libre", dit M. Turcotte, "je n'appartiens à aucun "trust", je jugerai d'après ma conscience et le serment que j'ai prêté de remplir mon devoir; je proteste contre l'assertion de ce rédacteur qui affirme que je serais un traitre si je vote contre la municipalisation."

Le député de Richelieu a rappelé au journaliste impliqué, M. L'Heureux, la semonce qui lui fut servie par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, avant son départ de Québec et il a déclaré qu'il se ferait tancer d'importance si Monseigneur de Québec était encore ici.

Le chef de l'Opposition a voulu interrompre le député à deux reprises en soulevant des points d'ordre, mais le président Bouchard a jugé que le député avait le droit de défendre son privilège de membre de la Chambre et de donner les explications nécessaires pour justifier cette défense.

On trouvera plus loin le texte des remarques de M. Turcotte, coupé des interruptions du chef de l'Opposition.

Un bill de l'honorable M. Stockwell, Trésorier de la province, pour permettre à la Commission des Liqueurs de garder quelques magasins ouverts, dans les grandes villes, jusqu'à onze heures du soir, pour empêcher le commerce clandestin des alcools, et pour permettre en outre à un juge d'interroger certaines personnes à la suite de violation de la loi, a soulevé l'ire du chef de l'Opposition qui, après s'être prononcé en faveur de la première partie du bill, s'est imaginé que le gouvernement veut faire de "nos juges des espions et des délateurs" en leur donnant des pouvoirs qu'ils possèdent d'ailleurs déjà, en vertu du Code Criminel, pour enquêter de certaines offenses.

Le premier ministre a démontré à la Chambre que cette nouvelle loi est nécessaire pour mettre fin à la contrebande, au commerce illicite des liqueurs et à la fabrication clandestine des alcools. "Nous voulons, a-t-il dit, "mettre la main" sur les Capone de l'alcool" qui opèrent dans la province de Québec et qui se servent de tous les trucs imaginables pour frauder le fisc et déjouer les officiers de la police fédérale et de la Commission des Liqueurs.

Un autre bill a fait le sujet d'un long débat, commencé dans l'après-midi et poursuivi dans la soirée. Il s'agissait tout simplement d'un projet de loi de M. Stockwell pour faire passer la perception de la taxe d'hôpital, qui est faite actuellement par le secrétariat de la province entre les mains de la trésorerie.

M. Duplessis a saisi aux cheveux l'occasion de recommencer le discours qu'il avait fait l'autre jour au sujet du paiement des octrois consentis par le gouvernement aux hôpitaux en vertu de la loi de l'Assistance Publique. Le chef de l'Opposition a encore osé dire que le gouvernement ne paye pas ses dettes d'honneur.

Après lui avoir reproché de faire mauvaise oeuvre et besogne peu digne d'un chef de l'Opposition en dénigrant sa province à tout propos, M. Taschereau a démontré qu'au cours de l'année 1932, le gouvernement provincial a payé à l'Assistance Publique une somme de $4,700,000, malgré la crise, et qu'à date, tous les hôpitaux ont reçu les octrois que leur revenaient, aux termes de la loi de l'Assistance Publique.

La loi du salaire minimum des femmes, proposée par le ministre du Travail, M. Arcand, pour forcer tous les employeurs à garder registre des salaires payés à leurs employés a aussi fait le sujet d'une discussion assez longue. Le député de Hull, M. Guertin, a voulu faire proposer, par le ministre du Travail, un amendement, qu'il avait rédigé, pour étendre les effets de la loi du salaire minimum des femmes aux jeunes garçons employés dans l'industrie.

Le premier ministre et M. Arcand lui ont démontré que ce n'était ni le temps ni l'occasion de présenter un tel amendement et ils ont suggéré à M. Guertin de proposer une législation spéciale en faveur des adolescents, s'il le juge à propos.

La loi se rapportant aux inspections des appareils électriques a aussi été en butte aux assauts répétés de la gauche qui s'imaginait que le gouvernement ne passait cette loi que pour hausser les taux d'inspection alors qu'il s'agissait tout simplement de séparer du texte de la loi se rapportant à l'inspection des chaudières à vapeur celui se rapportant à l'inspection des appareils électriques!

A part ces projets de loi plus importants, plusieurs autres ont été adoptés. Dans la soirée, le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Honoré Mercier, s'est fait voter $20,000 par le comité des subsides pour le service des hydroplans. Malgré qu'il y eut une diminution de $214,000 dans le budget affecté à ce service, soit de $234,000, l'an dernier, à $20,000 cette année, l'Opposition en a profité pour réveiller de vieilles histoires qui datent de 1919 et qui, même à cette époque, n'offraient rien d'extraordinaire et encore moins de scandaleur. Mais évidemment, le député de Hull était en verve et comme il aime parler, même si cela n'offre aucun intérêt et que cette discussion inutile fait perdre à la Chambre un temps précieux qui pourrait être mieux employé, il lui fallait bien remonter à trois ou quatre lustres pour se trouver un sujet de conversation !

M. Duplessis, malgré qu'il soit le chef de l'Opposition, n'a pas dédaigné lui non plus d'entrer dans les petits détails, comme si les grandes questions ne suffisaient pas à son activité !

M. Mercier a donné des renseignements intéressants au sujet des ingénieurs forestiers sortis de Laval. Sur 143 ingénieurs forestiers formés à cette bonne école 53 sont employés par

(Suite à la page 14, 2e col.)

CONSERVONS A QUEBEC SON CARACTERE PROPRE

L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a donné, hier soir, une causerie très pratique pour aider à la refrancisation.

Convaincu par le magnifique plaidoyer que fit hier soir l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, en faveur de la refrancisation, le nombreux auditoire qui était venu au Palais Montcalm pour entendre cette causerie placée sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres se fera sans aucun doute l'ardent propagandiste de cet excellent mouvement.

La chaleur que déploya l'éminent conférencier à plaider la cause du français dans la province de Québec n'avait d'égale que la sympathie de l'auditoire auquel il s'adressait. L'honorable ministre de la Voirie et des Mines est, il est vrai, habitué depuis longtemps aux succès de tribune, mais celui qu'il remporta hier comme conférencier ne le cède en rien à ceux que lui valurent ses dons d'orateur politique.

Nous publions intégralement le texte de la conférence de l'honorable M. Perrault, c'est dire que tout commentaire est inutile et qu'il sera loisible à nos lecteurs de constater par eux-mêmes quel précieux rapport en faveur du mouvement de refrancisation sera la causerie d'hier soir.

M. J.-Horace Philippon, président de la Société des Arts Sciences et Lettres présenta en quelques mots le conférencier à l'auditoire. "Depuis plusieurs années," dit-il en s'adressant à M. Perrault, "vous dirigez le ministère de la Voirie et des Mines. Là, avec intelligence et patriotisme, vous accomplissez une oeuvre admirable de refrancisation. Nous avons noté votre constant souci de conserver toujours et de faire connaître aux étrangers les jolis traits canadiens-français de notre province.

Aux premiers rangs de l'assistance, aux côtés du président, on remarquait : Son Excellence Mgr F.-X. Ross, Evêque de Gaspé, l'hon. M. Perrault et Mme Perrault, l'hon. juge et Mme Geo.-F. Gibsone, M. le juge et Mme L.-G. Demers, M. Edouard Fortin, député de Beauce, M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé, M. Oscar Drouin, C.R., député de Québec-Est, le lt-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, et Mme Boulanger, M. le Commandeur et Mme T.-D. Dubuc, M. le Commandeur et Mme J.-E. Corriveau, etc.

Pendant la soirée, un très beau programme musical fut exécuté par le quatuor Albani et Mlle Lucienne Manceau. La séance se termina par quelques mots de remerciement que prononça M. Louis-Philippe Morin.

Voici le texte du superbe travail de l'honorable Perrault :

L'amabilité du président et des autres administrateurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres me place, ce soir, dans un rôle inaccoutumé.

Elle fait de moi un conférencier. Certes, je n'oserai pas dire que la parole publique m'est étrangère ; tant d'années vécues au palais de justice, au parlement, tant de discours adressés à la foule me démentiraient. Vous avouerez, du moins, que cette salle est une enceinte que les hommes politiques ne connaissent guère, et que cet auditoire de choix attend des invités qui montent à cette tribune autre chose que l'ardeur d'un débat parlementaire ou que la discussion qui se manifeste dans ces assemblées publiques.

En causant devant vous, il s'agit, en somme, de vous dire ce que vous savez mieux que moi, de vous rappeler des convictions que vous avez depuis longtemps, de signaler l'admiration que vous avez à l'égard de la Société des Arts, Sciences et Lettres et tous ensemble de féliciter notre ami, M. Philippon et ses collègues de leur initiative nouvelle, et les engager à poursuivre dans ce sens leurs efforts.

Que recherchent-ils ? Conserver à la province de Québec une physionomie française, c'est-à-dire une apparence extérieure qui soit conforme aux idées, aux sentiments, aux moeurs de la majorité de sa population.

L'entreprise a été magnifiquement lancée. Rappelez-vous les lettres remarquables obtenues par la société des Arts, Sciences et Lettres de Mgr Plante, du Premier-Ministre, l'honorable Alexandre Taschereau, les articles judicieux publiés à ce sujet par tous les journaux de cette province.

Mais cette ferveur va-t-elle durer ? Ce mouvement sera-t-il maintenu dans de raisonnables et justes limites ? Se peut-il que des suggestions inopportunes soient faites à l'occasion de cette pensée excellente et qu'il se produise—l'aventure ne serait pas nouvelle—des déformations, des exagérations qui,

(Suite à la page 12, 5e col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

CHANDELLE DE BALEINE

Il n'y a pas de **chandelle de baleine.** La chandelle que nous appelons ainsi est une bougie de blanc de baleine, de paraffine.

ARRACHE-BRAQUETTE. ARRACHE-BROQUETTE

L'instrument dont on se sert pour arracher les broquettes est un arrache-clou. Le terme **arrache-broquette** est inconnu en France; à plus forte raison le terme **arrache-braquette.**

Retraite universitaire

Le R. P. J.-M. Sébillet, supérieur du Séminaire des Eudistes à Charlesbourg, sera le prédicateur de la retraite universitaire qui commencera lundi le 27 mars en la chapelle extérieure du Séminaire.

CONSEILS DE M. A. GODBOUT AUX ELEVEURS

La fierté, l'ambition et l'esprit d'union : telles sont les vertus nécessaires aux cultivateurs d'aujourd'hui — Le maire Lavigueur offre l'Exposition aux éleveurs.

Parlant hier soir devant les membres de la Société Générale des Eleveurs de la Province, réunis en congrès annuel depuis mercredi au Palais Montcalm, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a prêché aux cultivateurs la nécessité de la fierté, de l'ambition et de l'esprit d'union: conditions nécessaires aux progrès de la classe agricole. A l'heure où nous sommes en danger de perdre nos propres marchés, a dit M. Godbout, il n'est pas permis de se tenir en arrière et d'attendre sans rien faire pour parer aux événements. Les cultivateurs d'aujourd'hui, s'ils ne voient pas d'intérêt immédiat à améliorer leurs fermes et leur exploitation agricole, doivent comprendre que cela servira plus tard, à leurs fils, les continuateurs de leur oeuvre.

Au cours de la même réunion, Son Honneur le Maire Lavigueur, répondant à l'expression de regret manifestée par les éleveurs en apprenant que l'exposition ne serait pas tenue cette année, leur a carrément offert de leur prêter gratuitement les terrains et les édifices de la Commission de l'Exposition, sans même exiger une part des profits au cas où il pourrait y en avoir. Les éleveurs ont été extrêmement intéressés par cette proposition, et il n'y aurait rien de surprenant à ce que des mesures soient prises dès aujourd'hui à ce sujet.

Dans ses remarques, l'honorable M. Godbout n'a pas voulu donner de conseil aux éleveurs sur une question aussi délicate. Il a expliqué qu'il ne serait pas juste envers la classe agricole que le gouvernement continue cette année dans la même mesure que d'habitude les octrois accordés aux expositions, puisque ces sommes en raison du budget réduit, devaient être enlevées à d'autres services encore plus importants pour les cultivateurs. Mais il a promis que le gouvernement donnerait tout son encouragement et tout l'appui possible aux cultivateurs, s'ils jugeaient bon de tenir des expositions.

C'est au cours de cette réception officielles de la Société Générale des Eleveurs de la Province qu'ont été décernés aux gagnants les coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins, et la Société des Eleveurs de Porcs. Voici la liste des gagnants des premières:

MM. Léon Girardin, Yamachiche, comté de St-Maurice, Qué.; L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, comté de Montcalm, Qué.; Laurent Beauregard, Stukely nord, comté de Shefford, Qué.; Dénérie Grondin, Normandin, comté de Roberval, Qué.; Henri Atkinson Ltée, St-Romuald, comté de Lévis, Qué.; Mme Théodore Landry, St-Anselme, comté de Dorchester, Qué.; MM. Léon Boucher, Joliette, Qué.; Hector-E. Noel, Joliette, Qué.;

Les jeunes éleveurs étaient:

MM. Valère Therrien, du Cercle des Jeunes Eleveurs de St-Patrice de Beaurivage, comté de Lotbinière. Qué.; Benoit Fournier, du Cercle des Jeunes Eleveurs de Montmagny, Qué.

Les gagnants des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Porcs de la Province de Québec étaient:

MM. Napoléon LeBlanc, Grand St-Esprit, comté de Nicolet; Louis-G. Proulx, Yamachiche, comté de St-Maurice, Qué., qui a mérité les coupes offertes pour deux concours; le Cercle d'Eleveurs de Truies de Race Pure de St-Fabien, comté de Rimouski, Qué., dirigé par l'agronome du comté, M. Rodolphe Gauthier et par M. Paul Langlois, instructeur en élevage.

Au cours de l'assemblée qui fut présidée par M. Frank Byrne, de Charlesbourg, M. L. de G. Fortin, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, a donné une très intéressante conférence sur l'histoire de la vache canadienne. M. Victor Sylvestre, président de la Société des Eleveurs de chevaux canadiens, a aussi adressé la parole, de même que M. Charbonneau, agronôme de Joliette.

A la séance de l'après-midi, qui fut tenue par les éleveurs de bovins et présidée par M. Louis Thouin, un vénérable octogénaire que les membres de la société ont tenu à maintenir dans ses fonctions, on a procédé à l'expédition des affaires de routine. Le secrétaire, M. Andréa St-Pierre, a communiqué son rapport annuel, qui accuse des progrès. Il y a actuellement 11 cercles d'éleveurs dans la province. L'an dernier, ils ont pris part à différentes expositions et obtenu de nombreux prix. C'est grâce à eux si plusieurs sujets ont été primés à l'Exposition Royale de Toronto, ce qui a fait grand honneur à notre province.

UNE CAUSERIE

Le R. Père LELIEVRE, O.M.I., a donné une très intéressante causerie hier soir sur les maux de notre société.

TRAVAIL DE LA SOCIETE S.-V. DE PAUL

Au cours de la séance d'étude tenue hier soir, M. C.-J. Magnan déclare que le temps approche où les Conférences devront s'en tenir à leur ancien travail.

M. le commandeur Magnan, président général de la Société St-Vincent de Paul, a confirmé de nouveau hier soir la nouvelle que le "Soleil" publiait il y a déjà trois semaines au sujet de la distribution des secours directs. Nous annoncions alors que la société St-Vincent de Paul avait décidé d'abandonner l'administration de ces secours pour se consacrer exclusivement à son oeuvre charitable suivant sa constitution, et le président général, dans un discours prononcé hier soir, au cours d'une réunion des officiers et des membres des conférences de la ville, a déclaré que la société avait décidé en principe de remettre à la ville de Québec l'administration des secours directs.

M. Magnan a exposé les raisons de ce changement de politique. Le loi du chômage est en contravention avec les principes de la société St-Vincent de Paul et la distribution des secours impose une trop grande responsabilité financière à la société.

Plusieurs travaux ont été présentés au cours de la réunion par les présidents des diverses conférences. Notons celui du Dr Elzéar-Miville Deschênes, président du conseil particulier de la paroisse Notre-Dame, sur l'utilité du manuel pour les membres de la société St-Vincent de Paul.

M. Ernest Mercier a parlé des moyens de sanctification personnelle et des indulgences que les membres peuvent gagner en remplissant bien leur devoir.

M. L.-A. Moisan, président du conseil St-Jean-Baptiste, s'est élevé contre l'apathie de certains membres et il a combattu l'indifférence cause de découragement pour ceux qui font leur devoir comme membres de la St-Vincent de Paul.

M. D.-J. Kane, du conseil St-Patrice, a parlé de la visite des pauvres et démontré le bien qu'un membre de la société peut faire chez les pauvres au point de vue religieux, moral et social.

M. L.-P. Garneau, le dévoué président de St-Sauveur, avait préparé un travail sur la tiédeur et la routine mais la maladie l'empêcha d'assister à la réunion et M. L.-J. Paquin C.R., assistant secrétaire général en donna lecture.

M. P.-J. Mailloux, président du conseil St-Etienne, a traité du recrutement des nouveaux membres et le R. P. Laparrière C. S. V.P., a donné d'utiles conseils pour le bon fonctionnement de la société.

Enfin, M. le commandeur Magnan fit un bel exposé de la coopération respectueuse et zélée avec le clergé paroissial. La Société St Vincent de Paul est une société laique mais cela ne veut pas dire qu'elle doit exclure le prêtre dans ses activités. Ce serait mal comprendre le laïcat tel que le demande le Saint-Père. Le laïque est un citoyen qui seconde le prêtre dans la cause du bien. M. Magnan fit ensuite un bref résumé des travaux qui avaient été présentés.

Feu Mlle M. Déry

Mlle Maria Déry, fille de M. Jos. Déry, patissier, 515 rue St-Jean, est décédée hier à l'âge de 31 ans, après une longue maladie. C'est le deuxième deuil qui frappe cette famille en l'espace de 19 mois et nous prions la famille d'accepter nos condoléances.

La défunte laisse pour la pleurer outre M. et Mme Joseph Déry, son père et sa mère, trois frères, MM. Alexandre, Wilfrid, étudiant au Collège de Lévis, et Albert Déry; une soeur, Mlle Cécile Déry; une belle-soeur, Mme Alexandre Déry, et deux nièces, Mlles Rollande et Madeleine Déry.

Les funérailles de Mlle Déry auront lieu lundi matin à neuf heures en l'église St-Jean-Baptiste.

UNE VICTIME

M. LUDGER LOIGNON, 36 ans et 9 mois, tué accidentellement à Thetford-Mines, ces jours derniers.

L'EGLISE ET LES ABUS DE L'AUTORITE

La philosophie catholique reconnait aux membres de la société civile le droit de résistance passive ou active contre les abus de l'autorité — Dernier cours de M. l'abbé Dechêne.

La philosophie catholique reconnait aux membres de la société civile le droit de résistance passive et active contre les abus de l'autorité. En pratique toutefois le droit de résistance active illégale, ou le droit de révolte, exige de telles garanties et entraîne de telles conséquences que les autorités ecclésiastiques, les seules qui puissent se prononcer sur la légitimité de la révolte, ne le font jamais explicitement. En outre le caractère des gouvernements actuels, démocratiques et responsables, supprime le plus souvent les raisons de résistance active, parce que les membres de la société civile disposent d'autres moyens pour obtenir le respect de leurs droits.

M. l'abbé Dechêne a expliqué hier soir, pendant sa dernière leçon de sociologie générale, en quoi consistent les abus de l'autorité dans la société civile et la nature de la résistance que l'on peut leur opposer.

Les abus de l'autorité civile ressortissent à deux causes : soit que l'autorité manque à ses devoirs, en ne respectant pas la loi naturelle ou les lois positives d'origine divine, soit qu'elle outrepasse ses droits en décrétant des lois qui ne sont pas ordonnées au bien commun de la cité. Les pouvoirs civils manquent à leurs devoirs s'ils se croient autonomes et indépendants, si les personnes constituées en autorité agissent, par dédoublement de la conscience, autrement qu'ils ne pensent (Pie XI appelle modernisme moral ce dédoublement de la personnalité de l'homme d'Etat, neutre quand il légifère et croyant dans sa vie intérieure), si les tenants de l'autorité ne se soumettent pas au droit divin. Par usurpation les pouvoirs civils abusent de leur autorité quand ils commandent des choses qui ne sont pas ordonnées au bien commun de l'individu comme tel, comme membre de l'espèce ou comme chrétien, quand ils ne se préoccupent pas du progrès matériel de la société ou qu'ils ne tiennent pas compte de l'inégalité naturelle des membres de la société civile.

La société a le droit de résister aux abus de l'autorité. Et de plusieurs façons. La résistance passive, la non obéissance aux lois iniques, est toujours permise ; elle peut même être d'obligation si l'Etat commande la désobéissance aux lois d'ordre supérieur. La résistance active illégale (par violation des lois civiles) est permise ; mais elle exige d'être nécessaire, utile et proportionnée. Il ne peut y avoir de résistance active illégale, de révolte contre l'autorité, si satisfaction peut être obtenue par d'autres moyens ou si la révolte entraîne un désordre plus grand que le mal que l'on veut corriger. Les autorités ecclésiastiques, qui peuvent se prononcer sur la légitimité de la révolte, ne le font pas dans les temps modernes, parce que leur initiative entraînerait des conséquences trop graves pour l'Eglise. Quant à la sédition et à la rébellion, auxquelles manque l'une ou l'autre des trois conditions énumérées ci-dessus (nécessité, utilité ou proportion), elles ne sont jamais permises.

Feu E. Lavigueur

M. Edouard Lavigueur fils, maître barbier, rue du Pont, est décédé mercredi d'une pneumonie qui l'avait atteint il y a dix jours. Le défunt était bien connu dans le quartier St-Roch où il résidait depuis un quart de siècle.

Outre son épouse, née Emma Dorion, M. Lavigueur laisse pour déplorer sa perte un fils adoptif, M. René Lavigueur; sept beaux-frères: MM. Georges, Jules, Victor, Edouard, Pierre et Charles Dorion ainsi que M. Bernard Légaré.

Ses funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église St-François d'Assise.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos très vives condoléances.

ARRESTATION DE DEUX INDIVIDUS SOUPCONNES

La police croit tenir les auteurs du vol à main armée commis à la résidence de M. E. Bourré à Charlesbourg-Est samedi.

Dans son édition de 5 heures d'hier, Le "Soleil" laissait prévoir que d'autres arrestations, en plus de celle faite mardi dernier, en rapport avec le vol à main armée commis samedi midi dans la demeure de M. Emile Bourré, secrétaire-trésorier de la municipalité de Charlesbourg-Est, étaient possible et à brève échéance. Nous laissions même entendre qu'au moment où notre journal allait sous presse, l'un des présumés bandits que la Sureté provinciale recherchait était sous verrous. Nos renseignements étaient bons, bien qu'il fut impossible de les faire confirmer ou nier par les autorités de la police, lesquelles poursuivant leur travail dans le secret le plus absolu, refusèrent de parler.

Lorsque nous sommes allés à l'information, tout ce que nous avons pu savoir, c'est que le travail se faisait sûrement et que la solution de cette affaire qui mit la population de Charlesbourg-Est en émoi, était en bonne voie.

Dans la soirée, cependant, le reporter du "Soleil" apprenait de source certaine, cette fois, que non seulement l'on avait réussi à mettre la main sur un premier des présumés auteurs du hold-up de samedi dernier mais qu'un deuxième avait été coffré et que l'on avait dépisté ce que l'on croit être toute une bande organisée qui aurait été mêlée déjà, à plusieurs vols avec effraction et à main armée en différents endroits de la ville. Les autorités policières seraient en possession de précieux renseignements lesquels, une fois qu'ils seront connus, nous assure-t-on, feront sensation.

Les deux individus que l'on détient actuellement, seront tout probablement mis en accusation dans le courant de la journée en Cour des Sessions de la Paix où leur procès ne manquera d'être intéressant à plusieurs points de vue.

Hier, dans notre édition de 5 heures, en rappelant la première arrestation de l'un des supposés auteurs du hold-up, arrestation que nous avions rapportée le jour même, mardi dernier, nous disions que l'individu avait été reconnu par l'épouse de M. Emile Bourré, comme étant bien un de ceux qui avaient pénétré chez elle, pendant qu'elle était seule avec ses enfants. Aujourd'hui, le reporter du "Soleil" est informé que l'identification a été complète et que Mme Bourré n'a pas eu de difficultés à reconnaître dans celui avec lequel elle fut confrontée, le jeune homme qui la forçait à se réfugier dans sa chambre, la ligotait sur son lit, pendant que l'autre après avoir enfermé les enfants dans une garde-robe, faisait le guet au cas où quelqu'un serait intervenu.

Mgr W. Lebon

La troisième conférence de Mgr Wilfrid LeBon sur l'encyclique quadragesimo anno aura lieu lundi soir prochain à l'Université Laval sous les auspices de l'Ecole des Sciences sociales. Le savant prélat parlera du socialisme.

PLAINTE DES HOTELIERS A LA VILLE

Les propriétaires des principaux hôtels de Québec se rendent en délégation auprès du maire et des échevins — La concurrence de certains établissements.

Les propriétaires d'hôtels de Québec, qui paient à la ville des taxes d'affaires considérables ont décidé de faire une guerre sans merci à toutes les organisations commerciales ou autres qui font le même commerce qu'eux mais sans verser au trésor municipal une taxe d'affaire spécialement pour ce commerce.

Cette déclaration a été faite hier après-midi au comité administratif par le lt-colonel Oscar Gilbert, porte-parole d'une délégation représentative des hôteliers, composée de MM. Frank Byrne, Drapeau, Pelland, Johnson, Blouin et Lefebvre, tous propriétaires ou gérants des plus importants hôtels de Québec.

Les délégués ont demandé justice au conseil de ville et ils ont soumis trois demandes au comité administratif.

1.—Que tous ceux qui font le commerce d'hôtellerie, — principalement les maisons à appartements, paient les mêmes taxes que les hôtels ;

2.—Suppression de la taxe spéciale que la ville impose aux propriétaires d'hôtels ; et

3.—pour remplacer cette taxe, imposer sur tout l'immeuble la taxe d'affaires chargée à ceux qui ne louent que des chambres.

Le lt-colonel Gilbert s'est élevé avec force contre l'injustice faite aux hôteliers qui supportent la grosse partie des taxes à Québec, et il a surtout attiré l'attention des échevins sur la manière d'agir des magasins à chaîne qui donnent des déjeuners pour 10 sous et des repas complets pour 20 sous.

"Nous comptons sur vous, messieurs, a dit le lt-colonel Gilbert, pour protéger le commerce honnête à Québec contre cette concurrence déloyale et nous vous demandons de faire pression auprès du gouvernement pour que le département du trésor cesse d'émettre des permis à ces magasins qui ruinent le commerce de l'hôtellerie à Québec."

M. Gilbert a ajouté que si la situation ne s'améliore pas, l'Association des hôteliers se verra obligée de s'adresser aux cours de justice ou de cesser de payer des taxes d'affaires tant que ce tort n'aura pas été redressé.

M. Frank Byrne a ajouté que les propriétaires d'hôtels feront comme les maisons à appartements et qu'ils changeront leur commerce pour éviter la taxe comme le font les propriétaires de maisons à appartements. "Nous sommes prêts à payer mais que nos concurrents fassent comme nous", a dit le propriétaire de l'hôtel Victoria.

L'échevin Poulin a approuvé la demande des délégués et déclaré qu'il fallait leur donner justice. Le maire Lavigueur a parlé dans le même sens en déclarant que les magasins à chaîne faisaient une concurrence déloyale aux hôtels et qu'il était important de faire cesser cette pratique.

"Nous allons prendre tous les moyens pour vous protéger", a dit le maire, et je demande aux aviseurs légaux d'étudier la question et de nous faire rapport. Vous avez parfaitement raison de vous plaindre des maisons à appartements. Ce ne sont que des hôtels et nous allons aussi étudier sérieusement cet aspect de la question.

Feu Ernest Goupil

St-Michel de Bellechasse, 3. (D. N.C.)—Une famille bien connue de St-Michel de Bellechasse vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Ernest Goupil, fils de M. Télesphore Goupil et de feu Dame Delphine Côté, décédé hier matin, après une maladie soufferte avec une parfaite résignation, à l'âge de 27 ans et 9 mois.

Le défunt comptait un large cercle d'amis. Il faisait partie d'organisations sportives et dramatiques pour lesquelles il était très dévoué et au succès desquelles il a toujours travaillé. Sa mort sera vivement regrettée non seulement dans sa famille mais chez les jeunes gens qui l'estimaient.

Les funérailles auront lieu, lundi matin, le 6 mars, à 9 heures en l'église St-Michel.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Cours de commerce

Ce soir, à 7 heures 30, au Cours Spécial de Commerce de l'Académie Commerciale, M. J.-E. Grégoire, C.R., parlera "Des opérations dans les bourses de marchandises".

Octroi refusé

Le comité administratif a refusé d'accorder un octroi de $200. aux organisateurs du derby de chiens qui aura lieu dimanche à St-Sauveur.

Les échevins DeBlois et Boutet étaient favorables à cet octroi parce qu'il serait remis aux coureurs et que c'était faire preuve de civisme de ne pas tout laisser tomber dans la ville de Québec, à cause de la crise.

Les autres échevins se prononcèrent contre cette dépense et le comité rejeta la demande des promoteurs.

Le réservoir

La compagnie MacDougald, de Montréal, société d'ingénieurs experts, a fait parvenir au conseil municipal un compte de $500. pour l'inspection du réservoir durant quatre mois terminés le 1er janvier dernier.

La ville a déjà payé $250. à ces ingénieurs et les échevins se sont déclarés surpris de recevoir encore une demande d'argent à ce sujet.

Les échevins Drolet et Poulin se sont opposés au paiement de ce compte et ce dernier a été laissé sur la table du comité jusqu'à la semaine prochaine.

Caisses Populaires

Nous avons publié hier le compte rendu de la conférence que M. Cyrille Vaillancourt a donnée mercredi devant un groupe de députés sur le fonctionnement des Caisses populaires. Nous avons dit que M. Lucien Lamoureux avait indiqué les causes qui, à son avis, ont amené les embarras de certaines caisses. Le député d'Iberville indiquait comme l'une de ces causes le fait qu'en certains endroits des curés étaient gérants des Caisses populaires et qu'ils se fiaient trop à la parole de certains maniganceurs.

A la suite de cette déclaration M. Cyrille Vaillancourt, le président de la Fédération des Caisses populaires, a fait une déclaration qui mérite d'être soulignée (Cette déclaration nous a échappé parce que plusieurs auditeurs de M. Vaillancourt exprimaient aussi leur opinion à ce moment-là).

M. Vaillancourt a déclaré que sur soixante-quinze Caisses populaires inspectées à date par les vérificateurs de la Fédération aucune n'a pour gérant un curé. Ces 75 Caisses comptent un total de 1,042 directeurs. Sur ce nombre, il y a 17 prêtres. M. Vaillancourt ajoutait, nous l'avons relaté : "C'est grâce à l'appui du clergé si les Caisses populaires ont pu survivre."

MESURE IMPORTANTE

Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, soumettra ces jours-ci à la Chambre un projet de loi d'une importance capitale pour les contribuables de la province de Québec.

Le premier ministre proposera dans cette loi que les propriétaires qui n'ont pas payé leurs taxes municipales ou scolaires conserveront quand même le droit de voter pendant deux années.

De l'avis du chef du gouvernement la crise que nous traversons actuellement a forcé un grand nombre de propriétaires à différer le paiement de leurs taxes. Il ne serait pas juste que ces propriétaires soient défranchisés pour des raisons qui ne dépendent pas du tout de leur volonté. En conservant aux propriétaires le droit de vote pendant deux années, même s'ils n'ont pas payé leurs taxes, le gouvernement estime qu'il ne fait que donner justice à des citoyens que les circonstances ont placés dans une situation difficile. D'ici deux ans, espérons-le, les conditions auront changé et, sur ce sujet comme beaucoup d'autres, on pourra revenir à la normale.

HOMMAGE A M. LAFERTE

L'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries vient d'être l'objet d'une nouvelle marque d'estime et de reconnaissance, à Montréal, pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à la protection du poisson et du gibier depuis qu'il dirige le département de la chasse et de la pêche dans l'administration provinciale . L'Association pour la Protection du Poisson et du Gibier de la province, réunie en assemblée générale hier soir, a nommé M. Laferté directeur honoraire.

A la suite de cette nomination, il a été annoncé que l'honorable ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries sera l'hôte d'honneur et le conférencier de l'association, à son déjeûner annuel, qui sera donné le 18 mars prochain. Parleront aussi à cette occasion, l'hon. Frank Carrel, C.L., et le lt-colonel René de Salaberry.

NOTRE SUPPLEMENT

Des histoires fort intéressantes, choisies entre plusieurs, seront publiées demain dans notre supplément hebdomadaire. A part la page frontispice qui nous montre quelques-uns des plus beaux monuments de l'ancienne Grèce, on pourra voir en dernière page trois articles scientifiques de haut ton. L'un d'eux s'intitule "Combien de temps le Soleil éclairera-t-il la Terre ?" Question qui soulève bien des théories et bien des opinions de savants. En page catholique, on pourra lire une captivante histoire sur "Les Missions aux Iles Samoa, en Océanie", ainsi qu'un article de Joergensen sur le pape actuel, Pie XI. Dans une autre page, une étude fort bien faite, sur les animaux antédiluviens. Cela sans compter la page des enfants et la page féminine qui contiennent les articles habituels.

Qu'on ne manque pas de lire, demain, le supplément du "Soleil".

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 3 MARS 1933

L'empâare avant tout, dût-on crever !

Depuis bientôt trois ans, nos tarzans fédéraux ont cru régler tous nos problèmes nationaux par deux mots: "tarif et empâare!" Ils s'emplissent la bouche de ces syllabes qui leur débordent des lèvres comme de la pâtée. Quand M. Bennett a dit "Empâare", il a tout dit. On l'a vu dès la conférence de 1930, alors qu'il allait montrer aux anglais comment s'y prendre pour vivre. On l'a vu surtout au lugubre festival britannique d'Ottawa, l'été dernier, alors que notre premier ministre, d'accord avec quelques impérialisants, consentait à une politique dont l'unique résultat était d'isoler l'"empâare" du reste du monde. Car les pactes conclus dans cette fête du fanatisme commercial est en violation flagrante de toute notre époque d'internationalisme économique et de solidarité humaine. On aurait voulu rejeter la civilisation à cent ans en arrière qu'on n'aurait pas mieux réussi.

Nous voici maintenant en face d'une grande république voisine dont le désir apparent est de rompre avec une politique douanière néfaste et de négocier avec les étrangers des traités de commerce. Un projet de réciprocité, tué en 1911, par la sottise des uns et la canaillerie des autres, ressuscite avec l'auréole de l'espérance et du bon sens. Mais tout de suite les partisans de l'unité et de la cohésion de l'"empâare" commencent à hurler. On nous dit qu'il est impossible de toucher aux traités de l'été dernier avant cinq ans, et que toute entente canado-américaine sera soumise aux conditions imposées par les servitudes du commonwealth. Nous risquons fort de manquer notre coup une fois de plus par la faute des gens qui s'imaginent que le Canada cesserait d'exister du moment qu'il lâcherait son fétiche impérial.

Cette disposition d'esprit n'est pas nouvelle chez le premier ministre et ses pareils. En novembre 1911, après la chute de Laurier, battu pour avoir trouvé un moyen efficace d'enrichir le Canada par la réciprocité, M. Bennett, alors jeune député, fut prié de répondre, à la Chambre des Communes, au discours du Trône. Il fit alors ces déclarations, que nous traduisons comme l'un des documents les plus caractéristiques de la carrière du richissime héritier de madame Eddy :

"Le peuple, dit-il, nous a donné un clair mandat sur une grande question, signifiant en termes non équivoques la détermination des Canadiens de n'accepter aucune proposition commerciale qui pourrait menacer, même de loin, leur indépendance nationale ou fiscale, ou METTRE EN PERIL LA SOLIDITE DES LIENS QUI LES UNISSENT A L'EMPIRE BRITANNIQUE... LE RISQUE ETAIT REEL, ET LE DANGER IMMINENT. Je crois bien que, le jour où un tel projet fut présenté, on put le regarder d'abord comme purement commercial ; mais quand il devint certain que les résultats ultimes de l'entente engageraient tout l'avenir du Canada, l'esprit national de nos gens se réveilla.... Dans cette partie du Dominion où j'ai le privilège de demeurer, une portion substantielle de la population vient de la grande république du sud, et l'une des plus fortes raisons que j'aie de m'opposer à la réciprocité, c'est que par elle on a jeté dans la mêlée une question liée au sentiment patriotique. Cette forte proportion de notre population qui nous vient de la grande république, ne l'oublions pas, a hérité de traditions qui ne sont nullement favorables à nos institutions monarchiques, et quand ces citoyens venus du sud ont appris par la presse américaine que les partis des Etats-Unis, en dépit de leurs divergences, avaient approuve unanimement la proposition d'entente, quand, dis-je, ils virent les hommes publics américains prêcher une doctrine qui indiquait que les conséquences du pacte seraient l'absorption de l'ouest canadien au moins par la grande république et que l'union organique et commerciale du Canada avec les autres dominions, la mère-patrie et le commonwealth serait désormais impossible, ils se rallièrent, inutile de s'en étonner, au projet de réciprocité."

Telles sont les paroles que prononçait, dans ce temps-là, ce pilier d'"empâare" qui nous a f... dedans, avec son "impâarialisemmm" depuis trois ans. On notera que, lui surtout, à l'époque de la chute de Laurier, il nageait jusqu'au menton dans le bourbier du crétinisme britannisant. Pour lui, le commerce n'était pas du commerce, mais une machine à battre politique sur la note patriotarde. Ce qu'il nous a coûté cher, cet esprit de fétichisme !

Maintenant, on agite de nouveau le projet de réciprocité. C'est une occasion peut-être unique dans notre histoire, et comme toute occasion de ce genre, il faut la prendre par les cheveux. Lorsqu'il en fut question, l'autre jour, M. Bennett ne montra pas d'opposition au projet, et ce fut une heureuse surprise, mais il n'osa dire rien de catégorique, rien de net. Il fut encore diffus et fuyant. Peut-être a-t-il gardé quelques-uns de ses préjugés d'antan, alors que, jeune et pimpant député, il affirmait que le but des libéraux était de vendre le Canada aux Etats-Unis.

Sabotage du C. N. R. ?

S'il fallait une nouvelle preuve du sabotage méthodique du réseau national, depuis deux ans, elle nous est fournie par les chiffres.

Les moyens employés furent multiples et sournois. Il n'est pas toujours facile de les retracer. Mais chaque région a ses griefs. Et de l'ensemble de ces griefs se dégage un plan évident de désagrégation dû à l'ingérence politique. Cela prit la forme de suppression de trains aux heures les plus commodes au profit d'un rival étrangement favorisé, sous le prétexte d'économie. Il y eut des arrêts et des retards incompréhensibles, au point que le voyageur ou l'expéditeur ne pouvait hésiter à choisir de préférence l'autre service. S'il y avait des protestations, on se voyait toujours opposer la politique d'économie. De sorte que personne n'osait insister. Mais l'intention devient évidente, aujourd'hui, à la lumière des résultats.

En 1931, le transport des voyageurs sur le réseau national était de beaucoup supérieur à celui du Pacifique Canadien. Voici les chiffres :

Réseau national	646,975,603
Lignes de l'est	141,448,246
Total	788,423,849

A comparer au nombre de voyageurs transportés par le Pacifique Canadien, qui fut de 743,036,667. Une marge logique, à ce qu'il semble.

Mais il suffit d'un an pour renverser la situation. En 1932, le total des voyageurs transportés par le réseau national était de 632,465,682. Et celui du Pacifique Canadien s'élevait à 644,797,144.

Mais ce n'est pas tout. Le trafic des marchandises reste encore plus considérable sur le réseau national, par la force des choses. Mais il ne faudra pas longtemps pour que le trafic commercial soit aussi détourné par suite de la politique sournoise du gouvernement. Le tonnage transporté par le Pacifique Canadien, en 1931, était de 10,812,004,586. En 1932, il se trouve réduit à 10,067,420,032 tonnes.

Mais la réduction est beaucoup plus forte pour le réseau national. En 1931, le tonnage est de 12,635,804,143. En 1932, il n'est plus que de 11,321,381,317. Chute de 1,300,000,000 de tonnes pour le C. N. R. tandis que la réduction, pour le Pacifique Canadien, n'est que de 750,000,000 tonnes.

Pour ce qui est des voyageurs, on note que le réseau national en transportait 45,400,000 de plus que le Pacifique Canadien en 1931. En 1932, l'écart est de 12,300,000 au profit du Pacifique Canadien.

Il y a lieu de se demander si le gouvernement actuel y va franchement dans l'administration du grand réseau qui est la chose de tous les Canadiens.

Les contribuables du monde

M. Pierre Martignan publie, dans la "Revue Mondiale", une savante étude sur les charges fiscales du monde.

Voici sa conclusion :

"En France et en Allemagne, les charges fiscales sont sensiblement égales, tant au point de vue pouvoir d'achat qu'au point de vue sacrifice individuel, celles de notre pays étant toutefois un peu supérieures à celles de nos voisins d'outre-Rhin.

"En Angleterre, au contraire, le poids des impositions est supérieur aux nôtres de 15% environ en pouvoir d'achat ou heures de travail, mais inférieur de près de 6% au point de vue du sacrifice moyen.

"Quant aux Etats-Unis, la valeur relative de leurs charges fiscales totales est, en moyenne, moitié des nôtres.

"On peut enfin adopter la fiction de la charge fiscale uniformément répartie entre tous les habitants d'un pays, pure fiction évidemment puisqu'un grand nombre d'habitants (environ 90% en France), soit par leur âge ou par leur manque de ressources ne participent pas à l'imposition directe.

"Le terme de contribuable moyen que nous dérivons de la fiction précédente doit donc être pris dans le sens d'habitant supportant une charge fiscale égale au quotient de la charge globale par le nombre total de ses concitoyens.

"C'est dans ce sens précis qu'on peut dire que le contribuable moyen qui désirerait s'acquitter de ses impôts en travaillant comme manoeuvre, c'est-à-dire en effectuant l'ancienne CORVEE, ce qui est théoriquement toujours possible, serait obligé de travailler pour les collectivités fiscales (semaine de 48 heures et journée de 8 heures) :

En France, 7 semaines, 1 jour, 3 heures ;

En Allemagne, 7 semaines ;

En Grande-Bretagne, 8 semaines, 2 jours, une heure ;

Aux Etats-Unis, 3 semaines.

"Si au contraire, il paie ses impôts sur son revenu, il versera de 23 à 25% de son revenu en Europe et moitié moins ou environ 13% en Amérique.

"Ceci pour l'année 1930-1931. Nous avons vu que pour l'année suivante, la charge fiscale a été plus pénible, représentant entre 42 et 27% du revenu, l'ordre croissant des charges relatives restant : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France.

"On peut donc dire qu'EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE, LES IMPOTS ABSORBENT PLUS DU QUART DES REVENUS ; EN GRANDE-BRETAGNE, ENVIRON LE QUART ; AUX ETATS-UNIS, LE HUITIEME."

NOTES ET COMMENTAIRES

ENCORE CETTE PAUVRE EXPOSITION ?

Parlant, hier, aux membres de l'Association des éleveurs, le maire de Québec leur offrit de prendre le contrôle absolu de l'Exposition provinciale.

Nous croyons que les éleveurs seraient de fort bons représentants de l'Agriculture dans une foire de ce genre, mais il nous semblerait exagéré de leur confier le pouvoir absolu d'en faire des choux et des raves.

Il faut, à l'Exposition, un système coopératif plus large, plus représentatif et plus pratique. Nous nous demandons pourquoi le maire tient tellement à éviter cette coopération. Il y a longtemps que notre journal travaille à la réorganisation de cette institution rongée par la plaie de la politique et du patronage.

Politique et patronage, c'est probablement là ce que veut garder l'administration municipale. Pour conserver ces deux sources de biens électoraux, on fera tout, dût l'Exposition en mourir. Nous ne croyons pas en la sincérité de la dernière proposition de notre premier magistrat.

PREMIER PAS VERS LES HOHENZOLLERN

Le gouvernement Hitler, en Allemagne, vient de décréter qu'il ne sera plus nécessaire de hisser le drapeau républicain sur les édifices publics. L'étendard impérial pourra le remplacer.

Après le drapeau, la couronne. Une tête de Hohenzollern s'en vient dans Berlin. Sera-ce celle de Guillaume, celle-là même que Lloyd George se vantait de faire tomber sous le couperet, après la guerre ? Sera-ce plutôt celle du kronprinz, le boucher de Verdun ? C'est ce que nous verrons. En attendant, c'est toujours la guerre civile et la loi martiale ?

UN CHATIMENT CELESTE

Un raz de marée et un tremblement de terre ont ravagé une partie du Japon et fait 372 victimes connues. Le nombre des morts dépasserait de beaucoup ce chiffre.

Il se trouvera de bonnes âmes pour voir en cette tragédie un châtiment infligé aux Nippons pour leur désobéissance en la Société des Nations. Le ciel lui-même prendrait en mains la cause des Célestes, et il irait rondement. Mais il paraît que les généraux japonais ne l'entendent pas de la même oreille et continuent leur avance dans le Jéhol.

LE LAIT TROP CHER

Dans l'enquête que fait actuellement le ministre fédéral de l'Agriculture, pour découvrir les anomalies du prix du lait, on a constaté que, dans le district de Montréal, le producteur ne reçoit que 27 centins sur une quantité de lait que le consommateur doit payer $1.00. Le distributeur prend là-dessus 63 centins, et le reste est absorbé par le transport.

On touche ici du doigt la plaie des intermédiaires. Les cultivateurs en ont été victimes de tout temps, mais surtout en période de crise. Ils ne reçoivent à peu près rien, eux qui sont la base de tout notre système économique, tandis que les parasites de toute sorte empochent le gros magot.

Il faut aussi tenir compte que les grandes rivières font les petits ruisseaux.

Les phares sont vus de loin, mais les étoiles de bien plus loin encore.

QUESTIONS ACTUELLES

LA PROPAGANDE ANTIRELIGIEUSE SOVIETIQUE AU CANADA

II

"La propagande communiste au Canada est active et sait où elle va", déclare Monseigneur Michel d'Herbigny, dans son article déjà cité. En avril 1931, au moment où tous les chefs venaient d'être arrêtés ou expulsés, le parti se réorganisait, gagnait une foule de nouveaux adhérents et rédigeait un nouveau programme plus hardi : "Un avenir tout proche nous rendra maîtres du pays. Il faut préparer les ouvriers à un conflit, court mais décisif, pour s'emparer du pouvoir. La conquête d'un tout petit nombre de points dans le Canada nous assure la maîtrise dans tout le pays."

Les chefs n'hésient pas à exiger des adhérents les plus grands sacrifices. Ils spéculent sur la noblesse d'âme et la générosité de la classe ouvrière qui, une fois gagnée à un idéal, est capable de tout donner pour son triomphe. "Nos adhérents doivent sacrifier leur temps, leurs ressources, leur vie même, si c'est nécessaire, parce que, si nous voulons le succès ce n'est pas pour nos personnalités qui ne doivent pas entrer en considération, mais pour l'avenir". Au Canada, comme dans tous les pays, le parti communiste, constatant l'abandon religieux des immigrés étrangers prescrit : "Gagnons les ouvriers venus de l'étranger. Pour chaque groupe étranger constituons une union subordonnée à nos chefs. Imposons-leur au moins un "meeting" par semaine. Si la police les interdit, une brigade de choc doit être dressée à entrer en lutte contre la police, car rien n'est plus instructif que des combats contre la police. Ils nous assureront de nouveaux membres et nous prépareront pour le jour de la lutte décisive. Parmi les chômeurs on peut recruter d'excellents éléments pour les brigades de choc." — Autre remarque psychologique : "Partout où le parti est assoupi ou n'intéresse pas, le moyen le plus efficace pour conquérir de bons adhérents, c'est d'organiser des meetings révolutionnaires se terminant autant que possible par des conflits violents avec la police. Les adeptes que nous recruterons alors seront d'excellente qualité."

"Le but", dit Monseigneur d'Herbigny, "est clairement marqué. Le parti doit être convaincu et doit convaincre que le régime soviétique, au Canada et dans tous les autres pays, est réalisable à bref délai par une agitation méthodique des ouvriers, et que seul un régime soviétique améliorera leur sort. Peu importe ce que peut tenter un gouvernement capitaliste durant la crise actuelle ; le seul remède pour nous est de renverser le gouvernement et d'établir les Soviets."

"Si le but est clairement marqué, le moyen pour y parvenir est franchement déclaré : "La semence qui doit produire en ce pays une prodigieuse récolte, c'est l'inlassable répétition de cette vérité : "**Pour résoudre la crise, il faut la guerre civile.**" Donc organisons les travailleurs pour cette guerre. Si les bourgeois arrivent à une guerre internationale, il faut la faire dévier en révolution ; s'ils ont peur de la guerre internationale, nous devons exploiter leur peur pour la révolution. Si nous savons voir et agir, ce pays sera bientôt une dépendance de l'U. R. S. S. Si les ouvriers le veulent, ce pays sera bientôt celui du monde où il fera meilleur de vivre." Ce programme sur lequel il serait facile de multiplier les détails suffit à montrer l'audace des communistes et leurs méthodes."

— o —

En dehors des grandes capitales, ils travaillent aussi dans les immenses plaines de l'Ouest canadien, principalement dans la Saskatchewan. L'organisateur du parti y fut George Williams, ancien président de l'Union des Fermiers. Invité à un voyage en U. R. S. S., il en revint plein d'admiration pour le plan quinquennal. Dans le journal des petits fermiers, "**The Western Producers**", tout en menant, surtout depuis le début de 1932, une campagne active pour prôner la révolution, George Williams évite et recommande d'éviter dans le langage tout ce qui amènerait une application du paragraphe 98 du Code Criminel, et jusqu'au mot de communisme, mais il pousse à la nationalisation de tous les grands services, chemins de fer, postes de télégraphes, banques, radio, service d'électricité, domaines des mines et des forêts, — et à la suppression des "**obstacles religieux**".

Pour répandre ses théories, le parti utilise systématiquement les tribunes libres et les colonnes de correspondances que, selon l'usage anglais et américain, beaucoup de périodiques livrent à tout venant. Ce mode de propagande est extrêmement efficace.

Faut-il s'étonner que des troubles graves aient fini par éclater ? Dans l'Ouest Canadien, dans la Saskatchewan, par exemple, en la ville d'Estevan, de véritables émeutes furent provoquées par Anna Buller, une toute jeune fille, née à Montréal, de parents israélites. (Estevan est après qu'on a quitté North-Portal, Dakota, la première ville qu'on rencontre à la frontière canadienne quand on remonte du sud au nord par la ligne canado-américaine qui va de Minneapolis vers Calgary. J'y suis arrêté deux fois. G.) Comme la police de Genève en novembre 1932, les gendarmes à cheval du Royal Canadien, sur le point d'être totalement écrasés, firent feu. Les quatre émeutiers tués portaient sur eux leur carte rouge de la 3ème Internationale. D'autre part, huit chefs communistes ont été condamnés en première instance devant le jury de Toronto, le 12 novembre 1931, et en appel le 19 février 1932.

"Mais ces répressions" dit Monseigneur d'Herbigny, "sont inefficaces. Seul le relèvement de la vie spirituelle peut sauver les âmes et les nations de la barbarie communiste. Les évêques canadiens, conscients du péril qui menacent leurs ouailles, recommandent d'une part, avec une insistance efficace, la vie de prière, l'esprit de réparation, et la sollide formation religieuse de fidèles, mais aussi une application plus exacte des Encycliques pontificales Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. Un tract répondu au Canada dit : "Le travail dominical conduit l'ouvrier au communisme." Ce n'est que trop vrai. Le libéralisme économique, qui déchristianise l'ouvrier et qui prétend séparer de la religion et de la morale les applications modernes de la vie économique, prépare et continue à favoviser les erreurs du communisme et ses horreurs".

Ces déclarations sont graves, mais nous savions par d'autres sources que le feu couvrait sous la cendre.

Il y a quelques années le communisme n'existait guère au Canada. Pays de tradition, fidèlement religieux, comme le dit l'éminent prélat, il semblait inaccessible aux propagandes antireligieuses et antimorales, d'autant plus que l'épiscopat et le clergé catholique avaient habitué leurs fidèles à la pratique des enseignements évangéliques et pontificaux; une action sociale catholique bien organisée ne se contente pas d'exercer la charité envers les pauvres, elle s'applique à relever, matériellement comme moralement, la classe ouvrière. Les travailleurs eux-mêmes, dans toutes les régions catholiques, restent fidèles à l'enseignement moral de l'Eglise. Mais à côté de la fervente population catholique, d'autres échappent à l'action de l'Eglise, surtout les nombreux immigrants venant de Russie et des juiveries polonaises. Dans ce milieu se recrûtent les éléments communistes qui travaillent activement, surtout à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, Sudbury et Regina. Ouvertement le parti communiste déclare que son ennemi principal, c'est l'Eglise catholique, et il s'acharne contre elle par des moyens différents, selon la langue dominante dans les diverses provinces".

— o —

Laissant à Monseigneur d'Herbigny l'aspect religieux de la question communiste, nous ne pouvons nous empêcher de constater que la situation est extrêmement grave, ici comme ailleurs. Non pas que nous redoutions une révolution sanglante à la manière de la Commune de 1871 et des journées de février, les moyens de répression sont aujourd'hui trop rapides et trop efficaces pour cela. Depuis la Grande Guerre tout le monde doit avoir peur des mitrailleuses, surtout ceux qui les ont vues en opération, et si la crainte est le commencement de la sagesse, Hiram Maxim doit être — qui l'aurait cru — considéré comme un bienfaiteur de l'humanité !

Non. Nous ne redoutons pas une révolution sanglante, ni une guerre civile, mais nous pourrions bien connaitre d'autres excès comme en ont subi Berlin, Munich et Dortmund en 1918, et comme la capitale allemande en connut encore cette semaine par l'incendie du palais des Hohenzollern et du Reichstag. N'oublions pas qu'il y a dans l'Ouest canadien des gens de toutes les races qui ont apporté avec eux la semence de tous les conflits, le levain de toutes les haines, qui agitent actuellement l'Europe Centrale.

J'ai vu simultanément en mai 1922 à Winnipeg deux processions tumultueuses; l'une composée de dix mille Ukrainiens qui demandaient vengeance contre les Polonais spoliateurs; l'autre, avec drapeaux en tête, se com-

(Suite à la page 7.

VOIX D'OUTRE-TOMBE

La machine parlante vient de réaliser une sorte de miracle : elle nous a rendu, presque aussi nette, aussi étoffée, aussi vibrante que si on l'avait enregistrée hier, la voix de Caruso. Je ne saurais vous dire au juste comment cela s'est fait. On possédait de Caruso des enregistrements anciens, mais qui dataient de l'âge ingrat du phonographe. C'est d'après ces documents imparfaits que l'on a opéré. Il nous semble ainsi assister à une sorte de résurrection du grand chanteur.

Conserver une voix qui s'est tue, voit-on, sans compter le plaisir et l'émotion que cela peut fournir, quel prolongement de la vie artistique résultera d'un tel prodige? La caducité des oeuvres d'art m'a toujours laissé songeur. L'homme les accomplit pour se survivre. C'est, de sa part, une tentative pour déjouer l'atteinte de la mort; mais une tentative vouée à une prompte défaite. Je ne parle pas seulement de la ruine matérielle, qui consomme tout. Je pense à cette puissance d'abolition du temps qui s'exerce sur les objets par lesquels nous avons cru le défier. Les monuments qui paraissent impérissables n'y échappent pas. Ils ont survécu aux siècles, ils existent encore. Mais sommes-nous sûrs qu'il s sont restés les mêmes et que nous les admirons pour les mêmes raisons que ceux qui les ont vu naitre? Les temples grecs que nous allons visiter dans une lande désertique, à Poestum ou en Sicile, et qui nous émeuvent par la mélancolie de leur abandon, sont-ils les mêmes sous la patine de l'âge, que les sanctuaires brillants et neufs, animés de fêtes et de cortèges, qui s'élevèrent au centre de bruyantes cités? Les cathédrales que construisirent les contemporains de Philippe-Auguste sont-elles les mêmes que celles qui excitèrent l'imagination de Victor Hugo ? Et celles que déchiffre pour nous M. Emile Mâle ne sont-elles pas un troisième aspect du même être ?

Si ces questions se peuvent poser en face d'une architecture, il s'en pose de bien plus troublantes en face d'un poème ou d'une musique. Ne parlons même pas de résoudre complètement l'énigme de ce que fut la poésie ancienne, telle qu'elle était dite à Athènes et à Rome. Savons-nous seulement comment la Champmeslé disait les vers de Racine? Ce ne serait peut-être pas du tout à notre goût, qui préférerait la diction de Mme Bartet. Et cet enregistrement de Caruso, qui nous fait tant de plaisir aujourd'hui parce qu'il y a dix ans seulement que Caruso est mort, apparaitra-t-il encore, dans un siècle ou deux, comme une expression parfaite de l'art du chant?

Prenons-y garde : ce que l'homme laissait effacer par l'oubli jusqu'à présent, c'était ce qu'il y a de moins sûr dans l'oeuvre d'art. Non pas les rapports fondamentaux par lesquels l'architecture, aussi bien que la musique et la poésie, participent de la certitude des mathématiques. Mais les revêtements charmeurs et charnels dont l'artiste recouvrait cette immortelle structure. Cette pulpe et cet épiderme étaient périssables comme le sont les cellules organiques dans la nature. C'est cette matière fragile que la machine tente de sauver quand elle conserve les inflexions d'un chant humain. Nous sommes à l'avènement merveilleux de ce salut. Nos arrière-neveux sauront ce que la suite d'une telle tentative aura comporté de victoires et de déceptions.

André Rousseaux.

L'agent. — Il paraît que vous avez failli être tué par la petite automobile Austin ?

Le piéton — Oui, heureusement que j'ai ouvert mes jambes à temps... elle a pu passer entre.

CHEZ LES AUTRES

A propos de saisies

La Législature ontarienne se propose de faire à la loi des saisies un amendement dont nos fermiers prendront note avec intérêt. Il s'agit d'augmenter la quantité d'objets que pourra conserver un agriculteur dont les biens auront été saisis pour dettes. Celui-ci pourra, notamment, garder une paire de chevaux en plus des articles énumérés par la loi actuelle.

Chez nous, d'après le renseignement que nous avons, le créancier a droit de tout saisir à l'exception des ustensiles de cuisine, des lits et du linge de lit en usage par la famille, du linge de corps, d'une certaine quantité de combustibles et d'aliments, — la valeur dans ce dernier cas ne doit pas excéder $40.00 — et de quelques pièces de bétail : 1 cheval, 1 vache, 6 moutons, 1 harnais, 1 cochon, 10 poules, plus les aliments nécessaires à l'entretien de ces animaux pendant 30 jours. Echappent aussi à la saisie les instruments aratoires et les outils de travail.

A tout prendre notre loi offre aux débiteurs une protection assez large. Mais il s'agit ici, bien entendu, de saisies pour dettes ordinaires. Il n'en est pas ainsi dans les forclusions d'hypothèques. Souvent il arrive que pour des montants relativement peu importants des fermiers donnent en gage non seulement quelques arpents de terre, mais des fermes entières avec granges et bâtiments et tout ce que ceux-ci renferment. Vendues dans une période de crise comme celle que nous traversons à l'heure actuelle, ces propriétés ne donnent même pas le uart de ce qu'elles valent en temps normal. L'hypothéqué perd tout ce qu'il a. Tout le monde connait de ces pauvres gens qui se sont ainsi trouvés du jour au lendemain dépossédés de tout leur avoir, de ces fermiers qui ont perdu jusqu'aux quelques pièces de bétail et aux quelques instruments aratoires qui leur étaient indispensables pour gagner leur vie. Ici, il paraît très difficile que la loi intervienne.

Et combien y en a-t-il, dans nos campagnes, de fermiers qui sont ainsi hypothéqués jusqu'au cou et qui désespèrent de se jamais libérer !

(L'Evangéline)

Une cellule communiste

Pas à Moscou, pas à Berlin, pas à Paris, pas à Winnipeg, mais à Montréal, rue Montcalm, dans le quartier ouvrier canadien-français ! La cellule s'appelle l'Université Ouvrière, ce n'est pas faire de peine à celle-ci que de lui donner son vrai nom de communiste.

Chose invraisemblable, insoupçonnée, inimaginable, on prêche le bolchévisme dans notre bonne province de Québec ! Hélas ! oui, et on le fait ouvertement en des termes tour à tour doucereux ou violents, dans des paroles de miel ... en fermentation.

Les prédicants sont multiples : c'est un mélange de Juifs, de Français et de Canadiens. Ils traitent de tous les sujets avec une égale compétence, on peut s'y attendre. Leurs discours sont vaporeux et embrumés comme ceux de Rousseau, moins la langue. Une seule chose semble claire : c'est qu'il faut détruire l'ordre existant et déposséder le propriétaire.

Pour les petits maitres de la rue Montcalm, l'homme est un produit comme les fèves au lard, et quand, dans un sursaut d'idéalisme, on en fait un animal, on plaint son triste sort, et l'on s'attendrit sur le bonheur des autres animaux, ses frères. C'est touchant ! Pour eux, Dieu n'existe pas. Et ces rejetons du hasard, d'une matière sans nom ou d'un singe au choix, passent une grande partie de leur temps à l'insulter et à le blasphémer !

Pauvres marchands d'erreur !... Comme ils méritent de pitié et de prières ! et comme on leur rendrait service en les empêchant de faire tant de mal. Car ils débitent des erreurs parfois attrayantes. Ils disent, par exemple, à l'infortuné que si les richesses du monde étaient partagées entre tous, il posséderait au moins $20,000. Or, l'économie politique la plus orthodoxe affirme que, le cas échéant, tout le monde serait pauvre. L'erreur contraire, voulue ou non, est singulièrement dangereuse. Et ce n'est pas la seule. — Dominique Beaudin.

(Le Semeur)

AU FIL DU JOUR

Dénoncés par un perroquet

Conspirateurs, méfiez-vous du Coco, il est de la police !

A Varsovie, voulant, faire clandestinement des cours de communisme à un auditoire sympathisant, quelques jeunes gens simulèrent l'établissement d'un groupement religieux et louèrent une salle dans une école juive pour s'y réunir le soir.

Ils se réunirent plusieurs soirs de suite sans prendre garde que, dans une cage, près de la salle, était un perroquet qui, sans le savoir, allait les compromettre.

Un beau matin, l'oiseau se mit à crier, entre autres mots sans suite: "Capital ! Marx ! Révolution ! Lénine...."

Il répétait sans mauvaise intention les sons qui, chaque soir, frappaient plus souvent sa mémoire de perroquet.

Cela suffit pour mettre la police en éveil. Elle exerça une surveillance discrète, puis s'étant convaincue qu'il s'agisait de cours de communisme faits à la jeunesse du quartier, elle ferma l'établissement et arrêta les 130 jeunes gens présents.

"Pain de Cochons"

Un boulanger de la ville de Langres, en Haute-Marne, adressa dernièrement à la rédaction d'un journal local un échantillon d'un pain de fabrication nouvelle, qu'il appelait : "pain de cochons."

Or, il paraît que ce pain fut trouvé "délicieux," qu'il avait un goût exquis et était "bien supérieur, comme apparence, goût et qualité, au pain fade et indigeste imposé aux humains depuis qu'on a pris l'habitude de ne plus fabriquer que des farines anémiques."

Eh bien ! que l'on nous donne donc de ce pain de cochons... nous en mangerons tout de même. D'ailleurs, rien n'empêche de lui donner un autre nom.

Un repris de justice est assis sur le banc des accusés pour vol.

— M'sieu le juge, je demande du délai, mon avocat n'est pas arrivé.

— Voyons, vous avez été pris en flagrant délit. Que voulez-vous qu'il dise, votre avocat ?

— C'est justement ce que je voudrais savoir.

LA PLOMBERIE SANITAIRE ET NOS EDILES

Les autorités municipales remettent à plus tard une délégation de l'Association des Constructeurs de Québec — Un règlement de plomberie sanitaire.

Les échevins qui ne faisaient pas partie de l'administration précédente n'ont pas voulu permettre au comité administratif d'étudier hier après-midi les amendements que l'Association des Constructeurs de Québec voulait apporter au règlement de la plomberie sanitaire et, comme conséquence de ce refus, les délégués de l'Association n'ont pas été reçus par le comité. Le maire a promis de faire faire des copies du règlement afin qu'on puisse l'étudier clause par clause au cours d'une séance spéciale du comité.

Les échevins auront ainsi toute chance de voir si les clauses de ce règlement passé en 1929, sous l'administration Auger, imposent des obligations onéreuses aux contribuables, comme l'a prétendu l'échevin Drolet qui a rapporté son appui aux échevins Gosselin, Boutet et De Blois, qui voulaient voter en connaissance de cause.

M. Drolet a déclaré qu'il a lu le règlement et qu'il affecte de façon grave les vieilles constructions. Le représentant du quartier St-Sauveur a exprimé l'opinion qu'il valait mieux laisser la question de coté pour le moment. On étudiera le règlement clause par clause au cours d'une séance spéciale et les échevins pourront ainsi se bien renseigner sur la question.

L'échevin Poulin et son collègue l'échevin Jobin étaient en faveur du règlement et ils se sont prononcés en faveur de sa mise en force immédiate. La ville n'a pas de règlement actuellement et il importe de protéger la santé publique.

Mais l'opinion des adversaires du règlement prévalut et le maire a terminé ce court débat en promettant de faire faire ces copies de règlement et de convoquer une séance spéciale du comité administratif pour l'étudier.

St-Urbain

Divers

M. Sam. Ouellet a été appelé gence auprès de sa fille (Mme Savard), dangereusement malade, un hôpital de Québec. Nous souhaitons à Mme Savard de revenir à la santé.

—La communion a été presque générale au premier vendredi du mois de même qu'à la fête de la Purification. L'instruction de ce jour fut sur la fondation de l'Eglise.

—M. le curé a fait dernièrement la visite de toutes les classes de la paroisse, accompagné du commissaire respectif de chaque rang.

Notes sociales

M. Ths-Ls Fortin, maire, et M. L. Duchesne de retour de Québec.

—M. R. Vendal, de St-Hilarion, conducteur des travaux de la voirie pour le chemin du Saguenay, de passage ici le 6 courant.

Naissance

M. et madame Justin Bouchard annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Françoise. Parrain, M. Jean-Charles Girard ; marraine, dame veuve Antonien Bouchard. Porteuse, Mme Vve Ludger Bradet.

"J'ai Trouvé le Chemin de la Santé"

écrit une femme de Ste-Hélène, P.Q.: "Je souffrais beaucoup de mal de dos et de trouble du foie. J'étais très nerveuse, incapable de dormir des nuits et pouvais difficilement faire mon travail. Je n'ai pris que 4 boites (de Gin Pills) et puis faire maintenant toute ma journée de travail sans en éprouver de fatigue."

Gin Pills à 50c chez votre pharmacien. Achetez-en une boite aujourd'hui même.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

DANS NOS THEATRES

VICTORIA
AUJOURD'HUI
dernière représentation
Edward-G. Robinson et Bebe Daniels dans "SILVER DOLLAR"
Beryl Mercer et Gwen Lee dans "MIDNIGHT MORALS"

EMPIRE Aujourd'hui
Saint-Granier Meg Lemonnier
"RIEN QUE LA VERITE"
AUSSI
Très bonne comédie et Cartoon
Mat. 1.15 à 5.15; Soir, 7.15 à 11. 25c

FRANCAIS
AUJOURD'HUI ET SAMEDI
John Gilbert et Lois Moran dans
"WEST OF BROADWAY"
aussi Walter Huston dans
"HOUSE DIVIDED"
Matinée 10c Soirée 15c 2 pour 25c

THEATRE RIALTO
Aujourd'hui
SPECIAL FRANCAIS
Le roman d'un marin et d'une jeune danseuse
"UN SOIR DE RAFLE"
avec Annabella et Albert Préjean.
Actualités et comédie

CARTIER D'Aujourd'hui à Samedi
HELEN HAYES GARY COOPER dans "A FAREWELL TO ARMS" mise en scène par ADOLPHE MENJOU
A Paramount Picture
aussi Thomas Meighan et Charlotte Greenwood dans "Cheaters at Play" et comédie Charlie Chase.

ARLEQUIN Aujourd'hui
L'ABANDONNEE
Drame par Raoul Lery
SUR L'ECRAN
"HEARTBREAK"
avec Charles Farrell
COMEDIE—NOUVELLES
Mat.: 12c—Soir: 18c, taxe comprise

AU CAPITOL

Kate Smith, dans "Hello Everybody" au Capitol aujourd'hui et demain avec "Under Cover Man" dont les deux principaux interprètes sont Geo. Raft et Nancy Carroll.

PRINCESS
Aujourd'hui
WET PARADE avec WALTER HUSTON
aussi 6ième épisode de "GALLOPING GHOST" avec Red Grange
Sur la Scène, Grande Revue
"UNE JOURNEE AU CIRQUE"
Par Swifty - Levy
Ce Soir
AMATEURS

CANADIEN
dernier jour
"LE FILS A PAPA" (G.F.F.A.)
demain
Harry Baur dans
"L'ENFANT MARTYR" (Vandal-Delac)

IMPERIAL
dernier jour
"La Fleur d'Oranger" et René LeFebvre
"Monsieur de Pourceaugnac" Armand Bernard
demain
LE ROI DES PALACES
avec Jules Berry (Osso)

CAPITOL
2 GRANDS FILMS AUJOURD'HUI
MAT : 1-15-2.25 : SOIRS 7-8.25
Entendez la reine de l'air dans son premier Grand Film !
Matinée 25c Soirs 30-40c
KATE SMITH dans "HELLO EVERYBODY !"
avec Randolph Scott - Sally Blane

Aussi
GEORGE RAFT
NANCY CARROLL, ROSCOE KARNS, LEW CODY, GREGORY RATOFF
dans UNDER COVER MAN

Ce sont deux Films Paramount

Comm. Dim KING'S VACATION

A SESSION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Frédéricton, N.-B., 4. (Spéciale) — L'hon. Allison-A. Dysart, le chef de l'opposition, a prononcé un grand discours sur l'adresse en réponse au discours du trône.

L'hon. M. Dysart a reproché au gouvernement l'absence de toute économie dans l'administration générale des affaires de la province. Il a eu pour le proposeur et le secondeur de l'adresse quelques paroles élogieuses; mais il ne partage pas les sentiments du premier au sujet de la délégation qui, l'an dernier, est venue demander au gouvernement un octroi aux écoles techniques de la province. Cette délégation était composée des meilleurs citoyens de la province et le gouvernement a eu tort de la traiter aussi cavalièrement qu'il l'a fait.

Le chef de l'opposition parle de la conférence impériale. Dans les premiers jours de la colonie, le Canada fit un commerce considérable avec les vieux pays. Quand Laurier vint au pouvoir il baissa le tarif, ce qui eut comme conséquence un remarquable accroissement d'affaires. Puis il introduisit la préférence britannique, et le commerce entre le Canada et l'Angleterre prit un essort remarquable. Borden, Meighen et King continuèrent cette politique et ce commerce atteint le chiffre de $190,000,000. Mais l'administration actuelle à Ottawa a tellement augmenté le tarif que ce commerce a diminué de $70,000,000.

Nous ne pouvons sortir de la Confédération canadienne et, si la politique tarifaire du gouvernement nous est défavorable, les provinces maritimes en souffrent injustement. Le tarif a été haussé à des proportions déraisonnables. Prenant sept ou huit industries, le tarif sous Borden et Meighen était de 30 pour cent, sous King, 24 1-2 pour cent et, aujourd'hui, sous Bennett, de 106 à 55 pour cent. C'est ce qui fait que le commerce international est étranglé. Pour pouvoir vendre, il faut acheter et le seul remède à apporter à la situation est de baisser le tarif. C'est l'Association des Manufacturiers du Canada qui impose à M. Bennett sa politique de protection outrée. C'est cette Association qui a persuadé M. Bennett à hausser le tarif d'une façon extraordinaire. Chacune de nos provinces maritimes devrait avoir une organisation spéciale pour nous obtenir justice. La politique qui a été adoptée par le gouvernement fédéral n'est pas destinée à promouvoir les intérêts de nos provinces.

Parlant de l'industrie du bois, M. Dysart dit que ce n'est pas la question du change qui a nui à cette industrie, mais la cession de nos ressources forestières aux grosses compagnies de papier, ce qui a fait disparaître les moulins à scie qui jadis faisaient prospérer nos petits villages disséminés partout dans la province.

Aujourdhui, dans certaines parties du Nouveau-Brunswick, la situation n'est guère plus brillante qu'en certaines parties éloignées de l'Europe.

Nous avons perdu pour nos patates les marchés Cubain et Américain et nos chances d'envahir le marché anglais ne sont pas roses. Le ministre des Terres de la Couronne, dans un discours qu'il prononçait récemment, peignait de la situation un sombre tableau, disant que dans Gloucester 8,000 et, dans Northumberland, 10,000 personnes recevaient l'assistance en vertu de la loi du chômage. Cette situation est dûe à l'imprévoyance des autorités dans la politique aveugle et désastreuse qu'elles ont poursuivie en rapport avec le développement et l'exploitation de nos richesses forestières.

Le bilan de la province indique une dette de $66,000,000 avec un fonds d'amortissement de $6,000,000. Cette année, les intérêts et le fonds d'amortissement devront absorber approximativement la somme de $3,400,000. Il ne restera pas grand chose pour l'administration de la province. Il y a 25 ans, la dette de la province était de $7,250,000 et les intérêts s'élevaient à un quart de million. En 1924, la dette était de $30,000,000, avec intérêts annuels de $1,400,000.

En face de cette situation désespérante, les ministres du gouvernement ont l'audace de parler de prêcher

(Suite à la page 13, 4e col.)

Mgr C. Roy

Paris, 3 (P.C.) — Monseigneur Camille Roy, P.A., V.G, Recteur de l'Université Laval a eu hier le grand honneur d'être reçu par M. Albert Lebrun, le président de la République Française. On sait que Mgr Roy fait actuellement un séjour à Paris où il donne une série de conférence à la Sorbonne, sur "la naissance de la littérature canadienne-française." Lors de sa visite à l'Elysée, Mgr Roy était accompagné de M. Paul Labbé, secrétaire gnéral de l'Alliance Française.

FEU W.-A. BLACK

Vancouver, 3 (P.C.) — Après une brève maladie, M. William Andrew Black, le père de l'honorable George Black, président de la Chambre des Communes, est décédé hier à sa résidence de cette ville, à l'âge de 93 ans. Le vénérable nonagénaire était né à Sackville, Nouveau-Brunswick, mais il habitait Vancouver depuis 1906. En plus de son épouse et de l'honorable George Black, il laisse deux autres fils, John Black de Seattle et William Black, de Vancouver.

Bennett à Washington

Londres, 3. (P.A.)—Le "New Chronicle", journal libéral, dit aujourd'hui que le gouvernement a appris avec étonnement et consternation que le premier ministre Bennett, du Canada, était sur le point de se rendre secrètement à Washington, pour aller discuter un traité de commerce avec les Etats-Unis. D'après le journal en question, M. Bennett aurait l'intention d'aller discuter personnellement les conditions du traité avec M. Roosevelt.

"Il paraît évident", continue-t-il, "que l'intention de M. Bennett est de s'y rendre (à Washington) avant l'arrivée de M Ramsay MacDonald et les délégués de la Grande-Bretagne (à la conférence sur les dettes de guerre). Le journal continue en affirmant, sur la foi d'un correspondant d'Ottawa, que le premier ministre canadien se rendrait à Washington avant Pâques, sous prétexte d'aller rendre visite à sa sœur, Mme Herridge, épouse du représentant du Canada aux Etats-Unis.

DECEDE

L'honorable juge F.-A. ANGLIN, ancien juge-en-chef de la Cour Suprême du Canada, est mort hier à Ottawa.

PROCES D'UN JUGE CONTRE S.-HYACINTHE

L'honorable juge Arthur Trahan, siégeant en terme spécial, a entendu hier la cause de l'honorable juge Louis Tellier contre la cité de Saint-Huacinthe.

La cité de Saint-Hyacinthe avait, au mois d'avril 1932, poursuivi en Cour de Magistrat le juge Louis Tellier pour un montant assez considérable d'arrérages de taxes. Le juge L. Tellier, par le ministère de ses avocats, avait demandé la suspension des procédures qui avaient été prises contre lui pour attaquer en nullité, en Cour Supérieure, les règlements et les rôles de la Cité en vertus desquels les taxes, dont on réclamait le paiement, lui étaient imposées.

L'action de l'hon. Juge L. Tellier se base uniquement sur le fait qu'il existe depuis 1913, entre lui et la Cité, un acte authentique de conventions par lequel, prétend-il, la cité s'est engagée à toujours considérer comme terrains en culture les terrains qui lui appartiennent dans le quartier No 5 de cette ville. Il conclut à la nullité absolue, vis-à-vis de lui et de ses terrains, de tous les règlements imposant des taxes spéciales et de tous les rôles qui le côtisent pour ces taxes parce que, en présence des conventions ci-dessus mentionnées, il allègue que la cité n'aurait pas le droit de lui imposer ces charges.

La cité de Saint-Hyacinthe, en défense, plaide que l'acte authentique des conventions de 1913 est illégal et consitue, de la part de la cité, un excès de juridiction parce qu'il est d'abord en contravention totale, à un règlement de la cité alors en vigueur et parce que le fait, pour la cité, de s'engager à traiter, pour une période de temps indéterminée, comme terres en culture les terrains qui appartiennent à l'hon. Juege Tellier, équivaut à une simple remise de taxes qui est complètement prohibée par la loi municipale et particulièrement par la char-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

UNE TRAGEDIE A ETE EVITEE A T.-RIVIERES

Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.)—Les recherches pour retrouver les quatre jeunes gens de Nicolet qui se sont noyés, dans la nuit de dimanche, alors qu'ils retournaient chez eux, ont failli se terminer par une tragédie, hier après-midi.

Le scaphandrier, M.H.-G. Gervais, endossa un costume défectueux et qui se mit à se remplir d'eau dès qu'il plogea dans le fleuve. Il donna le signal qu'on le remontât à la surface, mais le préposé se trompa et continua à dévider le câble.

Le capitaine A. Bellemare s'aperçut alors que le tube à l'air ne descendait plus, tandis que le câble disparaissait sous les flots, et tous comprirent alors qu'il se déroulait un drame. On se hâta de tirer le plongeur.

Celui-ci avait de l'eau jusqu'aux genoux. Dès qu'il enfonça dans le fleuve, il s'aperçut que l'habit était défectueux, car l'eau glacée le saisit. Pour comble de malheur, on lâcha le plongeur brusquement, et il tomba tout d'un coup au fond, soit une distance de 28 pieds.

Le capitaine James MacMahon, de Nicolet, qui est en charge des recherches, décida alors de revenir aux Trois-Rivières, pour trouver un équipement de première classe. Il avait obtenu de la ville l'usage d'un des traversiers, celui qui stationne dans le St-Maurice depuis que le service ne requiert que l'usage d'un seul. La cité mit à sa disposition le vaisseau, sous la direction du capitaine Milot, ainsi que d'un ingénieur et des autres membres nécessaires. L'ingénieur Lambert donna les instructions nécessaires, et dès 2.15 heures de l'après-midi le navire quittait notre port pour remonter vers le lieu du drame, soit à environ 5 milles d'ici.

SPECTATEURS AUDACIEUX

Le chenal se ferme en échancrure au bord de laquelle court un chemin nouveau, celui que l'on a dû retracer lundi, parce que le vent avait détaché un large bloc de glace du pont naturel reliant les deux rives.

C'est précisément sur cette pointe que passait le chemin qui fut emporté, dimanche, après le passage des malheureux qui se dirigeaient alors vers Trois-Rivières. Quand ils retournèrent, vers 2 h. 30 du matin, par la même route, ils durent tomber brusquement en plein chenal.

Car on est bien convaincu que c'est l'auto que l'on localisa, avant-hier après-midi. Le fleuve est libre, à cet endroit, et il n'est guère possible que ce soit autre chose. On y fixa un fil de broche, avec des grap-

(Suite à la page 7, 2e col.)

OFFRES SPECIALES POUR SAMEDI AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

Toutes les fois que PAQUET tâte le pouls du public Québecois, la réponse est spontanée — témoins nos deux dernières grandes ventes. — Il y a une raison pour cela, et la voici : Nous avons pour principe d'offrir, d'un bout de l'année à l'autre, les meilleures valeurs. Et lorsqu'il s'agit de réduction dans les prix, tout le monde sait que Paquet ne jongle pas avec les mots, et que nos réductions sont toujours véritables. Les foules qui envahissent nos magasins en sont la preuve.

Les mots "LA MEILLEURE VALEUR POUR VOTRE ARGENT, TOUJOURS — ne signifient pas chez Paquet—majoration de prix, fausse représentation de valeurs — ni charlatanisme. Nous avons une réputation, et nous nous faisons un point d'honneur de donner à ces mots leur vraie signification. ET NOUS VOUS DONNONS DE NOUVEAU L'AVANTAGE DE LE CONSTATER EN VOUS FAISANT LES OFFRES CI-APRES.

Messieurs!

DEMAIN - SAMEDI

Au Rayon des

CHAUSSURES

VOUS pourrez acheter pour

$5.00

Les souliers dans les marques réputées : SCOTT McHALE — ARROW — TRU-FIT — SLATER — MAJESTIC et les LYNN —Les semelles de la chaussure Lynn sont garanties pour 4 mois et l'empeigne pour 12 mois. Pointures 5 à 10. Largeurs C.D.E. et EEE. Des valeurs régulières de $6.00, $7.00, $7.50 et $9.00.

VENEZ CHOISIR POUR

$5

Permettez au commis qui vous servira de prendre la mesure de votre pied — longueur et largeur — avec notre mesureur spécial qui ne se trompe pas. Prenez un soulier conforme à ces mesures, et vous constaterez une immense différence dans le confort, le chic et la durée de votre soulier.

GRAND SPECIAL

-- en --

CHAPEAUX MOUS

Pour Hommes

$2.95

Un nouvel arrivage — Styles les plus en vogue à New-York — rebords **droits, piqués** ou **roulés — Blanc-neige, Perle, Acier, Grisfer — Beige.** Jolie doublure deux tons.

Ces chapeaux sont en beau duvet de fourrure. Ils seraient de belles valeurs à $3.50 jusqu'à $5.00. Pointures 6½ à 7½.

Deuxième Grande Vente Sensationnelle de

COMPLETS

Pour Hommes et Jeunes Gens

Notre dernière vente, qui a remporté un succès au-delà de nos espérances, embrassait plutôt les teintes pâles, et comme un grand nombre de clients ont exprimé le désir de nous voir faire une vente dans les teintes foncées, nous avons décidé de leur être agréables. Nous avons donc sorti de nos ateliers

500 COMPLETS

Teintes foncées — Les tout derniers styles—Tissus WORSTED — anglais et canadiens.

Noir à rayures grises
Bleu marine à rayures grises
Brun à rayures grises
Etc., Etc., Etc.

TAILLES 34 à 44

Des complets confectionnés pour les vendre $20.00 et $25.00.

VENEZ CHOISIR SAMEDI POUR ...

$12.45

Aucune Charge Pour Les Retouches

NOTRE DEVISE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

EN PREFEREZ-VOUS UN FAIT SUR VOTRE PROPRE MESURE?

Si oui, nous prendrons votre commande pour un Complet ou Pardessus de Printemps — en beau WORSTED de fantaisie, **Gris-foncé—drab, bleu marine** ou **noir.** Tailles 36 à 42. POUR .....

$13.95

SPECIAL DES PLUS ATTRAYANTS

EN CHEMISES POUR HOMMES

Les fameuses marques FORSYTH—TOOKE—STEWART en broadcloth de très belle qualité, aussi en soie rayon — Jolis dessins de fantaisie — DEUX FAUX-COLS — Amples et confortables. Des valeurs régulières de $1.95 — $2.50 — $3.50. VOTRE CHOIX A NOTRE PRIX TRES SPECIAL .....

$1.28

ACHETEZ CHEZ

ZELLERS

Spécial Samedi

150 Jolies Nouvelles Robes de Printemps

$2.98

Ces robes sont aussi exquises et aussi fraîches que la saison elle-même. Le prix en est merveilleusement bon marché; aussi est-ce pour vous le temps idéal de choisir une couple de ces modèles pour votre garde-robes du printemps. L'économie en vaut certes la peine.

Les plus nouveaux styles et tissus, y compris les nouvelles étoffes légères imprimées. Une merveilleuse variété de couleurs nouvelles et toutes les grandeurs.

Ne manquez pas de profiter de cette occasion d'épargner de l'argent. Venez voir samedi notre rayon des prêts-à-porter.

Un autre spécial en fait d'aubaines

100 Paires de Souliers pour Dames

$1.00

Cent paires de souliers pour dames. Ces souliers qui se détaillaient auparavant jusqu'à $3.49 sont réduits à ce prix ridiculement bas pour un solde rapide samedi. L'assortiment comprend des escarpins — souliers lacés — à courroies — en satin — chevreau — et cuir verni. Pointures assorties. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix.

BAS Sous-Réguliers finis mats

La Paire

29c

Des bas sous-réguliers finis qui se détaillent beaucoup plus cher. Nuances assorties. Pointures : 8½ à 10

Zellers Limited

228 Saint-Jean

St-Sauveur

LES QUARANTE-HEURES

A 7 heures, ce matin, eut lieu l'ouverture solennelle des Quarante-Heures. L'assistance était très nombreuse. C'est le Rév. Père Pelletier, qui officia, assisté des Rév. Pères Berlinguette et Rainville.

L'église était revêtue de ses plus riches décorations et les fleurs naturelles, grâce à la générosité des paroissiens, complétaient les parures. Les fidèles se sont approchés en grand nombre. L'heure saint des grand nombre de la sainte table. L'heure sainte des enfants eut lieu dans l'avant-midi.

L'heure sainte du premier vendredi du mois aura lieu ce soir, de 11 heures à minuit, et le Rév. Père Lelièvre présidera cet exercice. Il y aura des confesseurs à la disposition des hommes et des jeunes gens durant cette heure sainte et la sainte communion sera distribuée à minuit. Ceux qui pourraient tenir compagnie à Jésus-Hostie le reste de la nuit seront les bienvenus. Une messe sera dite pour eux à 4 heures demain.

A l'église paroissiale

A 7 h. 30, ce soir, il y aura un exercie pour tous les paroissiens. Le chant sera exécutée par la chorale des Enfants de Marie. Il y aura ensuite séance de confessions.

Messe de la Paix

La grand'messe, dite de la Paix, ser achantée demain, à 7 heures, à l'occasion des Quarante-Heures.

Confessions

Demain après-midi, à 3 heures, i y aura encore une séance de confessions.

Rôle des banques aux Etats-Unis

(Suite)

à 3 1-2 p. c.

Le rapport hebdomadaire rend d'une manière frappante la situation extraordinaire à laquelle les banques fédérales ont dû faire face et il montre aussi combien le système actuellement en vigueur est flexible. Ces banques ont fourni $579,274,000 pour satisfaire les demandes excessivement nombreuses d'argent qui venaient de toutes parts, tandis que leurs achats de valeurs gouvernementales n'accusaient que la faible augmentation de $1,730,000. Elles ont acheté en outre pour $204,000,000 de billets d'autres banques sur le marché libre. Elles ont ensuite avancé $385,000,000 à des banques affiliées au "système" afin d'aider à ces dernières à satisfaire aux demandes d'argent et d'or venant soit des déposants énervés ou des localités où les banques sont virtuellement paralysées par des "congés" ou des restrictions sur les retraits d'argent.

Comme nous l'avons dit plus haut, la hausse considérable de l'argent en circulation en a porté le total à $6,720,000,000 : c'est environ un milliard de dollar de plus que le sommet sous la protection d'un moratoire. La diminution de la réserve d'or a été occasionnée par le retrait de $116,000,000 pour le compte d'autres pays et de $100,000,000 pour d'autres fins. Mais ce qui reste de cette réserve atteint encore $2,892,083,000, soit $330,888,000 de plus qu'en juin dernier, alors que les banques de l'étrangers faisaient d'importants retraits d'or.

La relation que existe entre la réserve d'or et les dépôts du public et les billets fédéraux émis, est tombée à 53.5 p. c. comparativement à 61.2 p. c. il y a huit jours, mais ce pourcentage est encore bien en haut de plus bas niveau atteint en 1920, alors qu'un niveau de 40.0 p. c. fut atteint.

Le total de l'argent monnayé en stock aux Etats-Unis est encore de $4,344,000,000, soit $435,000,000 de plus que le minimum du 15 juin 1932. Il y a plusieurs semaines que des pays étrangers, notamment l'Angleterre, font inscrire de l'or à leur compte, mais relativement peu de ce métal a été exporté. Les banquiers considèrent que cette accumulation de métal jaune au compte d'autres pays est une suite naturelle de la crise bancaire que traversent les Etats-Unis présentement.

Washington, 3. — Pour faire face à la situation bancaire le sénateur Dill, de l'état de Washington, républicain, a déposé au Sénat aujourd'hui un projet de loi autorisant la caisse d'épargne postale du gouvernement à ouvrir des comptes sur lesquels on pourrait tirer des chèques. Le nombre d'états où une forme quelconque de restrictions est en faveur s'élève maintenant à trente.

Chicago, 3. — Aujourd'hui a pris fin dans cette ville une convention des chefs de compagnies d'assurance qui durait depuis deux jours. On en est arrivé à la conclusion qu'il appartenait à chaque état d'aviser lui-même à la solution du problème bancaire sur son territoire.

Washington, 3. — Dans les deux Chambres du Congrès on s'emploie fébrilement aujourd'hui à légiférer pour calmer la frayeur à laquelle paraissent en proie les déposants aux Etats-Unis.

Les délits augmentent dans Québec

(Suite)

déjà, avaient été faites, et les accusés, après avoir comparu, hier, devant M. le magistrat Métayer, siégeant en Cour des Sessions, plaidaient non coupables, les deux premiers à l'accusation de vol par effraction et le dernier, de tentative de recel. Leur procès doit commencer lundi.

Aux petites heures, aujourd'hui, comme c'était prévu, les détectives Tanguay et Guillemette, faisaient deux autres arrestations de jeunes gens âgés de 19 ans, Arthur Bédard 56 rue Neilson et Marcel Bernier, 70 rue des Commissaires, qui ont été accusés d'avoir participé à ce vol chez M. Thibaudeau. Ils ont plaidé non coupables devant M. le juge Demers et leur enquête s'ouvrira lundi en même temps que celle des trois autres anterieurement arrêtés, Wilfrid Boucher, 21 ans, Georges Bolduc, 20 ans et Arthur Leblanc, 19 ans.

— o —

Il y a des gens qui ont toutes les audaces. Sous prétexte d'être dans la misère et d'être obligés de mendier, ils réussissent à s'introduire dans les résidences privées où, profitant de quelques minutes d'absence de la personne qui leur a ouvert la porte et est allée dans un autre appartement, ils font main basse sur différents objets.

Aujourd'hui, M. le juge Demers, de la Cour des Sessions, a condamné sévèrement un de ces tristes personnages, Moïse Gagné, que le constable Audet, de la police, municipale arrêtait sous l'accusation d'avoir volé un plateau d'argent de $3.00,

L'HON. JUGE F.-A. ANGLIN EST DECEDE

Ottawa, 3.—(Trad. de la C. P.)—L'hon. juge Francis-A. Anglin est décédé hier après-midi, deux jours après avoir cessé d'être président de la Cour Suprême. Ses funérailles auront lieu à l'église St-Joseph d'Ottawa et l'inhumation au cimetière Mount Hope, Toronto.

La magistrature et le barreau canadiens, et plusieurs en Angleterre, vont regretter la mort de ce magistrat éminent, qui, à plusieurs reprises siégea comme membre du Conseil Privé à Londres, et dont l'opinion était hautement appréciée par les membres de ce conseil, tout comme par les juges canadiens.

Sa mort n'a surpris personne. Depuis près de deux ans le premier magistrat du Canada souffrait d'une maladie qui, par intervalles, l'obligeait à interrompre ses fonctions. Ses médecins l'engageaient à prendre sa retraite, mais il luttait opiniâtrement contre son mal, et ce fut il y a quelques semaines seulement qu'il s'avoua vaincu. Il alla alors en personne visiter M. Bennett, à qui il remit sa démission, valable à partir du 28 février.

M. Anglin était l'un des nombreux et distingués juristes que les provinces Maritimes ont donnés au pays. Il venait de St-Jean, N.-B., et avait fait ses études en Ontario, où il exerça la profession d'avocat. Il commença sa carrière de magistrat comme membre de la Cour Suprême d'Ontario et on eut ensuite la preuve que sa promotion à la Cour Suprême du Canada et à la présidence de celle-ci était hautement justifiée.

Le juge Anglin s'est éteint doucement en présence des membres de sa famille réunis à son chevet.

Né à St-Jean, N.-B., fils de l'honorable Timothy Warren Anglin, qui fut président de la Chambre des Communes, il aurait eu 68 ans le 2 avril prochain

Ottawa, 3. — Le très honorable W.-L. MacKenzie King, chef du parti libéral, a déploré hier soir la mort du juge en chef Anglin, du Canada en disant : — "Il était évident que seule une force exceptionnelle lui donnait cette tenacité avec laquelle il sut accomplir ses devoirs judiciaires jusqu'à la fin. Mais sa démission donnée, et l'appel au devoir ne sonnant plus, il obéit à un appel venant de plus haut. Les services qu'il a rendus à sa profession, son esprit de travail, sa haute intégrité et ses qualités exceptionnelles laisseront de lui un souvenir durable.

L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice du Canada, a déclaré de son côté : "La mort du juge en chef Anglin arrache à la scène un juriste canadien dont la longue et honorable carrière au barreau et sur le banc sera longtemps évoquée par tous les membres de la profession légale".

Echo de l'attentat de Charlesbourg

(Suite)

mois après le crime de la Côte des Neiges, où il fut localisé et se rendit finalement. De son côté, Foucault, une fois incarcéré, fit de nouveau parler de lui, en s'évadant, mais il était presqu'aussitôt repris et subissait sa peine avec Beauchamp et Bourré.

Bourré n'aura pas joui longtemps de sa liberté, et comme tous les condamnés qui sont en liberté sur tickett of leave et qui retombent entre les mains de la police, il est bien probable qu'il retournera au bagne où il a déjà passé 18 ans de sa vie.

Depuis le hold-up de samedi dernier à Charlesbourg-Est (Bourg Royal) les détectives provinciaux Pettigrew et Gauvin, avec le sous-chef Adolphe Tremblay, n'ont pas eu beaucoup de répit. Ils ont poursuivi leur travail de recherches dans le but de découvrir les auteurs de ce vol audacieux, jour et nuit jusqu'à ce qu'ils eussent enfin découvert une piste qui leur permettait des arrestations et de percer le mystère qui entourait cet acte de banditisme.

Bourré, comme le dit d'ailleurs l'acte d'accusantion ne serait pas allé lui-même commettre le crime, mais il aurait soudoyé un jeune homme de cette ville qu'il aurait connu, pendant que ce dernier purgeait lui aussi une esntence à St-Vincent-de-Paul pour un vol. Le hold-up fut commis apparemment par deux jeunes gens, un blond, précisément celui que Mme Bourré a identifié, mardi dernier, lorsqu'on la mit en présence d'un prévenu comme étant en tout point ressemblant à celui qui l'avait ligottée sur son lit, en la menaçant à la pointe du revolver.

Son compagnon dont on a le nom et le signalement, celui qui aurait renfermé les enfants de Mme Bourré dans une garde-robe, afin qu'ils ne puissent donner l'alarme, ne saurait tarder, maintenant, à être arrêté et l'on croit que la Sûreté provinciale aura alors mis la main sur toute une organisation qui serait responsable de plusieurs vols commis avec effraction depuis quelque temps surtout.

Coïncidence intéressante, le sous-chef Adolphe Tremblay, du bureau des détectives provinciaux qui a conduit l'enquête avec les détectives Gauvin et Pettigrew, dans l'affaire de Charlesbourg-Est, était dans la police municipale de Montréal, en 1913, lorsque Bourré fut arrêté avec Foucault et Beauchamp, pour la mort du constable Bourdon.

sur une table dans la demeure de M. J.-P.-A. Gravel, avocat, chemin St-Louis, M. le juge Demers l'a condamné à un mois de prison.

— o —

Les constables J.-A. Towner et Louis Masse, de la police du C.N.R. ont arrêté hier, à Lévis, deux jeunes gens qui importunaient les voyageurs, sur le quai de la gare, en sollicitant de l'argent et injuriant ceux qui ne se rendaient pas à leur désir.

Henri Bouchard, 29 ans, disant venir de Montréal, où il fit de la prison, déjà, a été condamné par M. le juge Demers, à $10, d'amende et aux frais et à défaut de paiement, un mois de prison. Son compagnon, Lionel Lagacé, de St-Moïse, âgé de 25 ans, a été condamné à $10 et aux frais ou huit jours. Comme ils n'avaient pas d'argent pour payer l'amende et les frais, ils ont pris le chemin de la prison.

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

La Plus Grande VENTE de POELES

Plus de 150 Modèles Différents de Poêles Garantis--Sont Sacrifiés Pour Cette Vente

Nous comptons disposer d'au delà de 300 poêles durant cette vente extraordinaire, en raison de la qualité incomparable des poêles "LEGARE" et de l'attraction des BAS PRIX et nombreux avantages que nous assurons aux acheteurs.

Aimeriez-vous échanger votre vieux poêle ? C'est le temps de vous en débarrasser ! Faites-le cette semaine et nous vous accorderons une plus forte allocation.

Un acompte suffit pour réserver le poêle de votre choix pour livraison ultérieure. Entreposage et assurance gratuits.

Déménagez-vous ? Si oui, ne déménagez pas votre vieux poêle, nous irons le chercher le jour du déménagement et vous livrerons le neuf à votre nouveau logis.

N'oubliez pas les riches ustensiles en aluminium "Vie Naturelle" que nous offrons gratuitement avec chaque poêle.

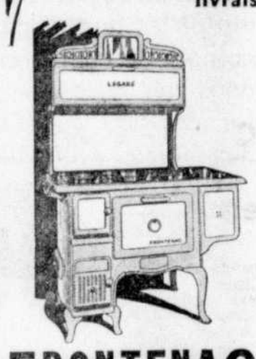

FRONTENAC
Régulier, $106
Tel qu'illustré.—Fini tout émaillé ivoire et noir, ou autres couleurs. Réservoir ; fourneau de 18" et thermomètre.
GRATIS. — Aluminium "Vie Naturelle" au montant de $11.10
$92.00

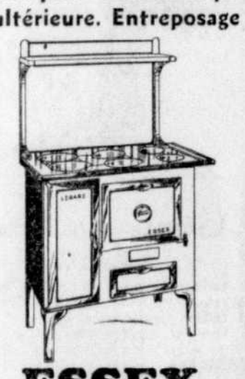

ESSEX
Tel Qu'Illustré
Devant entièrement émaillé. Tablette élevée ; fourneau de 16 pouces, avec thermomètre.
GRATIS. — Aluminium "Vie Naturelle" au montant de $3.45
$34.75

ECONOME
Tel Qu'illustré
Cuit et chauffe parfaitement bien. Beau fini régulier, avec le panneau des deux portes émaillé blanc. Fourneau de 14 pouces.
GRATIS. — Une poêle à frire ou autres articles aluminium "Vie Naturelle" au montant de $3.45
$19.50

Les Ustensiles Pour la Cuisson Sans Eau "VIE NATURELLE" GRATIS

Avec chaque poêle acheté avant le samedi soir, 11 Mars, nous donnerons gratuitement des ustensiles en Aluminium coulé "Vie Naturelle", très épais, comme suit : —

Poêles de $19.50 à $50.00. Ustensiles pour une valeur de..... $3.45
Poêles de $51.00 à $75.00. Ustensiles pour une valeur de..... $6.00
Poêles de $76.00 à $100.00. Ustensiles pour une valeur de..... $11.10
Poêles de $101.00 et plus. Ustensiles pour une valeur de..... $23.95

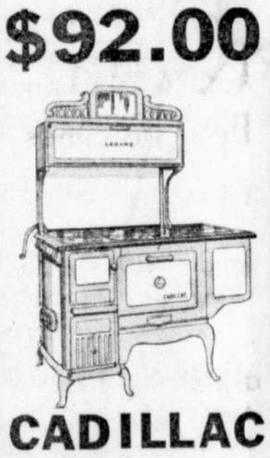

CADILLAC
Tel Qu'illustré
Fini tout émaillé nuancé. Réservoir ; fourneau et réchaud émaillés à l'intérieur. Miroir ajustable.
GRATIS. — Aluminium "Vie Naturelle" au montant de $23.95
$126.25

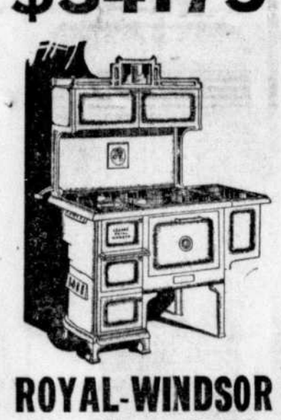

ROYAL-WINDSOR
Régulier, $108
Tel qui'illustré, mais sans réservoir. Fini tout émaillé ; fourneau de 16 x 20 pouces.
GRATIS. — Aluminium "Vie Naturelle" au montant de $11.10
$89.00

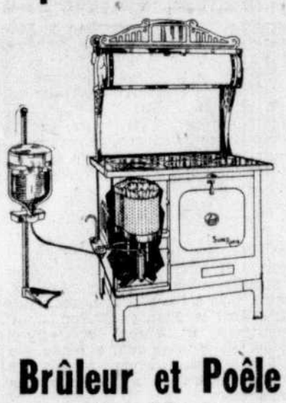

Brûleur et Poêle Combinés
Plusieurs belles combinaisons d'un Brûleur "SupeRapid" et d'un poêle tout émaillé. Complet et installé à quelques heures d'avis. Les prix varient, à partir de....
$98.50

CARILLON
Tel qu'illustré, sans réservoir. Fini émaillé gris et blanc. Très spécial
$59.00
Le même poêle, fini régulier. Tablette élevée et fourneau de 18"....
$42.95

WINDSOR
Régulier, $95.
Fini tout émaillé ivoire et vert. Tel qu' illustré, mais sans réservoir.
GRATIS. — Aluminium "Vie Naturelle" au montant de $11.10
$75.50

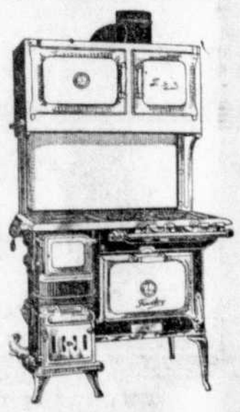

POELES Combinés
Plusieurs nouveaux modèles au choix, dans le fini régulier ou émaillé, pour cuire et chauffer au bois, charbon et gaz. Les prix varient, à partir de ..
$99.00

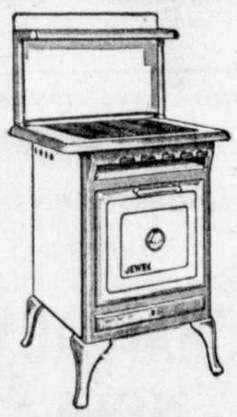

POELES A GAZ
JEWEL, tel qu'illustré. Fini émaillé vert et ivoire ; tablette élevée, devant en fonte. Très spécial .....
$46.50
GURNEY, 4 brûleurs, tablette élevée. Fini régulier. Très spécial à .....
$28.00

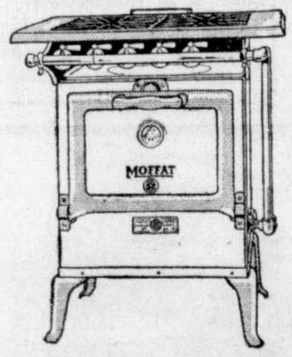

POELES A GAZ
MOFFAT, 2 brûleurs. Fini régulier; porte et pattes émaillées blanc. Régulier, $18.75, pour .....
$15.95
VIKING, 3 brûleurs, tablette élevée ; porte et pattes émaillées. Régulier, $26.50, pour .....
$22.75
MOFFAT, 4 brûleurs, fini tout émaillé ; fourneau avec thermomètre. Régulier, $52.00, pour....
$29.95

POELE A GAZ "Moffat" Régulier $78.75
Tel qu'illustré. — Fini ivoire et vert. Fourneau isolé et thermomètre.
GRATIS. — Aluminium "Vie Naturelle" au montant de $6.00
$63.50

POELE A GAZ Buffet-"Moffat" Régulier, $112.50
Fini ivoire et noir. Fourneau de 18" ; 4 brûleurs, thermomètre et deux tiroirs pour ustensiles. Spécial .....
$85.50

LIVRAISON SUR DEMANDE

CONDITIONS TRES FACILES

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

142 — RUE ST-JOSEPH — 142

Procès d'un juge contre S.-Hyacinthe

(Suite)

te de la cité de St-Hyacinthe.

Plusieurs témoins ont comparu de la part de la cité défenderesse pour déterminer l'époque à laquelle auraient été ouvertes les rues St-Pierre, Notre-Dame, Després et Tellier. Il résulte de ces témoignages que l'ouverture de ces rues remonterait à l'année 1898 contrairement aux prétentions du Demandeur qui alléguait qu'elles avaient été ouvertes en 1904. L'enquête s'est ajournée à aujourd'hui, vendredi, et l'on procédera à l'audition.

L'hon. Juge Tellier était représenté par Mtre Gaston Ringuet et Mtre Robert Tellier, fils de l'hon. Juge Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel. La cité était représentée par Mtre Philippe Pothier, assisté de Mtre Victor Chabot.

Feu M. C. Bérubé

M. Clovis Bérubé, père de M. Louis Bérubé, actuellement propagandiste aux Pêcheries Maritimes, est décédé à sa résidence à Ste-Angèle de Mérici. Il a été emporté par l'épidémie de grippe, qui sévit actuellement, après un mois et demi de maladie à l'âge de 71 ans, 7 mois.

Il fut toujours un cultivateur progressif et un défricheur courageux. Il a été l'un des premiers colons de la paroisse de Ste-Jeanne d'Arc, de Matapédia.

Il laisse pour déplorer sa perte, sa femme, née Marie St-Onge, ses deux frères, Adélard, de Nashua, et Louis, de Berlin Falls, Etats-Unis; ses belles-soeurs: la Rév. Sr Marie-Gilles des Soeurs de la Providence de Montréal, et Sr St-Bonaventure du Couvent de St-Damien de Bellechasse et son beau-frère M. Israel St-Onge, de St-Pjhilippe de Néri.

Lui survivent encore ses sept fils: Joseph et Léonidas, de la Shawinigan Engineering, Grand'Mère; Lucien et Emile, de Montréal; Armand et Louis, de Québec, et Pierre, cultivateur, et quatre filles: Mme Jos. Lévesque, de St-Moïse Station, la Rév. Soeur Marie du Divin Coeur du Couvent de Limoilou, Marie-Ange et Mme Jos. Fournier, de Baie des Sables.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à Ste-Angèle de Mérici.

A la famille si cruellement éprouvée, nous présentons nos plus cordiales sympathies.

Un anniversaire

Le drapeau bleu et blanc de la compagnie du téléphone Bell flotte aujourd'hui sur tous les édifices de la compagnie pour célébrer le 86ème anniversaire de naissance du Dr Alexander Graham Bell, l'inventeur du téléphone.

C'est au cours de ses études sur la phonétique que le Dr Bell conçut la possibilité de transmettre la voix humaine le long de fils de cuivre au moyen d'impulsions électriques. Depuis cette découverte les systèmes téléphoniques se sont développés à grande allure et ils couvrent maintenant le monde d'un réseau qui fait l'orgueil de ceux qui en sont les propriétaires.

Pèlerinages à pied

L'Oeuvre des Pèlerinages à pied a organisé deux nouveaux pèlerinages à pied à Ste-Anne-de-Beaupré. L'un pour demain matin et l'autre pour mardi. Départ du Calvaire de l'Alverne à 9 h. 30 du matin, et du Pont Drouin à 10 heures.

Comme d'habitude on fera le chemin de la Croix dans toutes les églises et chapelles le long du parcours. Les navigateurs et les sans-travail sont invités à y prendre part. Ils pourront passer la nuit au Refuge des Pèlerins. Pour renseignements, s'adresser à 32, de l'Alverne, ou téléphoner à 3-4803.

Club libéral

Montréal, 3.—(D.N.C.)—L'inauguration officielle du Club Libéral Maisonneuve, situé au No. 4504, rue Sainte-Catherine est, et la proclamation du bureau de direction du club auront lieu lundi soir prochain, le 6 mars, à 8 h. 30 dans les salles du club.

Une grande manifestation libérale aura lieu à cette occasion. Les honorables C.-J. Arcand, Athanase David, Honoré Mercier, J.-N. Francoeur, A. Godbout, Dillon y prendront part. Le député de Maisonneuve aux Communes, M. Joseph Jean, accompagné des députés de l'Ile de Montréal, sera aussi présent.

Au nombre des orateurs qui adresseront la parole aux membres, mentionnons les honorables C.-J. Arcand, Athanase David, Honoré Mercier, M. Joseph Jean et M. Lucien Dubois, député de Nicolet aux Communes, d'Ottawa. Les membres du club sont tous invités.

Grave accident

Montréal, 3—(D.N.C. — James-S. Michie, âgé de dix neuf ans, domicilié à 4447, rue Clarke, a été transporté d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, hier après-midi, à la suite d'un éboulement survenu dans une sablière, à proximité de Saint-Henri de Mascouche. Il souffre d'une fracture, probable du crâne, de lésions internes et d'une fracture à la mâchoire supérieure. Les médecins jugent son état critique.

Michie, extrayait du sable dans un trou de la sablière, quand un éboulement se produisit soudain. Surpris par l'éboulis, Michie fut à demi enseveli sous le sable et ses compagnons de travail qui se portèrent aussitôt à son secours, durent pelleter environ une demi-heure avant de le éterrer.

HYSTERIE CALMEE

Trois-Rivières, 3. (D. N. C.) — Affolée à la pensée qu'elle allait perdre une petite somme dans l'incendie qui dévorait son logement, Mme I. Michel, 605 rue St-Roch, voulut à tout prix retourner dans son logis. Les pompiers ne réussirent à l'en empêcher qu'en tournant contre elle un puissant jet d'eau. L'incendie, attribué à une explosion, a causé des dommages assez élevés aux trois logements propriété de M. W. Marineau, occupés par lui-même, Mme I. Michel et M. C. Dupont. Deux petits-fils de M. C. Dupont durent fuir en vêtements de nuit. Les dommages sont couverts par les assurances.

La propagande antireligieuse

(Suite)

posait de vingt mille Polonais qui réclamaient l'extermination des Ukrainiens sanguinaires et barbares. Nous n'étions guère accoutumés à ces moeurs vindicatives avant l'ouverture des provinces de l'Ouest. Depuis 1922, et à cause de la souffrance générale, ces conflits se sont considérablement accrus en intensité et ont énormément étendu leur champ d'action. On dit qu'à Montréal la propagande communiste est fort active et là aussi, il y a de nombreuses races et de nombreuses causes de conflits en puissance. D'autre bout à l'autre du Canada, depuis Halifax jusqu'à Esquimault, il est donc raisonnable de supposer que les diverses garnisons de la milice canadienne ont en ce moment reçu ordre de ne pas quitter leurs cantonnements et de se tenir prêtes à toutes éventualités.

D'autre part, trompé par les journaux tendancieux, on exagère beaucoup dans la province de Québec, le rôle et l'influence pernicieuses que pourrait avoir sur les Communistes le député Woodsworth, de Winnipeg Nord-Centre.

Celui-ci que je connais assez bien—j'ai dîné avec lui plusieurs fois — n'est ni un démagogue ni un révolutionnaire, dans le sens ordinaire du mot. Ancien pasteur protestant, maître d'école et poète, il est imbu des idées socialistes modernes de l'Angleterre — Henderson, les Fabians, MacDonald, Snowden, Wells, Bernard Shaw, si vous voulez, mais n'est guère allé au-delà. Très distingué de sa personne, il ne préconiserait et n'approuverait certainement pas un chambardement général.

Mais il aime à revendiquer pour le peuple de l'Ouest, et peut-être est-il poussé par ses électeurs, à réclamer des mesures très radicales qui ne conviendraient guère à notre tranquille population française de la province de Québec, éprise de tradition, respectueuse de toute autorité constituée et peu désireuse d'évolution soudaine. Quand Woodsworth parait aller trop loin à la Chambre des Communes, il ne fait sans doute qu'exprimer les vues de ses commettants de Winnipeg Nord-Centre, qui lui font parvenir des résolutions draconiennes et qui, eux-mêmes, ne sont pas toujours très commodes à satisfaire !

Nécessité électorale ! Nous en avons connu bien d'autres !

Non. James Shaver Woodsworth n'est pas à craindre. D'abord, parce qu'en lui-même, en son essence, il n'est guère "explosif" ou dangereux, et ensuite parce que, quoi qu'il advint éventuellement, son influence serait nulle en dehors des limites de Winnipeg. Il n'y a aucun lien, aucune association particulière entre les éléments subversifs de Winnipeg et ceux de Calgary ou d'Edmonton. Les distances sont trop grandes. Si toutefois il existait entre ceux-ci un lien, ce ne serait certainement pas la personnalité académique et parlementaire de J.-S. Woodsworth, évidente même lorsqu'il pérore aux coins des rues. Son gendre Heaps, Abraham-Albert, député de Winnipeg-Nord, plus jeune et plus actif, plus "mixer", voyageant d'une province à l'autre, serait dans ce cas plus à craindre peut-être, sans l'être énormément non plus.

Si des émeutes se produisent en notre pays au cours de la présente année, ce ne sera pas une révolte, une tentative de révolution comme notre rébellion de 1837-1838, inspirée par des motifs patriotiques, ce sera **une série de petites révolutions anonymes** causées par la grande souffrance qui s'est abattue sur le monde, souffrance exarcerbée par l'active propagande de Moscou !

Auguste Galibois.

Une tragédie a été évitée à Tr.-Rivières

(Suite)

pins, puis on attacha une espèce de bouée, à l'autre extrémité, afin de ne pas perdre l'endroit.

Des centaines de curieux étaient massés juste sur le bord de la glace, qui s'effrite à tout moment, quand le vaisseau arriva dans le petit bassin que forment les bordages. Des autos et des camions mêmes circulaient derrière eux.

On voyait, sur le pont, des parents des victimes; M. Arthur René, père de Hector, René, qui regardait stoïquement tous les travaux. Son fils était l'aîné d'une famille de 8 enfants. Lui-même était marié âgé de 33 ans et père de deux enfants. Un de ses frères est là aussi; c'est lui qui traça le chemin fatal, il y a une quinzaine de jours, pour transporter du bois aux Trois-Rivières. Le vendredi précedent la tragédie, il passa avec une lourde charge. Il y avait à ce moment passablement d'eau sur la glace. MM. Laurier et Rolland Lemire, dont le frère Conrad a aussi péri, avaient leur camion de garagiste, dans l'intention de se servir de la grue pour remonter l'auto. Des parents des deux autres victimes, Georges Duval et Raoul Desfossés, aidaient aussi aux travaux.

Se servant des bouées d'aventure comme guide, le capitaine Milot plaça son vaisseau le plus près possible du point stratégique, et l'on prépara le plongeur M. H.-G. Gervais. Celui-ci ne possède pas lui-même d'habit de scaphandrier, et il avait fallu en emprunter un. Le collet de cuivre portait une fissure invisible.

Mais l'eau pénétra dès qu'il fût immergé, et malgré son angoisse, on ne le retira pas immédiatement parce qu'on ne comprit pas son signal. Il déclara en remontant que la visibilité était très faible, et que d'ailleurs il n'avait pas eu le temps de songer à autre chose qu'à trouver moyen de se faire tirer de sa position peu intéressante. Car l'eau s'infiltrait assez vite dans son habit censé être hermétiquement fermé.

En descendant la courte échelle qui l'amena à la surface du fleuve, il tenait d'une main le bout d'une chaîne de la grue et en même temps le fil de broche accroché à l'auto. Mais il lâcha l'un et l'autre avant d'atteindre le fond. Quand il fut hissé sur le bateau, il se dévêtit promptement à la chaleur; tout son linge était trempé jusque sous les bras.

Le chef MacMahon, sur qui portait la responsabilité du voyage, décida alors de revenir aux Trois-Rivières, et se reprendre aujourd'hui car il n'y a aucune bouée et la navigation est dangereuse dès que la brunante arrive.

C'est vis-à-vis le port St-François que les Nicolétains ont perdu la vie.

LES LIBERAUX OPPOSES A LA COALITION

Le parti libéral, réuni en caucus à Ottawa, se prononce contre tout projet de cabinet d'union — Long débat sur le chômage et les secours directs à la Chambre hier.

Ottawa, 3. — (Du représentant du "Soleil") — La résolution de l'hon. Wesley Gordon, ministre du travail, pour obtenir l'autorisation du parlement de prolonger jusqu'en 1934 l'application du bill des secours directs, a été l'objet d'une chaude polémique aux Communes, hier. Des députés de la province de Québec, MM. Eusèbe Roberge, de Mégantic, et Jean-François Pouliot, de Témiscouata, ont lutté pour le maitien des traditions, tandis que les nouveaux venus, arrivés d'hier des contrées européennes, MM. Heaps, Luckovitch, de Vegreville, Coote et Speakman ont préconisé la révolution.

Les libéraux ont lutté contre l'incurie gouvernementale ; MM. Jean-François Pouliot, Eusèbe Roberge, de Mégantic, et Jos. Bradette, de Nipissing, ont finement rabroué le gouvernement sur l'indifférence qu'il professe à l'endroit de ceux qui manquent de travail. Tout ce qu'il offre est un palliatif, mais aucun remède sérieux ou permanent. Les députés qui représentent les circonscriptions de l'Ouest ont préconisé la révolution. Tous les membres du groupe coopératiste ont déclaré que le vieil ordre de choses doit disparaitre, mais ils n'ont pas annoncé par quel système ils le remplaceraient.

Dans ce débat entre la tradition et le bouleversement social, il est juste de rappeler l'attitude du parti libéral qui s'est réuni en caucus, jeudi matin. Des rumeurs de gouvernement national et de cabinet d'union flottent dans l'air. Ces nuages ont pris corps quand le général Currie, de l'Université McGill, a pris la parole au Château Laurier pour déclarer, au cours d'une convention, que si le Canada eut besoin d'un ministère de coalition en temps de guerre, une telle anomalie est encore plus nécessaire en temps de crise. On répète que cette idée gagne du terrain auprès du premier ministre et il n'existe aucun doute que les conservateurs y verraient un excellent expédient pour conserver le pouvoir.

Pendant leur récent caucus les libéraux ont repoussé toute idée de coalition et ils ont déclaré qu'au lieu d'un cabinet national, c'est un cabinet libéral quil faut pour sauver le pays. Ces protestations ont pris forme d'une façon officielle lorsque M. Eusèbe Roberge, député de Mégantic, a adressé la parole sur le projet des secours directs en chambre, hier après-midi.

La discussion entamée par MM. J. Bradette, de Témiscamingue, libéral, et Heaps, travailliste, et Jean-François Pouliot, Témiscouta, Roberge, Mégantic, Luckovitch, progressiste de Vegreville, Humphrey Mitchell, de Hamilton, Coote, progressiste de McLeod, Alfred Speakman, progressiste de Red Deer, et Angus McInnis, de Vancouver, s'est terminée par une intervention de M. Pierre Casgrain, qui sera le premier orateur à la prochaine séance. C'est-à-dire que la discussion se prolongera pendant plusieurs jours sur l'insuffisance du gouvernement à faire face aux problèmes sociaux d'aujourd'hui.

LE TRAITE FRANCAIS

M. Jos. Mercier, de Laurier-Outremont, a demandé au secrétaire d'Etat le compte-rendu de son voyage de quatre mois à Paris pour négocier un traité avec la France. L'Hon. C.-H. Cahan, de St-Laurent - St-Georges, déclara en réponse qu'il a rendu son rapport au gouvernement et qu'il n'a aucune déclaration à présenter aux communes.

La Loi du rétablissement civil des soldats sera amendée au cours de la session actuelle, d'après une réponse de l'Hon. W. Gordon, à M. C.-A. McIntosh, de Battleford-Nord.

UN BILL DE M. BENNETT

Le premier ministre a fait adopter en première lecture un projet de loi qui pourvoit à al discipline et à l'administration interne des forces d'autres parties de la communauté britanique qui visitent le Canada, du consentement du gouvernement canadien. Avant l'adoption du statut de Westminster, en 1926, les troupes en visite étaient régies par les lois de leur armée respective, mais depuis l'entrée en vigueur de ce statut il est nécessaire de baser la discipline et l'administration interne de ces forces sur la législation canadienne, d'où le présent projet.

Pour la même raison il faut pour-

(Suite à la page 13, 2e col.)

Nobile va mal

Moscou, 3. — L'état d'Umberto Nobile, fameux aéronaute italien de passage à Moscou, reste le même aujourd'hui . Il a été admis d'urgence à l'hôpital mercredi pour l'appendicite, mais la péritonite s'est déclarée avant qu'on pût pratiquer l'opération. Le patient est dans un état critique.

Cermak va mieux

Miami, 3. — Le Dr Jirka, gendre du maire Cermak, annonce aujourd'hui que ce dernier se porte mieux qu'il ne l'a encore fait depuis une semaine. Il a passé une bonne nuit. Mme Gill, blessée en même temps que Cermak, est toujours dans un état critique par suite de l'infection qui s'est mise dans sa blessure.

UN LIVRE DE FER-BLANC

Rome, 3. — Filippo Tomaso Marinetti, réputé l'auteur du futurisme, a imaginé une nouvelle fantaisie, un livre imprimé sur du fer-blanc.

Son oeuvre a pour titre: "Mots sur la liberté du futurisme pour ce qui concerne le toucher, la chaleur et l'odorat."

"Le mot liberté dit-il, un mot trop sacré pour qu'on l'imprime sur du papier. Il demande une élasticité métallique."

Les pages du livre sont d'un ferblanc très léger et très malléable. Les caractères sont imprimés en noir. Les illustrations sont tricolores et de tons vifs.

Les Premières Modes du Printemps Chez Pollack

Une Variété infinie de Nouvelles Marchandises du Printemps

Justement recues, n'attend plus que votre choix

Spécial !

ROBES PRINTANIERES

En Crêpe de Soie $4.95

Il ne vous en coûte pas plus cher si vous tenez à porter la nouveauté du printemps maintenant.

Ce sont de chics robes en Crêpe Canton pure soie imprimée ou Crêpe rugueux. Plusieurs sont garnies en couleurs contrastantes. Styles avec les nouvelles encolures, manches bouffantes, courtes ou longues, jupes avec plis ou godées. Modèles pour Dames et jeunes Filles. Couleurs : Rouge, Vert, Masqué, Bleu, Gris, Brun, Marine et Noir.

Grandeurs : 14 à 46 dans le groupe $4.95

3e Plancher

Bas en Soie ou Chiffon

Entièrement Façonnés

MESDAMES.—Venez dès maintenant profiter de ces spéciaux que nous offrons à un prix excessivement bas.

BAS "ORIENT", entièrement façonnés en soie pesanteur service ou chiffon, talons français et pieds renforcés.

BAS "CORTICELLI", entièrement façonnés, pure soie service talons renforcés. Toutes les grandeurs. Un bas absolument parfait. Nouvelles teintes du printemps. Pointures : 8½ à 10½. En vente 75c

Rez-de-Chaussée

Gants en Chevreau

Pour Dames

La plus grande variété de gants en chevreau que vous puissiez désirer. Importation française et belge. Un choix immense. Couleurs unies ou combinaisons de couleurs. Piqûres visibles ou coutures invisibles. Poignets godés. Couleurs : Noir et Blanc, Brun et Beige, Coquille d'oeuf, Beige, Marine et Vin. Toutes les pointures. En vente $1.99

Rez-de-Chaussée

Manteaux en DRAP POLO Pour Dames

Ils seront l'idéal en toute circonstance

3 Groupes Intéressants

Groupe 1

Manteaux en drap polo, de très bonne qualité, finis avec manches raglans, ceinture et collet piqués.

Couleurs : drab pâle et foncé.

Grandeurs : 14 à 20 ans $7.95

Groupe 2

Manteaux en drap polo diagonal très fin. Collet et revers piqués, belle ceinture large, nouvelles manches et manches régulières, et doublure de soie garantie pour deux saisons.

Couleurs : vert, drab, brun, gris et bleu.

Grand. : 14 à 20 ans. $9.95

Groupe 3

Manteaux en drap polo importé, fini suède. Modèles très riches avec nouvelles manches de fantaisie, raglan et ordinaires. Différents genres de collets, doublés en belle qualité de soie. Couleurs : drab, pâle et foncé. Grandeurs : 14 à 40 . . . . . $12.95

UNE OFFRE SENSATIONNELLE

Les Prix Bas n'en excluent pas la réelle valeur

Complets en Tweed $7.50

Pour Hommes et Jeunes Gens

C'est le plus beau choix de Complets pour hommes et jeunes gens que vous puissiez désirer à un prix aussi modique...

Tweeds en laine, dans plusieurs teintes de gris, bruns ou drabs. Mêmes doublures et confection employé dans les complets à prix plus élevés. Styles pour hommes et jeunes gens et semi-corpulents. Grandeurs : 35 à 46 dans le groupe.

2e Plancher

Dernier Appel!

Paletots d'Hiver pour hommes et jeunes gens

HOMMES ! Soyez ici dès l'ouverture, car ces magnifiques valeurs ne se renouvelleront plus. Ces paletots proviennent de surplus de lignes de notre assortiment régulier que nous avons marqués assez bas pour une vente rapide. Pratiquement, toutes les teintes, patrons et matériels y ssont représentés. Silvertones, Chinchillas, Molletons.

Grandeurs : 34 à 46 . . . . . $7.50

Pardessus de Printemps pour Messieurs

Voici une réelle occasion d'économiser sur l'achat de votre pardessus de printemps. Nouveaux tissus, nouvelles teintes de gris ou brun, ainsi que Molleton gris Oxford. Modèles à devants droits ou croisés. Raglans et 'Slip On''. Grandeurs : 35 à 44. Venez à bonne heure pour un meilleur choix. $7.50

2e Plancher

Au Département des Chaussures

Souliers pour Dames

Nous venons de recevoir les dernières nouveautés du printemps en souliers de tous genres, pour dames. En satin, crêpe, suède, chevreau et veau. Styles : genre escarpin uni et avec perforation, (une grande nouveauté), gore, courroie, sandale et lacé. Ces modèles sont d'une construction parfaite, avec talons "Full Brest Heels" et doublés de mouton appareillant. Couleurs : blanc, beige, gris, rouge, vin, bleu, vert, noir ou combiné. Talons hauts et bas. Grandeurs : 2½ à 8 . . $1.99

Nous avons inclus dans ce magnifique lot, 500 paires d'échantillons de jolis modèles, provenant d'un des meilleurs manufacturiers du genre.

Grandeur : 4 seulement. Valeurs jusqu'à $4.00, en vente à $1.99

Souliers pour Hommes

Un magnifique lot de souliers en veau noir, à trépointe Good-Year, avec semelle simples ou doubles, doublés de "kip" anglais. Formes carrées, rondes ou demi-rondes. Talons de caoutchouc. Grandeurs : 5½ à 10. Largeurs D et E. $2.99

Nous avons inclus dans ce lot 175 paires échantillons en veau noir, brun, chevreau, cuir verni à trépointe "Good-Year", avec semelles simples ou doubles. Grandeur : 7 seulement. Valeurs jusqu'à $5.00 . . . . . $2.99

Chaussettes pour Hommes

Un grand choix de chaussettes en cachemire de laine, pour hommes. Dessins à carreaux et de fantaisie, dans un vaste choix de couleurs atttrayantes. Toutes les grandeurs.. 50c

2,000 Chemises en Broadcloth pour Hommes

Un magnifique assortiment de chemises en broadcloth anglais, pour hommes et jeunes gens. Genres unis, rayures attrayantes ou dessins de fantaisie. Coupe régulière et longueurs de manches assorties. Cols à même et un ou deux faux-cols séparés. Ecolures : 13½ à 17. . . . . 80c

CRAVATES de belle qualité

Une grande variété de cravates nouvelles et de belle qualité, dans une grande variété de patrons avec entre-doublure en canevas de laine. 39c

Combinaisons demi-saison pour Hommes

Un lot de combinaisons demi-saison, en coton blanc et tricot élastique, pour hommes. Styles avec ou sans boutons, manches longues ou courtes et jambe longues. Grandeurs : 34 à 44. . . . . 80c

Le Nouveau et Plus Grand Magasin

M. POLLACK LTÉE.

Demain, sera le

Dernier Jour

Pour vous Procurer un

Wagonnet à Thé

Pour UNE PIASTRE

Ce superbe Wagonnet à thé est en noyer solide et d'un fini très soigné. Il est muni d'un cabaret amovible, tiroir et roues caoutchoutées.

Vous pouvez vous procurer ce meuble moderne en ajoutant **UNE PIASTRE** au prix du Chesterfield que vous choisirez, sans considération du prix. Tous les plus nouveaux styles sont à l'étalage et les prix varient, depuis

$49 à $225

P.T. LEGARÉ LIMITÉE

142 -- ST-JOSEPH -- 142

Avis aux médecins

La Société Médicale des Hôpitaux Universitaires aura sa réunion ce soir, à 8 heures 30, à l'hôpital Laval. Les médecins sont invités à assister à cette réunion.

Nouvelles de Lévis

(Suite)

Ruel, Jos. Dubé, J.-E. Laflamme, Jacques Samson, Eudore Bourget, L.-P. Moreau, Jos Fradette, P. Marcoux, P. Samson, S. Lemieux, J.-B. Poliquin, J.-B. Carrier, Ad. Carrier, Marcel Dalmont, Louis Rhéaume, H.-G. Moreau, de Moreau & Fils, David Nolin, Lucien Samson, T. Bouchard, G. Thibault, Ernest Vézina, D. Carrier, Léopold Blais, J.-H. Belley, Albert Bourque, Honoré Drapeau, Sam. Maurice, L.-B. Boulet, R. Méthot, Louis Drapeau, Joseph Roy, S. Guay, Ad. Boulanger, Albert Nadeau, Wilfrid Fournier, J. Bélanger, M. Picard, Ernest Roy, F.-X. Drapeau, Alp. Brillant, L. Côté, Alphonse Leblond, François Lizotte, Napoléon Guay, Ph. Beaubien, G. Bérubé, Oliva Richard, Léon Thibault, Henri Bégin, Ephrem Barras, Achille Barras, Antoine Bouchard, Adj. Bissonnette, Alf. Lagueux, Ad. Thibault, Léo Normand, Ed. Vézina, Louis Samson, Jos Samson, Alphonse Bernier, T. Cadorette, Ls-Ed. Carrier, Albert Guay, M. Murphy, Adj. Guay, Jos. Guilbault, Louis Lebel, Jos. Fradette, H. Jolin, Maurice, Bourget, Gérard Boucher, Edmond Dubé, I. Brulotte, Xavier Charest, Ch. Bouffard, W. Guay, Alf. Forgues, H.-E. Bissonnette, O. Carrier, Art. Sylvain, Charles Lemieux, Ph. Veilleux, John, Samson, Eugène Laflamme, et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de famille.

Nous réitérons aux membres de la famille Bourassa, l'expression de notre plus profonde sympathie.

Douleurs autour du coeur
Fatigue à la suite du ménage

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Mme Henry Ranch, Muriel-Lake, Alb., écrit :— "L'automne dernier j'ai eu de fortes douleurs dans la région du coeur, et tous les matins, après avoir fait un peu de ménage, l'étourdissement semblait me prendre et je me sentais fatiguée à mourir.

"Voyant que les Pilules Milburn pour le coeur et les Nerfs étaient bonnes pour ces affections j'en ai envoyé chercher une boîte, et après avoir pris de ces pilules quelques jours je me suis beaucoup mieux sentie. Depuis lors je n'ai plus senti revenir ces attaques d'étourdissement et douleurs autour du coeur."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux : mises en bouteilles seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

LEXEL

35c "444" 35c

PUR EFFICACE CERTAIN

Les Tablettes LEXEL "444" sont un composé scientifique de médicaments les plus actifs, très efficace dans les cas de névralgie, grippe, rhumatisme, maux de tête.

La Tablettes LEXEL "444" non seulement calment toute douleur, mais atteignent la source de vos troubles, en éliminant l'intoxication intestinale par leur pouvoir laxatif.

Demandez LEXEL "444". N'acceptez pas de substituts.

En vente chez tous les pharmaciens.

LEXEL

La Vie Sociale

L'honorable M. Charles Laurendeau, de Montréal, a passé la semaine à Québec.

— o —

M. Charles Lanctot, C. R., assistant-procureur est de retour de Toronto.

— o —

M. et Madame Georges Vandry sont actuellement à Montréal à l'hôtel Mont-Royal

— o —

M. Yves Saint-Jacques est parti pour Montréal, où il prendra part au tournoi de badminton.

— o —

Madame H.-R. Gagnon recevait, mardi, à une partie de bridge et à l'heure du thé à son appartement au Claridge.

— o —

Mademoiselle Marguerite Trudel, qui a passé quelque temps à Montréal, est rentrée en ville.

— o —

Madame (Dr) Emile Fortin, de Lévis, est actuellement à Saint-Lambert, Montréal, l'invitée de Madame Fred MacDonald.

— o —

Madame Henri Vautelet, de Montréal, passe quelques jours à Québec, au Château Frontenac.

— o —

M. Henry Renaud qui a passé quelques jours en ville, l'hôte du colonel et madame E.-J. Renaud, est reparti pour Montréal.

— o —

Madame Colin Brown est partie pour Toronto.

— o —

M. et Madame Bertrand Denis sont partis pour Montréal.

— o —

Madame Omer Biron, de Sherbrooke, a passé quelques jours à Québec avec son fils, M. Maurice Biron, E. E. M.

— o —

Mademoiselle Julienne Longchamps, de Sherbrooke, est actuellement à Québec.

— o —

Mademoiselle Paulette Hudon est repartie pour L'Islet après avoir passé quelque temps chez sa soeur Madame A. Roy, rue Saint-Cyrille.

— o —

Mlle Simone Bélanger, de Rimouski est à Québec pour quelques semaines.

— o —

M. et Mme Jacques Plamondon sont de retour de Montréal.

Mlle Estelle Larocque, de Sherbrooke, est de passage à Québec.

— o —

M. et Mme J.-E. Poulin recevaient lundi, le 27 février, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Hilda Harvey. Une adresse fut lue par Mlle Simone Poulin et un cadeau fut offert par sa soeur Hermance. Les invités étaient: Mlles Simonne Poulin, Berthe Tremblay, Gertrude Savard, Marie et Simone Huot, Pierrette et Gilberte Tremblay, Yvette Langevin, Marguerite et Jeannette Pakerham, Carmen et Jacqueline Montreuil, Simone et Gertrude Gaudreau, Mariette Paquet, Fabiola Gérard, MM. André Armstrong, Gabriel Kirouac, Philippe Côté, Ernest Racine, Martin Arsenault, Arthur Burns, René Cantin, M. Robitaille, Jean Verreault, Conrad et Simon Asselin, Charles Baker, Charles et David Tremblay, Raymond Gauthier, Lauréat Morency, Arthur Moisan, Maurice Pelletier, Lucien Breton, E.E.M. Adrien Pelletier, Lorenzo Gérard, Paul et Ramsay Lemoine, Louis et Charles Huot, Paul Rhéaume, Paul Renaud, etc. Au cours de la soirée il y eut danse, chant et musique.

— o —

Le 28 février dernier a été baptisée en l'église de St-Coeur de Marie, Grande-Allée, Marie - Claire - Louise, enfants de M. le notaire Louis Martineau, député greffier à la Cour des Sessions de la Paix, et de madame Martineau (Laurette Fontaine). L'enfant a eu pour parrain et marraine, M. et Mme L.-N. Boulet, oncle et tante et a été portée sur les fonts baptismaux par sa grand'mère, Mme G.-E. Martineau.

TROIS-RIVIERES

Mlle Andrée Méthot était à Québec en fin de semaine.

— o —

Mlle Pauline Duchesneau de Montréal est actuellement en notre cité, l'invitée de Mlles DeBlois.

— o —

Mlles Mina et Simonne St-Arnaud ont passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

M. et Mme Roch Bournival ont passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mlle Jeanne Bisson a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de Mlle Rita Larue.

BUCKLEY

Vous Donne Beaucoup Plus Pour Votre Argent

Buckley est bien plus profitable que les remèdes ordinaires pour le rhume, car on peut diluer cette mixture avec de l'eau sans affecter sa puissance, il ne faut que quelques doses pour dérouter la toux la plus maligne ou le rhume le plus persistant. Une seule gorgée de Buckley produit un soulagement non équivoque. C'est pour cela que les gens disent — Rapide comme l'éclair — Une simple gorgée le prouve.

Pas de dope —pas de sirop sucré— mais un remède **véritable** employé dans 70 foyers sur 100 au Canada.

Votre pharmacien l'a.

Noces d'argent

Une belle fête avait lieu, dimanche soir le 15 janvier à la salle Union Commerciale à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Wilfrid Henry. Plus de cent parents et amis des jubilaires s'étaient fait un devoir d'être présents à cette joyeuse fête qui fut présidée par M. Gérard Forest.

Une magnifique coutellerie en argent fut présentée aux héros de la fête et une jolie adresse leur fut lue par leur fils Adéodat, alors que leur nièce Mlle Murielle Tracey présenta une belle corbeille de fleurs. M. Henry remercia ses parents et amis en son nom et celui de son épouse.

Vers les onze heures les personnes furent invitées à se mettre à table alors qu'un splendide banquet leur fut servi. Il y eut discours par M. Oscar Drouin, M.P.P., M. Gaudias DesBiens, vice-président de l'Union typographique de Québec, M. Emile Lachance, agent de la Prudentielle Cie d'assurance-Vie, M. Geo.-Henri Turcotte, épicier, tous les orateurs s'accordèrent pour féliciter les jubilaires. Les tables du banquet étaient remplies de mets délicieux. Le service des tables fut fait, on ne peut mieux, par un groupe de jeunes filles. Il y eut chant, musique et danse; cette soirée fut des plus intéressantes et nous en profitons pour féliciter les organisateurs pour le si beau succès remporté.

Parmi les nombreuses personnes présentes nous avons remarqué les suivantes: M. et Mme Wilfrid Henry, leurs enfants, Camille, Jeannette, Adéodat et Rita Henry, M. et Mme Ch Tracey, Mme Vve A. Forest, M. et Mme Siméon Poulin, M. et Mme Geo. Fillion, M. et Mme Irenée Labbé, M. et Mme Emile Lachance, M. et Mme capt. A.-S. Bigaouette, M. et Mme J.-A. Lesage, M. et Mme O. Fiset, M. et Mme Gaudiose DesBiens, M. et Mme Geo.-Henri Turcotte, M. et Mme Anatole Pichette, M. et Mme F. Lachance, M. et Mme Jules Taillon, M. et Mme A. Hamel, M. et Mme I. Lizotte, M. et Mme Alp. Lauzier, M. et Mme Z. Boucher, M. et Mme O. Bouffard, M. et Mme T. Royer, M. et Mme R. Charters, M. et Mme Jos Beaudoin, M. et Mme O. Sansfacon, M. et Mme J.-B. Poliquin, M. et Mme Alf. Nadeau, jr. MM. Oscar Drouin, M.P.P., Gérard, Lucien et Adrien Forest, M. J.-B. Collin, Oscard Bernard, Roméo Breton, M. R. Laroche, Fernando Côté, Trudel, M. Bergeron, M. Chartier, E. Gagnon, Gustave et Gérard Poulin, Ernest Morency, Alp. Martineau, P. Montmagny, R. Careau, R. Desmués, Jean Royer, Joseph Alain, Adélard Bélanger, Lazarre Houde. Mlles Louise et Murielle Tracey, Yvette DesBiens, Emilienne Forges, Marie Savard, Simonne et Alice Taillon, Lédia Poulin, Thérèse Rancourt, Clarice Poulin, Yvette Leclair, Alice Caffé, Alice Gendron, Béatrice Lizotte, Bertha DesBiens, Mlle Fontaine, Monique Careau, Josephine Simard, Angélina Simard.

Partie de whist

Moncton, N.-B., 4 (Spécial)—Un grand nombre de personnes ont assisté, à la partie de Whist donnée dans la salle de la paroisse de l'Assomption. Il y avait 37 tables. Les prix ont été gagnés par Mlle Emma Bourque et Hélène Bourgeois et MM. Denis Leblanc et Francis Arseneault. Mlle Bernadette Cormier a remporté le prix spécial de $10.

TOUT SIMPLEMENT EPUISÉE?

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Y a-t-il quelque chose qui use plus la femme que cette routine perpétuelle des devoirs domestiques? Vous n'avez pas le temps d'être malade . . . vous êtes fatiguée . . . souffrante . . . cependant, vous ne pouvez arrêter. Il vient un temps où quelque chose éclate, et vous vous rendez compte que vous êtes tout simplement épuisée.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham vous soulagera. Son effet tonifiant vous donnera une vigueur nouvelle et vous fera paraître plus faciles vos tâches quotidiennes.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien . . . et observez les résultats.

L'art de vivre

"L'Art de vivre" sera le sujet traité par le R. P. Ceslas Forest, dominicain, doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, jeudi le 30 mars prochain devant les membres de la Ligue de la jeunesse féminine au Château Frontenac.

Mme Carroll, Mme Taschereau et Mme Jules Tessier ont accepté d'accorder leur patronage à cette conférence.

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

QUEBEC, LE 1er MARS 1933

RECOUVREMENT

C'était à Montréal, il y a trois ans, un dimanche soir.

On sortait de vêpres.

Un jeune couple, d'allure sympathique et particulièrement distinguée, se dégagea tout de suite de l'encombrement du parvis.

L'un et l'autre gardaient silence, comme à la veille d'une explication, l'un réfléchissant à ce qu'il allait dire, l'autre appréhendant l'entretien, tout prochain.

— o —

Dès qu'on se fut isolés, la conversation s'engagea :

—Ma petite femme, j'ai une chose à te demander... Je ne voudrais pas être indiscret...

—Mais demande, cher ami, demande !

—Es-tu malheureuse avec moi ?

—Malheureuse ? Y penses-tu ? Toi, si bon, si prévenant, si dévoué, si affectueux ! Malheureuse ? Allons, qu'est-ce qui te passe par la tête ? et pourquoi cette question, en bonne vérité ?

—Vais-je te le dire, maintenant que tu parais si déterminée à ne rien laisser voir ?

—Parle, parle ! Tu ne mérites pas de pareilles inquiétudes.

—Ecoute, chérie. Tout à l'heure, dans l'église, secrètement, tu pleurais. Depuis notre mariage, chaque fois que nous sommes entrés dans une église, ty y as furtivement essuyé des larmes ; je suis à la fois touché et mortellement inquiet de ta station obligée à la statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Jusqu'ici, je n'ai jamais rien voulu faire voir. Mais ma discrétion s'efface aujourd'hui devant mon tourment moral. Que de fois je me suis aperçu, en arrivant à la maison, que tu avais pleuré !

—Mais tu sais bien que, nous autres, les femmes, nous nous faisons de la peine avec des riens.

—Alors, c'est bien mal, puisqu'il s'agit de vetilles, de me faire si soigneusement tant de cachettes.

—Pardonne-moi ; c'est ta faute aussi. Si tu m'avais plus tôt questionnée....

—Allons, mon amie, confie-moi tes scrupules.

—Des scrupules ! Si tu savais !

—Ne me fais pas peur, au moins.

—Tu veux savoir la cause de mes larmes ? Sois tranquille. Tu n'y es pour rien. Mais, si tu en verses à ton tour, ce sera ma faute, ma très grande faute. Crois-moi, il faut que je sois bien sûre de ton immense amour, pour te faire ma confidence.

—Chérie, je t'ai épousée pourêtre ton appui, ton protecteur, ton consolateur. Ma seule peine, c'est de constater que tu ne m'as pas demandé plus tôt de sécher tes pleurs.

—Eh bien, voici :

Mon Dieu, aidez-moi ! aidez-nous!

Il y a quatre ans, en pleine folie de jeunesse, j'ai eu l'épreuve qui assagit toute personne bien née. J'étais légère, mondaine, imprudente, sensuelle. Le bon Dieu imposa à mon cou trop raide le joug du déshonneur... Mais j'ai peur de ton mépris.

—Chère, j'ai pitié de toi. Je t'aime telle que je t'ai connue, telle que tu es, je t'assure. N'aie point peur.

—La grâce m'attendait à l'Hôpital de la Miséricorde. J'y fus traitée, moralement, mieux encore que physiquement. J'en sortis transformée, telle que tu m'as connue, comme tu dis, sérieuse et triste. . .

—Mais pourquoi triste , maintenant ?

—Tu le demandes ? Ah ! c'est vrai, tu ne sais pas ce qui peut se passer au coeur d'une mère privée de son enfant.

—Ma chérie, je te demande pardon d'avoir si lentement découvert et compris la grave cause de ton chagrin. Où est-il cet enfant ?

—Pour protéger l'honneur des miens, pour empêcher ma pauvre maman, qui était malade, de mourir de chagrin, comme j'avais caché ma honte, ainsi j'abandonnai le pauvre petit être . . Mais depuis, sa pensée, ses agissements, ses appels me poursuivent sans cesse, et le jour et la nuit, au travail, dans ma prière et jusque dans mes rêves.

—Pauvre martyre ! Mais , demain, mais, ce soir nous irons chercher ton enfant ; moi aussi je souffre pour lui, je souffre avec toi.

N'est-ce point cette charité, la réparation de cet abandon, que le bon Dieu attend pour nous accorder des enfants ?

x x x

Le lendemain, à la Crèche, un monsieur et une dame demandent à voir Mère Supérieure.

C'est le monsieur qui parle. La dame, elle, ne fait que pleurer.

—Ma Mère, je suis M. Untel. Ma femme, que j'aime de tout mon coeur, m'apprend qu'elle a ici, de bien avant notre mariage, un enfant, une petite fille, Yolande. Je veux la rendre à son affection. Est-elle encore ici ?

—C'est un gros risque de l'avoir abandonnée si longtemps. Elle peut être décédée ; elle peut avoir été placée. Mais auparavant, avez-vous bien pesé votre démarche ? Avez-vous pensé au qu'en dira-t-on ? Vous rendez-vous compte que vous n'êtes pas tenu à cette adoption, et qu'une si belle action pourra être bien diversement appréciée ?

—Ma chère, c'est tout pesé. Je trouve que j'accomplis un devoir et une charité. Je suis sûr de la bénédiction du bon Dieu.

—Très bien, monsieur ; je cours au dossier. Mais comment identifier la petite ?

—Elle est née le 8 février 1926.

—Et sa mère pécheresse portait à l'Hôpital le numéro cent soixante-treize, ajouta humblement la jeune épouse.

Mère, hâtez-vous, s'il vous plaît. J'endure le martyre. J'ai peur qu'elle soit morte ; j'ai peur qu'elle soit placée. Est-ce un pressentiment?...

—Confiance, ma fille. Attendez moi et priez. Ce ne sera pas long.

x x x

La Mère Supérieure n'a fait qu'une course du parloir aux archives, et du dossier de Yolande au solarium où, toute rougeaude et joyeuse, la petite délaissée sourit encore à l'avenir et attend l'embrassement d'une mère.

Personne ne décrira jamais la scène pathétique du recouvrement, du cri maternel, de la surprise et de l'offroi de l'enfant, de l'émotion des témoins . . .

x x x

—Cent soixante-treize, on vous l'avait prédit que, si vous restiez bonne, le bon Dieu vous donnerait quelque bonheur inattendu.

V. Germain, ptre.

La Crèche, Québec.

ADOPTIONS.—Sept en février ; dix-sept en 1933.

MOTS CROISES

Solution du problème du 1er mars

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

L'ASTHME VOLEUR DE SOMMEIL

complètement soulagé. Avalez simplement des capsules RAZ-MAH. Inoffensives. $1 chez tous les pharmaciens. Pour votre confort prenez R967

RAZ-MAH

Votre Vieux Radio ou Piano a une Valeur d'Echange Contre ce Magnifique

RADIO "BI-ACOUSTIC"

VICTOR

L'offre que nous désirons vous faire est tellement extraordinaire et merveilleuse, que nous nous abstenons d'en faire une déclaration publique. Nous vous prions donc instamment de vous en informer à notre magasin.

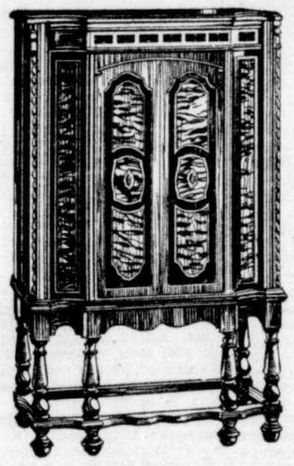

Modèle R-56

Super-hétérodyne Bi-acoustique à dix lampes avec amplification "B", égalisateurs de tonalité , contrôle automatique amélioré du volume, contrôle de la pleine portée du ton, haut-parleur dynamique perfectionné, toutes des lampes nouveau genre, augmentation de la portée musicale.

Châssis et condensateur sont montés sur caoutchouc dans une console de luxe, à six pieds, vieux style anglais, en noyer américain et contreplaqués d'érable piqué magnifiquement mariés ensemble.

$149

COMPLET

Conditions faciles à débattre pour la balance.

Moins une très généreuse allocation pour votre vieux piano ou radio.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

E.-H. DROLET :-: GERANT

201-203 rue Saint-Jean Québec

BOSTON CUBS VS CASTORS A L'ARENA CE SOIR

Les équipiers de Jobin-Garneau sont favoris pour gagner contre le club avec lequel ils ont annulé au score de 2 à 2 à Boston lors de la récente tournée — Le Québec n'a qu'une partie et demie en arrière du New-Haven dans le classement des équipes — Plus de 3 lignes d'attaque sur l'alignement des locaux — Connors avec Giroux et Arnott pour alterner.

LA PARTIE A 8.30

Avec une partie et demie en arrière des Aigles de New-Haven dans le tableau des positions, les Castors de Québec vont entreprendre, à partir de ce soir, alors qu'ils recevront la visite des Boston Cubs à l'aréna locale, la tâche de s'emparer de la quatrième position du circuit. Avant leur récente tournée en territoire américain, les équipiers de Jobin-Garneau avaient déjà réussi cet exploit en s'assurant trois victoires consécutives sur la glace locale pour devancer les Aigles. Le voyage aux Etats-Unis n'a pas permis cependant aux Québécois de conserver leur position mais un relevé de détails sur la dernière tournée montre qu'après tout les Castors ne sont pas en position si défavorable et qu'ils ont toutes les chances de capturer la position visée. Les Castors sont revenus de leur voyage avec une défaite de moins que lors de leurs trois premières incursions en territoire américain et jusqu'à présent les Aigles n'ont réussi à les tancer que de trois points. Une victoire sur les Boston Cubs, victoire que l'on a toutes les raisons d'attendre, mettrait donc les Castors ce soir à un point de distance seulement du club de New-Haven, et lundi on pourrait revoir les Québécois dans la position où ils étaient avant leur départ, si la chance les favorisait de nouveau pour leur dernière joute locale avec les Cubs. Jouant à Boston le 23 février dernier les Castors annulèrent au score de 2 à 2 après une furieuse rencontre et pour le Québec, annuler à Boston équivalait à une belle victoire. Les Castors ne devraient donc pas avoir trop de difficultés à vaincre ici ce soir et comme les Cubs ont toujours fourni les meilleures attractions ici on s'attend encore pour ce soir à une grande partie. On ne mentionne aucun changement sur l'alignement des locaux si ce n'est l'arrivée d'une nouvelle recrue, Harry Connors, qui jouera probablement avec Giroux ou Arnott. On n'a pas l'intention de reformer une troisième ligne d'attaque complète et le coach Berlinguette se servira des substituts qui lui resteront en plus de Dubé-Ward-Toupin, Lowrey-McCabe-McIntyre au besoin. Voici quelles sont les positions des clubs à date :

Harry Connors

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	21	9	7	109	72	49
Providence	21	12	4	94	82	46
Boston	15	14	6	93	82	36
New Haven	12	21	3	69	97	27
Québec	10	23	4	78	110	24

BOSTON		QUEBEC
Jackson	buts	Lamontagne
Jerwa	défenses	Molyneaux
Lane		Frew
Cook	centres	Ward
Saunders	ailes	Dubé
Burmeisters		Toupin

Substituts.— Boston : Filmore, F. Jerwa, O'Neil, Buckles, Davie, Bensen, Weir, Warshowski.

Québec : McCabe, Lowrey, McIntyre, Callighan, Arnott, Giroux, Connors.

La partie commencera à 8.30 heures.

LA PREMIERE JOUTE DE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE RAILWAY-PAPER DIMANCHE

Les deux équipes qui ont été, sans contredit, les sensations de la ligue Railway-Paper cette année, Le "Soleil" et le C. N. R., commencent, dimanche après-midi, à l'Aréna, la série qui conduira l'un ou l'autre des deux adversaires au championnat du circuit et à la possession de la superbe coupe Marceau que le C. P. R. avait capturée au cours des deux saisons précédentes. La série de championnat, l'an dernier, entre le C. P. R. et l'Anglo-Pulp attira, comme on s'en rappelle, des foules records pour chacune des joutes de la série dans l'édifice du Parc Victoria et des records d'assistance comme on en n'avait pas vu depuis des années furent établis à cette occasion. On s'attend à voir se répéter la même chose cette année et peut-être même que les chiffres dépasseront les espérances des plus optimistes. Des quatre équipes du circuit, le C. N. R. et le "Soleil" ont paru jouir plus que les autres de la faveur du public au cours de la saison régulière qui s'est terminée dimanche dernier et nous avons eu maintes fois l'occasion de constater avec quel enthousiasme leurs succès étaient accueillis par les milliers de supporteurs du populaire circuit dominical. Préparant leur campagne de 1932-33 sans grand tapage pendant que dans les autres camps on se faisait fort, des mois à l'avance de tout balayer d'un coup de main quand l'heure serait venue le C. N. R. et le "Soleil" sont arrivés au moment où l'adversaire s'y attendait le moins pour désorganiser tous les plans et s'assurer les positions que les autres croyaient déjà en leur possession.

Le fait mémorable de toute cette campagne comme de toutes les autres de la ligue Railway-Paper depuis son organisation restera bien cependant la série triomphale du "Soleil" qui après deux années d'échecs entra en lice au mois de novembre 1932, pour vaincre ses adversaires de façon absolument sans réplique la plupart du temps.

De son côté, le C. N. R., après un début hésitant, qui n'annonçait rien de bien ne tarda pas à se réorganiser, et de telle façon, qu'en quelques semaines on lui prédisait déjà une place dans la série de championnat. Après une lutte bien soutenue contre l'Anglo, son adversaire pour la seconde position il a réussi à sortir victorieux et dimanche il va commencer à disputer au "Soleil" les honneurs d'une série de championnat qui va être suivie par un intérêt intense par le public amateur.

MONTAGNARD CHEZ LE ZOUAVE

Une visite que la vieille Capitale n'a pas tous les jours nous est venue passer un joyeux "week end" avec nous. Arrivés vers 6 h. 20, samedi, une forte délégation de Zouaves reçut ces raquetteurs au nombre d'une soixantaine, fanfare en tête. Ils mirent leurs instruments d'accord en nous donnant l'ocasion d'entendre deux jolies marches. Puis l'on s'achemina vers le fashionable hôtel Clarendon où ils séjournèrent durant le temps de leur trop courte visite. Après s'être accommodés et un peu restaurés, il y eut réception au Château-Frontenac par les officiers du district québecois du C. P. R. Puis les Zouaves-raquetteurs, clairons en tête et drapeau au vent, vinrent chercher les copains et paradèrent par la rue St-Jean où une foule se massa bientôt sur le parcours pour goûter les accents martiaux et harmonieux de la puissante fanfare montagnarde. La grande rue commerciale d'habitude presque déserte après dix heures du soir, regorgeait de monde, heureux de voir défiler des raquetteurs qu'ils n'avaient pas vus depuis une couple de décades mais toujours bons marcheurs, gais et bien portants.

La tenue des visiteurs peut être citée en modèle aux groupements similaires. Pas de scènes disgracieuses, pas d'invectives, pas de chansons douteuses, en un mot, rien de ce qui frise l'inconduite. Aussi la visite des gars de la Raquette a-t-elle produit une impression sur notre public dont nous resterons toujours reconnaissants aux Montréalais. La compétence de ses musiciens parmi lesquels se trouvaient des professionnels a certainement contribué à rendre les airs musicaux intéressants. Les parties étaient bien balancées et l'harmonie fut toujours respectée.

La réception fut cordiale au Zouave et la nombreuse assistance à la soirée et au réveillon nous remettait en mémoire les jours inoubliables de nos noces d'argent et en furent, à vraiment parler, une prolongation. Deux cent-cinquante personnes passèrent des heures trop joyeuses et trop vite écoulées pour être racontées en détail.

Parmi les amis des Zouaves, prêts à cette réception, nous avons remarqué: les échevins Arthur Poulin, Wilfrid Samson et Emile Gosselin et sa dame; Adhémar Tremblay (Boucanier de Montréal) secrétaire de l'U. C. R.; Charlemagne Lefebvre (Amis Choisis), L.-G. Fortune du Daily Telegraph, Roland et Lucien Roy, de Montréal; M. et Mme E. Petitclerc, Mlles E. Lachance et A. Roy (Dragon); F. Gauvin, (Huron); Alex Martel et Chs-E. Savard (Loretteville); M. et Mme Alp. Allaire (Voltigeur); M. et Mme E. Pelletier (Montcalm); MM. Denis Perrault et Augustin Comte, deux des fondateurs du Montagnard; E. Charland, A. Belleau et C.-E. Lefebvre, de Montréal; MM. et Mmes A. Pouliot, Jos. Picard, Jos. Gamache, Art. Houde, Geo. Parent, L. Lecerc, Ad. Gagnon, MM. G. Dorval, R. Savard, A. Dionne, Jos. Gagnon, Chs Guay, O. Nolin, M. Duprê, Chs Guay, G. Simard, L. Hawey, Léop. Roy, W. Gagné, Miles B. Noreau, J. Rochefort, A. et C. Lapierre, J. et M.-A. Gagnon, M. A. Cantin, J. et L. Vachon, L.-A. Tardif, A. Julien, A. Déry, A. et B. Paré, Marg. J.-d'Arc et Georgette Larose, I. Hawey et M. Delisle, etc.

L'ovation qui accueillit l'entrée des visiteurs à la salle des Zouaves, les mit de suite à l'aise. Leur orchestre de 28 musiciens emplit bientôt le local d'airs connus, populaires ou classiques, puis l'on passa au réveillon après que le comédien du club eut amusé les assistants. Les deux clubs firent alors réellement connaissance et la camaraderie ne tarda pas à faire des siennes. Il n'y a pas de meilleur moyen pour cimenter l'amitié que de manger ensemble. M. J.-Georges Julien présida ce souper canadien; MM. les échevins A. Poulin, W. Samson et E. Gosselin représentaient la ville, Nap. Belleau et J.-E. Dion, du Zouave, J. Lefebvre, E. Lefrançois et Dr Geoffrion, du Montagnard ainsi qu'Alex. Martel et F. Gauvin présentèrent ou répondirent aux diverses santés. L'on apprit que le Montagnard était ce soir là, son 38e anniversaire et l'on rappela que l'Union Canadienne fut fondée dans ce même local en 1907 et l'on y remémora aussi le travail des Lamalice, Belleau, Cabana, Comte, Dion, Perrault, Lockwell, pour promouvoir cette Union et la perpétuer. L'appétit des convives mit à clair les assiettes: le ragoût, les fèves et les pâtisseries, disparurent comme par enchantement.

La veillée se continua bien avant et les premiers appels à la prière interrompirent seuls les bons moments de cette joyeuse réunion.

A onze heures, "Le Montagnard" et "Le Zouave" ainsi que les délégués de l'"Union locale allèrent entendre la messe à Notre-Dame-des-Victoires et y demander à Dieu de garder la bonne entente que les deux clubs avait renouée et qui est propre aux raquetteurs. Nul autre sport n'a pu réussir seulement à l'imiter parce qu'il n'en connait pas l'esprit qui est celui de nos pères.

M. l'abbé Boutin, desservant de l'historique église en rappela les origines ainsi que le souvenir des missionnaires dont la raquette était le compagnon nécessaire. Le zouave Ls-Georges Julien entonna le cantique "Notre-Dame-de-la-Victoire", accompagné à l'orgue par un autre zouave-raquetteur Arthur Caouette; la sortie se fit au chant de marche des laïques catholiques: "En avant! marchons"... Outre les clubs déjà mentionnés, M. A. Chamberland et Mlles E. Lachance et A. Roy représentaient "Le Dragon"; E. Pelletier et A. Godbout, "Le Montcalm"; F. Gauvin et A. Dubé "Le Huron"; A. Dion et A. Rousseau, "Le Voltigeur"; Alex. Martel et Chs-E. Savard, "Le Loretteville"; Alex. Chantel "L'Aiglon". Une photo fut ensuite prise sur la place du plus ancien marché d'Amérique, au cœur de ce qu'était Québec avant 1632, qui se réduisait alors à la Basse-ville.

La course de trois milles groupa à nouveau les deux clubs amis. La fanfare montréalaise jeta encore des accents harmonieux aux échos entourant le Château-Frontenac, pendant que les coureurs du Montcalm, du Huron et du Zouave rivalisaient d'endurance et de vitesse sur le chemin St-Louis, la Grande-Allée et la rue St-Louis. Notre équipe dont la réputation est maintenant connue de la province entière: Tremblay, Hébert, Morency, Lainé, Frigault sortit vainqueur de l'épreuve, acquérant définitivement après trois victoires consécutives, le trophée C. N. R., don de MM. Leblanc, Bibeault, Samson, Noel et Aubin du trafic voyageur du district de Québec. Pendant ce temps, M. Marchioni et son accordéon italien faisait la conquête des Québecoises par ses airs entraînants et populaires.

Les officiels de la course se rendirent, après, visiter les Montagnards qui firent une chaleureuse réception à leurs visiteurs. Nous ressortîmes de là avec la conviction que nos hôtes étaient enchant s de leur séjour. Ils n'escomptaient pas une aussi cordiale réception et passèrent un de ces "week end" dont on n'oublie pas les heures trop tôt envolées.

La gare Union regorgeait de monde, à 7 h. 30, quand les gars du Montagnard, au pas cadencé de leur fanfare, réintégrèrent le train du retour, au grand regret de tous leurs amis anciens et surtout nouveaux qui voyaient de réels copains s'éloigner emportant un peu de leur âme; car, si Québec est la ville des souvenirs, "Le Zouave" est aussi le club de raquetteurs qui vit le plus d'histoire et s'en glorifie.

Ce voyage cimentera l'amitié existante et fera des clubs qui ont ainsi fraternisé des groupements qui seront toujours aimés et respectés. Espérons qu'à l'Union Canadienne, le Zouave frayera la voie du retour au "Montagnard" qui en fut l'un des fondateurs et piliers. Suis ton chemin et reste "toujours gai" vieux Montagnard à l'écorce toujours jeune; nous du Zouave, nous servirons et notre Dieu et nos rois tout en allant notre chemin de concert avec vous!

27 février 1933. ROLAND

"LE SOLEIL" ET PAR. CORSET VAINQUEURS

L'équipe "Le Soleil" champion de l'an dernier, a blanchi le "Boswell" par 5 à 0. Il faut dire que le "Boswell" était privé de bons joueurs et que leur capitaine Alf. Demers, n'a pas joué sa partie régulière vu que c'était l'ouverture de la saison. Le "Parisian Corset", nouveau venu dans la ligue, s'est montré un fort concurrent dans la course au championnat en triomphant de l'A. S. D. E. Civils par 3 à 2. Paul Fleury a été le meilleur joueur de la soirée avec 746 et Pichette avec 173 en partie simple.

Voici les scores:

Boswell:						
Bélanger	103	77	122	110	84	496
Carwell	134					134
Lapierre		113	126	134	118	491
Demers	122	90	124	116	102	554
	359	280	372	360	304	1675
"Le Soleil":						
Breton	109	128	110	116	124	587
Lemieux	124	110	161	169	121	685
Pichette	173	130	124	133	167	727
	406	368	395	418	412	1999
"Le Soleil" gagne 3 à 0.						
Parisian Corset:						
Loiselle	96	140	109	120	109	574
Val Ières	82	100	108	144	99	533
Fleury	112	170	147	166	151	746
	290	410	364	430	359	1853
A. S. D. & Civils:						
Dupuis	143	120	137	154	134	688
Pearson	119	107	113	105	128	572
Fortier	118	102	92	120	114	546
	380	329	342	379	376	1806

Parisian Corset gagne 3 à 2.

LES ANCIENS CHAMPIONS DE LA PROVINCIALE BATTUS PAR LE SOLEIL

"Le Soleil", de la ligue Railway-Paper, a enregistré sa plus belle victoire de la saison en battant le La Tuque au score de 5 à 2, hier soir, à l'Arena, dans une partie d'exhibition qui constituait l'une des grandes attractions du festival sportif annuel de l'Association des Employés Civils. Malgré un ardent travail des anciens champions de la ligue Provinciale autour du filet de Cauchon qui afficha une superbe performance, les leaders de la ligue Railway-Paper travaillèrent avec un solide jeu d'ensemble et la ligne Gérin-Tondreau-Lavoie fut tout simplement merveilleuse. C'est ce trio qui compta tous les points des vainqueurs tandis que Rioux et Lajoie enregistraient ceux des visiteurs, le premier sur une passe de Lapointe dans le vingt initial et le second au début de la troisième période. Tondreau avait déjà compté deux fois dans la première période sur des passes de Gérin et de Lavoie qui scorèrent les deux point de la seconde période. Tondreau mit un troisième point à son crédit au milieu de la dernière session sur une passe de Lavoie.

Alignement des clubs et sommaire de la partie :

La Tuque		Le Soleil
Bolduc	Buts	Cauchon
Hanrahan	Défenses	Viger
Mongrain	Défenses	L. Leclair
Braithwaite	Centres	Lavoie
R. Lajoie	Ailes	Gerin
Wilkins	Ailes	Tondreau

Substituts : La Tuque : Lapointe, S. Lajoie, Rioux, Genois.

Le Soleil : Miville, Verret, Jobin, Cloutier, Gauthier, Beaumont.

1ère Période

La Tuque : Rioux (Lapointe) 8.05
Le Soleil : Tondreau (Gerin-Lavoie) 16.30
Le Soleil : Tondreau (Gerin) 19.15
Punition : Hanrahan.

2ème Période

Le Soleil : Gerin 8.00
Le Soleil : Lavoie (Tondreau) 19.55

3ème Période

La Tuque : R. Lajoie 1.45
Le Soleil : Tondreau (Lavoie) 9.30

Quant aux autres numéros du programme ils ont remporté aussi un magnifique succès qui est tout à l'honneur de l'organisation. Notons plus particulièrement le patinage de fan-

(Suite à la page 11.

LE CANADIEN MONTE EN 3E PLACE

Montréal, (P.C.)—L'équipe la plus sensationnelle que le monde du hockey ait connue et qui gagna deux fois le championnat au cours des trois dernières saisons sont en mesure d'engager un "main bout" avec les New York Americans à la suite de leur victoire d'hier soir. Ce fut une sensationnelle victoire au score de 4 à 3 sur les Toronto Maple Leafs, leur seconde en moins de trois jours. Les Canadiens bombardèrent le filet des champions du monde d'un feu nourri après que Harvey Jackson eut donné l'avantage au Toronto dans la première période, comptant un point dans la seconde période et deux autres dans la troisième pour s'assurer la victoire.

La victoire a placé les Canadiens sur un pied d'égalité avec les Americans en troisième position dans la section canadienne quand ces derniers se firent battre par le Chicago au score de 3 à 2. Ces événements ont préparé la voie au duel entre les Americans et les Canadiens pour samedi soir à Montréal alors que la troisième position sera en jeu. Plus de 10,000 personnes virent les Habitants remporter les honneurs de la soirée grâce à leur vitesse et à leur magnifique jeu d'ensemble.

Cinq punitions majeures furent administrées au cours de la deuxième et de la troisième période. Les Leafs eurent un moment un avantage de 2 à 0. Puis vint le ralliement des Canadiens qui prirent l'avantage par 4 à 2. Toronto parvint à compter un autre point vers la fin de la troisième période.

Jackson et Joliat furent les héros de la soirée en comptant chacun deux points et un assist. Morenz enregistra un point et un assist et Larochelle enregistra l'autre point des vainqueurs. Gracie compta le troisième but des Leafs. Gagnon, G. Mantha et Primeau eurent chacun un assist.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto: Jackson 2.10
2—Toronto: Jackson (Conacher, Primeau) 16.53
3—Canadiens: Morenz, (Joliat, Gagnon) 19.00
Punitions: Clancy, Conacher, Gracie, Cotton.

Deuxième période

4—Canadiens: Joliat (Morenz) 14.21
Punitions: Jackson, Carson, S. Mantha, Day, Horner, 2, Gagnon, Bailey, Lépine, mineures; Clancy, Bourgault, Conacher (majeure).

Troisième période

5—Canadiens: Larochelle (G. Mantha) 2.52
6—Canadiens: Joliat 11.08
7—Toronto: Gracie (Jackson) 18.24
Punitions: Lépine (majeure); Jackson (majeure).

Les Americans prirent les devants sur les Black Hawks quand Johnny Sheppard compta dans les deux premières minutes de jeu mais pour le reste de la partie les Eperviers eurent le dessus. Paul Thompson et Doc Romnes comptèrent deux fois immédiatement après le point de Sheppard et Johnny Gottselig enregistra le point décisif dans la troisième période pour donner la victoire au Chicago au score de 3 à 2.

Les Detroit Red Wings ont aussi remporté une victoire dont ils avaient besoin sur les Senators d'Ottawa avec un score de 3 à 2. Cela leur donna une avance de trois points sur les Rangers pour la première position dans la division américaine.

Après que Larry Aurie et Ebbie Goodfellow eurent scoré dans la première période, les Senators tentèrent un ralliement. Bill Touhey réduisit la marge avec le seul point compté dans la seconde session mais Herbie Lewis mit le score à 3 à 1 dans la dernière période pendant que Syd Howe réussissait à augmenter le total des Senators d'une unité.

LE TOURNOI CANADIEN DE BADMINTON

Montréal. — Plusieurs champions provinciaux ont été défaits dans leurs divisions respectives dans la première journée du tournoi de championnat canadien de badminton qui est commencé ici hier.

Avec les porte-couleurs de Vancouver incapables de faire le voyage dans la métropole canadienne pour défendre les quatre championnats qu'ils gagnèrent l'an dernier, le tournoi de 1933 verra les couronnes passer sur de nouvelles têtes. Mlle Marguerite Delâge, de Québec, défend sa portion du championnat du double féminin qu'elle avait gagné avec Mlle Marjorie Barrow avec une nouvelle partenaire dans la personne de Mlle Alice Boivin.

Mlles Marjorie Swift et Jeanne Dupré jouant le seul match de troisième ronde disputé hier ont défait Mme R.-M. McLeod et Mlle H. Hague, de Montréal par 15-6, 15-6 dans les doubles.

Les deux Québecoises avaient déjà éliminé deux autres porte-couleurs de l'ancienne capitale, Mlles M. Scott et R. Behm, par 15-5, 15-8 dans la première ronde, et Mlles C. Mitchell et L. Butlin, de Kingston, Ont., dans la seconde ronde.

Mlles Delâge et Boivin reçurent un bye dans la première ronde et entrèrent dans la troisième en disposant de Mme F.-F. Wilkins et de Mlle J. Wilkins, de Montréal, par 15-7 15-1 dans la seconde pendant que Mlles Y. Gagnon et G. Papineau entraient aussi dans la troisième ronde en battant Mme C. Allen et Mlle B. Tirbutt, de Montréal, par 14-7, 15-8 et 15-5.

Mlle Boivin a été la seule Québecoise à parvenir à la troisième ronde du simple féminin après avoir battu Mlle L. Fairweather, de Saint-Jean, N.-B., par 8-11, 14-9 et 11-1, Mlle M. Scott, de Québec, fut éliminé dans la première ronde par Mlle R.-N. McLeod, de Montréal, pendant que Mlle Swift, de Québec, après avoir disposé de Mlle Gilpin, de Montréal, aux scores de 11-2 et 11-1 dans la première ronde se faisait battre par Mlle B. Campbell, de Montréal, aux scores de 11-3, 11-3 dans la seconde ronde. Mlle G. Papineau fut battue par 11-0, 11-0 par Mlle Ruth Robertson, d'Ottawa.

(Suite à la page 11.

LE HOCKEY

HIER

LA N. H. L. :

Toronto	3
Canadiens	4
Americans	2
Chicago	3
Détroit	3
Ottawa	2

LIGUE INTERNATIONALE :

London	2
Détroit	2
Cleveland	3
Syracuse	5

EXHIBITION :

La Tuque	2
Le Soleil	5

A Loretteville

La quatrième partie de la série 3 dans 5 entre le Loretteville et le Charlesbourg pour la coupe Paradis aura lieu ce soir à Loretteville à 8 h. 30, si la température se maintient froide. Au cas de mauvais temps la rencontre sera remise à dimanche après-midi à 2 h. 30.

Course de raquette

L'Association sportive du club Patrict Inc., organise pour dimanche le 5 mars, une grande course de 15 milles ouverte à tout club et à tout amateur de la ville. Le départ se fera à 1 h. 30 à 1313 rue St-Vallier. Le parcours se fera : Route Ste-Claire, Loretteville, Les Saules et côté sud de la Petite Rivière, pour se terminer à 1313 St-Vallier.

La distribution des prix se fera le même soir à la suite d'un banquet. Une magnifique coupe sera à l'enjeu et plusieurs autres prix seront également distribués aux coureurs.

Ceux qui désireraient prendre part à cette course, voudront bien s'adresser au secrétaire M. L.-E. Bédard, 16 D'Avoucourt, St-Malo.

Ce sont les hommes qui assemblent les nuages et ils se plaignent ensuite des tempêtes.

L'envie est plus irréconciliable que la haine.

LA BOXE

Indianapolis.—Tracy Cox, Indianapolis, bat aux points Jimmy Alverado, Détroit (10); Willard Brown, Indianapolis, bat aux points Jackie Purvis, Indianapolis (10).

Savannah, Ga.—Pat Flaherty, Savannah, et Baby Kiser, Tulsa, Okla, annulent (10).

Le "Soleil"

Le "Soleil" aura une pratique de 4 à 5 heures demain après-midi à l'Aréna.

A Portneuf

Le club de hockey Donnacona a disposé du Portneuf au score de 3 à 2, hier soir, sur la patinoire du Donnacona. Cette rencontre était la 3e partie d'une série 3 dans 5 pour le championnat du comté de Portneuf. Le Donnacona ayant 2 parties de gagnées et Portneuf une, la 4e partie aura lieu à Portneuf vendredi. Au cas ou Portneuf gagnerait cette partie, la 5e joute aurait lieu à Donnacona dimanche soir prochain. Voici le résultat de la 3e joute:

Première période

Don nacona: A. Gauthier
Donnacona: P. Doré (Pelletier) 4.00
Donnacona: X. Pelletier (St-Maurice) 14.00

Deuxième période

Pas de points.

Troisième période

Portneuf: Cantin 8.00
Portneuf: Gignac (Marcotte) 9.00

Arbitre: Alphonse Martineau.

CHEZ LES AMATEURS

LE CARIGNAN GAGNE

Le club Carignan a battu le St-Michel, de Québec, au score de 11 à 2.

A ST-SEBASTIEN

Dimanche dernier les "Montagnards" de St-Sébastien ont défait le club "Lambton" par 8 à 3

St-Sébastien	Alignement	Lambton
H.-L. Halle	Buts	R. Godbout
Paul Bernier	Def.	H. Drouin
D. Bergeron	Déf.	A. Lapointe
Mathias Bergeron	Centre	L. Carrier
L.-P. Blouin	Aile d.	L.-P. Bédard
C. Lacombe	Aile g.	P. Couture
S. Blouin	Substituts	H.-L. Roy
A. Lacombe	"	F. Blais
Philippe Rosa	"	

Arbitre: Louis Philippe Lamarre.
Chronométreur: Alfred Thibault.
Il n'y a eu aucune punition.

BERTHIER VS ST-MICHEL DE BELLECHASSE

Dimanche le 26 février le Berthier ayant été rencontrer le St-Michel celui-ci gagna par un score de 8 à 5.

Le St-Michel qui se vante que Berthier avait des joueurs de Montmagny, a oublié de dire par la voix des journaux qu'il s'était approprié pour cette circonstance des joueurs de Québec qui lui ont aidé beaucoup. Le Berthier a perdu, c'est vrai, mais il faut tout dire que nous avons joué non pas sur une patinoire d'amateur, mais sur une patinoire d'enfant, car les filets ressemblaient à des tribuchets, et la patinoire a un plat de vaisselle.

Pour couper au plus court nous lançons un défi avec enjeu de $25.00 au St-Michel pour jouer une partie à St-Michel et une partie à Berthier pour le total des points. Nous remercions le St-Michel pour la belle réception qui nous a été faite. Signé (J.-I. E.) (Communiqué).

ST-PHILIPPE DE NERI

Le club C. N. R., de St-Philippe a visité le club de Ste-Hélène, samedi le 18 dernier et a remporté une brillante victoire sur ce dernier par un score de 10 à 6.

La mise au jeu a été faite par M. St-Pierre, de Ste-Hélène.

Alignement des clubs:

C. N. R.		Ste-Hélène:
Ar. Lavoie	Buts	J.-A. Ouellette
Jos. Caron	Défenses	Paul Morin
M. Paradis	"	L. Ouellette
Gér. Lemieux	Ailes g.	Ger. Picard
Ray. Langlois	Ailes dr	Aib. Morin
Rol. Lemieux	Centres	Roméo Lebel

Arbitre: Ls-Philippe Lamarre.
Arbitres de temps: Camille Michaud et Alfred Thibault.

DEFAITE DU ST-PACOME

Dimanche, le club St-Philippe-de-Néri recevait la visite du All Star de St-Pacôme et a battu ce dernier par le joli score de 14 à 1. Les points furent comptés par Raymond Langlois qui enregistre 6 points, Rolland Lemieux, 6 points et Gérard Lemieux, 2 points et le point du St-Pacôme fut compté par Joseph Dionne.

C. N. R.		All Star:
Arm. Lavoie	Buts	P.-E. Bédard
Jos. Caron	Défenses	Jos. Dionne
M. Paradis	"	F. Lévesque
Rol. Lemieux	Centres	M. Arsenault
Ray. Langlois	Ailes	Léo Lévesque
Gér. Lemieux	"	R. Dionne
M. Langlois	Substituts	F. Dionne
Arm. Plourde	"	

Arbitre: Louis Philippe Lamarre.
Chronométreur: Alfred Thibault.
Il n'y a eu aucune punition.

A SHAWINIGAN

Mardi dernier, dans une des plus belles partie de la saison, le "S. W. P." a repris sa revanche sur le "Chemicals" à l'occasion de la deuxième partie du détail final de notre ligue de la cité en gagnant par 3 à 2

ALIGNEMENT

S. W. P.:		Chemicals:
Ladrière	Buts	Racine
Brouillette	Défenses	Guillemette
Crisp	"	Bergeron
Lefebvre	Ailes g	A. Perreault
Shiriff	Ailes dr	E. Houde
Charland	Substituts	G. Perreault
Chrétien	"	L. Vincent
Massicotte	"	Geoffroy
Copping	"	Joncas
A. Ladrière	"	Julien

SOMMAIRE

Première période

Chemicals: A. Perreault 17.00
S. W. P.: Charland (Lefebvre) 18.50
Chemicals: G. Perreault (Houde) 19.10
Punitions: E. Houde (5), Crisp

Deuxième période

Ligue classique

La première partie de détail pour le championnat de la Ligue Classique du Séminaire de Québec a été jouée, hier, à l'Aréna, entre les clubs Aiglon et Laval. C'est le Laval qui a remporté les honneurs au compte de 6 à 1.

C'est la liberté qui introduit dans les choses humaines l'élément de la foi, et qui en fait le seul moyen de nous connaitre réciproquement.

Vous ne serez jamais si riches que quand vous renoncerez aux richesses superflues pour votre salut.

S. W. P.: Shiriff (Charland-Brouillette 7.00
Punitions: Lefebvre, L. Vincent.

Troisième période

S.W.P.: Charland (Shiriff) 14.00

Sonenberg est acquitté

Lawrence, Mass.—(P. A.) Gus Sonnenberg, lutteur poids-lourd qui était accusé d'avoir conduit un automobile en état d'ivresse alors d'une collision qui coûta la vie au constable Morrissey a été acquitté hier.

SUPREME VALEUR A CE PRIX

LAMES Lucky Stroke
POUR RASOIRS GILLETTE
UN PRODUIT DE
Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited
1085 rue St. Alexandre, Montréal, Que.

AMATEURS de CHASSE
de hockey et de sports d'intérieur
Nous gardons tous les articles et accessoires nécessaires à la pratique de vos sports favoris.
Aiguisage de patins 25c.
Une visite est sollicitée.
CHAS-A. PARENT Enrg.
106 rue St-Joseph Tél. 4-2451

RAYMOND LEMIEUX Enr.
PAPIERS - SACS - FICELLES
ESSUIE-MAINS NIBROC
11 rue Belleau, Québec Tél.: 4-0613

FESTIVAL

A LA VENTE! DES BAS PRIX ABANDON DES AFFAIRES! A LA VENTE!

ROBINSON

LA LIQUIDATION DE NOTRE STOCK

se continue toujours, des centaines de clients bénéficient chaque semaine de nos

REDUCTIONS PRENEZ VOTRE PART

HABITS

75 habits de tissus parfait, Worsted, teintes les plus nouvelles. Lignes désassorties. 1 et 2 pantalons. Valeur régulière $15. Spécial.

$7.95

Une surprise aux amateurs de bonne confection. Si vous nécessitez un habit ou paletot, ce groupe vous offre, Messieurs, des valeurs surprenantes qui ne manqueront pas d'exciter votre intérêt. Régulier jusqu'à $29.50. VENEZ LES VOIR.

$15 AUBAINE

PALETOTS PRINTEMPS 100 Paletots Tweed Nuancé Brun Gris $3

PALETOTS PRINTEMPS Valeur Rég. $15. GRDS 32 à 40 $3

REDUCTIONS

HABITS

EXTRA SPECIAL pour cette semaine, nous vous offrons un groupe d'habits à un prix dérisoire, si on en juge par les valeurs. Tissus et fini EXTRA, 1 pantalon. Valeur régulière de $24.50 et plus. Spécial. $10

PALETOTS

150 PALETOTS de printemps. Aubaine extraordinaire. Guard. Tube ou Slip on Tweed, Barrymore et autres. Tissus de bonne qualité. Valeur régulière jusqu'à $25.00. Sacrifié à... $5

MONTEZ H. W. ROBINSON'S CLOTHES LTD
288 -- ST-JOSEPH -- 288

PLUSIEURS LOGEMENTS QUI ETAIENT VACANTS SONT MAINTENANT LOUES GRACE A UNE ANNONCE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, CES SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENT POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (ltée) 138, 5e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.	6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271, St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ART., 16, ave. Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél.	5862
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS. COTE, (ltée):	
Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél.	2-3130
Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 40, Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE P.-EDM., 152, St-Jean. Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien 243, St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114, 14e rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4e ave., Québec-Ouest. Tél.	2-4790s 11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557¼, St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470, rue St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, rue St-Joseph. Tél.	3-0738
357, rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport	
GIROUX ADELARD, 91, 6e rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE EM., restaurateur 129, Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJ., 109, avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-1773
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e rue. Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B.P. 129. Tél.	113
MARTEL L.-E., pharmacien, 22, Côte du Palais. Tél.	2-4870
TROTTIER MATTRY, 595, de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297½, 1ère avenue. Tél.	4-0134
ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.	6763
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" Tél.	7131

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés; eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt Colonette, 8, Collins, tél.: 2-1398. 21fév-20fs-5b

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 4187; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00 S'adresser au concierge. 2fév-26fs-5f

41 RUE DES REMPARTS. Bons appartements, 2-3 pièces, meublés ou non, et chauffés, gaz, tenue irréprochable. Conditions accommodantes, vue sur le fleuve, tél. 2-3381. 25-28fév-2-4mars-4fs5b

APPARTEMENTS A LOUER, 145, 147, Scott, 5-6 chambres, chambre bain en tuile, planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser tél.: 2-3011 ou 2-8792 24fév-26fs-5r

APPARTEMENTS "NORO", à louer, suites de 3 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8, rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 28fév-6fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 28fév-26fs-5r

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Laval. 28fév-6fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, Côte de la Montagne, Québec. 13fév-26fs-7r

MARCHANDS! PARTICULIERS. Nous nous occupons de négociations de prêts et de règlements de toutes difficultés financières. S'adresser Canadian Finance, 267, St-Paul, chambre 310 25 fév.-8f-7b

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés. 2-2459. 25fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 24fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 sonnez 2. 15fév-26fs-7r

ARTICLES DE MENAGE

OCCASION pour nouveaux mariés. Magnifique set salle à dîner neuf du mois de juin, set Chesterfield, set chambre noyer solide, rug, prélarts. Aussi draperies. S'adresser 79, St-Gabriel, appt. 6. 2mrs-4fs-9b

MACHINES A COUDRE "Singer" et White électrique. S'adresser à 21, Deligny. 3mrs-4fs-9b

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec $15,000 pour financer l'achat d'une entreprise commerciale n'ayant pas de concurrence, établie depuis plus de 35 ans et susceptible de prendre beaucoup d'expansion avec nouvelle administration sérieuse, compétente et agressive. Garanties raisonnables offertes. Toute correspondance sera traitée confidentiellement. Ecrivez immédiatement à casier 322, le "Soleil", Québec, P. Q. 2mrs-6fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTO A VENDRE. Star routière de sport, à 4 cylindres, en bon ordre de marche et avec pneu de rechange. N'a pas sorti de l'hiver. Excellente occasion. Termes si désiré. S'adresser à Maurice Pollack Realty Company, Limited, 85, rue St-Joseph, 2e plancher. 2mrs-5fs-11b

FORD TUDOR 1930-31, Duco neuf, moteur neuf à sacrifice, $275.00. Appelez à 4-4527. 3mrs-4fs-11f

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés, de récents modèles, à vendre à des prix d'occasion. Quebec Used Cars Ltd, tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter petits chars usagés pour argent comptant. S'adresser Quebec Used Cars Ltd, tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-12f

BUREAUX A LOUER

ETAGE A LOUER au No 96, St-Jean, pouvant être utilisé comme bureau, salle d'échantillon ou autres. S'adresser à R. Collette, 25, St-Jean, tél. 4-0261. 16fév.26fs-17b

BUREAU A LOUER, édifice Cimon, 2, côte d'Abraham. Très moderne, éclairé, nettoyé, etc., voûte de sûreté comprise. Endroit idéal pour tous genres d'affaires. $15.00 en montant. S'adresser au gérant, tél.: 5169. 25fév-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 1er mars-3fs-17r

BUREAU A LOUER, endroit désirable pour avocats, en face Palais de Justice. S'adresser G.-A. Grondin, 61, rue Buade. 24-27fév. 2-3mrs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 25fév-3m-17r

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateurs à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec pension prix modéré. S'adresser 62 Ste-Ursule près rue St-Louis, tél: 2-7400. 24fév-6fs-23r

CHAMBRE A LOUER dans famille privée pour monsieur seulement, pension si désirée. S'adresser 59 Dorchester. 25fév-6fs-23b

2 BELLES CHAMBRES simple et double à louer avec pension, $5.00 par semaine, usage bain, téléphone, boudoir dans famille privée sans enfant. S'adresser 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 28fév-2fs-23r

GRANDE-ALLEE, boudoir à louer pour jeune fille sérieuse ou dame âgée, dans famille sans enfants, avec ou sans pension, tél.: 6863. 2 mrs-2fs-23b

CHAMBRE AVEC PENSION si désirée pour homme sobre et honnête. S'adresser à Mme A. Marcheterre, 51, St-Anselme. 28fév. 3-4-6m-23f

RUE TURNBULL. Belle grande et petite chambres à louer, bien ensoleillées, avec pension si désirée. Confort du chez-soi. Bon marché pour personne seule. S'adresser tél.: 3-2597. 2mrs-3fs-23b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept.j.n.o.-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 6fév-26fs-24r

UNE JOLIE CHAMBRE simple, très ensoleillée, confortablement meublée, accommodations modernes, bain, téléphone, sur même plancher, conviendrait pour jeunes personnes distinguées et honnêtes. Prix, $2.50 par semaine, tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

BELLE CHAMBRE double avec garde-robes, eau chaude, usage bain, téléphone, dans famille sans enfant, 1er plancher, possession immédiate, 53, Claire-Fontaine, tél.: 3-3160. 1mrs-2fs-24b

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, eau chaude à l'année, usage du bain et téléphone, confort, tranquille. Personne honnête et distinguée, bon marché. S'adresser à 416, St-Jean. 1mrs-6fs-24b

BEL APPARTEMENT à louer, centre St-Roch, famille privée, conviendrait pour dame, demoiselle, améliorations modernes, bain. Aussi pourrait faire usage du piano. Renseignements, tél.: 3-3962. 1mrs-4fs-24b

BELLE CHAMBRE ensoleillée dans famille privée sans enfants. Eau chaude à l'année, téléphone, etc. Confort et tranquillité. Meublée ou non, 140 Ave. Cartier, Apt. 5, tél.: 3-1255. 18fév 12fs-24B

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 25fév-6f-24r

CHAMBRE très éclairée, propre, située 2e plancher, usage poêle à gaz, à louer dans famille sans enfants. S'adresser 432, St-Jean. 1mrs-6fs-24b

14, ST-FLAVIEN, à louer grande chambre, bien éclairée, confortable, dans famille privée, tranquille. Possession immédiate. 1er mars-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE double, meublée, eau chaude. Aussi chambre simple. S'adresser 40, rue des Jardins, en face Palais Justice. 28fév-2-4mars-3fs-24r

CHAMBRE A LOUER, ausi suite de deux chambres avec gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 190, rue du Pont. 2mrs-6fs-24b

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone, gaz. S'adresser 52, Couillard, tél.: 2-5375. 1-3-4mars-24r

QUARTIER REMPARTS, chambres meublées, gaz et eau, cour, très confortable, bain, téléphone. Prix, $1.50 en montant. S'adresser 20, rue Ferland 28fév. 3mrs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer avec lit double, garde-robes, usage du bain, gaz, téléphone, $2.00 par semaine. Pour renseignements, s'adresser 184, Arago, tél.: 9698. 3mrs-6fs-24f

GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz, système de chauffage, usage du bain, téléphone. S'adresser 671, St-Vallier. 3mrs-4fs-24f

7, STE-FAMILLE, belle grande chambre, chaude, propre, bien éclairée avec chambre de bain privée. Aussi chambres simples maison tranquille, usage du téléphone. Prix raisonnable. 3mrs-2fs-24r

CHAMBRE A LOUER dans famille sans enfant, bon chez-soi à prix modéré, usage du téléphone, 210, de la Reine. -24b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 8fév-26fs-27f

Chevaux, voitures, harnais

NOUS VENONS DE RECEVOIR un char de chevaux, venant du Manitoba, pesant 1200 à 1500 lbs, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser Henri Blouin, 234 rue Kirouac, écurie Ste-Thérèse et Aqueduc. 25fév-6fs-27b

CHEVAUX A VENDRE à sacrifice, 3 chevaux de 11 à 1,300 livres, sans défauts. Aussi camion à vendre, en parfait ordre. S'adresser Donat Simard, 454, Arago, tél.: 3-0760. 3mrs-2fs-27b

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c. Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 4fév-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche. Coke à la tonne, $9.50. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 8fév-26fs-30f

AVIS.—Chauffage sec. Croûtes merisier, 4 pieds, sciées, fendues, $4.75; ½ corde, $2.70 voyage. Délignures, $2.30; Epinette, $1.90. Téléphone: 9829. Ed. Ruel Ltée, Côte Bell, Québec. 7fév-15fs-30f

ERABLE, MERISIER, 2½, scié, fendu, $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, scié en 12 pouces, $9.25, voyage, $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25 corde; Bois franc, 15 à 18 pouces, $3.50 la corde; Slabs bouleau, scié 12 pouces, $8.25, voyage, $2.30; 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 corde de 15 pouces. Charbon bois franc, 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 27fév-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 3fév-26fs-30f

CHARBON STOVE et Egg, 1ère qualité $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00; Stove, 75c du cent livre. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Connell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 7fév-26fs-30f

A BAS PRIX.—C. Bussières, 49, St-Bernard tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00, Bois franc, $2.50 le voyage; Grosses croûtes érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable 2, 2½ et 3 pieds, Charbon de toutes sortes. 14fév-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, toutes sortes, merisier et érable, livré, $3.00 la corde de douze pouces. Edmond Conway, 235, la Canardière, téléphone 4-2351. 15fév-26fs-30f

MERISIER de planchers, B. C. Fir, moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 3mrs-26fs-30r

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix $2.00 le gros voyage; Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces. Merisier et érable. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 3-4-6-8-10-11-13-15-17-18-20mars-30f

COMMERCE A VENDRE

MAISON de CHAMBRES pension à louer près de l'hôtel St-Roch, ameublement en parfait ordre à vendre, comptant, 24 appartements, clientèle établie. S'adresser 94, de la Couronne, Québec. 21jan-32fs-31b

COMMERCE de fruits, légumes, établi dans magasin à chaîne, à vendre ou à louer. Ecrire casier 317, le "Soleil". 2mrs-2fs-31b

ETAL DE BOUCHER à vendre ou à louer, situé dans meilleur quartier de la ville. Ecrire casier 326, le "Soleil". 2mrs-6fs-31b

POSTE D'EPICERIE-boucherie, établi depuis 12 ans, glacière électrique, comptoir, accessoires électriques, cave, planchers ciment, 3 logements de 5 chambres plus bain, à vendre, grand sacrifice, cause maladie. Aussi 2 terrains, 35 x 60. Ecrire casier 315, le "Soleil". 3-4-6-7-8-9-10-11 mrs. 1-3-5-6-7-8avr. 1-2-3-4-5-6mai. 5-6-7-8-9-10juin. -31b

COTTAGES A LOUER

JOLI COTTAGE à louer, 170, coin boulevard Langelier et du Roi, 8 chambres, chambre de bain, fournaise eau chaude, un garage. S'adresser 6, Pont-Gravé, tél.: 4-2878, M. J.-H. Chouinard. 2-3-4-6-8-10-11mrs-33f

COTTAGE A LOUER, No 4, avenue du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre bain, passages, veranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552. 3mrs-6fs-33b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec. Clément & Clément Enr., 104, Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 23fév-26fs-36r

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 28fév-26fs-34r

GRANDE ECURIE à louer convenant pour commerçant de chevaux ou laitier, située coin Ste-Thérèse et Aqueduc. Aussi bon logement, 5 chambres et chambre bain. S'adresser Ed. Dion, 145, Ste-Thérèse. 2mrs-6fs-36b

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4fév-26fs-37r

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, aussi cash register à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259, S-Joseph. Tél.: 3-2920 15fév-26fs-37f

FONDS DE COMMERCE. Prix d'occasion. Coffre-fort New Standard presque neuf, poêle fournaise avec brûleur à l'huile 10 pouces, poêle à gaz Gurney émaillé trois feux, laveuse électrique Beatty en cuivre et bois, balayeuses Eureka, etc. Voyez ces marchandises à 269, St-François. 25fév-4fs-37f

DECOUVERTE SENSATIONNELLE d'une préparation garantie, remettant les cheveux gris à leur état naturel, sans tacher la tête ni les oreillers. S'adresser à Mme Ev. Beaudet, casier 55, Deschaillons. 28fév-6fs-37b

ATTENTION BOULANGERS. A vendre, pétrin mécanique presque neuf avec moteur 4 forces. Bonne occasion. S'adresser à Hector Bissonnette, boulanger, La Tuque. 28fev-5fs-37b

SHOW CASE, vitrines à bonbons, miroirs, pupitres plat (flat desk), tables, verres, moulin à café, évantail électrique, bon marché. Comptant seulement. S'adresser 315, St-Cyrille, tél.: 7737. 3mrs-2fs-37f

RECETTE

A VENDRE LA RECETTE d'un excellent sirop pour le rhume, déjà connu sur le marché, à vendre pour cause de maladie. Ecrire pour détails à casier 311, le "Soleil". 27fév-6fs-37b

CHOUX DE SIAM de Ste-Foy, à vendre prix spécial aux épiciers. S'adresser N. Tremblay, tél.: 4-5307. 25-27fév-3-6mars-4fs-37b

LIT SIMPLE, bureau, moulin à café, couteau à jambon, gramophone, petite table, fixtures électriques, chaudrons, etc. S'adresser 75, Grant. -37b

MACHINES Singer, de famille et tailleur, machines à pièces pour cordonnier, comme neuves. Aussi 2 moteurs électriques en bon ordre, à vendre bon marché. S'adresser à 17, rue Victoria, Québec. 2-4mrs-37b

MUSIQUE

MUSIQUE D'EGLISE, religieuse et profane, musique d'orgue, de piano, chant, méthodes d'enseignement pour professeurs. S'adresser à 72, rue Fraser, tél.: 3-2008. 27fév-6fs-37b

DIVERS

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boîte postale 41, bureau de poste, St-Roch 2mrs-26fs-38r

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec. tél.: 7067. 7fév-26fs-38f

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations, écrire boîte postale 792, bureau poste, Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 1er mrs-26fs-38f

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39o

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951 21fév.-26fs-39f

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province 17fév.-26fs-39r

Emplois demandés, hommes

JEUNE HOMME demande position comme chauffeur, soit sur char privé ou truck. Peut fournir bonnes références. Ecrire casier 331, le "Soleil". 3mrs-2fs-40b

Emplois demandés, femmes

POUR CONFECTION et réparations de tous genres en lingerie pour dames et enfants, à des prix très raisonnables, entière satisfaction. Adressez-vous à 40½, rue Crémazie, téléphone: 8806. 10fév-26fs-41r

LAVAGES demandés, prix, 6 cents la livre. S'adresser 272, Napoléon, téléphone: 3-3303. 24-25fév. 3-4mrs -41b

FILLES DEMANDEES

JEUNES FILLES demandées immédiatement de 22 à 25 ans, bonne apparence, références exigées, expérience pas nécessaire. S'adresser chambre 306, édifice Le "Soleil". 23fév-4fs-48b

PREPAREUSE demandée pour les chapeaux. S'adresser Mlle A.-M. Dussault, Salon de Modes, 573¼ St-Jean, vis-à-vis bâtisse des tramways. 28fév-6fs-48b

FILLES DEMANDEES

FILLE pour garder bureau et répondre au téléphone, une autre pour distribuer cartes d'affaires dans les maisons. S'adresser de 3 à 5 heures seulement, 196, St-Jean, appt. 33. 1mrs-4fs-48b

INFIRMIERES, aides et autres. Bonnes positions à obtenir en prenant contact avec hôpitaux, institutions, désirées partout. Ecrire Scharf Bureau, 145-257 West 45th, New-York. -48b

FOURRURES

MANTEAU DE FOURRURE, de Creamer, bonne grandeur, en bonne condition, à bon marché. Visible à l'heure des repas. S'adresser à 2, rue Bayard. 1mrs-6fs-49b

LE SUCCES EN AFFAIRES...

VOUS pouvez activer votre commerce et lui donner plus d'extension en le faisant connaître davantage. Notre CARTE D'AFFAIRES, section des annonces classées, vous offre l'opportunité de vous mettre en contact avec les milliers de lecteurs du "SOLEIL" pour quelques centins seulement par jour.

FOURRURES

FOURRURES.—La vente de manteaux est finie. A qui la chance pour 4 manteaux en seal neufs, récent modèle 1933, jolie doublure en crêpe, valeur de $80.00 pour $30.00 à $45.00. Tour de cou de printemps, prix modéré. S'adresser H. Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. 25fév-12fs-49f

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 25fév.-26 fs-54f

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE importante, établie depuis plus de soixante ans, désire représentants pour la ville de Québec et un représentant de district pour le bas St-Laurent, à partir de la Rivière-du-Loup, bons solliciteurs, pouvant donner référence. Casier No 310, le "Soleil". 27fév-6fs-54b

NOUS DEMANDONS un vendeur: jeune homme parlant anglais et français, non marié, n'ayant pas plus de 25 ans. Faire application directe avec références à 10 G. Champlain, Québec. 28fév-3fs-54b

JE DONNERAI $3.00 sur chaque prospect dont je ferai la vente soit sur radio, laveuse, balayeuse électrique et sur la marque préférée. Ecrire casier 319, le "Soleil". 2mrs-3fs-54b

SOLLICITEURS demandés, proposition payante. S'adresser mardi, entre 9 h. 3 et midi, M. L'Espérance, 604, St-Jean. 2mrs-4fs-54

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 1er mars-26fs-54f

DEMANDE POUR ONTARIO, 3 selliers et 2 hommes pour machines, devront être prêts à partir pour 30 avril. Références exigées. Ecrire casier 314, le "Soleil". 1er mrs-2fs-54b

HOMMES ACTIFS DEMANDES pour conduire le commerce mondialement connu de service à domicile Rawleigh dans le comté. Personnes actives peuvent gagner $25 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W. T. Rawleigh Co., Ltd, Dépt. CN-83-8, Montréal, Canada. 3-4-10-11-17-18-24-25mrs-54b

VOYAGEUR DEMANDE

SOLLICITEUR de bonne apparence, âgé de 25 à 35 ans, trouvera une position à l'année avec avancement et aide journalier d'un chef d'équipe, prospects fournis. Voyagera en automobile, fournie par la compagnie. S'adresser au gérant, 39, rue de la Couronne, Québec. 2mrs-2fs-54f

TOUT HOMME ayant des aptitudes dans la vente trouvera une offre de gagner un salaire raisonnable sans aucun effort. Voyez notre proposition sans faute, vous serez intéressé. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103. 3mrs-6fs-54f

VOYAGEUR. On demande un voyageur d'expérience dans la ferronnerie. Inutile de se présenter sans le scapacités voulues. Ecrire à casier 328, le "Soleil", Québec. 3mrs-3fs-54b

Les gros mots ne sont pas les plus longs.

HOMMES ET FEMMES

HOMMES.—Représentants pour vendre l'éliminateur d'antennes de radio (merveille du radio). Instructions en français. Profit 100%. Envoyez 30c pour échantillon à Emile Boulay, 427, Pine, Providence, R.-I. 2mrs-3fs-55b

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

ST-CYRILLE, Nos 448-450—58-462, quatre plain-pieds, 1er et 2e étage, de 7 et 9 pièces, plus chambres de bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 8167. 15fév-26fs-61f

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain, 1er, 2e et 3e étage, aussi logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean, 629, 7 grandes chambres plus bain, planchers bois dur. J.-A. Lesage, 80, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 10fév-26fs-61f

265a RUE FRASER, près Bougainville. Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. Aussi garage. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745 446, St-Cyrille. 15fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, 3 à 8 chambres, chauffé ou non, 252, 254, 258, St-Cyrille: 2, 2½, 6, 29, Bourlamaque: 192, 212, 214, 216, Crémazie; 108, Artillerie; 17, 19, Lachevrotière; 100, St-Benoit. Aussi sous-sol. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille. tél.: 5676. 6fév-26fs-61f

RUE ARTILLERIE, plain-pieds, 4 chambres et chambre bain. Aussi trois chambres et chambre bain, meublés ou non, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garages avec lumière électrique et eau. S'adresser 59, Artillerie, téléphone: 2-1969. 28fév-6fs-61r

276, ST-CYRILLE. Logement à louer, 10, chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser 274, rue St-Cyrille, tél.: 5668. 2fév-26fs-61f

54½, JEANNE-D'ARC, logement chauffé, 6 chambres plus chambre bain, très bien éclairé, belle vue. S'adresser 54, Jeanne-d'Arc, tél.: 7334. 8fév-26fs-61b

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude, planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. Blanchet, 12, Christie, tél.: 2-4383. 23fév-26fs-61r

QUARTIER BELVEDERE, 125, avenue Park: 28-34-38, avenue Murray; 33-53-55, avenue Lévis. S'adresser tél.: 3-2522 3-4126, 3-4394 ou à 125, avenue Park. 25fev-26fs-61f

3,4,5,6,7 PIECES, chauffé & eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208m, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tels: 2-1475, le soir, 3-4498. 28fév-6fs-61r

PARTIE CENTRALE. Logements chauffés, planchers bois dur 5-6 chambres plus chambres bain en tuile, bains carrés avec douches modernes. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589 23fév-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE, No 774, logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces, corridor au centre, chambre bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désiré, tél.: 4-3767. 27fév-6fs-61b

160½, CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession 1er mai. S'adresser Rosaire Droiet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 25fév-26f-61f

FAUBOURG ST-JEAN. Logements 3-6 chambres, $12.00 à $23.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 18fév-26fs-61f

HAUTE-VILLE

AVENUE LAURIER, appartement chauffé, 5 chambres, plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année, garage, prix, $48. S'adresser tél.: 2-8460, ou 3-4316. 25fév-6fs-61r

39, 41, 45, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349, St-Jean, tél.: 2-3681; soir, 2-5873. 25fév-4fs-61r

72, MANRESE. Logement à louer, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année avec garage. S'adresser P.-H. Vincent, tél.: 3-1354 ou 2-1351, 371, St-Jean. 27fév-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER, Belvédère, cinq chambres plus bain, plancher bois dur, chauffé, ensoleillé, balcon, remis à neuf, satisfaction garanti. Bargain, $35.00, clair de neige. Deux personnes préférée. S'adresser tél.: 3-4134. 27fév-4fs-61b

A LOUER, deux logements chauffés, de trois chambres plus chambre de bain, dont l'un meublé et l'autre non meublé, aussi bureau. Endroit bien situé. S'adresser à Frank Byrne, 58, côte du Palais, 2e étage, tél.: 2-6092. 27fév-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER, avenue Laurentide, Moncton et chemin St-Louis, (appartements Battlefield), 6-7-8 chambres, plus bain. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 13fév-26fs-61f

76-78 RUE ST-CYRILLE, 2 logements, chauffés à louer, un de 7 chambres plus chambre bain, l'autre 8 chambres plus chambre bain. S'adresser à Donat Gendron, 569, rue St-Jean, tél.: 6709. 25fév-6fs-61b

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.m.o.-61b

RUE ST-CYRILLE, No 392, coin Moncton, 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé ou sans garage. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 3fév-26fs-61f

64-68-72, FRASER, 7 chambres, chauffé; 233, 237, coin 11e rue et Canardière. S'adresser Antonio Trudel, 70, Fraser, tél.: 3-0194. 22fév-26fs-61f

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy, Inc., 176, St-Jean. 10fév-26fs-61r

PLAIN-PIED, 2e étage, chauffé, système moderne, ensoleillé, 7 chambres plus bain, grande armoire extérieure, galerie, cave, cour, près église, écoles, épiceries, tramways. Prix raisonnable. S'adresser 122-124, des Franciscains, tél.: 5004. 20fév-26fs-61b

LOGEMENTS MODERNES chauffés, planchers durs, cave, entrées privées, cour, près chars, église, 6-7 chambres, tél. 3-4229, 103, Montmorency: 5-10 chambres, tél.: 7584, 87, Montmorency. 25fév-26fs-61b

ATTENTION.—116, MARQUETTE, 5 chambres plus bain, planchers durs, fini moderne, chauffé, prix $34. S'adresser par tél.: 2-8460 ou 3-4316. 25fév-6fs-61r

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 4 belles chambres, grand passage, chambre de bain, cuisinette, très moderne, chauffé, 1er plancher. S'adresser au concierge, 8, Collins, tél.: 2-1398. 20fév-26fs-61b

SOUS BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffage à l'année, clair de neige et vidanges, quartier Belvédère. S'adresser par téléphone: 3-3826 ou 8167. 15fév-26fs-61f

ST-DOMINIQUE.—Logement 4 chambres, chauffé, plus bain, moderne, plancher à repasser, pharmacie dans les murs, garage, partie cave, galerie. Gérard Nadeau, 105½, avenue Bourlamaque, Québec, téléphone: 6591. 8fév-26fs-61b

HAUTE-VILLE

SCOTT, 1 logement de 4 chambres, plus chambre de bain, tank à eau chaude, améliorations modernes. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 13fév-j.n.o.-61b

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé: 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain; 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 1er fév-26fs-61

543, ST-CYRILLE. Logement à louer, 7 chambres, chauffé. S'adresser Eug. Nadeau, 26, avenue Cartier, tél.: 7291. 11fév-26fs-61f

AUBAINE.—36, des Franciscains, 6 chambres plus bain, fini moderne, système de chauffage, prix $32.00. S'adresser tél.: 2-8460 ou 3-4316. 25fév.-6f-61r

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 17, 36, 41, 55, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840 - 7949. 1er mars-26fs-61f

UN BEAU plain-pied net, 5 chambres et chambre bain, système eau chaude, clair de neige et vidanges. Avenue Cartier, téléphone: 7271 28fév-6fs-61b

39, 41, 45, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349, St-Jean, tél.: 2-3681; soir, 2-5873. 2mrs-4fs-61r

140, MAISONNEUVE, 1er étage. Logement chauffé, 7 chambres, plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. S'adresser à 142, Maisonneuve tél.: 7947 ou 4-3491. 2mrs-26fs-61f

DEUX PLAIN-PIEDS, 6 du Fort, 4 pièces et bain, chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur, bien éclairé, localité idéale, libres immédiatement. S'adresser après 1 heure. 2mrs-4fs-61b

60, BOURLAMAQUE, logement 4 chambres, plus bain, chauffé, éclairé, clair de vidanges, $23.00 par mois. S'adresser 62, Bourlamaque. 3mrs-3fs-6

116, 118, RUE ARTILLERIE. Logements 1 de 8 chambres, $40.00 par mois, 1 de 4 chambres, $20.00 avec grenier, grande cour, le tout en bon ordre. S'adresser 595, St-Jean, tél.: 3-3960. 3mrs-6fs-61b

42, COTE LA MONTAGNE, 2 plain-pieds non chauffés, 7 et 11 chambres, plus chambre bain. J.-E. Vézina, 44, côte la Montagne, tél.: 2-3551. 2mrs-3fs-61r

324, RUE ST-CYRILLE. Plain-pieds, 1er étage, 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, clair de neige et vidanges. S'adresser à O. Fournier, 74, rue Scott, tél.: 3-4820. 2mrs-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE, près avenue Hollande, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Ploermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser tels.: 8716, le soir, 8038 ou 6954. 2mrs-26fs-61r

LOGEMENTS MODERNES, 102, 106, d'Abraham, chauffés, planchers durs, 6 chambres plus chambres bain en tuile, bains carrés avec douches; 116, d'Abraham, fini à neuf, même logement, possession immédiate. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, soir, 2-6589. 2mrs-6fs-61r

95-97-99, CHEMIN STE-FOY, logements à louer, 5-9-10 pièces, plus chambre bain, refaits à neuf, améliorations modernes. S'adresser 93, chemin Ste-Foy, tél.: 6746. 1er mars-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER
21 RUE COUILLARD, 11 chambres plus 2 chambres de bain, chauffé, clair de neige, service de l'enlèvement des doubles-fenêtres, eau chaude à l'année.
26 AVENUE STE-GENEVIEVE, 8 chambres, plus chambre de bain, entièrement remis à neuf.
441 RUE ST-JEAN, 5 chambres plus chambre de bain.
S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, notaires, coin Couillard et Christie 28fév-6fs-61r

RUE LATOURELLE. Deux logements à louer. Un de 7 chambres avec bain, cave et grenier. Et un de 3 chambres avec cave. S'adresser à Maurice Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 28fév-26fs-61f

PRES DU PARLEMENT, logement à louer, 4 chambres plus bain, connection eau chaude, prix raisonnable. S'adresser 101, Artillerie. 3mrs-2fs-61b

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé, garage; 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain; 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 3mrs-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403 - 4-2557. 3mrs-6fs-61r

SAINT-ROCH

RUE ST-JOSEPH, 34½, logement chauffé, 5 chambres plus chambre bain. S'adresser P.-H. Debiois, 34, rue St-Joseph. 28fév-6fs-61b

264½, ST-JOSEPH. Logement à louer, chauffé, 11 chambres, plus chambre de bain, conviendrait très bien pour louer des chambres. S'adresser O. Miller, 108, rue du Pont, tél.: 4-3241. 28fév-3fs-61r

60, RUE DU PONT. Logement à louer, 7 chambres plus chambre bain, prix $25.00 par mois. S'adresser L.-F. Martel, 106, rue Ste-Marguerite, tél.: 4-2901, 3-0972. 1mrs-4fs-61b

SUR LA RUE ST-JOSEPH, No 49, un magnifique logement de 10 chambres, chauffé à l'huile, le tout fini de première classe. Prix très modéré. S'adresser à pharmacie Couture, 51, rue St-Joseph, tél.: 4-4031 2mrs-6fs-61r

83, RICHARDSON, logement, 2e étage, 8 chambres, clair neige, vidanges, chauffé, eau chaude dans chaque étage, gaz; 1er étage, 6 chambres, en partie chauffé avec eau chaude. Aussi garage pour 3-4 chars ou servir d'entrepôts. S'adresser 85, Richardson. 3mrs-2fs-61r

SAINT-SAUVEUR

A LOUER pour mai, plusieurs logements de 4-5-6-7-8 chambres, à louer à bon marché. S'adresser à P. Garneau, 182, Incarnation, tél.: 3-4377. 21fév-12fs-61f

STE-THERESE, 2 beaux logements 5-6 chambres, toutes améliorations modernes et un garage; 215-221, Ste-Thérèse. S'adresser J.-U. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 4-5230. 7fév-26fs-61b

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon: 148, St-Léon, 2e étage; 169, St-Léon, 1er étage, 4 chambres: 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain, un premier et le troisième, possession immédiate et mai; 113, St-Mathias, 5 chambres et bain, possession immédiate; 115, St-Mathias, (bas), 5 chambres et bain. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 16fév-26fs-61f

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 4fév-26fs-61f

LOGEMENT NEUF, très éclairé, six chambres plus chambre de bain. Premier plancher, grande cour. S'adresser sur les lieux à 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.61b

A LOUER, Poste de commerce, près église St-Malo, coin Lafayette et St-Bernard Aussi beau logement 6-4-3 chambres à prix réduit. S'adresser C. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 6fév-26fs-61f

RUE ST-VALLIER, 1141, logement, 6 appartements, chambre de bain, système pour eau chaude, hangar, cave. S'adresser 1141½, rue St-Vallier, tél.: 3-4449. j.n.o.-61b

960 ST-VALLIER, logement 6 grandes pièces, plus chambre bain, très propre. Informations s'adresser sur les lieux, tél.: 3-3382. 2mrs-4fs-61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 2mrs-6fs-61f

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-61r

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambres de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11D, rue d'Argenson; 252, et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-61r

1093, ST-VALLIER, 2e étage, 8 chambres plus chambre bain, chauffé, grande cour, garage si désiré. S'adresser 1091, St-Vallier, tél.: 3-4230. 22fév-26fs-61f

CARTES D'AFFAIRES

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 9fév-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 17fév.-26fs-C.D.r

ELECTRICITE

ELECTRICITE: Réparation et reflilage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. Thomassin, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 16fév-26fs-C.D.-b

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o. C.D.n

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 7fév-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4 McMahon, tél.: 2-2022. 17fév.-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 25fév-26fs-C.D.-f

SALONS DE COIFFURE

COIFFEUSE—Mlle Berthe Noël, coiffeuse, 67 de la Canardière, (St-Esprit), tél.: 4-1384, sollicite une visite de vous mesdames et mesdemoiselles. Marcel 25c; Komol, 25c, Komol naturel 25c, Ondulation à l'eau 50c.

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 4fév-26fs-C.D.r

SALON GLORY incomparable permanent garanti pour six mois, $1.50: à l'huile $2.50 à $4.00. Aussi cours de coiffeuse rapide à de très bas prix, conditions avantageuses. Appointement, tél.: 6323, Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier. 9fév-26fs-C.D.-b

LE SALON FRANCO AMERICAIN informe sa nombreuse clientèle qu'il donnera comme spécial pour un temps limité, les Komol et Marcel à 35 cents. Ondulation à l'eau, 50 cents. Permanent, de $5.00 pour $3.50. Pour appointement, appelez 4-2716, Mlle Lucile, 209, 3e avenue. 10fév-26fs-C.D.f

THERMIQUE.—Mme Morin, du salon Margot, 464, rue St-Joseph, tél.: 3-2738, annonce à sa nombreuse clientèle qu'à partir du 6 mars elle donnera la nouvelle ondulation permanente avec la merveilleuse machine Thermique. Aussi tout autre genre de coiffure désirée. Satisfaction garantie. 2mrs-26fs-C.D.b

$1.50, ONDULATION PERMANENTE, garantie pour 6 mois et plus, à l'huile, $2.00, par la célèbre experte en permanent Mlle Charrier, 10 années d'expérience. 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 13fév-26fs-C.D.f

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents, avec shampoo, Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 18fév. 26fs-C.D.-F.

SALON LEMAY. Pemanent sur machine perfectionnée, $1.50 à $5.00. Aussi tout genre de coiffure, shampoo, massage, prix modérés. Permanent pour hommes, $1.00 et plus. Mlle Simone Perron, coiffeuse, 25, St-Anselme. Tél.: 3-1413. 20fév-14fs-C.D.f

SPECIAL—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo massage, Permanent $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 28fév-26fs-C.D.f.

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 1er mai à 47, d'Abraham. 22fév-26fs-C.D.r

SAINT-SAUVEUR

303, MORIN. Logement de 6 chambres, lumière électrique et gaz, $22.00 par mois. S'adresser à 301, Morin, tél.: 6098. j.n.o.61

REZ-DE-CHAUSSEE et premier étage, situé à 270, avenue des Oblats. S'adresser à 114, Demeule, téléphone 3-2084 ou 87¼, 4e avenue, téléphone 6720. 15jan-.m.o 61b

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 24fév.-6fs-61r

LIMOILOU

A LOUER—Logement de cinq grandes pièces, plus chambre de bain. Conditions avantageuses. S'adresser à 3 rue d'Assises. 61b

BEAU LOGEMENT à louer, 157, 3e rue, Limoilou, entre la 6e et 7e avenue, 1er et 2e planchers, 7 pièces et passage, chambre de bain, eau chaude, voûte, belle cave, grande cour seule, galerie vitrée en arrière et galerie devant, prix modérés, tél.: 4-2192. 10fév-18fs-61b

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390, Québec 25fév.-4f-61r

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout, 35c et 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.-61b

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 2fév-26fs-61f

LIMOILOU, LOGEMENTS: 5e rue et 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 9fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, situés sur 6e rue, près 3e avenue, 5 chambres, plus chambre bain, non chauffés. S'adresser tél.: 2-6186. 2fév-26fs-61b

PRES EGLISE ST-FRANCOIS-D'ASSISE, bas de maison neuve, 6 chambres, plus chambre bain, dépense, fournaise, aussi 3e chauffé, coin de rues, planchers bois dur, situé 1ère avenue. S'adresser Albert Bureau, 72, Royal Roussillon, tél.: 4-1633. 25fév-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER. Logement de 6 chambres et chambre de bain, gaz, etc., situé au No 67, de la Canardière, tél.: 4-1384. 22fév-12fs-61b

LIMOILOU, LOGEMENTS MODERNES construction nouvelle, chauffés, 6 chambres chacun, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. j.n.o.

BEAU CHOIX de logements dans maisons neuves, 4-5-6-7 appartements, situés dans St-Frs-d'Assise ou St-Esprit. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 15fév-26fs-61r

A LIMOILOU, logement à louer de 8 chambres et chambre de bain, bien éclairé, chaud et très propre, avec garage, sur la 5e rue, près de l'église, prix réduit pour un bon locataire. Aussi ménage à vendre. S'adresser à 11, rue Montcalm, St-Sauveur, tél.: 3-2277. 22fév-12fs-61

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e avenue. Logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes, hygiénique et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 1er mars-6fs-61f

BEAU LOGEMENT, 157, 3e Rue, 1er et 2e planchers, 7 chambres, passage, chambre bain, eau chaude, cave, grande cour, galerie vitrée en arrière, galerie en avant. Prix modéré. S'adresser 157, 3e Rue, tél.: 4-2192. 1mrs-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres, chauffé dans centre de Limoilou, bon poste pour professionnel. Actuellement par un médecin. S'adresser à 126, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-4691 2mrs-3fs-61f

ST-FRANCOIS D'ASSISE, logement, 4 chambres plus chambre bain, non chauffé, dépense, tambour, situé 312, 2e Avenue Conviendrait bien pour nouveaux mariés. Tél.: 4-2517. 28fév-1-3-4mars-4fs-61b

QUARTIERS DIVERS

LOGEMENTS A LOUER
91, AVENUE MURRAY, logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable. Aussi garages à louer. Tél.: 5836.
14, CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.
402, RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.
151, D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.
Pour informations supplémentaires, communiquez avec Trust Général du Canada, 71, St-Pierre, tél.: 2-6651. 3mrs-4fs-61r

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

La croyance religieuse fait la grandeur d'un peuple, maintient sa gloire et prévient sa déchéance.

QUARTIERS DIVERS

LOGEMENTS
3, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 18 chambres avec 2 chambres de bain.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
23-25 DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés au 1er et 2e étages.
29, DU PONT, logement de 6 chambres, situé au 1er plancher.
140, LALIBERTE, logement de 4 chambres.
142, LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage.
35, DU PONT, logement de 7 chambres, situé au 2e et 3e étages.
102-102½, 3e RUE, Limoilou, logements de 5 chambres avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52½, AVENUE DE LA RONDE St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres avec chambre de bain.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres avec 3 chambres de bain.
42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
192, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 2e étage.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
96-94, LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres avec 2 chambres de bain.
137-139-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffés.
90, GRANDE-ALLEE, maison de 11 chambres plus 2 chambres de bain, garage.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
POUR PLUS DE DETAILS, s'adresser à la Royal Trust Co., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 1er mars-6fs-61r

DANS LA BANLIEUE

A LOUER, à Giffard, avenue du Monument, beau logement, 8 chambres y compris chambre bain, plancher en bois dur, fini moderne, garage si désiré. S'adresser à A. Moisan, Monument, tél.: 4-5418. 4fév-26fs-61b

SILLERY.—Deux logements à louer, 5 chambres plus chambre bain, situés sur chemin St-Louis, à Sillery. S'adresser tél.: 7632. 1mrs-6fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT demandé, 4 chambres avec chambre bain, dans Haute-ville. Ecrire 25, Mont-Carmel, appt. 4. 28fév-3fs-62b

LOGEMENT DEMANDE, à louer, 5-6 pièces plus chambre bain, chauffé, plain-pied. S'adresser tél.: 4-0672. 2mrs-4fs-62b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER avec ameublement occupé comme épicerie depuis 20 ans, No 188, Crémazie, coin Bourlamaque, 3 grandes vitrines, planchers bois dur 25 x 60, et cave, système de chauffage. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 6fév-26fs-64f

MAGASIN A LOUER, rue St-Joseph. Grand magasin chauffé, bien ensoleillé, situé au centre de la partie commerciale de la rue St-Joseph. Aussi entrepôt ou manufacture, briques solides, 3 étages, située sur la rue St-Dominique, possession immédiate si désirée. Ecrire à casier 324, le "Soleil" 2mrs-6fs-64f

A LOUER, deux magasins, excellents postes de commerce pour épicier, boucher, etc. Aussi un logement de 4 appartements en bas et un autre de 6 appartements au 2e étage, le tout chauffé. Aussi poste pour garage ou boutique de plombier, ferblantier et menuisier, etc. Le tout visible à 100 3e avenue, en s'adressant en haut. Tels: 2-6488 et 4-2387. 25fév-6fs-64r

MAGASIN rue St-Joseph et St-Anselme, occupé pendant plusieurs années par modiste, avec installation, stands, comptoir, vitrine, miroir, autre magasin même place, chauffé. Aussi studio de photographe à louer avec tout l'ameublement à vendre. Libre immédiatement. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 25fév-6fs-64r

MAGASIN A LOUER, bon marché, 133, St-Paul, bon poste pour tout genre de commerce. Ameublement neuf de chambres, à vendre à bon marché. S'adresser E. Gauthier, 72, avenue Cartier, tél.: 4-4736. 28fév-6fs-64f

MAGASIN A LOUER. Grand magasin chauffé à eau chaude, ameublement complet, cave, cour, hangar. Poste de commerce établi depuis 45 ans, situé au centre de la partie commerciale du village. Occasion exceptionnelle et conditions faciles. Ecrire ou s'adresser à Etienne Lévesque, Sr, Mont-Joli. 28fév-6fs-64b

BEAU MAGASIN, 368, rue St-Jean, possession immédiate. Prix modéré. Succession C.-J. Lockwell, tels: 2-3535 ou 3-4998. 28fév-6fs-64r

MAGASIN A LOUER actuellement occupé par une pharmacie, situé 28, Bourlamaque, près des Erables, bon poste. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 2mrs-6fs-64f

TRES BEAU MAGASIN chauffé, pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 3mrs-6fs-64r

POSTE DE COMMERCE pour studio, bureau, salle d'échantillons, salon coiffure ou autres, grandeur 30 x 18. Plus 2 pièces supplémentaires, planchers durs, chauffé très éclairé. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 28fév-6fs-64r

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

IMMEUBLES

H.-P. CIMON
CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerce, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme loyer. Edifice "Cimon", 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 3mrs-6fs-100r

W.-F.-V. ATKINSON Gérant
L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, 21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence, 2-6239. 6fév-26fs-100r

P.-F. LALIBERTE
TERRAIN A VENDRE. Beau site pour station gazoline.
MAISON MODERNE chauffage Buck-Wheat, gros revenus, $9,000.00.
POUR VENDRE, échanger ou acheter votre propriété, adressez-vous 27, Jeanne-d'Arc. tél.: 8281. 14fév-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE
Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.
ASSORTIMENT de maisons, terrains et terres à vendre ou à échanger. 15fév-26fs-100f

D. LALIBERTE
451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 14fév-26fs-100f

C.-E. MIGNER
POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668 (vis-à-vis la banque Canadienne Nationale). 2mrs-6fs-100f

ROSAIRE DROLET
MAISON A VENDRE où échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries incluses. Autres revenus, $324.00.
ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-Francois-d'Assise.
166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.
LORETTEVILLE, près église, 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80 pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.
TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.
RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher et M. Adélard Sylvin, épicier.
RUE LAMONTAGNE, St-Francois-d'Assise.
EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 8fév-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER
513, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain, 2 garages privés; 1078, St-Vallier, garage privé. Machine additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, téléphone: 7060. 19jan-26fs-100f

MAGASINS A VENDRE
MAGASIN A VENDRE. Pour cause de maladie. Magasin situé rue St-Joseph. S'adresser 412, St-Joseph, tél.: 3-0707. 18fév-26fs-65f

MAISONS A LOUER
A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes avec bain, grande salle à manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 17fév.-26fs-67r

MAGASIN A LOUER, 13¾, rue Lacroix, entièrement mis à neuf. Prix, $25.00.
MAGASIN A LOUER, 333, St-Paul, en face gare Union. Bon poste commerce. Prix, $160.00.
HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active, $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826, 8167. 17fév-26fs-67f

10, STE-FAMILLE. Maison de 9 chambres plus 2 chambres de bain. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre tél.:2-1390. 25fév.-4f-67r

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate, Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, Québec. 25fév.-4f-67r

MAISON SEULE à louer, grande cour, garage, 9 chambres, chambre bain, grande cour, ferait un jardin, grande galerie, situé rue Panet, face cimetière St-Charles. S'adresser 6 rue Panet. 28fév-2fs-67b

MAISON A LOUER, 125, rue Richelieu 8 pièces, très propre. S'adresser à 70, rue Dalhousie, tél.: 2-3848. 2mrs-4fs-67b

MAISON de 10 chambres à louer, dans quartier résidentiel. Grande cour et garage. S'adresser à 71, Bougainville, de 2 à 4 hrs p.m. 2-4-6-8mrs-67b

BELLE GRANDE MAISON à louer, 14 chambres, finie moderne, chauffage à l'huile, située sur les Remparts, $110.00 par mois. S'adresser 24, côte du Palais, téls.: 2-2153, le soir, 2-6589. 2mrs-6fs-67r

MAISONS A VENDRE
MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, situés à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue — 114, De Meules. 26jan-j.n.o.-68b

MAISON A VENDRE, Loretteville, 5 revenus, grand terrain, garage, échangeable pour une terre aux approches de la ville. Pour quelques jours seulement. S'adresser 114, des Erables, tél.: 3-4217. 7fév-26fs-68f

A ST-ROCH à louer ou à vendre 2 maisons, une de 7 chambres, l'autre 6 chambres avec garage en brique, entre les deux maisons. Prix $6,500.00. Revenu $80.00 par mois. Occasion pour prompt acheteur. S'adresser 46, Richardson, tél.: 3-2409. 23fév-3fs-68b

MAISON A VENDRE ou à louer, No 6, rue Ste-Famille, quatorze chambres, bon site, actuellement occupée comme maison de pension avec bonne clientèle. S'adresser à G.-B. Ramsay, 53, rue Dalhousie. 28fév-6fs-68b

BEAUPORT, 2 minutes de l'église et de la gare, maison en brique, 6 chambres et chambre de bain, $1,500.00. $200.00 comptant et $16.00 par mois. Occasion extraordinaire. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 28fév-6fs-68r

MAISON A VENDRE, Nos 200 et 202, avenue des Oblats, 2 logements, terrain 60 x 40. Evaluation municipale, $3,400.00. Doit être vendue immédiatement pour règlement succession, prix $2,400. S'adresser à A. Pion, 56, rue Colomb, tél.: 3-0970 ou 3-2467 25-28fév. 2-4-6-8mrs-68b

PROPRIETES A VENDRE.—Quatre propriétés neuves, chambre bain, eau chaude, améliorations modernes, grands terrains, site idéal, situées à Giffard. Prix $2,000.00, $3,000.00, $4,000.00, $4,500.00. S'adresser A.-N. Thérien, Giffard, tél.: 9734. 2mrs-6fs-68b

3e AVENUE, Limoilou. Maison neuve, 3 logements, 6-5-5 chambres plus bain, rapportant $924.00, à vendre $1,000.00 en bas de l'évaluation. $1,000.00 comptant, balance facile. Occasion. S'adresser E. Boulet, 128, Canardière, tél.: 4-2782. 2mrs-6fs-68f

BUNGALLOW—Bungallow lambrisé en brique, de 8 chambres et chambre de bain, plancher en bois dur, à vendre à des conditions faciles. S'adresser 15 De la Ronde. Tél.: 4-4775. 3-4-10-11-17-18mars

MAISONS DEMANDEES
JE DESIRE ACHETER une maison seule avec une grande cour, dans la partie haute de la ville. Ecrire en mentionnant le prix et les conditions. Casier 330, le "Soleil". 3mrs-3fs-69b

MANUFACTURES
MANUFACTURE à vendre, 40 x 60, bon marché, deux étages, près station, village, eau à proximité, pouvant servir pour moulin scie, moudre le grain, tous genre d'ouvrage. S'adresser P.-Joseph Vermette, St-Jean-Chrysostome. C. L. 2mrs-3fs-71b

OBJETS PERDUS
BAGUE EN OR VERT, 10 karats avec initiales C.A.C., perdue mardi midi, rue Deligny, Latourelle, St-Olivier. Si retrouvée, remettre à 5, rue Deligny. Récompense. 2mrs-2fs-75b

PERDU. Un trousseau de clefs a été perdu le 29 février en passant par les rues St-Germain, Bagot, St-Luc, Remettre à 174, Bagot. -75f

SACOCHE BRUNE perdue jeudi, au Metropolitain Store, comptoir des fruits. Généreuse récompense à qui rapportera à 8, rue Ste-Famille, ou bureau du Metropolitain. -75b

ANIMAUX PERDUS
CHIEN BLANC Wire Hair Terrier, répondant au nom Furet, boitant de la patte droite d'en arrière. S. V. P., remettre 45, Bourlamaque, tél.: 3-4323. 2mrs-4fs-76b

PIANOS A VENDRE
PIANO ordinaire en très bon ordre, marque McWilliam, à vendre bon marché pour cause de déménagement. S'adresser 129, Richelieu. 2mrs-3fs-80r

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

PROPRIETES A VENDRE
LAC ST-JOSEPH. Propriété à vendre. Maison 30 x 25, de 5 chambres à coucher, grand vivoir avec foyer, salle à manger, cuisine avec eau courante, toilette, grand garage. Boat House 2 étages, 22 x 16, avec quai. Superficie du terrain, 72,600 pieds. Pour plus amples informations, écrire casier 316, le "Soleil". 1mrs-4fs-84b

PROPRIETES DEMANDEES
PROPRIETE DEMANDEE. On demande à acheter une propriété de rapport située dans le quartier Montcalm. Paiera comptant. Donner prix et détails par écrit à casier 258, le "Soleil". 25fév-4fs-85b

RADIOS A VENDRE
RADIO marque "Courrier", à vendre à prix très réduit. S'adresser à 546, rue St-Jean. 27fév-6fs-86b

SERVANTES DEMANDEES
SERVANTE générale demandée dans famille 3 personnes. Expérience exigée. Références. S'adresser personnellement 389, chemin Ste-Foy. Inutile de téléphoner.-91b

TERRAINS DEMANDES
CHERCHE A ACHETER comptant, prix modéré, trois à neuf cents âcres de terrain boisé d'un seul tenant et accessible par route, pour chasse et pêche. Doit comprendre au moins un lac et deux rivières.—crire offres à casier 313, le "Soleil". 28fév-12fs-94b

ON DEMANDE à échanger une propriété pour un terrain en ville, en payant la différence. S'adresser à 904, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4132. 3mrs-2fs-94b

TERRES A VENDRE
TERRE A VENDRE ou à échanger pour propriété en ville. S'adresser 134, St-Dominique, Québec. 28fév-3fs-95b

OCCASION POUR LAITIER, 5 milles de la ville, rive sud, terre 325 arpents, 200 culture, 125 boisée bois franc, grande sucrerie, installation moderne, Champion, 90 gallons à l'heure. Vendra avec roulant complet, instruments aratoires, attelages double et simple, grande grange, écurie, remise, poulailler, bergerie, forge, glacière, laiterie, 4 chevaux, 20 bêtes à cornes, poules, dindes. A vendre ou échanger pour maison bon rapport. Informations, écrire casier postal 332. 3mrs-2fs-95b

TROUVES
CHIEN Fox Terrier, noir et blanc, trouvé. Si non réclamé d'ici au 6 mars, il sera vendu pour couvrir les frais. S'adresser Société Protectrice des Animaux, 5, rue des Bernières. 3mrs-3fs-9

VOLAILLES
INCUBATEUR ET ELEVEUSE
INCUBATEUR ET ELEVEUSE, capacité 200 oeufs, en parfait ordre, à vendre ou à échanger, soit pour une vache laitière où des oies (race Toulouse). Pour tous renseignements écrire à casier 246 bureau du "Soleil".

NON CLASSIFIEES
VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux), Coeur et poumons. Dr L.-G. Perrin 24, du Pont, Québec. 7fév-26fs-4r

MAGASIN ET LOGEMENT, 62-64, boulevard des Fossés, magasin chauffé, 55 x 20 et logement de 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser J.-P. Lussier, 46, des Fossés, tél.: 2-8787. 27fév-6fs-4r

ACHATS et COLLECTIONS de compte, loyer, salaires, taux modérés, stricte honnêteté. Collection faite partout. Le Bureau de Collection de Québec Enr., 127½, 10e rue, tél.: 4-0705. 1mrs-6fs-4b

20 FILLES DEMANDEES
ON DEMANDE 20 filles de bonne apparence pour vendre programme du derby chiens, 2 jours, à 20% de commission. S'adresser ce soir de 6 à 8 heures. L. Faguy, 202, Ste-Thérèse, tél.: 4-1068. -4b

PARTIE DE MAGASIN à louer avec 2 vitrines, sur la rue St-Paul, $10.00 par mois. Aussi logement de $20 pour $10, livrable de suite. S'adresser à 105, rue St-Paul. -65b

A JEUNE-LORETTE, 3 milles et demie Québec, terre 65 arpents, toute cultivable, ancienne ferme de Eugène Robitaille. S'adresser Mme S.-H. Dynes, Petite-Rivière, côté nord. 3mrs-4fs-95b

JE LOUERAIS une cave ou grange, aux limites ou dehors de la ville, pour expérimentation. S'adresser C. Beaumont, 35, rue Laporte, Québec. 3mrs-2fs-4b

PIANO à vendre, marque "Pratte". Aucune offre raisonnable refusée. Aussi petite chambre à louer, $2.00 par semaine. S'adresser à 42½, avenue Cartier, tél.: 3-3987 3mrs-2fs-86b

HOMME DEMANDE pour faire livraison sur voiture à pain. S'adresser 178½, des Commissaires. -54b

ON DEMANDE une fille générale dans famille où il y a des enfants. S'adresser People Stores, rue de la Couronne. Département des fruits -91f

JEUNE CHIEN policier, 5 à 6 mois, perdu le 2 mars. S'adresser 1325, rue St-Vallier, tél.: 3-3684. M. G Trudel. Récompense promise. 3mrs-3fs-76b

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général. Références exigées. S'adresser 547, St-Jean. -91b

CHAMBRE DEMANDEE avec ou sans pension, dans famille sans enfant, dans partie haute de la ville, pour personne seule. Ecrire pour le prix de la chambre seule et avec pension à casier 323, le "Soleil". 2mrs-6fs-25b

A LOUER, jolie chambre simple, très confortablement meublée, dans famille privée, prix modérés, à 78, rue Richelieu, tél.: 2-4437. -24b

SACOCHE PERDUE contenant montre bracelet, parure de cou. Aussi lettre adressée au propriétaire. Récompense promise. Remettre 16, St-Ignace, tél.: 3-4107. 3mrs-2fs-75b

DEUX PETITS LOGEMENTS à louer, convenant pour nouveaux mariés ou deux personnes. S'adresser 125½, rue Scott, tél.: 2-5176. 3mrs-6fs-61b

FLAT A LOUER, 6 chambres plus bain, réparé à neuf, 3e étage, dans St-Fidèle. S'adresser 227, 8e avenue. 3mrs-6fs-61b

COTTAGE à vendre, situé dans la paroisse St-Pascal Baylon, 7 chambres, plus chambre de bain, bois lambrissé en brique. Condition facile. S'adresser 191½ Maufils ou 124½ St-Joseph. Tél.: 4-0741. j-n-o

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., orchestre du Waldorf-Astoria; 7.00, Donald Novis, ténor; 8.00, Jessica Dragonette, soprano et les Cavaliers; ténors, baryton, basse; duo de piano et orchestre de concert de Rosario Bourdon; 9.30, Leo Reisman et son orchestre; 10.00, Al Jolson; De 11.00 à 1.00 a.m., danse par Weeks, Nelson, chant par Kirbery et ensuite danse par Bestor.

WJZ, New-York, 395—760k.
6.45 p.m.—Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00, Amos 'n' Andy; 7.15, Hilda Burke, soprano; 8.00, ensemble vocal et instrumental dirigé par Spitalny; 9.30, Mary Steele, contralto, trio masculin, orchestre; 10.30, orchestre de concert dirigé par Shield; Ruth Lyon, soprano; Robert Royce, ténor; 11.15, récital d'orgue par Lew White; 12.15 a.m., Cab Calloway et 12.30, Joe Furst, danse.

WABC, New-York, 349—860k.
6.15 p.m., George Hall et son orchestre de l'hôtel Taft; 7.30, orchestre de Dolph Martin, avec Claire Willis, chanteuse et le quatuor Travelers; 8.15, Singin' Sam; 9.00, orchestre de Leonard Haydon; 9.15, Mary Eastman, soprano; choeur masculin et orchestre symphonique; 10.00, Revue Columbia; 10.30, le chanteur de la rue (Althur Tracey); 10.45, Fray & Braggiotti, en duo de piano; 11.00, Nino Martini, ténor italien, avec l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., danse par Lyman, Straight, Cummins, Kemp, Felton et Roseland Ballroom.

WPG, Atlantic City, 272.7—1100k.
8.00 p.m., récital d'orgue par Jean Wiener; 8.35, concert de studio.

WTIC, Hartford, 282.8—1060k.
6.06 p.m., musique de diner.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
8.00 p.m., fanfare; 9.30, les Argentiniens; 1.00 a.m., musique classique.

WBZ, Springfield, 330—990k.
7.15 p.m., concert: soprano, violoniste et pianiste.

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., Heure catholique; 8.00, Eddie Cantor et l'orchestre de Rubinoff; 9.00, Concert avec artiste invité; 9.30, Album américain de musique familière; 11.15, Donald Novis, ténor; 11.30, sérénade; De 12.00 à 1.00 a.n., danse par Furst et Kerr.

WJZ, New-York, 395—760k.
6.00 p.m., orchestre de Joseph Koestner et quatuor masculin; 6.30, concert rythmique par Paul Whiteman; 8.00, l'heure exquise: huit voix de femmes; 9.45, Mary Steele, contralto; 11.30, récital d'orgue par Jesse Crawford. De 12.00 à 1.00 a.m., danse par Stoess et Garber.

WABC, New-York, 349—860k.
7.00 p.m., Kaltenborn donne les dernières nouvelles; 7.15, Morton Downey, ténor; 7.30, Fray & Braggiotti, duo de piano; 8.15, Mary Eastman, soprano, avec quatuor masculin et orchestre; 9.00, Ann Leaf, organiste, Charles Carlile, ténor et autres; 9.30, Harry Sosnik, pianiste et sa fanfare, avec quatuor masculin; 10.00, Ernest Hutcheson, pianiste et orchestre de concert d'Howard Barlow; 10.30, la Légion Etrangère; 11.00, les Gauchos, avec Tito Guizar, ténor mexicain; De 11.30 à 1.00 a.m., danse par Duchin, Pollack, Cummins et Kemp.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
9.45 p.m., orgue, quatuor, violon; 1.00, musique classique.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.
7.15, p.m., orchestre de concert de l'hôtel Morton; 9.30, orchestre de concert de l'hôtel Traymore.

L'Heure Catholique
A C. K. A. C.

La causerie religieuse à l'Heure Catholique du 5 mars, organisée par le Comité des Oeuvres Catholiques de Montréal, sera donnée par le R. P. Paul Quesnel, C.S.V., professeur d'Ecriture Sainte au scolasticat St-Charles, à Joliette. Il parlera de Jésus au désert.

EMISSION DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

La prochaine causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 8 mars, à 6 h. 45. Le R. P. Louis Chagnon, S.J., donnera sa deuxième causerie sur le Progrès Social, au poste C. K. A. C.

NON CLASSIFIEES
50 FILLES DEMANDEES
Peuvent se faire $5.00 par jour, en ville ou en campagne. Adressez-vous 98 St-Pierre, chambre 8. 4b

A VENDRE
Secrétaire avec glace taillée (biseau) comprenant six grands tiroirs, aussi chaise tournante en chêne, le haut en parfaite condition. S'adresser à casier 325, Le "Soleil, Québec.

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m., El Tango Romantico; 8.00 p.m., Archer Gibson, organiste; 9.00 p.m., programme de valses viennoises; 11.00 p.m., Frances Langford, contralto. De 11.30 à 1.00 a.m., danse et chant par Whiteman, Kirbery, Weems, Lopez.

WJZ, New-York, 395—760 k.
7.30 p.m., orchestre de Paul Victorine; 10.30 p.m., programme Cuckoo (burlesque, avec Ray Knight et autres comédiens); 11.15 p.m., récital d'orgue par Lew White, avec le trio Romantique. De 12.00 à 1.00 a.m., danse par Wright et Fisher.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., William Hall, baryton; 6.20 p.m., Paul Tremaine et son orchestre; 7.15 p.m., les soeurs Boswell; 7.45 p.m., le Chanteur de la Rue (Arthur Tracey); 8.30 p.m., Alexander Haas et son ensemble de Bohémiens de Budapest; 9.00 p.m. Bing Crosby et l'orchestre de Leonard Haydon; 9.15 p.m., fanfare de concert; 11.00 p.m. jusqu'à 2.00 a.m., danse par Lombardo, Stern, Haymes, Fiorito, Roseland Ballroom et Harrod.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
9.15 p.m., Mostyn Thomas, baryton, avec l'orchestre de l'hôtel Traymore; 10.45 p.m., Gertrude Niesen.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
8.30 p.m., les Folies de Crosley; 9.15 p.m., fanfare allemande; 2.00 a.m., Frairie (Jamboree) par des artistes de WLW.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.45 p.m., baryton et organiste.

C K A C
VENDREDI, 3 MARS

5.00 p.m.—Large et ses Canadiens.
5.30 p.m.—Choix de valses.
5.45 p.m.—Montréal en parade.
6.00 p.m.—Mélodies.
6.15 p.m.—Emission musicale.
6.30 p.m.—Programme musical.
6.45 a.m.—Musical.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Musique de danse.
7.30 p.m.—Concert.
7.45 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Orchestre symphonique.
10.00 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Les gradués du McGill.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Nouvelles au Nord.

SAMEDI, 4

9.30 a.n.—Chanson française.
10.00 a.m.—"Bonjour Madame".
10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Ligue des droits de la femme
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Le grand frère Marcel.
12.30 p.m.—Cotes des Bourses.
12.45 p.m.—Causerie agricole.
1.00 p.m.—Concert.
1.30 p.m.—Orchestre.
2.00 p.m.—Récital d'orgue.
2.15 p.m.—Emission du Reform Club.
4.30 p.m.—Musique de danse.
5.00 p.m.—L'heure des petits.
5.30 p.m.—Ouvertures célèbres.
5.45 p.m.—Montréal en Parade.
6.00 p.m.—Soc. St-Jean-Baptiste.
6.30 p.m.—Chant.
6.45 p.m.—Récital de violon.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Large et ses Canadiens.
7.30 p.m.—"Le Maître de Forges".
8.00 p.m.—Musique de danse.
8.30 p.m.—Programme musical.
9.00 p.m.—Canadiens vs Américains.
10.15 p.m.—Musique de danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Causerie.

L'Heure Catholique
A QUEBEC

Dimanche le 5 mars prochain, au poste C H R C, de 4 à 5 heures de l'après-midi. Au programme: les chanteurs de Saint-Dominique.

PROGRAMME
1. Prélude et Fugue en la mineur. Bach
Solo d'orgue par M. Jean-Marie-Beaudet, organiste.
2. Credo P. A. Yon
(de la messe Regina Pacis).
3. Causerie.
4. Regina Coeli Ravanello
(3 voix égales)
5. Panis Angelicus C. Franck
(Solo et choeur).
6. Causerie.
7. "Sumite" Perosi
(extrait de la Passion).
8. Ave verum P. A. Yon
9. Agnus Dei P. A. Yon
(de la messe Regina Pacis)
10. Fugue en sol mineur M. Dupré
Solo d'orgue par M. Jean-Marie Beaudet organiste.
Solistes: MM. L. Lemieux et P. Morency.
Directeur musical: M. J.-H. Paré, C.R.
Organiste: M. J.-M. Beaudet.

Nouvelles par Radio

De 1 à 1 h. 30, le poste C K C I (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après les montres Tavannes et Cyma.

RECEPTION
Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fourni par J. Robitaille, Enr. QUEBEC

La Ligue des Radiophiles
Programme littéraire du Professeur Joseph Dumais

POSTE CHRC

Vendredi soir, à 8 heure 30, M. le professeur Joseph Dumais, Directeur du Conservatoire de Québec, donnera sa première causerie littéraire d'une demi-heure.

Le sujet qu'il a choisi ne manquera pas pas d'intéresser vivement tous les gens de goût. Sa causerie a pour titre: "Les beaux contes d'Alphonse Daudet". Monsieur Dumais lira, à sa façon, les deux ravissantes pièces que l'on connait déjà: "La petite chèvre de Monsieur Seguin" et "Le curé de Cucugnan" puis, s'il reste assez de temps il dira de jolies poésies du même auteur: "Aux petits enfants", "L'Oiseau bleu" et "Les Prunes".

C H R C
(Québec, 465.1 mètres, 645 kilocycles)

VENDREDI

5.00 p.m.—L'heure du Thé.
5.15 p.m.—Pain-Kilier.
5.30 p.m.—Le programme Vapex.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Vichy-Suprême Purgative.
7.15 p.m.—Le Composé Arex.
7.30 p.m.—Récital de piano, courtoisie de la maison Florence.
7.45 p.m.—Le batyton inconnu, avec l'orchestre de la Sister Shoe.
8.15 p.m.—Les Campagnards de Buckley.
8.30 p.m.—Programme littéraire du prof. Jos. Dumais.
9.00 p.m.—La symphonie de Dominion Oilcloth.
10.00 p.m.—Boston vs Castors, courtoisie des cigarettes Buckingham.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure Tavannes (Silence).

SAMEDI

9.00 a.m.—Orchestre.
9.30 a.m.—Chansonnettes françaises.
10.00 a.m.—L'heure ensoleillée.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Chansons anglaises.
12.00 (midi)—La chanson française.
12.30 p.m.—Musique de diner.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
4.45 p.m.—Causeries de la Ligue de Sécurité.
5.00 p.m.—L'heure du thé.
5.15 p.m.—Chant.
5.30 p.m.—Le Folklore Catarrhozone.
5.45 p.m.—Nuits de Vienne présentation de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—Causerie de la Ligue des Droits de la Femme.
7.30 p.m.—Le théâtre des Cigarettes Roxy
8.00 p.m.—Orchestre de danse.
8.30 p.m.—Programme de chant.
8.45 p.m.—Récital de piano.
9.00 p.m.—N.-Y. Americans vs Canadiens, courtoisie des Cigarettes Turret.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre e l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—L'heure Tavannes (Silence).

C K C V
CE SOIR

6.30 p.m.—Musique.
7.00 p.m.—Mélodies.
7.30 p.m.—Concert spécial.

SAMEDI

12.00 (midi)—Nouveautés musicales françaises.
12.30 p.m.—Chansonnettes.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.
6.30 p.m.—Revue des théâtres.
7.00 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Présentation des cigarettes Roxy.

Moncton, (D.N.C.)—4 (Spécial)—Le conseil de ville a décidé de réduire le 15 pour cent le salaire de tous les employés civiques. De cette manière, on sauvera à la ville la somme de $21,610.77.

Cette mesure a été vigoureusement opposée par une délégation des employés dont M. W.-R. Rogers était le porte-parole.

Les taxes suivante sseraient prélevées dans la ville durant le présent exercice financier:

Taxes civiques	$451,512.11
Taxes scolaires	270,845.05
Total	$722,357.16

A St-Sauveur
Hier soir à l'Heure-Sainte de onze heures à minuit, prêchée par le Père Lelièvre, O.M.I., plus d'un millier d'hommes et de jeunes gens y ont assisté, et un grand nombre ont reçu la sainte communion.

Ce soir, à l'occasion des (40) Quarante-Heures, commencées ce matin, il y aura une heure d'Adoration à 7 heures 30 pour les dames et les demoiselles, et à 11 heures pour les hommes et les jeunes gens.

Ces deux heures d'adoration, de prières, de pénitences et de sacrifices seront présidées par le Père Lelièvre.

M. Roméo Jobin, notre ténor québecois, chantera à l'heure d'adoration de onze heures à minuit.

Nicolet
Des postulantes

Ces jours derniers eut lieu l'entrée des postulantes à la maison mère des Révérendes Soeurs de l'Assomption, de Nicolet. Parmi les quarante jeunes filles qui s'y rendirent, nous remarquions: Sr Aurélia Beauchamp, Timmins; Sr Emile Bour-

Bridge-contrat chez les Voyageurs de Commerce
Les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, Inc., voudront bien noter et assister aux leçons du Bridge-contrat par le Professeur Jos. Lavergne, ce soir aux salles du Cercle, 384 rue St-Jean, à 8 h. 30.

gault, Bromptonville; Sr Irma St-Pierre, Trois-Rivières; Sr Claire Desfossés, Montréal; Sr Marie-Ange Boudreau, Ste-Marie-de-Blanford; St Hélène Lamy, St-Sévère; Sr Marie-Anne Gilbert, Drummondville; Sr Simonne de Charette, Charette; Sr Francoise Pinard, Ste-Monique; Sr Léonie Laplante, Spencer; Sr Antoinette Masse, Lowell; Sr Jeanne Béliveau, Ste-Perpétue; Sr Anne-Marie Hébert, Keene; Sr Bertha Caron, Illinois; Sr Juliette Ouellet, St-Léonard; Sr Thérèse Bellemare, Nicolet; Sr Gabrielle Boisvert, L'Avenir; Sr Alice Grondin, La Tuque; Sr Juliette de Charette, Charette; Sr Marie-Reine Gravel, Louiseville; Sr Gracia Gélinas, St-Barnabé; Sr Florette Côté, Asbestos; Sr Marie-Cécile Dionne, L'Avenir; Sr Simone Lemieux, St-Camille; Sr Camille Lafontaine, Dracut, Mass.; Sr Brigitte Duplessis, La Baie; Sr Yvette Poulin, St-Malo; Sr Lucia Descoteaux, St-Sévère; Sr Lucille Côté, La Baie; Sr Gertrude Crête, Kingsey; Sr Véronique Bergeron, St-Georges de Windsor; Sr Marguerite-Marie Lefrancois, Louiseville; Sr Jeannette Rousseau, Nicolet; Sr Aline Lacharité, St-Guillaume.

"Coadjutrices": Sr Anna Bernier, St-Bruno de Kamouraska; Sr Hélène Laquerre, Villeroy; Sr Jeanne Pelletier, St-Bruno de, Kamouraska; Sr Médora Arsenault, Sr-Patrice de Tingwick; Sr Alice Pelletier, Drummondville; Sr Madeleine Laprise, Asbestos.

A Château-Richer
Les citoyens de Chateu-Richer ont assité vendredi soir dernier, à une joute de hochey originale. Les balais remplaçaient les hochey et les joueurs n'avaient pas de patins.

Ce fut très amusant, les deux équipse en présence, celle du club Baker et celle du club Dick se sont fait une dure lutte. L'équipe Dick est sortie victorieuse en blanchissant ses adversaires au score de 2 à 0, gagnant la coupe généreusement offerte par M. Elvin Baker, de Chateau-Richer.

Tournoi de badminton
(Suite)

Dans le simple des messieurs, D.-S. Rattray, de Québec, a défait D. MacLaren, de Montréal, 18-6, 15-12, en première ronde, mais fut éliminé par T.-B. Hayler, de Oakville, Ont., 15-4, 15-6. D. O'Donnell, A.-B. Scott, Y. St-Jacques et G.-S. Henderson, tous de Québec, ont été éliminés au cours des deux premières rondes. Le professeur C.-W. Argue, de Fredericton, N.-B., champion des provinces maritimes, a été éliminé en deuxième ronde par H.-A. Henderson, de Toronto, 15-11, 15-8.

D.-S. Rattray et B. Denis, de Québec, ont été défaits en première ronde par A.-H. Billman et J. Marler, de Montréal, 15-11, 12-15, 15-3. C.-K.-F. Andrews et A. Henderson, d'Ottawa, ont éliminé Y. St-Jacques et D. O'Donnell 15-8, 15-6. G.-S. Henderson et A.-B. Scott ont été défaits

Les anciens champions
(Suite)

taisie avec Miss Charlott et plusieurs patineuses québecoises dont Mlles Mavis Warrington, Lucie Doucet, Barbara Perrin, Mary Davy, B. Gibsone, B. Russell, Suzanne Lemoine, Marie DesRivières, Constance Champron, M. Hamel et M. Baillargeon.

Voci quelques gagnants des courses qui étaient au programme:

Course en skis: 1er, Marcel Blanchette; 2e, Gérard Bolduc; 3e, Paul Morin.

Ski Joring: 1er Fernand Grenier et Gérard Bolduc; 2e, Paradis et Blanchette; 3e, Harton et de Belleval.

Course en raquettes: 1er, G. Bolduc; 2e, L. Turgeon; 3e, M. Blanchette.

Course pour le championnat de l'Association: 1er Grenier; 2e Bélanger; 3e, Paradis.

Course pour demoiselles pour le championnat de la ville: 1ère, Mlle Irène Belleau; 2e, Mlle Hilda Labadie; 3e, Mlle Charlotte Racette.

Course en bicyclettes: 1er, Roy; 2e, Ruel; 3e, Bouffard.

Course à trois jambes: 1er, Galichand et Paradis, 2e, Paquet et Bélanger; 3e, Cusson et Grenier.

Brouette humaine: 1er, De Belleval et Harton; 2e, Légaré et Gagnon; 3e, Blanchette et Paradis.

Course en tonneau; 1er, De Belleval et Harton; 2e Grenier et Paradis; 3e Morin et Paquet.

15-12, 15-11 par W.-A. et C.-B. Clark, d'Ottawa.

Jack Taylor, champion de l'Ontario, est pratiquement sorti de son lit pour participer au tournoi. Mais il n'a pu réussir à passer en deuxième ronde, perdant aux mains de W. Woodman, de Winnipeg, par 15-8, 11-5, 16-6.

Les soeurs Dorothy et Lorna Mowat, de Montréal, championnes provinciales en double, ont disposé de Mlles L. Belleview et J. Esdale, d'Ottawa. Les soeurs Robertson, Ruth et Margaret, d'Ottawa, ont défait mesdames H. Hughes et Woodman, de Winnipeg.

Les favoris du double des messieurs ont aussi survécu facilement à la première ronde.

Les activités de la première journée ont pris fin avec le double mixte.

Mlle E. Wallis et M. Snyder, de Montréal, ont défait Mlle Y. Gagnon et B.-T. Denis, de Québec, 16-7, 15-6.

Mlle M. Swift, Québec, et Jack Cameron, Toronto, ont défait Mlle J. Esdale et J. Claughton, d'Ottawa, 15-10, 15-13.

Mlle M. Scott et B. O'Donnell gagnent par défaut.

Mlle R. Behm et Y. St-Jacques, de Québec, ont défait Mme R.-C. Baker et C.-C. Rathbeg, de Toronto, 15-10, 15-12.

M. et Mme .-A. Burrows, de Montréal, défont Mlle M. Delâge et G.-S. Henderson, de Québec, 12-15, 15-8, 15-11.

"Vieux vin, vieux amis et vieux bois à brûler!"

Il y a une sensation de qualité qui ne vient qu'avec l'âge. Le

PORTO CONVIDO

est récolté et embouteillé par l'unique maison, Warre & Cie, d'Oporto, Portugal, depuis 1670 même.

Essayez le Porto Convido — il est synonyme de qualité.

Le Convido ne se vend jamais à la mesure.

5

Les leaders de la N. H. L.
Section Canadienne

Club Toronto gagne 21, perd 14, annule 5, points 47.
Points: buts et assists: Haynes, 15 buts, 22 assists, 37 points.
Buts: Jackson, Toronto, 23.
Assists: Haynes, Maroons; Gagnon, Canadiens, 22 chaque.
Punitions: Horner, Toronto, 132 minutes.
Blanchissage: Hainsworth, Canadiens, 6.

Section Américaine

Club: Détroit, gagne 21, perd 13, annule 8, 50 points.
Points, buts et assists: W. Cook, Rangers, 20 buts, 19 assists, 39 points.
But: F. Cook, Rangers; Barry, Boston, 21 chaque.
Assists: Boucher, Rangers, 25.
Punitions: Johnson, Rangers, 117 minutes.
Blanchissages: Thompson, Boston, 10.

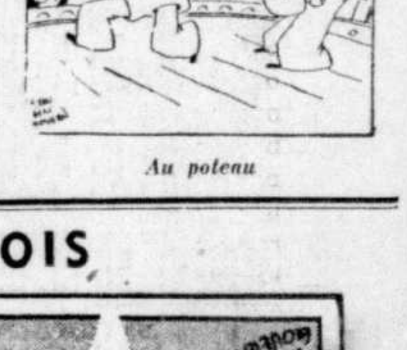

Au poteau

CASSE-TETE CHINOIS
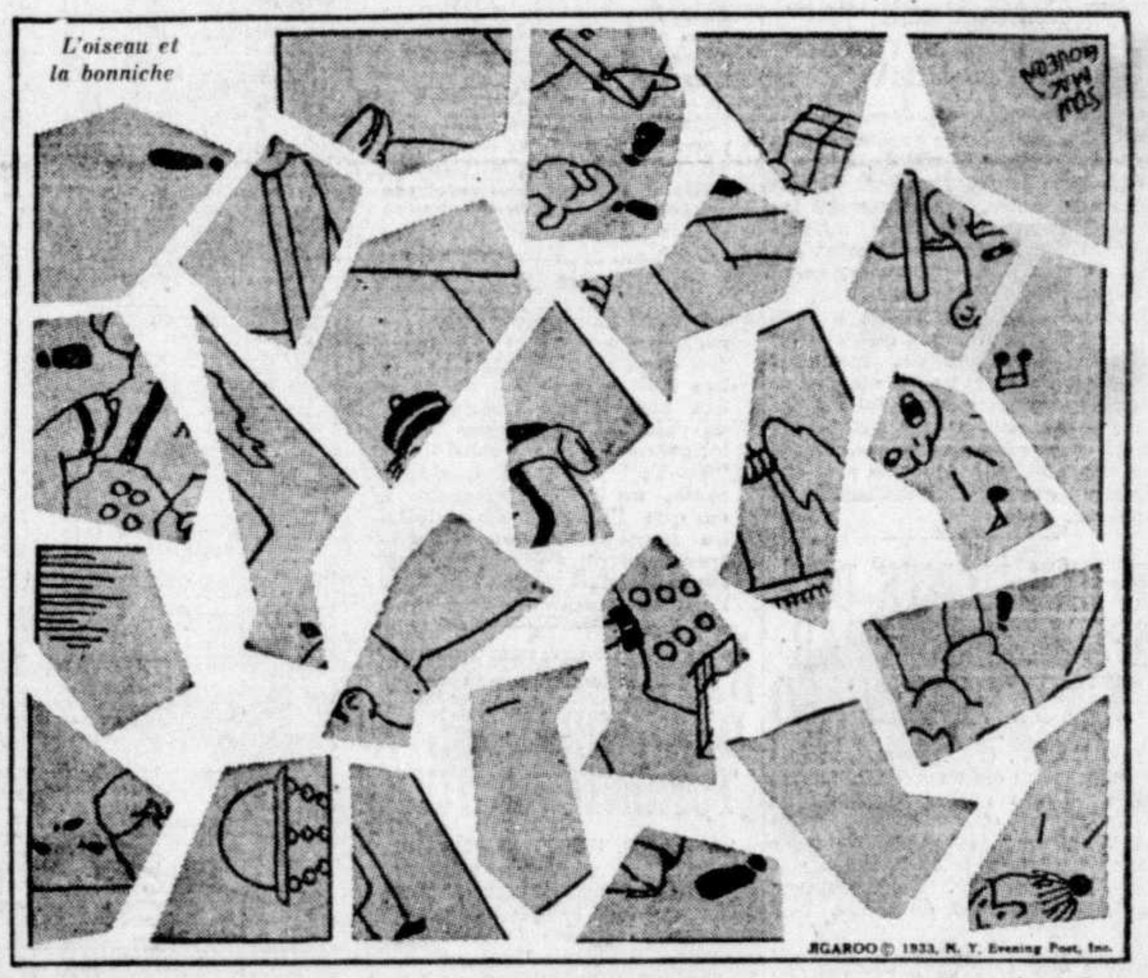

Prenez vos ciseaux, découpez chaque pièce et faites un dessin—Solution demain.

LE DOLLAR CANADIEN FERME A 86c A N.-Y.--HAUSSE DE 1 3-4 A 2c DANS LE BLE A CHICAGO--FERMETE EN BOURSE

LA HAUSSE DE CE MIDI N'A PAS ETE DE LONGUE DUREE

Montréal, 3 (P.C.) — Fermeture — La hausse qui s'était produite vers midi à la Bourse de Montréal, ne s'est pas soutenue et les principales valeurs ont clôturé un peu en bas de leurs plus hauts prix de la séance. Le marché local a suivi de près celui de Wall Street. Gains et pertes étaient à peu près également répartis en fin de séance.

Nickel a fini sans changement à 8¼, après avoir compté ½ point de gain. Brazilian a fermé à 7⅝ avec ⅜ de hausse, C. P. R. à 10½ avec un gain de ⅛ et Smelters à 55 avec 3½ points de perte, après avoir accusé 5 points de baisse à un moment donné.

A 10⅝, Shawinigan avait repris ⅜, tandis que Montreal Power était en mieux de ½ à 28⅝. Des gains d'un quart de point apparaissaient en regard de Québec Power à 12 et Power Corporation à 6⅞. Winnipeg Electric tomba à un nouveau minimum de 2 en perdant ½ point, tandis que B. C. Power était ⅝ plus bas à 15¼.

Sherwin-Williams privilégié a cédé 10 points pour finir à 50 à la suite de la suggestion de son dividende privilégié. Les actions ordinaires du même nom ont reculé d'un point à 5. Des pertes fractionnaires ont été subies par Howard-Smith, Canadian Car privilégié, Massey-Harris et Hollinger, tandis que des gains de même nature apparaissaient en regard de Banque Canadienne Nationale, National Breweries, Dominion Bridge et St-Lawrence Paper privilégié.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

— LE 3 MARS —

Valeur	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Alberta Grain	3¼	3½	3¼	3½
Bell Telephone	83½	84½	83⅛	84⅛
Brazilian Traction	7¼	7⅝	7¼	7⅝
B. C. Packers	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
B. C. Power "A"	15¼	15¼	15⅛	15½
Can. Cement, priv.	15	15	15	15
Canada Steamship	1¼	1¼	1¼	1¼
Canadian Car, priv.	10¾	10¾	10¾	10¾
Can. Celanese, priv.	72	72	72	72
Can. Ind. Alcohol	1¾	1¾	1¾	1¾
Canadian Pacific	10¼	10½	10⅛	10½
Cons. Smelting	57	58	54	56
Dom. Bridge	15¾	16	15¾	16
Gurd & Co., Chas.	5	5	5	5
Hollinger	7	7.10	6.75	6.75
Howard Smith	2	2	2	2
Int. Nickel	8⅛	8½	8⅛	8¼
Massey Harris	2¾	2¾	2½	2½
McColl-Frontenac	7½	7½	7½	7½
Montreal Power	28	29	28	28⅝
Nat. Breweries	15	15½	15	15
Nat. Steel Car	5¾	6	5¾	5¾
Ogilvie	100	100	100	100
Penmans Ltd. Pfd.	70	70	70	70
Power Corp.	6¾	6¾	6¾	6⅞
Quebec Power	12	12	12	12
Shawinigan	10⅛	11	10⅛	10⅝
Sherwin-Williams	24¾	24¾	24¾	24¾
Win. Electric	2¼	2¼	2	2
W. Elect. Priv.	5	5	5	5
BANQUES				
Can. Nationale	130	130	130	130
Montreal	16	165	165	165
Nova Scotia	250	250	250	250
Royale	130	130	130	130

NOTRE DOLLAR A 86

New-York, 3. (P. C.)—Fermeture.—Exécutant une avance comme il n'en avait pas compté depuis des mois, le dollar canadien a fermé à 86c en fonds américains, sur le marché local des changes étrangers aujourd'hui. C'est le plus haut point atteint par la devise canadienne à New-York depuis septembre 1932.

La livre sterling a fermé à $3.45 1-4, soit 1 1-4c plus bas qu'hier.

Les représentants des banquiers canadiens attribuent cette vigueur de la devise du Dominion à l'afflux des fonds américains qui sont dirigés vers les banques canadiennes qui, depuis plusieurs années, sont à peu près entièrement exemptes de difficultés financières.

LE BLE MONTE DE 1¾ A 2 CENTS PAR MINOT A CHICAGO

Winnipeg, 3. (P.C.)—Fermeture.—Le support qui était accordé au marché local des grains a vacillé en fin de séance et les cours du blé ont fléchi un peu en bas de leurs sommets, après une journée très activement remplie. En fermeture comptait des gains de 3-4 à 7-8c par boisseau.

Le blé sur mai a fini à 48 1-2c; juillet à 49 1-2c et octobre à 50 5-8c.

Chicago, 3. (P.A.)—Fermeture. L'attente générale de mesures constructives dans le discours inaugural du président-élu Roosevelt demain soir a accompagné une hausse assez forte des grains ici aujourd'hui.

Les achats considérables de blé effectués par les spéculateurs ont été, en plusieurs milieux, attribués à cette attente. Les nouvelles défavorables ayant trait à l'état des banques ont été virtuellement ignorées et l'on a accordé beaucoup d'importance aux rumeurs disant que ce que le Farm Board détenait de blé livrable en mai avait été liquidé.

A un moment donné, les prises de profit ont enrayé la hausse qui se continua cependant un peu plus tard. En fermeture, le blé se trouvait avoir repris de 1 3-4 à 2c par minot comparativement à hier.

Les autres grains ont avancé en sympathie avec le blé : le maïs a clôturé avec des appréciations de 1 1-8 à 1 3-8c par boisseau ; l'avoine avait repris de 1-4 à 3-8c et les provisions de 7 à 22 cts.

Les livraisons de blé sur mai et juillet ont fermé entre 48 3-4 et 48 7-8c par boisseau et celle de septembre, qui a compté la plus forte avance, entre 49 7-8c et 50c.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 3 MARS	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	40¾	42
Am. Gas & Elec.	19½	21¼
Am. Superpower	2⅞	2⅞
Brazilian	6	6
Cities Service	2	2
Cons. Gas of Balt	52	58
Elec. Bonds & Share	5	5
Imperial Oil	6⅞	7⅞
Int. Util "A"	5¼	5⅞
Int. Util "B"	⅞	1
Memphis Gas	11¼	13
Niagara & Hudson	9½	9¾
S. O. of Indiana	17	17½
St. Regis Paper	1⅞	2
[illegible]	8½	10½
United L. & P.	3	3
[illegible]	.0763	.0763

Potins de la Bourse

DIVIDENDES DE MARS

En dépit de la stagnation générale des affaires, on prévoit que le total des sommes qui seront versées en mars comme dividendes aux actionnaires des compagnies canadiennes va dépasser $16,000,000, une fois que toutes les déclarations de dividendes auront eu lieu. A l'heure qu'il est, quarante-trois compagnies ont annoncé leurs dividendes et il en reste quelques autres à venir. Le plus fort montant qui sera versé en mars par une compagnie canadienne ira aux actionnaires de l'International Petroleum, dont le dividende de 25c par part forme le total de $3,581,022. L'Imperial Oil arrive en second avec un versement de $3,339,726, l'Imperial Tobacco en troisième avec $2,480,895 et Lake Shore en quatrième position avec $1,000,000.

LE MORATOIRE BANCAIRE

Un nombre de plus en plus grand d'états américains cherche à protéger les banques assiégées par les déposants pris de panique et qui veulent retirer leurs dépôts. Présentement, vingt états ont déclaré des moratoires ou des restrictions quelconques sur les retraits de dépôts. Cette crise, qui embrasse déjà près de la moitié des états de la république voisine montre bien quelle est la faiblesse du système bancaire établi aux Etats-Unis, où chaque petite ville compte deux, trois banques ou plus, toutes formées avec les capitaux de la localité qu'administrent également des gens de la place. Le système des Federal Reserve Banks et le Reconstruction Finance Corporation ne se montre guère utile par le temps qui court —du moins en apparence. Nous sommes fiers, nous Canadiens, de posséder un système bancaire exempt de complications et beaucoup plus souple que l'autre. Les Américains le reconnaissent et, depuis deux semaines, les fonds traversent la frontière en masse pour se mettre à l'abri dans les voûtes de nos solides institutions bancaires.

LES "JIG-SAW PUZZLES"

Le "Financial Post", de Toronto, consacre cette semaine un long article à ce qu'il appelle le "boom" des Jig-Saw Puzzles" et il soutient que, probablement, il ne s'est jamais fabriqué autant de ces casse-têtes depuis cinquante ans qu'il s'en fabrique aujourd'hui en une semaine pour satisfaire aux demandes du public. Pour le Canada entier, ce journal estime que le total des ventes atteint présentement $100,000 par semaine. A Toronto seulement, plus de 100,000 de ces passe-temps sont écoulés hebdomadairement, ce qui représente un chiffre d'affaires de $5,000,000 par an au bas mot. Toutefois, de l'avis des experts, ce "boom" ne devrait guère durer plus longtemps que celui des "Yo-Yo" et, d'ici quelques mois, on peut s'attendre à ce que l'appétit du public, qui ne peut se payer des distractions plus dispendieuses, sera rassasié des "Jig-Saw Puzzles".

BAISSE PASSABLE DES AURIFERES A TORONTO; ACTIVITE

Toronto, 3. (P. C.) — Fermeture.— Les rumeurs que des ajustements d'une portée considérable pourraient être faits dans le système monétaire américain, ajoutées au difficultés bancaires des Etats-Unis et à une hausse sensationnelle du dollar canadien, ont balloté le Standard Stock & Mining Exchange aujourd'hui. Les aurifères importantes ont surtout été affectées, mais Noranda n'a pas été épargnée et a dû céder $2 pour finir à $21.05, tandis que Nickel s'améliorait légèrement. Le volume des transactions a été plus élevé que ces jours derniers.

Les ventes qui ont déferlé sur Teck Hughes, Wright Hargreaves, Dome et McIntyre ont été assez considérables. Teck est tombé à $3.90 avant de pouvoir se relever un peu. Hargreaves a cédé .15, Dome, .25, Lake Shore .75, McIntyre $1.25 et Hollinger .10.

Eldorado est tombée à $1.30 avec .05 de perte. Parmi les aurifères bon marché Granada a perdu plusieurs centins à $1.30. Howey a cédé .02, San Antonio .02. Siscoe et Moss chacune .01.

Fourni par Barry & McManamy

Le 3 mars	Ouv.	Ferm.
Ajax Oil	.68	.65
Algoma Finance	.03	.03
Amulet	.16	.16
Ashley	1.10	1.10
Bagamac Rouyn	.08	.08
B. A. Oil	8¼	8¼
Barry Holt (nouv.)	.11½	.11½
Buffalo Canadian	.03½	.03½
Cen. Manitoba	.09¾	.10
Chemical Research	.61	.60
Cons. Smelters	57.00	56.50
Dome Mines	14.75	14.75
Eldorado	1.33	1.31
Flaconbridge	2.40	2.36
Granada	1.33	1.30
Hollinger	6.95	6.85
Howey Gold	.65	.65½
Imperial Oil	8.00	8¾
Int. Nickel	8¾	8.50
Int. Petroleum	.11⅛	.11¼
Kirkland Lake	.33	.33
Lake Shore	33.40	33.25
Macassa	.27½	.26½
Malartic	.06	.05¾
Manitoba Basin	.01½	.01½
McLeod River	.04¾	.04
McIntyre	23.50	23.25
Mining Corp.	1.35	1.35
Moss	.19	.18
Newbec	.03	.03
Nipissing	1.50	1.50
Noranda	22.50	21.50
Premier	.72	.71
Siscoe	1.37	1.40
Stadacona	.04	.03½
Sudbury Basin	.75	.75
Sullivan Gold	.31	.31½
Sylvanite	.81	.84
Teck Hughes	4.10	3.95
Ventures	.95	.97
Wright Har	4.25	4.20

PLUSIEURS TITRES ONT FERME AVEC DE BONS PROGRES

New-York, 3.—(P. A.)—Fermeture.—Après s'être brusquement relevés juste avant midi aujourd'hui, les actions se sont tranquillisées en Bourse et elles ont fermé avec à leur crédit, environ la moitié des gains extrêmes de 1 à près de 5 points qu'elles comptaient au milieu de la séance.

U. S. Steel privilégié a fini avec une amélioration de 3 points, tandis que des gains de 1 à 2 points apparaissaient en regard de U. S. Steel ordinaire, Santa Fé, American Tobacco "B", American Can, Consolidated Gas, Case et Louisville & Nashville.

On évalue à environ 1,400,000 parts le virement d'aujourd'hui.

Les prêts à vue ont été renouvelés ce matin à 3 1-2 p. c. pour la première fois depuis le 5 janvier 1932.

La crise bancaire éclipse présentement tout le reste aux yeux des gens de Wall Street et personne n'ose se prononcer tant qu'aucune décision n'aura été prise par Washington. Le mouvement en faveur de la garantie des dépôts a reçu un acceuil enthousiaste en certains milieux et une désapprobation non moins vigoureuse en d'autres.

Cette semaine, le rapport de la Federal Reserve Bank s'est ressenti des troubles bancaires, du fait surtout, qu'en plusieurs milieux,, il est impossible de faire affaires avec des chèques, ce qui a stimulé l'usage des billets de banques. Au cours de la semaine, le total de ces billets en circulation a augmenté de **$732,000,000** pour toucher un nouveau sommet de $6,720,000,000. Le système des Federal Reserve Bank a augmenté ses avances par $585,000,000 en grande partie par des achats d'acceptations sur le marché libre et des réescomptes. Les achats de valeurs gouvernementales sur le marché libre ont virtuellement cessé. La hausse annoncée hier par la Federal Reserve Bank de New-York dans son taux de réescompte, qui a été porté de 2 1-2 à 3%, ap lacé ce été porté de 2 1-2 à 3%, a placé ce onze autres districts bancaires fédéraux.

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Le 3 mars	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Adams Express	3⅜	3¼	3⅜	3¼
Alleghany Corp	1	1¼	1	1¼
Allied Chemical	73¾	79½	73¾	78
Allis Chalmers	6⅛	6⅝	6⅛	6½
A. M. Byers	9½	10⅜	9½	9¾
Am. Can	51½	55⅝	51½	54⅝
Am. Car & F.	6¾	7	6¾	7
Am. & For Pow.	4⅝	5⅜	4⅝	5⅛
Am. Radiator	4⅝	5⅛	4⅝	5¼
Am. Smelting	11	13	11	12½
Am. Tel & Tel.	95⅛	99½	95½	99⅝
Am. Tob "B"	53⅛	57	53	55
Am. Waterworks	13	14	13	14
Anaconda Cop.	5⅛	6⅛	5⅛	5⅝
Atchison R'y	36¼	39¾	36¼	38¼
Atl. Refining	13⅛	14¾	13⅛	14¾
Auburn Auto	33¾	37¼	33¼	36
Baldwin Loco.	4⅛	4⅝	4⅛	4¼
Balt & Ohio	9	9⅞	9	9⅝
Bethlehem Steel	11¼	12¾	11¼	11¾
Borg Warner	6¾	7⅛	6¾	6⅞
Briggs Mfg	2¾	2⅞	2¾	2⅞
Brooklyn M. Tr	22⅛	24⅝	22⅛	22¾
Canada Dry	7⅞	8⅜	7⅞	8¼
Can Pacific	8⅝	9⅛	8½	9
Case Threshing	32¾	37½	32¾	36¾
Cerro de Pasco	7	7½	7	7½
Chesap & Ohio	25¾	27⅜	25¾	26½
Chic. Rock Is.	3½	4	3½	4
Chrysler	8½	8½	7⅝	8
Coca-Cola	83½	86⅜	83½	84⅝
Columbian Car	25½	27¾	25½	27
Columbia Gas	10½	12	10½	11½
Com. Solvents	9¼	10⅝	9¼	10
Comm. Power	1¾	2	1¾	1¾
Cons. Gas	43¾	48½	43¾	46½
Cont. Can	37½	39¼	37½	39¼
Corn Products	47⅜	50⅞	47⅜	50
Curtiss Wright	1¾	1¾	1⅝	1⅝
Davison Chem.	1⅛	1¼	1⅛	1¼
DuP. de Nem.	33⅝	36	33½	35⅝
Eatm. Kodak	53	54⅝	52½	54
Wl. Auto-Lite	11¾	13	11½	12½
El. P. & L.	4⅜	5¼	4¼	4⅝
Fox Gilm	1½	1½	1¼	1¼
Freep. Texas	17½	18½	17½	18¼
G. Electric	11⅞	12¾	11½	11¾
G. G. & E. "A"	1	1⅛	1	1
Gen. Motors	10⅝	11⅞	10⅛	10⅝
Gill. Safety	14¾	15¾	14¾	14⅞
Goodyear	10	13¼	10	11¾
Houston Oil	2	2	2	2
Hudson M.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Hupp Motors	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Int. Harv	14¾	17¼	14¾	16½
Int. Hydro	3½	3⅝	3½	3⅝
Int. Nickel	6⅞	7½	6⅞	7½
Int. T. & T.	5½	6¼	5½	5⅞
Johns-Manv	13	15¼	12⅞	13⅝
Kenn. Cop	7½	8⅜	7½	8¼
Loews Theatre	12	12⅞	11⅞	12⅝
Loose Wiles	99⅝	29⅝	19⅝	20⅝
Lorillard	11½	12	11½	11⅝
Mack Trucks	15	15	15	15
Miss. Kan & T.	6¼	6½	6¼	6½
Montg Ward	9⅝	11½	8⅞	10⅝
Nash Motors	12⅝	13¼	12½	12¾
Nat. Biscuit	33⅝	36	33⅝	35
Nat. Cash Reg.	5⅝	6	5⅝	6
Nat. Dairy P.	11⅝	11⅞	11	11⅝
Nat. Pow. & L.	9	9½	9	9¼
New-Haven	11⅞	13	11⅞	12½
N.-Y. Central	15	16½	14½	15¾
North Aj. Co.	19¼	21	10⅛	19⅞
Northern Pac.	11⅝	13	11⅝	12¼
Noranda Mines	19	19	18⅛	18⅜
Pac. Gas & E.	23⅛	23⅝	22½	23¾
Packard Motor	2	2	1⅞	2
Paramount	⅝	⅝	⅝	⅝
Penick & Ford	26½	27½	26½	27
Penns. Ry	14¾	16	14¾	15⅝
Phillips Pete	5⅜	5⅛	5	5⅛
Pub. S. of N.-J.	38	41½	38	39¼
Pullman	19½	19⅞	19½	19½
Pure Oil	2½	2¾	2½	2¾
Radio Corp'm	3⅜	4	4⅛	3⅞
Radio-Keith	1¼	1¼	1¼	1¼
Reading	24	24	24	24
Rem.-Rand	3⅛	3⅛	3	3
Royal Dutch	17¾	18½	17¾	18¼
St. L. & S. F.	⅞	⅞	⅞	⅞
Sears Roebuck	13½	15⅛	13½	14½
Simmons Bed	4½	6	4½	6
South. Pacific	12½	14¼	12½	13½
South Por. R.	17⅜	18⅝	17⅜	18⅛
Stand. Brands	14⅝	15	14	15
Stan. G. & El	9¼	9¾	8¾	9
Stand. Oil N.-J.	23¼	23¾	24⅛	23⅞
Stand. Oil, N.-Y.	6⅛	6⅝	6⅛	6⅛
Studebaker	2⅞	3	2½	2½
Stone & Webster	6⅝	7	6⅝	7
Tex Gulf Sulphu	16	17¼	16	17
Timken Rol. B.	15	15¼	14¾	14⅝
Underwood Ell.	10¼	10⅜	10¼	10¾
Union Carbide	21⅞	23	21½	22¼
Union Pacific	66¼	61	66⅛	69½
United Aircraft	17½	20	17⅜	19¼
United Corp.	6	6⅝	6	6½
U. S. C. I. Pipe	6½	7	6	6½
U. S. C. I. Pipe	6½	7	6¼	7
U. S. Ind. Alco.	14½	14½	14½	15½
U. S. Realty	3	3	2⅝	2¾

Commentaires sur Wall Street

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit : Le premier pas pour aider les banques vient d'être pris par la Federal Reserve Bank de New-York qui a haussé son taux de réescompte à 3½%. Les autres mesures destinées à soulager la tension actuelle devraient arriver drues à partir de maintenant. Les gens de Wall Street n'envisagent pas tous du même oeil cette hausse du taux de réescompte. D'aucuns prétendent que c'est une mesure défavorable, tandis que d'autres soutiennent qu'elle est très favorable; c'est au marché de sonner la note juste dans l'interprétation de cette hausse du taux de réescompte. Dans tous les cas, l'un des motifs qui ont amené la Federal Reserve de New-York à agir de la sorte a été de viser à garder ses fonds dans le district de New-York.

La séance d'aujourd'hui va nous indiquer si le relèvement de ces jours derniers va se continuer ou non. Ceux qui se sont abstenus de prendre position dans le marché récemment ont bien fait et ils n'ont qu'à continuer à "regarder venir" les événements.

On attend toujours avec confiance le discours inaugural du président Roosevelt demain soir.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	43.5	24.1	68.6	44.9
Mercredi	44.1	24.8	70.7	45.8
Sem. passée	43.0	23.9	71.5	45.1
Mois passé	49.1	28.1	84.1	52.0
1932	66.9	36.0	107.0	69.2
1930	181.9	137.6	249.5	186.2
1928	143.3	118.7	131.9	137.4
Max. 1933	55.2	30.0	95.3	58.3
Min. 1933	42.3	23.5	68.1	43.9
Max. 1932	72.8	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

Ventes totales hier: 1,003,756 actions.

Mouvements comparatifs:

	Jeudi	Merc.
Nombre de gains	103	256
Nombre de reculs	334	134
Titres n'ayant pas bougé	130	161
Total des actions négociées	567	551

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

Le 2 mars	Off.	Dem.
Argentine 6s 1961	40	42
Australie 5's 1955	72¼	73
4,000 Belgique 6½'s 1949	99½	100¼
15,000 Do. 6's 1955	91½	92½
5,000 Bolivie 7's 1958	4¾	4⅞
12,000 Bordeaux 6's 1934	102	103
19,000 Brésil 6½'s 1957	20	21
3,000 Do. 7's 1952	17¼	18⅞
16,000 Buenos Aires 6's 1961	17½	19½
5,000 Chili 6's 1961	6¾	7⅛
21,000 Colombie 6's 1961	31¼	32¾
2,000 Cund'ca 6½'s 1959	*12¾	14
59,000 Canada 5's 1952	93¾	94¼
11,000 France 7½'s 1941	123¼	124
2,000 Do. 7's 1949	119	120
242,000 Allemagne 5½'s 1965	49½	50¼
5,000 Haïti 6's 1952	71⅛	75
42,000 Italie 7's 1951	95½	96½
50,000 Japon 5½'s 1965	39¾	40½
11,000 Lyon 6's 1934	102	102½
29,000 Marseille 6's 1934	102	102½
Medellin 6½'s 1954	8	9
15,000 Milan 6½'s 1952	81¾	82
zParana 7's 1958	6	7
8,000 Pérou 6's 1960	4½	5
1,000 Pologne 6's 1940	56½	56¾
20,000 Do. 7's 1947	56	56¾
Rio J. 6½'s 1959	8	8½
8,100 Do. 6½'s 1953	8	9
3,000 Rio G.do S. 6's 1969	11	11¼
14,000 Rome 6½'s 1952	83¾	84½
7,000 San Paulo 7's 1940	55	56¼
Serbie 7's 1962	17	
1,000 Soissons 6's 1936	100	
325,000 Roy-Uni 5½'s 1937	104¼	104½

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 3.—Voici quels ont été les virements et le prix de fermeture de chacune des valeurs négociées, jeudi sur le Standard Stock & Mining Echange:

500 Aconda .01; 50 Ajax Oil .70; 2,750 Alexandria .02¾; 2,000 Amity .01; 196 Amulet .13; 9,700 Arno .03½; 615 Ashley 1.10; 2,500 Bagamac .09¼; 500 Barry-H. .14; 500 Buff. Can. 03.; 4,275 Cen. Pat. 24¾; 500 Chibougamau .07¼; 520 Dome Mines 14.95; 2,080 Falconbridge 2.44; 5,000 Granada 1.35; 10,000 Harker .03¾; 460 Hollinger 7.00; 200 Homestead .11; 4,400 Howey .67½; 100 Huronian .38; 100 Keeley .22½; 2,600 Kirk. Lake .36; 2,000 Kirk. Pre. 02¼; 2,085 Lake Shore 34.00; 28,550 Macassa .28; 2,250 Malartic .06; 8,200 Man. Basin 01¾; 385 McIntyre 24.25; McKinley .45; 4,000 McMillan .08; 4,400 McWatters .54; 400 Mining Corp. 1.35; 5,000 Noff. Hall .02½; 8,500 Moss Mines .19; 500 Murphy 01.¼; 1,000 McVittie .27; 5,500 Newbec .03; 300 Nipissing 1.47; 1,572 Noranda 22.75; 56,500 Old Colony .02¼; 15,500 Olga Oil .30; 1,500 Pioneer 6.00; 800 Premier .70; 60 Quemont .05½; 2,750 San Antonio .89; 400 Sherritt .40; 13,985 Siscoe 1.41; 28,200 Stadacona .04; 500 St. Anthony .07; 800 Sud. Basin .75; 8,600 Sylvanite .85; 5,500 Tashota .02¼; 2,315 Teck-H. 4.18; 500 Thoms Cad. 06¼; 4,500 United Kirk. .07¾; 1,010 Vipond .34; 100 Walt. A.M. .35; 2,500 Wiltsey-C. .07¼; 19,700 Wright-Har. 4.34. Total des virements 543,000 actions.

HORS-LISTE

3,000 Baltac .02; 300 B. Missouri .14; 200 Cal. & Edm. .32½; 4,000 Cen. Man. .10; 500 Coniaurum .33; 1,000 East Crest .06; 1,585 Eldorado 1.35; 500 Halcrow .25; 450 Hud. Bay 3.40; 1,931 Int. Nickel 8.40; 100 Mandy .03½; 147,000 McLeod .04¼; 200 Nordon .10; 17,340 1.00; 4,500 Vickers .21.

CURB

5,500 Algoma .03; 5,000 Algonquin .00½; 7,250 Bobjo .12; 500 Brett Tr. .17; 5,600 Brownlee .02¼; 10,687 Can. Kirk. .05½; 1,000 Clifton .01; 1,000 Dom. Expl. .04; 3,500 Gilbec .02; 3,000 Hilltop .00¾; 3,000 Kirk. Hunt .01; 3,500 Kirk. Town .15½; 3,500 Lake Maron. 17¾; 2,500 Lebel .04; 2,000 Malrobic .01¼; 100 Mayland Oil .20; 2,000 Oil Select .03¼; 100 Pawnee .03; 2,500 Preston .01½; 2,500 Ribago .01.

Chrysler Corporation a supprimé son dividende trimestriel de 25c par action. Cette firme a subi en 1932 une perte nette de $11,254,232 ; elles avait rapporté un profit net de $1,468,935 en 1931.

U. S. Rubber	3	3⅛	2⅞	3⅛
U. S. Steel	24⅝	28	24½	26½
Vanadium	7¾	8⅞	7¾	8⅛
Warner Bros	1	1⅛	1	1⅛
Western Union	18¼	20⅜	18¼	19¾
Westing. Elec.	20½	22	20¼	22
Willys Overland	⅜	⅜	⅜	⅜
Woolworth	27¾	28½	27½	28¼
Worthington P.	9½	10½	9½	10½
Yellow Truck	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝

Ventes à 2.10 p.m.: 1,210,000 parts.

NOUVELLE AUGMENTATION DES DEPOTS AU PAYS

Ottawa, Ont., 3.—(P. C.)—Les dépôts d'épargnes ont encore augmenté de $5,000,000.00 environ durant janvier 1933, pour former le total de $1,382,874,931. Ces dépôts se chiffrent à $1,360,278,419, à la fin de janvier 1932. Des diminutions ont été enregistrées dans tous les prêts et dans les dépôts courants et reçus de l'extérieur. La circulation des billets et de la monnaie a augmenté durant le mois de janvier dernier.

Voici le sommaire du rapport des banques pour le mois sous revue :

	Jan. 1933	Déc. 1932	Jan. 1932
Fonds de réserve	$ 162,000,000	$ 162,000,000	$162,000,000
Billets en circulation	116,868,992	127,074,824	133,673,369
Dépôts courants	445,991,023	466,212,767	506,942,776
Dépôts d'épargnes	1,382,874,931	1,377,520,115	1,360,278,49
Dépôts du dehors	316,227,059	328,725,094	296,184,569
Monnaie	54,256,224	53,263,094	64,911,161
Billets du Dominion	146,339,166	153,181,279	131,107,095
Dépôts à la rés. centrale d'or	18,881,732	19,881,732	21,581,632
Prêts à vue au Canada	99,998,855	103,204,389	131,174,742
Prêts à vue à l'extérieur	83,770,260	91,491,603	65,917,084
Prêts courants au Canada	945,740,389	964,023,908	1,070,718,470
Prêts courants à l'extérieur	141,033,947	141,601,262	189,726,460
Passif total	2,773,320,605	2,842,757,523	2,883,892,637
Actif total	2,783,820,751	2,852,086,913	2,900,925,794

CONSERVONS A QUEBEC SON CARACTERE PROPRE

(Suite)

en définitive, causeraient plus de tort que de bien ?

Chacun d'entre nous est donc justifiable, en collaborant à cette heureuse initiative, d'apporter la contribution des idées qu'elle lui suggère.

Un triage, un choix sera fait, de cet ensemble de projets, et il en résultera, j'espère, une nouvelle source de beauté et de progrès pour notre chère province de Québec.

En montant à cette tribune, je n'ai nulle autre intention que de marquer, une fois de plus, l'intérêt que je porte depuis très longtemps à cette oeuvre patriotique et de vous dire modestement les réflexions qu'elle m'a suggerées.

De quoi s'agit-t-il ? Les partisans de ce mouvement disent parfois : "Refrancisons la province de Québec". Et un mot d'ordre a été lancé : "Refrancisation de la province de Québec".

Je n'aime guère le mot en supposant qu'il soit d'une bonne langue Ce terme laisse entendre un oubli de notre part, qui pourrait être exagéré, un blâme qui ne paraît pas tout à fait mérité.

Dans le dernier numéro de la **Revue Dominicaine**, le R. Père A. Lamarche exprimait la crainte que la "refrancisation des campagnes" ne leur fit perdre leur couleur locale et paraissait vouloir restreindre le mouvement à la "refrancisation des routes".

Il importe donc que chacun d'entre nous sache exactement de quoi il s'agit, ait une idée claire de ce mouvement, du but à atteindre et des moyens qui permettront d'y atteindre.

Ce que tous veulent, c'est de garder à la province de Québec,—en réparant certaines négligences et en corrigeant certains abus— une physionomie française dont la conservation est justifiée par son passé et ses meilleurs intérêts.

Si l'attention de nos gens fut récemment tournée de ce côté par la venue de nombreux visiteurs, si le tourisme apparaît maintenant comme l'une de nos meilleures ressources, il a laissé chez nous dans les dix-huit dernières années, approximativement la somme de $400,000,000.0 il ne faudrait pas cependant laisser croire que seuls ces désirs d'ordre pécuniaire sont à la base de notre détermination de faire paraître à l'extérieur de notre vie les caractères distinctifs de la majorité de la population Québecoise.

De cette attitude, nous pouvons offrir des motifs plus hauts et de plus lointaine portée.

Cette campagne de francisation s'appuie sur des données historiques sur le souci, fondé sur des idées et de réels sentiments, de montrer la province de Québec sous un jour véritable.

C'est là notre premier et principal objectif. Si cette fidélité à nos traditions attire vers nous les voyageurs—et elle les attire—cette influence et cette richesse venues par surcroît ne devront jamais jeter dans l'ombre les raisons permanentes qui auront conservé à cette partie de la Confédération canadienne toute son originalité.

Est-il besoin de rappeler que chaque peuple doit laisser voir une physionomie particulière, révélant ainsi les qualités de son âme, l'originalité de son caractère et de son tempérament. L'histoire nous enseigne que les hommes allèrent en se diversifiant à mesure que se formèrent les groupements et les nations. Et s'il est exagéré de prétendre que "la route crée le type", il faut, du moins, reconnaître que le milieu où vit telle ou telle agglomération d'êtres humains, les conditions morales et physiques qui lui sont faites peuvent influencer sur ses idées et ses sentiments.

N'est-il pas normal que les choses qui l'entourent manifestent ses façons de penser et de sentir ?

Sur ce territoire de la province de Québec demeure une population dont le grand nombre revendiquent précisément le droit d'apparaître comme une entité ethnique distincte. Cette attitude est justifiée par le passé de des Canadiens-Français et les avantages particuliers que l'histoire, le droit, les constitutions politiques leur garantissent.

Détachés de la nation française, nos ancêtres devaient apporter ici la physionomie morale et physique du type français. Les siècles d'efforts et de sacrifices qui marquèrent leur séjour au nord de l'Amérique, les obstacles multiples et divers qui s'opposèrent à leur développement laissèrent des traces sur ce caractère apporté d'outre-mer.

Survivant à la tourmente de 1760, repoussant l'invite qui leur était faite d'abandonner leur âme nationale pour adopter la mentalité du conquérant anglais, tenaces au point d'obtenir de ce même conquérant, dans des textes juridiques, la reconnaissance de leur particularisme de race, les Canadiens-Français manifestèrent ainsi leur intention de demeurer au nord de l'Amérique un peuple distinct, fier de ses traditions, de ses moeurs, de son parler et de ses lois.

Pourquoi pareil vouloir n'apparaît-il pas dans nos cités dans nos villes, dans nos villages, à chaque tournant de nos routes ?

A quoi serviraient ces trois siècles de luttes pour conserver une originalité comme peuple si rien n'en parait à l'extérieur ?

Et comme il se trouve que, dans le dessein de la Providence, c'est sur ce territoire de la Province de Québec que demeure le plus fort groupement de Canadien-Français, c'est donc ici en tout premier lieu que doivent apparaître les caractéristiques de leur nationalité.

Les notes distinctives de leur âme nationale se manifesteront tout d'abord en des éléments essentiels, dans leur culte religieux la langue française, leur système juridique, institutions, lois, catholicisme, qui indiqueront à tous à quelles idées et quels sentiments d'ordre spirituel se rattache le peuple Canadien-Français.

Mais ce n'est pas sur ces éléments essentiels qu'il convient présentement d'insister, mais sur d'autres signes qui puissent attester à nos propres yeux comme à ceux des étrangers des façons de penser et de sentir originales, dignes d'intérêt et d'admiration.

Ces moyens de refranciser notre province, ou si vous le préférez, de la montrer dans sa vraie lumière — relèvent les uns des autorités religieuses et civiles, les autres de chaque citoyen.

Vous savez la note particulière que mettent dans nos villages les églises, chapelles et couvents, et la beauté esthétique qui pourrait en résulter si ces édifices révélaient une architecture appropriée et d'un meilleur goût. Mais je laisse à l'épiscopat et au clergé le soin d'orienter à ce sujet les esprits et les efforts.

Les aurotités civiles — législature, gouvernement provincial, certaines commissions — peuvent grandement contribuer à modifier l'aspect de maintes régions de notre province, à retrancher certaines laideurs, embellir tel ou tel site de nos plaines ou de nos montagnes.

Quelle utile besogne peuvent dans ce sens accomplir la Commission des Noms géographiques et la Commission des Monuments historiques.

N'est-il pas urgent de surveiller davantage les noms que l'on donne aux différents endroits de la province, de réviser même toute notre nomenclature géographique ?

Que de noms de villages ou de petits coins de chez-nous gardent dans leurs syllables un sens pittoresque, évocateur de choses anciennes, à jamais disparues. Reprenons cette tradition et tâchons d'en généraliser les bons effets.

Les noms, une fois soigneusement choisis, n'allons pas les vider de toute signification, les défigurer ou les déformer en les affublant d'une traduction inopportune, que les visiteurs intelligents sont les premiers à nous reprocher.

Tenir compte de nos origines dans le choix des noms, c'est inciter la Commission des Monuments historiques à compléter le décor en érigeant une plaque commémorative ou un monument qui, en quelques lignes, redira tout un passé de luttes et de gloire. Me permettez-vous ici de faire une suggestion ?

Quand la Commission des Monuments historiques décide de marquer ainsi tel ou tel endroit de notre province, il pourrait y avoir entente avec le ministère de la voirie.

Ce serait pour celui-ci l'occasion d'améliorer les routes comme centres de paysage. L'on profiterait de cette circonstance pour faire subir à telle ou telle route importante, au point de vue de l'observation, certains aménagements. L'on pourrait, par exemple, construire, à l'endroit choisi par la commission, un point d'arrêt, une terrasse, un belvédère d'où les voyageurs pourrait admirer la pente boisée d'une montagne, notre beau fleuve St-Laurent, ou une rivière coulant au fond d'une vallée, d'où le voyageur pourrait s'adonner à cette joie, presque disparue; la contemplation.

Cette pensée m'amène à la contribution que le public attend de la législature, du gouvernement, de leur intermédiaire, le ministère de la voirie, pour aider à cette toilette nouvelle que nous voulons donner à la province de Québec.

La route, je viens de le rappeler doit demeurer le centre de nos paysages québécois. C'est de ce point que nos milliers de visiteurs promènent leurs regards sur nos champs et nos plaines, apprécient, en bien ou en mal, nos villes et nos villages.

Si cette idée domine au ministère de la voirie, notre politique des chemins gardera comme objectifs le souci de conserver la route comme moyen de communication entre centres urbains et régions rurales, mais également celui d'y maintenir un attrait nouveau pour les touristes.

C'est cette pensée qui m'amena, ces jours derniers, à présenter à la législature un projet de loi concernant les panneaux-réclames. Cette loi pourvoit à ce que les affiches commerciales ne soient érigées qu'à une certaine distance de la route.

Le ministère de la voirie réussira, je l'espère, grâce à cette législation, à enlever le long de nos grandes routes certaines annonces d'un goût douteux et qui enlaidissent des paysages de choix.

Le gouvernement est disposé à faire sa très large part afin que notre province demeure ce qu'elle doit être.

Nul doute que "le conseil du tourisme", qui sera créé en vertu d'une loi soumise à la Législature ces jours derniers, apportera tout son concours à cette oeuvre que nous avons tous à coeur.

Mais les autorités publiques ne peuvent pas tout accomplir en ce domaine. Les initiatives les plus fécondes doivent venir des citoyens.

Est-il besoin de rappeler qu'à chaque propriétaire ou locataire revient la tâche de tenir sa maison et ses dépendances dans une toilette constamment rafraîchie et qui puisse retenir l'oeil du passant ?

Si chacun d'entre nous voulait à ce sujet faire sa part, quel décor de beauté l'on apercevrait le long des chemins qui traversent nos petites villes et nos villages.

Je songe en ce moment au coin de terre où je demeure depuis trente-cinq ans, à cette ville d'Arthabaska si proprement tenue, si riche d'érables, de pelouses vertes et de fleurs. Quelle admiration elle recueille quand le voyageur, passant au pied de ses collines, s'arrête, sous le soleil de juin ou dans les teintes assombries de septembre, à regarder ces maisons fraichement peinturées, ces jardinets, ces parterres qui témoignent du souci et de la fierté que ces Canadiens Français gardent pour leurs foyers.

Pourquoi n'-n serai -il pas ainsi dans chaque ville et dans chaque village ?

Afin d'aider à l'embellissement de nos campagnes, le ministère de la voirie a planté, depuis 10 ans, le long de nos grandes routes, 247,000 arbres et a fourni 4,256,000 livres de chaux afin de blanchir maisons et dépendances.

L'hôtellerie rurale doit être à ce sujet spécialement surveillée.

Comment pouvons-nous espérer maintenir dans nos villes et villages une couleur locale intéressante, une originalité française avec tous ces hôtels et ces maisons de pension construits à deux pas de la grande route, affichant une architecture banale et ne révélant rien du caractère de notre race, rehaussée d'une enseigne ou d'une affiche ne servant qu'à prouver que l'imagination fatiguée du propriétaire est parvenue à choisir entre "inn" et "boarding house", "Royal" et "Imperial", "Windsor" et "Continental", "tourist camp" et "sweet home".

Pour compléter ce tableau, voyez les affiches de "hot dog", des "sandwiches", des 'meals at all hours" etc.

Voilà bien des projets. Comment le conduire à bonne fin et y faire contribuer, dans l'ordre et l'harmonie tant de gens, d'organisme, de sociétés et d'associations qui ont à coeur de mouvement de refrancisation ?

Puisqu'il faut une suggestion pour finir, je souhaite que la Société des Arts, Sciences et Lettre conserve son zèle, son entrain, ses initiatives, et fasse surgir des filiales dans les principaux centres de notre province.

Elle pourrait intéresser à ce mouvement nos chambres de commerce. Il me fait plaisir de féliciter la chambre de commerce du comté de Beauce qui a entrepris chez elle une campagne de francisation. Son travail a déjà produit d'excellents résultats, et je souhaite qu'elle persiste en si bonne voie. Des syndicats d'initiative devraient être fondés dans nos villles et villages.

Il y aurait de la sorte un peu partout de nombreuses petites commissions composées des principaux citoyens d'une ville ou d'un village, chargés de répandre ces bonnes idées dans leur milieu, de conseiller de guider et d'obtenir la collaboration de tous à cette nécessaire entrepris.,

Et s'il fallait un mot d'ordre, je l'emprunterais à un article récemment publié (24 janvier 1933) par la "Gazette", de Montréal.

Appréciant les efforts accomplis par le ministère de la voirie pour rendre le tourisme l'une des meilleures sources de revenus pour la province et conserver ainsi parmi nous un motif excellent de confiance et d'espoir, ce journal anglais, loin de s'effrayer de ce mouvement de francisation, rappelant que nulle part sur ce continent américain, le voyageur ne pouvait voir un spectacle semblable à celui que lui offrent nos vieilles demeures et nos paysages, depuis la péninsule gaspésienne jusqu'aux pentes boisées des Laurentides. La "Gazette", après voir protesté contre l'américanisation de notre hôtellerie rurale, après avoir recommandé d'y conserver les preuves de nos traditions, ajoutait:

"The more the Province succeeds in being true to itself, the greater and more lasting will be its charm for the tourist, whatever sort of man he may be and from whatever place he comes".

"Being true to itself", demeurer fidèle à soi-même, voilà, en vérité, la raison des efforts que la province de Québec veut accomplir pour mener jusqu'au succès complet cette campagne de francisation.

Le succès n'est promis qu'aux individus et aux peuples qui, refusant de se placer à la remorque des autres, gardent et manifestent ouvertement leur personnalité.

Cette maxime, reconnue par la majorité de notre population et mise en pratique, vaudra à tous de remarquables résultats.

En demandant à notre province de demeurer fidèle à elle-même, à son passé, à ses traditions, à son caractère particulier, nous voulons la maintenir dans la vérité, dans la certitude de pouvoir attirer, non pas seulement l'argent des étrangers, mais en premier lieu, leur admiration et leur respect.

EN CERTAINS CAS LES OEUFS FRAIS ONT MONTE DE 1 C.

Montréal, 3. — Il s'est vendu des oeufs à 1c au-dessus des prix de mercredi, au cours de la séance d'hier, mais, dans l'ensemble, les prix sont demeurés stationnaires pour les oeufs en gros comme pour les oeufs en détail.

Dans les autres sections du marché des produits de la ferme, aucun changement n'a été enregistré.

Voici quel a été le total des arrivages : 32 boîtes de beurre ; 54 boîtes de fromage et 726 caisses d'oeufs.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie).

La Federal Reserve Bank de New-York a porté son taux de réescompte de 2 1-2 à 3 1-2 p. c. hier soir.

Au cours de la semaine qui a fini le 28 février, le total des prêts aux courtiers a diminué de **$11,000,000** pour tomber à **$418,000,000.** Les prêts aux non courtiers ont augmenté de **$31,000,000.**

En 1932 International Harvester Co., a subi une perte nette de **$7,582,979.** Cette compagnie avait rapporté un revenu net de **$1,346,587** en 1931.

Pacific Telephone & Telegraph a déclaré un dividende de **$1.50** par action ordinaire au lieu de **$1.75** antérieurement.

R.-J. Reynolds Tobacco a déclaré son dividende trimestriel régulier de 75c par action ordinaire.

Moyennes de Dow, Jones pour jeudi : —

30 industrielles, 52.54, inchangé.
20 ferroviaires, 23.94, recul de .63.
20 utilités, 21.30, recul de .53.
40 obligations, 74.02, recul de .70.

DOM. STEEL & COAL

Montréal, 3 — (P.C.)—L' intérêt payable le 1er mars sur les débentures 6 pour cent de Dominion Steel & Coal Corporation n'a pas été versé. L'acte de fiducie permet à la compagnie d'attendre quelque temps avant de se trouver définitivement en défaut.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 3 MARS —	Ouv.	Fer.
Ass. Breweries	3½ —	4
B. A. Oil	8⅛	8⅛
Beauharnois	.80	.80
Can. Malting	13⅜ —	14
Cosgrave	1½	1½
Dominion Stores	13¾ —	14
Hiram-Walker	4	4
Home Oil	.35	.35
Imperial Oil	8	8
Imperial Tob.	7½ —	7¾
Int. Petroleum	11¼	11¼
Lake Shore	33.65	33.00
Mitchell (Robert)	6	6
MINES :		
Macassa	.28	.27
Parkhill	.17	.17
Big Missouri	.14½	.14½
Falconbridge	2.37	2.37
Hollinger	7.00	6.90
Mining Corp.	1.38	1.38
Moss Mines	.19	.20
Noranda	22.50	21.50
Siscoe	1.40	1.39
Teck Hughes	4.07	3.90
Ventures	.98	.98
Wright Hargreaves	4.20	4.10

La C. SS. L. demande à être payée

(Suite)

L'échevin François Jobin était en faveur du paiement du compte de la compagnie, étant donné que les aviseurs légaux de Québec recommandaient le paiement.

Les échevins Gosselin et Drolet étaient d'avis contraire, de même que l'échevin DeBlois qui interpréta le contrat en disant que la compagnie avait droit à une indémnité pour avoir laissé la ville utiliser les quais vendus mais que cette indemnité ne devait pas dépasser $3,000.

Le comité décida en ce sens, sur proposition de l'échevin Arthur Drolet.

UN PARC

M. Louis Lemay, avocat, parlant au nom des ligues de citoyens du quartier Limoilou, a demandé hier au comité administratif de prendre les moyens d'améliorer l'entourage du monument Jacques-Cartier, sur les bords de la rivière Lairet.

Ce monument, qui marque l'endroit où débarqua sur nos rives le découvreur du Canada, est actuellement caché par des broussailles et il n'y a pas de chemins qui y conduisent.

A la veille du quatrième centenaire de la découverte du Canada, les curés et les citoyens du quartier Limoilou croient que la ville devrait faire quelque chose pour éviter que les étrangers constatent la disgrâce dans laquelle se trouve le monument Jacques Cartier et ils ont signé une requête que M. Lemay a présentée au comité.

On demande l'agrandissement du terrain qui entoure le monument et la construction d'un chemin de ceinture afin que les touristes puissent se rendre au monument.

Le maire Lavigueur a félicité les citoyens de Limoilou pour l'intérêt qu'ils portent à leur quartier et les deux échevins du quartier, MM. C. Carmichael et Noreau, ont appuyé la requête.

Comme résultat, il fut décidé de référer cette demande aux ingénieurs de la ville en les priant de préparer un plan et un estimé du coût des travaux.

Celui qui est rassuré par sa conscience est exempt de crainte.

Les qualités les plus brillantes deviennent inutiles lorsqu'elles ne sont pas soutenues par la force de caractère.

Cherchez le Nom de la Pipe Parfaite du Dr PLUMB

Le nom est estampé sur le fourneau de toute pipe authentique du Dr Plumb et le mot "PLUMB" est imprimé en blanc sur la tige de caoutchouc.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

Plusieurs différents modèles au choix.

Modèle No 197

$1.00

Marchands, demandez renseignements à : RUBINOVICH & HASKELL LIMITED 440, rue McGill Montréal, P.Q.

ENCAN

DE MEUBLES ANTIQUES
Lundi le 6 mars, à 10 h. a.m.
à la résidence de feu le
Dr J.-Emile Carrier,
rentier

Cette vente sera une des plus importants et nous conseillons tous les amateurs d'antiquité d'y assister. Aussi beaucoup d'autres meubles et articles de toute espèce, seront vendus. Visible **Samedi**, de 2 à 4 h. p.m. Vente lundi à 10 h. a.m.

LES ENCHERES MARCEAU, Enr.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **DAVID PLOURDE**, marchand et sellier, Rivière-du-Loup, Québec, **cédant**

Avis est par le présent donné que LUNDI, LE 6 MARS 1933 A 2 H. 30 P. M. sera vendu à nos bureaux, 17, rue Saint-Jacques, Québec (édifice Langlois & Paradis), l'actif en cette affaire comme suit:

A.	Fonds de commerce	$1 800.45
	Ameublement	64.00
	Total	$1 864.45
B.	Créances aux livres (crédits)	133.51
C.	Machineries et outillage	75.00
D.	Un radio Columaire "Westinghouse"	100.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre pour les itm A et B et au plus haut enchérisseur pour les item C et D.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en tout temps, à 17, rue Saint-Jacques, Québec.

Le "sotck" fonds de commerce sera visible à la Rivière-du-Loup, Quebec, en s'adressant au cédant.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 28 février 1933.

BINET & RACINE, syndics autorisés
Bureaux: 17, rue St-Jacques, Québec, Qué.

2-3-4mrs.

NAISSANCES

BOUCHARD—M. Joseph Bouchard et Mme Bouchard, née Catherine Walsh, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 28 février et baptisé le 1er mars, sous les prénoms de Joseph-Jean-Paul.

Parrain, M. Paul-Emile Mathieu; marraine, Mlle Lucienne Mathieu. Mlle Eugénie Bouchard, portait son neveu sur les fonts baptismaux. -b

LEGARE—M. Arthur Légaré et Mme Légaré, née Bertha Daigle, de Giffard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 18 février et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Jean-Claude-Adrien-Yvon.

Parrain et marraine, M. Adrien Laplante et Mlle Fabiola Daigle, Porteuse, Mlle Jeanne Légaré, tante de l'enfant.

POULIN—M. Gérard Poulin et Mme Poulin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né et baptisé le 1er mars, sous les prénoms de Joseph-Philéas-Roger.

Parrain et marraine, M. et Mme N.-P. Poulin, grands-parents. Porteuse, Mlle Pierrette Poulin, tante.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BERUBE—A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame Ernestine Lefrançois, épouse de Moise Bérubé.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de l'Hospice St-Antoine, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 2mars-2fs-b

CLOUTIER—A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 65 ans, est décédé Sieur Georges Cloutier, autrefois ingénieur pour le C. N. R., de Lévis, époux de Dame Estelle Loriot.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 58, rue Aberdeen, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-David de l'Auberivière. 2mars-2fs-b

DELISLE—A Cap-Rouge, le 1er mars 1933, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Marie Nolet, épouse de feu Honoré Delisle.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église du Cap-Rouge et de là au cimetière de la paroisse. 2mars-2fs

DESBIENS—A St-Jean-Baptiste, le 3 mars 1933, à l'âge de 84 ans 4 mois, est décédé M. Georges Desbiens, époux de Mathilde Belleville Harvay.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 170 rue Latourelle, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 3mars-2fs

DUBEAU—A St-Joseph de Beauport, le 1er mars 1933, à l'âge de 48 ans, est décédée Dame Marie-Malvina Binet, épouse de Joseph-Ambroise Dubeau, cultivateur.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 30, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse. 2mars-2fs-b

GALIPEAULT—A Limoilou, le 3 mars 1933, à l'âge de 58 ans 4 mois, est décédé M. J.-E.-O. Galipeault, employé du ministère de la Voirie, époux de dame Marie-Anne Vanasse DeBeauvais.

Avis des funérailles plus tard. 3mars-2fs

GAMACHE—A Québec, le 3 mars 1933, à l'âge de 69 ans 9 mois, est décédé M. Victorien Gamache, époux de Elodie Boulet.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 5, rue d'Assise, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 3mars-2fs

GRAVEL—A Ste-Anne de Beaupré, le 1er mars 1933, à l'âge de 40 ans 5 mois, est décédée Madame Laetitia Boucher, épouse de Monsieur François Gravel.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures 30, à Ste-Anne de Beaupré. 2mars-2fs-f

GOUPIL—A la paroisse du St-Esprit, le 2 Mars 1933, à l'âge de 23 ans 6 mois, est décédée Mlle Marie-Jeanne Goupil.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 hres.

Départ de la maison mortuaire à 7 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière. 3mars-2fs-b

LAVIGUEUR—A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Edouard Lavigueur, jr, maître-barbier, époux de dame Emma Dorion.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 874 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 2mars-2fs

LUSSIER—A Giffard, le 2 mars 1933, à l'âge de 9 ans 6 mois, est décédée Huguette, enfant bien-aimée de M. et Mme Omer Lussier.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière de la paroisse. -b

VILLENEUVE — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 mars 1933, à l'âge de 10 mois, est décédée Mariette-Rosa Villeneuve, enfant bien-aimée de M. et Mme Raymond Villeneuve, employé de la Shawinigan Water & Power.

Le corps sera exposé à la résidence de ses parents.

Funérailles auront lieu samedi à 4 hres.

Départ de la maison mortuaire, 4 rue St-Adelard, St-Frs d'Assise, à 3 heures 45, pour l'église de la paroisse et de là au cimetière St-Charles.

Messe de requiem

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LEPINE—Samedi, le 4 mars, à 8 heures sera chantée en l'église St-Roch, une messe de requiem pour le repos de l'âme de feu Germain Lépine. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEGIN—Lundi, le 6 mars, à 8 heures, sera chanté, en l'église St-Romuald d'Etchemin, le service anniversaire de dame Adelaide Cantin, épouse de feu Sieur Georges Bégin. 2mars-2fs-b

TAILLON—Le service anniversaire de feu Napoléon Taillon, époux de dame Josephine Rhéaume, sera chanté à Château-Richer, lundi le 6 mars, à 8 heures. 2mars-3fs

REMERCIEMENTS

TROIS FAVEURS OBTENUES par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de faire publier. Mme A. Paré, 185 St-Cyrille. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme J.-A. Demers. -b

REMERCIEMENTS—Mme Vve Le Richard et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa fille Mlle Louisette Richard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

Au Kiwanis

M. Henry Willis a rappelé hier midi à ses confrères kiwaniens les principes du Kiwanis et relaté l'oeuvre accomplie par le club de Québec depuis sa fondation en 1921.

Le Kiwanis a exercé son action dans un grand nombre de champs et il est devenu une organisation internationale qui compte maintenant 95,000 membres.

Le programme musical donné au cours du déjeuner fut l'un des meilleurs de l'année et les kiwaniens ont applaudi Mlle Germaine Lavigne, fille de feu Arthur Lavigne et nièce de M. Ernest Lavigne, de Montréal. Mlle Lavigne est une pianiste de grand talent et elle a obtenu un très grand succès. M. Stafford Green a aussi donné quelques pièces de son répertoire.

Une vérité obtient plus que mille mensonges et sa victoire est assurée si elle ajoute au précepte l'exemple.

L'homme est mortel, et il agit souvent comme s'il devait toujours vivre.

Les libéraux opposés à la coalition

(Suite)

voir aux relations des forces en visite avec les pouvoirs publics et avec les civils; il faut établir des dispositions législatives pour les cas de désertion, le rattachement du personnel et les pouvoirs mutuels de commandement. Cette question a été discutée, à la conférence impériale, mais aucune disposition n'a été prise alors par les représentants respectifs des dominions, à cause du temps trop court des délibérations. Ce sont ces dispositions qui sont maintenant incorporées dans le bill et qui pourvoient au détail des arrangements conclus entre les différents gouvernements. La plupart des clauses sont des renseignements sur les mesures disciplinaires et protocolaires applicables aux troupes britanniques en visite au Canada.

Le bill a été adopté en première lecture.

LES SECOURS AU CHOMAGE

Lorsque l'Hon. Wesley Gordon, ministre du travail, présente sa résolution relative au chômage, M. Heaps, travailliste de Winnipeg, demande au gouvernement un programme plus défini. Les tarifs douaniers sont insuffisants pour remédier à la situation. Il fait également allusion au discours-programme de l'Hon. M. King sur la formation d'une banque centrale et il se demande si cette banque serait régie par le parti au pouvoir ou par l'état. Les principes gladstoniens de liberté sociale ne peuvent nous être favorables que s'ils sont interprétés dans leur sens le plus large.

Il croit comme les libéraux, à la nécessité de l'assurance contre le chômage, mais dans les circonstances actuelles ce remède ne serait pas suffisant. Il faudrait, en effet, une somme de $225,000,000 pour subvenir aux besoins présents de la population. Il est impossible de prendre charge des 750,000 chefs de familles privés de travail.

Ce qu'il faut c'est une répartition plus équitable de la richesse. C'est aussi un nombre plus restreint d'heures de travail qui devraient être limitées à trente heures par semaine. Il croit aussi que l'ouvrier devrait être mieux retribué pour ses heures d'ouvrage.

Le Dr Howden de St-Boniface, libéral, évoque les jours où le premier ministre actuellement régnant a promis de régler le chômage en quelques semaines. Depuis ce temps la misère n'a cessé d'augmenter et il connait des médecins de Winnipeg et des environs qui se trouvent sans le moindre secours. Ce sont cependant des hommes qui sont obligés de fournir gratuitement leurs services à la population miséreuse. A moins que le gouvernement ne trouve moyen de leur aider ils seront réduits à s'inscrire sur la liste des secours de l'Etat. Dans l'Ontario les médecins sont rétribués par les autorités, mais ceux du Manitoba sont réduits à la mendicité.

Le ministre du Travail répond que si les médecins de l'Ontario sont payés pour leurs services, c'est la province qui prend entièrement cette responsabilité à sa charge.

M. EUSEBE ROBERGE

Le député de Mégantic s'insurge contre le régime des secours directs tel que pratiqué par le gouvernement. Des passe-droit se produisent au détriment des provinces de l'Est, et c'est ainsi que la Saskatchewan a reçu des avantages dont les provinces de l'Est ont été privées. Il prouve ensuite à l'aide de chiffres que les prairies ont reçu des avantages qui n'ont pas été donnés à l'Ontario ou à Québec comme les octrois spéciaux et la prime sur le blé, Tandis que les fermiers des Prairies recevaient toutes sortes de faveurs, les cultivateurs de la province de Québec vendaient leurs denrées à des prix ridiculement bas. Des primes ont été demandées pour le sucre d'érable, pour le beurre et pour plusieurs autres produits, mais sans succès. Dans son propre comté, la petite ville de Black Lake qui comptait avant la dépression une population de 3,000 âmes, n'a plus que quelques cents habitants et pourtant elle avait autant de droit aux primes spéciales que les villes de l'Ouest. L'ouvrage a diminué de 50 à 60 pour cent dans les centres miniers de Québec, à Black Lake, comme à Thetford-Mines.

M. Roberge termine en s'objectant au projet du gouvernement d'union.

L'INCURIE DU GOUVERNEMENT

M. Jean-François Pouliot, le député de Témiscouata, parle en français et déclare que le gouvernement ne sait pas au juste ce qu'il doit faire pour venir en aide au chômage. Le Premier Ministre, à l'époque des élections, promettait de régler le chômage en trois mois, mais depuis 1930, le nombre des chômeurs qui était de 117,000, s'est subitement accru à un million trois cent mille, et la population regrette d'avoir ajouté foi à ses paroles. Le gouvernement devrait classifier les chômeurs : Connaitre leur nombre, leur profession, et cette classification devrait être entreprise par les sociétés de charité, la St-Vincent de Paul, l'Armée du Salut, la Croix Rouge.

Les députés devraient avoir des rapports deux fois par mois, sur les conditions du chômage au Canada. Ces détails devraient inclure des détails sur le nombre des chômeurs, leur sexe, leur condition sociale, leurs enfants, et enfin leur état de fortune. Le projet de la route nationale est absurde, parce qu'il fournira à un certain nombre de gens le privilège de se promener en auto ou en patins à roulettes, d'un bout à l'autre du pays, mais sur une distance de 700 à 800 milles, les voyageurs ne rencontrent aucune habitation.

Pour répondre aux nécessités de l'heure on a songé à encourager le mouvement de retour à la terre, mais parce que rien n'avait été organisé avant de lancer le mouvement de colonisation, le fardeau de la classe agricole en a été accru. Il aurait fallu entreprendre un relevé des terres disponibles, examiner les aptitudes des futurs colons, et leur donner des encouragements dans les nouveaux districts où ils étaient expédiés. Plusieurs d'entre eux ne trouvaient pas d'habitation quand ils arrivaient dans leur nouveau centre de défrichement, de sorte qu'ils étaient logés, eux et leur famille, dans des cambuses, et il cite le cas de certains de ses électeurs qui, une fois installés dans l'Abitibi, ont dû manger, l'automne dernier, des racines et de l'herbe, pour ne pas mourir de faim.

Il s'étonne que l'union catholique des cultivateurs de la province de Québec n'ait pas étudié cette question lors de son dernier congrès. Il ne veut blâmer ni le provincial, ni le fédéral, mais le manque général de coordination dans l'effort tenté pour porter secours aux chômeurs.

M. Luckovitch, de Vegreville, reconnait que la crise est mondiale. Mais il croit que le socialisme est la seule alternative si l'on veut sauver le pays de la révolution. Les pensions aux vieillards, même l'assurance contre le chômage, ne sont que des palliatifs et ils ne vont pas jusqu'au fond des difficultés sociales. Le gouvernement devrait sévir contre les "Racketeers" de la finance qui ont accumulé les profits en temps de prospérité et qui maintenant se moquent des misères populaires.

M. Humphrey Mitchell, de Hamilton,, rappelle que le Canada entre maintenant dans la quatrième année de la dépression. Sir Neuville Chamberlain a laissé entendre qu'il faudrait au moins dix ans, avant de récupérer le temps perdu et de constater un allègement quelconque du chômage. Tout comme Lloyd George a déclaré un jour qu'il est impossible de faire une nation supérieure d'éléments inférieurs, aujourd'hui tout projet de récupération sociale est impossible sans l'éducation de la jeunesse. Les rapports ontariens témoignant du fait que les mariages diminuent, les cas d'illégitimité augmentent et les suicides se déciuplent. Le remède réside dans un complet remaniement de la distribution des richesses.

M. Coote, de MacLeod, regrette que le gouvernement, après trois ans de pouvoir, n'ait pas encore trouvé le moyen de procurer de l'ouvrage aux ouvriers. Il désespère du régime actuel et il ne veut pas se servir du mot révolution, car il ne veut pas être classé parmi les communistes, mais il prévoit un cataclysme social. Il cite l'encyclique du Pape, à l'appui de sa thèse sur l'injustice de la répartition de la richesse.

M. Speakman et McInnis parlent sur le même ton, et M. Pierre Casgrain, de Charlevoix-Saguenay, ajourne la discussion.

Un ancien navigateur est décédé

(Suite)

gan et Mme François Tremblay, de Saint-Paul du Nord; un fils, M. Gaudias Desbiens, à l'emploi du "Soleil"; six filles: Mme veuve Abraham Bédard (Lucia), Mme Odilon Boudreault (Laetitia), de Montréal; Mme Antonio Huot, (Ophiédia), de Québec; Mme John Mullins (Grace), de Saint-Gabriel de Brandon; Mme Tancrède Thibaudeau (Cédilice), de Québec; Mme Robert Wilson (Léda), de Lachine; Mme veuve Emile Desbiens, de Québec; ses belles-soeurs et beaux-frères: M. et Mme Auguste Marien, de Saint-Raymond; une bru, Mme Gaudias Desbiens et M. et Mme Xavier du Tremblay, de St-Siméon. Il laisse aussi plus d'une cinquantaine de petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 170, rue Latourelle. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église St-Jean-Baptiste de Québec.

A M. Gaudias Desbiens et à toute la famille endeuillée, le "Soleil" offre ses respectueuses condoléances.

CHASSEURS! TRAPPEURS!

C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté, que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous faites à cette Maison sont évalués à leur pleine valeur et les retours vous sont faits sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison.

J.-B. LALIBERTE Ltée

145, RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

UN NOUVEL EXPERT est attaché à la Maison cette année.

"IL M'AMINCIT !"

18 lbs. de moins--Et le Mal de Dos est disparu!

KRUSCHEN LUI CAUSE UNE SURPRISE AGREABLE

Les balances ne trompent pas — elle est obligée de s'y fier! Pourtant, ce n'était pas pour maigrir qu'elle a pris les Sels Kruschen. Elle se traitait pour le mal de dos. Elle a donc fait d'une pierre deux coups.

Lisez ce qu'elle en dit: "Je vous écris ces quelques mots pour vous faire part des merveilleux effets des Sels Kruschen dans mon cas. Mon mal de dos est disparu. Mais il y a mieux encore, Kruschen m'amincit beaucoup. Je ne l'aurais jamais cru, mais les balances me prouvent que j'ai maigri de 18 lbs, en six mois. Je dois cela absolument aux Sels Kruschen, et je ne m'en passerai jamais."—J. F.

Le mal de dos ainsi que le surpoids de cette femme, provenaient de son état. C'est que ses organes internes n'expulsaient pas de son système, régulièrement et complètement, les déchets de la digestion.

Les sels naturels que contient Kruschen aident au bon fonctionnement des organes internes. C'est-à-dire, à éliminer chaque jour les déchets et poisons qui s'accumulent dans le système. Ensuite, le gras dangereux disparaît petit à petit — lentement, mais sûrement. Les maux de dos et de tête cessent. On se sent merveilleusement bien portant, jeune et énergique — comme jamais auparavant.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les phamacies, à 45c et 75c la bouteille.

OFFRE D'ESSAI GRATIS DE KRUSCHEN

Essayez maintenant Kruschen à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT", spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien nos prétentions sont justes. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c. Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c ainsi qu'une petite bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c, et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement à nos frais. Rien de plus raisonnables n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre. (Fondée en 1756).

A L'HONNEUR

Plusieurs de nos lecteurs connaissent très bien Monsieur J.-S. Moreau, mais pour ceux-là qui n'ont pas eu le plaisir de le rencontrer et de causer avec lui, nous donnerons quelques détails très intéressants concernant le résultat de son travail, comme représentant de la Compagnie Great-West.

En 1919, 1920 et 1921, il obtint en nouvelles affaires, environ $5,000,000 d'assurance, ce qui veut dire plusieurs milliers de personnes, demeurant ici et là dans la province, assurées par son entremise. Les polices placées par lui depuis les quelques vingt-cinq ans durant lesquels il a servi sa Compagnie, se chiffrent à plus de $20,000,000. En 1932, il occupe encore le premier rang. On peut donc affirmer sans scrupule qu'il a établi un record qu'aucun autre assureur n'a encore surpassé. Son travail assidu et ses études approfondies en font un spécialiste dans sa profession et ses conseils sont recherchés dans le public qu'il sert avec un dévouement sans bornes.

En dépit des nombreuses courses que doit faire Monsieur Moreau dans sa sollicitation, on peut le voir à son bureau de Bellechasse (St-Gervais), souvent en pleine nuit, en frais de répondre aux milles et une requêtes que lui adressent ses clients. Il est d'une constitution extraordinaire pour pouvoir ainsi résister à cette tâche.

Les Directeurs de la Compagnie viennent de citer à l'honneur ce géant producteur en assurance-vie, et nous le prions d'accepter nos plus chaleureuses félicitations.

La session du Nouv.-Brunswick

(Suite)

l'économie. Si on avait pratiqué l'économie dans le passé, la province ne serait pas aujourd'hui en face d'un véritable désastre financier et le gouvernement n'aurait pas été contraint de renier ses obligations envers les municipalités.

Il n'y a qu'un remède, c'est mettre l'équilibre dans le budget, non pas en imposant de nouvelles taxes, mais en observant la plus stricte économie. En 1930, l'année de l'élection, le gouvernement avait dépensé $8,000,000 pour travaux publics, c'était odieux. Mais, aussi, c'est ce qui a maintenu au pouvoir l'administration actuelle, et c'est aussi ce qui a ruiné le crédit de la province auprès des banques et a empêché le gouvernement fédéral de venir à la rescousse.

M. Dysart parle en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis. C'est de cette source que reviendra la prospérité du Nouveau-Brunswick. Les Etats-Unis ont ruiné notre commerce de bois en mettant un impôt de $3 le mille pieds. Il parait qu'il est question de réduire à $1.00 cet impôt et il faut espérer que cette nouvelle est bien fondée parce qu'une telle mesure sauvera l'industrie du bois dans notre province.

Fredericton, N.-B., 4.—(Spéciale)—Les bills suivants ont subi la deuxième lecture : le bill assurant le droit de vote aux personnes recevant l'aide au chômage; le bill modifiant la loi du mariage; le bill modifiant la loi des écoles; et le bill pour une réduction de 10 pour cent des salaires des membres du gouvernement et de l'indemnité des députés.

M. Michaud a donné avis de plusieurs questions concernant les warrants spéciaux pour dépenses ordinaires et imputables au capital; concernant les argents dépensés pour aide au chômage ; concernant les dépenses sur les chemins ; les emprunts aux banques les argents dépensés sur les chemins et ponts depuis la fin de la dernière année fiscale; la disparition d'une certaine quantité d'outils du garage du gouvernement à Campbellton; et la vente d'un auto camion du gouvernement dans la comté de Restigouche.

M. Melville a présenté un projet de loi pour autoriser certains emprunts temporaires par le comté de Carleton.

M. Michaud a présenté des requêtes pour des bills autorisant le comté de Madawaska à émettre des débentures pour payer certaines obligations de la municipalité.

L'hon. M. Leger a présenté un bill pour négocier un emprunt pour payer certaines dépenses encourues au sanatorium Jordan.

L'hon. M. Richards a présenté un bill pour modifier le chapitre 115 des Statuts Refondus concernant la loi des divorces.

L'hon. M. Leger a déposé en Chambre le rapport annuel du surintendant de l'éducation.

Intéressante causerie du R. P. Lelièvre

(Suite)

passions, les théâtres, les mauvais livres, les mauvaises images. Elle est possédée, tout comme l'était jadis le possédé de l'Evangile, Nombreux sont les démons qui se sont emparés du coeur, de l'esprit et de la conscience de tant de catholiques. Pour amener la résurrection de tant d'âmes, il nous faut des Marthe et des Marie, des mères de famille capables d'accomplir leur devoir, des jeunes filles soucieuses de conserver leur honneur.

Le R. P. Lelièvre invita instamment son immense auditoire à chercher sa consolation dans l'Evangile, à cette heure où il y a tant de tristesse dans les foyers. Il le pressa d'imiter cet homme de foi de l'Evangile qui s'adressait ainsi à Dieu : "Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri, surtout dans cette époque du Carême où nous devons nous rappeler, plus que jamais, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Le R. P. Lelièvre fit cette remarque, à propos des chômeurs : "Ils sont assez nombreux sur les places publiques pour remplir les églises, le matin". Il invita les hommes et jeunes gens à se rendre à l'heure d'adoration qui sera prêchée, dans l'église de Saint-Sauveur, ce soir, de onze heures à minuit.

Le Hara Kiri

Tokio, 3.—Deux membres d'une société réactionnaire se sont suicidés aujourd'hui en recourant au traditionnel hari kiri (s'ouvrir le ventre), l'un devant la demeure du premier ministre et l'autre devant celle du ministre de la guerre, pour protester contre l'impuissance du gouvernement à traiter comme il convient le scandale de l'évasion de l'impôt par les industriels.

ROOSEVELT A WASHINGTON

Washington, 3. (Trad. de l'A. P.) — Le président Roosevelt, qui est arrivé à Washington, a convoqué aujourd'hui les leaders du Congrès et ses aviseurs économiques pour l'action qu'il prépare dans l'ordre national et international. Le président-élu avait quitté New-York, hier soir, avec sa famille et ses amis intimes. Il doit se rencontrer avec le président Hoover à la Maison Blanche aujourd'hui. Bien qu'il ne s'agisse là que d'une simple visite de courtoisie, tout porte à croire que les deux présidents examineront ensemble certains des problèmes actuels.

Veille sur ton caractère; il te suit partout.

YOGHOURT LAVAL

• FAIT TOUS LES JOURS •

Maintenant sur le marché de Québec

LAITERIE LAVAL ENRG.

237, 4e Avenue - - - Tél.: 4-3551

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

DEMAIN : Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Association Internationale des machinistes, local 604. Alliance des employés d'hôtels et de restaurants, local 492.

DEMAIN : Union Internationale des typographes de Québec, local 302. Association des tailleurs de pierre de Québec, local 5.

UN APPEL DU PAPE

Cité Vaticane, 3. — (Trad. de l'A. P.) — Sa Sainteté Pie XI engage aujourd'hui les fidèles du monde entier à observer, le 6 avril prochain, une heure sainte de prière expiatoire à l'occasion du 19e centenaire de l'agonie du Christ au jardin de Gethsemani, "pour que, dit-il, toutes les âmes, unies dans la prière, puissent s'élever vers Dieu, montrant ainsi aux peuples la voie de la pacification et allégeant les maux issus de la crise."

Le pape lui-même viendra, durant cette heure-là, adorer le Saint Sacrement à St-Pierre-de-Rome.

Son appel est contenu dans une lettre ouverte au cardinal-vicaire Marchetti-Selvaggiani dans laquelle il engage le clergé et les fidèles à observer l'heure sainte.

Le souverain pontife exprime le désir que "chacun suive cet exemple, non seulement à Rome mais partout", pour que "l'année sainte puisse commencer par l'union des hommes de toutes races et de toutes langues dans le coeur de Jésus."

Au sujet du Mexique, de l'Espagne et de la Russie le pape dit qu'il espère "dans l'efficacité toute particulière de cette supplication pour ces pays où le Rédempteur est le plus outragé, afin qu'ils reviennent au droit sentier."

CADBURY

Tablettes de Chocolat au Lait

Il n'est pas étonnant qu'elles soient si populaires

Il n'y a pas d'autre chocolat au lait qui soit comme le Cadbury. Le procédé de fabrication Cadbury est différent—l'usage de lait frais et contenant toute sa crème, une demi-tasse dans chaque tablette à 5c, est une amélioration de Cadbury. Ce lait frais, mélangé parfaitement avec du chocolat pur, produit un bonbon nourrissant que tout le monde aime. Achetez-en aujourd'hui même.

CADBURY LIMITED, MONTREAL

PROTESTATION ENERGIQUE D'UN DEPUTE CONTRE UN JOURNAL

LA C. SS. L. DEMANDE A ETRE PAYEE

La Canada Steamship Lines reclame $4,921.25 de la ville pour l'usage de quais — La cité paiera $3,000 si la C. SS. L. paye ses taxes — Un parc.

La ville paiera $3,000. à la Canada Steamship Lines si la compagnie paye ses taxes à compter du 1er décembre 1931, sur la propriété qu'elle achetait de la ville en 1930 pour agrandir ses quais de la basse-ville.

C'est la réponse du comité administratif à une mise en demeure de payer une somme de $4,921.25 pour l'usage que la ville fit des quais du 1er décembre 1930 au 7 avril 1931, après les avoir vendus $155,000. à la Canada Steamship.

Depuis deux ans cette question était restée en suspens, malgré une tentative de règlement l'an dernier quand la ville offrit $3,000. en paiement de toute réclamation. Cette offre fut refusée et la compagnie est revenue à la charge hier.

Nos lecteurs se souviennent de l'origine du litige. La ville avait vendu les anciens quais de la Traverse à la Canada Steamship sans mettre dans le contrat qu'elle en aurait l'usage jusqu'à ce que les quais actuels soient prêts.

La ville, obligée de fournir des quais à la compagnie de la Traverse, dut utiliser les quais vendus durant tout l'hiver de 1930-31 et la compagnie produisit peut de temps après un compte au montant précité.

(Suite à la page 12, 8e col.)

INTERESSANTE CAUSERIE DU R. P. LELIEVRE

L'infatigable apôtre du Sacré-Coeur a parlé hier soir des grands maux dont souffre notre société — Les remèdes dans l'Evangile.

Le R. P. Lelièvre, des Oblats de Marie Immaculée, directeur de la Maison de retraites fermées Jésus-Ouvrier, prononça, hier soir, du poste CKCV, une éloquente allocution sur les maux actuels de la société. C'était la première fois qu'il parlait ainsi au public de Québec, depuis sa sortie de l'hôpital, où un douloureux accident l'a contraint de faire un long stage. Aussi a-t-il tenu à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie et qui ont prié pour lui, durant sa maladie.

Notre société contemporaine, disait, dans son allocution d'hier soir, le R. P. Lelièvre, cherche le sauveur partout ailleurs que là, où il se trouve, partout ailleurs que sur la Croix et dans le Tabernacle.

Elle souffre, cette société, de courbature, parce que, depuis la guerre surtout, elle s'est tenue constamment courbée, devant le veau d-or. Elle souffre de paralysie, parce qu'elle ne fuit pas les occasions de péché, parce que la conscrience de la plupart est devenue trop élastique. Elle est aveuglée par les

(Suite à la page 13, 5e col.)

(Suite de la page 3)

le gouvernement provincial, 5 par le gouvernement fédéral, 38 par des compagnes et 46 font de la pratique privée.

Comme M. Duplessis reprochait aux compagnies d'employer des ingénieurs forestiers de l'étranger pour travailler dans nos forêts, le ministre des Terres a déclaré qu'il cherche tous les moyens possibles et espère les trouver afin de légiférer de telle sorte que ces compagnies ne pourront plus employer d'autres ingénieurs que ceux formés chez-nous. Déjà, les inventaires faits par les compagnies à la demande du gouvernement, doivent être faits par des ingénieurs forestiers de chez-nous et transmis au département sous leur signature.

LA MISE AU POINT DE M. TURCOTTE

M. J.-C.-A. Turcotte, (député libéral de Richelieu) : "M. le président, avant de passer à l'ordre du jour, je veux soulever une question de privilège. Je crois qu'il est de mon devoir de protester contre un article publié par l'"Action Catholique", le 27 février, et intitulé : "Pour ou contre !" Je dois lire cet article pour justifier ma protestation.

Le député de Richelieu lit un entrefilet du journal susnommé qui se termine par les mots suivants : "Ceux qui nuisent à de tels mouvements sont des traîtres !" (Il s'agit de la municipalisation de l'électricité à Québec).

M. Turcotte : "M. le président, M. Eugène L'Heureux, de l'"Action Catholique", est en faveur de la municipalisation de l'électricité à Québec. L'an dernier, j'ai voté contre cette mesure. C'était mon opinion et c'était mon droit. Cette année, si la question revient devant le comité des bills privés, je déciderai de mon vote après avoir entendu l'exposé des faits. Je jugerai d'après ma conscience et le serment que j'ai prêté de remplir mon devoir. Je n'appartiens à aucun "trust". Je suis libre et je proteste contre l'assertion de ce journal que je serai un traître si je vote contre la municipalisation. C'est une question libre, p'ai droit à mon opinion et les membres de cette chambre ont droit à leur opinion sans être traités de traîtres. Je suis certain que si Son Eminence Monseigneur Villeneuve était ici, il se plaindrait encore du ton de cet article. La leçon que ce journal a reçu de l'autorité ecclésiastique....

M. Maurice Duplessis: "Je soulève un point d'ordre. Sur une question de privilège, un député peut lire un article de journal et mentionner des faits mais sans faire de commentaires".

L'hon. L.-A. Taschereau : "Je ne comprends pas comment l'hon. chef de l'opposition interprète les règlements de la Chambre. L'hon. député de Richelieu a le droit de dire en quoi son privilège de député a été enfreint."

Le président Bouchard : "L'hon. député a parfaitement le droit de donner des explications à la Chambre.

M. Turcotte : "La leçon que ce journal a reçue de l'autorité ecclésiastique.....

M. Duplessis, (soulevant un deuxième point d'ordre : M. le président, l'hon. député peut avoir le droit de s'expliquer, mais il n'a pas le droit, il me semble de faire allusion à d'autres faits qui concernent l'"Action Cathoique" et un de ses rédacteurs, ni de mettre en cause des absents".

Le président Bouchard : "L'hon. député de Richelieu a le droit de défendre son privilège de député et je ne vois pas pourquoi on ne lui reconnaitrait pas ce droit".

M. Turcotte : "M. le président, je continue : La leçon que ce journal a reçue de l'autorité religieuse ne semble pas lui avoir profité. Il continue à parler de municipalisation sur un ton qui ne convient pas à un journal qui prétend faire de l'action catholique et qui a pour devise **"Instaurare** omnia in Christo". Quand on instaure dans le Christ, on respecte ceux qui ne partagent pas son opinion et surtout, on ne les qualifie pas de traîtres. Je proteste contre cet article, contre cette épithète que les députés de cette Chambre opposés à la municipalisation ne méritent pas ! (App.)

LA SEANCE

Au commencement de la séance, la Chambre adopte en première lecture un bill de M. Joseph Cohen pour modifier l'article 1625 du Code Civil. Il s'agit de ne faire payer de frais de Cour que sur la somme encore due sur une dette et non pas sur la dette initiale, dans le cas de poursuites.

L'hon. L.-A. Taschereau, ministre des affaires municipales, dépose le rapport contenant les statistiques des Affaires municipales pour le dernier exercice.

Le gouvernement répond ensuite à quelques questions de l'opposition.

Le bill relatif au "Verdun Protestant Hospital" est ensuite appelé pour adoption finale en troisième lecture.

M. Duplessis :—"Ce bill fait assumer par les municipalités des responsabilités que le gouvernement devrait assumer seul".

L'hon. M. R.-F. Stockwell, trésorier-provincial :—"Je ne puis changer la loi qui existe déjà dans nos statuts depuis des années. Il s'agit tout simplement d'un renouvellement de pouvoir.

La résolution est adoptée en troisième lecture sur division.

M. Duplessis accepte ensuite le bill en deuxième lecture, mais lors de la troisième lecture, il déclare que l'opposition ne peut l'adopter que sur division.

LES INSPECTIONS

L'hon. C.-J. Arcand :—"Je propose l'adoption de la résolution relativement à l'inspection des installations des appareils électriques."

M. Duplessis :—"L'inspection des systèmes électriques coûte trop cher."

L résolution est doptée sur division.

Le bill fondé sur cette résolution est ensuite étudié en comité général.

M. Duplessis : "Quels revenus espère-t-on de cette nouvelle loi?

M. Arcand : Les mêmes que l'an dernier, peut-être moins parceque nous séparons les inspecteurs électriciens des inspecteurs d'appareils de chauffage et l'application de la loi, de ce fait, coûtera plus cher.

M. Duplessis : Est-il question d'augmenter les frais d'inspection.

M. Arcand : Il n'en est pas question du tout.

M. Duplessis : "Alors pourquoi le gouvernement demande-t-il le droit de les élever?"

M. Arcand : "Parce qu'il existe certains cas où il y a surcroit de service donné, surtout dans certains cas spéciaux où il s'agit de l'inspection de gratte-ciel, par exemple". Le bill est adopté en comité général.

LA LOI DES LIQUEURS ALCOOLIQUES

L'hon. R.-F. Stockwell, trésorier de la province, propose ensuite son projet de loi pour permettre, dans certains cas, l'ouverture des magasins de la Commission des Liqueurs jusqu'à 11 heures dans la soirée, dans le but d'empêcher le commerce clandestin. Une autre clause du bill permet aussi à tout juge d'assigner quelqu'un devant lui en vertu de la loi, sur plainte assermentée.

M. Duplessis : Je ne suis pas opposé à la première partie de la loi, parce que la Commission a le devoir d'empêcher le commerce clandestin. Toutefois je proteste contre la deuxième partie qui fait de nos juges des délateurs et des espions!"

L'HON. L.-A. TASCHEREAU

"La mesure sera référée au comité. Nous verrons là si cette loi, qui nous est soumise par la Commission des Liqueurs, doit être adoptée.

La loi demande l'ouverture des magasins jusqu'à 11 heures du soir, surtout dans les grandes villes. Ne discutons pas cela. L'opposition semble admettre le bien fondé de notre demande.

Le chef de l'Opposition nons dit : nous revenons au système de l'Inquisition. Allons-donc ! On nous dit ensuite : le bill va trop loin ! Cette fois, nous l'admettons. Il nous a été soumis par la Commission des Liqueurs qui nous a représenté qu'il faut lui donner les moyens de combattre la contrebande. Cette contrebande se fait dans la province sur une grande échelle et par tous les moyens. L'été, quand la navigation est ouverte, on se sert de bateaux ; l'hiver, on emploie d'autres trucs, tous les trucs possibles et imaginables. Quand on ne recourt pas à la contrebande, on recourt à la fabrication clandestine. Récemment encore, à Montréal, on a saisi un alambic qui pouvait fabriquer des milliers de gallons d'alcool. Quand les officiers de la Commission parviennent à repérer de telles fabriques clandestines, ils se trouvent ordinairement en présence d'un journalier qui ne sait rien, qui ne connait même pas les noms des gens qu'il sert. Ce que nous voulons, c'est trouver un moyen de protéger le commerce de la Commission et la morale publique en donnant à toute personne le droit de faire une plainte sous serment et ce sera la Commission qui prendra la responsabilité des arrestations faites et des poursuites intentées. Chaque été, la Commission saisit des navires chargés de boisson de contrebande. Lorsque les officiers arrivent, ils se trouvent en présence de trois ou quatre pauvres matelots qui disent ne rien connaitre de la cargaison. Nous voulons pouvoir amener ces matelots devant un juge pour les interroger, leur faire dire qui les emploie, qui les paie. Comment estime-t-on que nous pourrons mettre fin à la contrebande des boissons par les navires, par tous les autres trucs — on s'est servi de cercueils et de corbillards pour transporter de l'alcool ! — si nous n'avons pas les pouvoirs nécessaires ? Le magistrat aura le droit de faire venir les personnes qu'il croit être au courant des faits, en sa présence pour les interroger. Cette disposition existe dans le Code Criminel, nous n'inventons rien et cette offense dont nous parlons constitue un crime en vertu du Code Criminel. La province, en vertu du Code, a le droit de faire ces enquêtes et d'émettre des mandats.

Un député de cette Chambre nous a demandé si, au cours d'une enquête, une personne est accusée on lui permettra de venir se défendre. Certainement. Nous n'avons aucune objection à cela.

Mais, nous ne pouvons pas assurer le commerce de la Commission si la contrebande profite de tous les moyens pour voler le fisc et si nous n'avons pas tous les pouvoirs voulus pour la déraciner. D'ailleurs, nous travaillons de concert avec les officiers de la police fédérale et nous leur donnons toute notre coopération dans le but de garder le bon ordre.

Nous voulons faire la guerre au commerce illicite par tous les moyens en notre disposition. Nous allons référer ce bill au comité des bills publics et tous les députés qui jugeront à propos de proposer des amendements seront bienvenus à le faire. S'ils considèrent que le bill va trop loin, ils pourront nous dire en quoi et nous ferons tout ce qui sera nécessaire de faire. Nous voulons, toutefois, quand les officiers de la Comission ou de la police se trouveront en présence d'une personne, qu'ils ne se laissent pas dire "Je suis un journalier qui ne sait rien" et qu'ils n'aient aucun moyen de les interroger. La police et la Commission connaissent les têtes des contrebandiers, les Capone de l'Alcool dans la province de Québec, mais elles n'ont jamais pu parvenir à mettre la main dessus. Nous ne pouvons pas les atteindre."

M. Duplessis : "Si la police les connait, elle peut les atteindre?"

M. Taschehreau : "Non, pour les atteindre, il faut faire une cause contre eux et nous voulons obtenir les moyens d'empêcher les têtes de fuir la justice en obtenant la permission d'interroger et de faire parler leurs subordonnés. Si la police pouvait les atteindre, elle mettrait vite fin au commerce illicte et la fabrication clandestine. Voilà justement pourquoi nous proposons le bill actuel".

M. Paul Sauvé, (Deux-Montagnes). "Je suis de l'avis de mon chef. On transforme les juges en inquisiteurs!"

M. Taschereau : "Etes-vous sérieux?"

M. Sauvé : "Oui, et vous le comprenez !"

M. Taschereau : Non, je ne comprends pas et je suis convaincu que vous ne comprenez pas non plus !

M. Sauvé : On devrait s'en tenir à la clause du code criminel qui régit les plaintes.

M. Taschereau : Si c'est cela que vous voulez proposer, je n'ai aucune objection !

M. Laurent Barré : Je proteste contre la clause du bill qui donne le droit aux magasins de la Commission de rester ouverts jusqu'à 11 heures. La boisson n'est pas un article de première nécessité.

Une voix : C'est bien agréable !!

Le bill est finalement voté en deuxièème lecture et référé au comité des bills publics pour étude.

LA TAXE D'HOPITAL

La Chambre considère ensuite un projet de loi de l'hon. M. Stockwell pour trasporter à la trésorerie provinciale la perception de la taxe d'hôpital qui était jusqu'ici faite par le secrétaire de la province.

M. Duplessis : "Comment se fait-il que ce soit le secrétaire qui attribue et que c'est le trésorier qui fait chèque."

M. Taschereau : "Vous confondez entre attribution, perception et émission des chèques. Chaque ministre est responsable de l'attribution des crédits de son département, mais quand le chèque est émis, c'est le trésorier qui l'émet.

M. Duplessis : Il y a des chèques qui ont été faits et gardés un an à la trésorerie avant de les envoyer.

M. Taschereau : Que l'on me donne des noms et des dates et je ferai enquête.

M. Duplessis : Tout le ministère de la Colonisation a fait des chèques qui ont été datés puis envoyés des mois après.

M. Taschereau: Donnez-moi des noms et des dates et je vous promets de faire enquête et chaque fois, je suis sûr qu'il y aura d'excellentes raisons pour expliquer, le retard du chèque.

M. Duplessis : Encore une fois, je parle de tout le département de la Colonisation.

M. Taschereau : Si vous connaissiez des noms et des dates, vous les donneriez. Vous êtes trop constent de dire quelque chose lorsque vous le savez !"

M. Laurent Barré : (Rouville) Voici trois dates et trois numéros de chèques qui sont venus à ma connaissance.

M. Taschereau : (notant) J'en prends note et je donnerai des explications à la Chambre.

Nous sommes loin de l'Assistance Publique, remarque ensuite le premier ministre.

M. Duplessis : Le gouvernement n'a pas payé ses dettes aux hôpitaux en vertu de la loi de l'assistance publique.

M. Taschereau r: "Le chef de l'Opposition nous répète son discours de l'autre jour. Après ce discours de l'autre jour, nous avons constaté que les municipalités nous devaient $1,600,000. Si elles avaient payé leur part, nous aurions pu tout payer nos contributions. Le lendemain de notre discussion, Montréal, qui nous devait $800,000 nous a envoyé $300,000. Cette somme a aussitôt été distribuée aux hôpitaux et nous nous sommes saignés à blanc pour nos hôpitaux. En 1929, nous leur avons donné $2,224,000; en 1930, nous leur avons donné, $2,738,000; en 1931, $3,615,000, en 1932, en pleine crise, $4,700,000 ! Et voilà ! Après cela, on dira : "vous ne payez pas vos dettes d'honneur !" Si les municipalités nous avaient payé leur part, les institutions auraient été payées. Nous ne sommes sûrement pas pour mettre les municipalités en faillite ? Vous savez bien que nous ne pouvons pas puiser ailleurs que dans les fonds de l'Assistance Publique pour payer les hôpitaux. Nous ne pouvons pas procéder par mandats spéciaux ! Mais, nous avons un projet de loi pour déclarer que nous pourrons puiser à l'avenir dans le Trésor pour remplir la caisse de l'Assistance Publique. Que pouvons-nous faire de plus ?

Le chef de l'opposition fait fausse route, il fait une profonde erreur, quand il vient crier à la face de toute la province que le gouvernement ne paye pas ses dettes d'honneur.

Il fait une mauvaise besogne. Nous donnons à nos hôpitaux tout ce que nous leur devons, nous ne pouvons leur donner davantage que ce que nous recevons des contribuables. Encore une fois, nos hôpitaux ont beaucoup reçu du gouvernement, et ils recevront encore beaucoup. D'ailleurs, à l'heure actuelle, je crois que nous ne devons rien, ou presque rien aux hôpitaux après les paiements que nous avons fait ces derniers temps. Quand toutes les municipalités nous auront payé leur part (Trois-Rivières nous doit $300,000) nous aurons plus que payé ce que nous leur devons, mais nous n'attendrons même pas cela. Que l'on cesse donc de crier que nous ne payons pas nos dettes d'honneur !

M. Duplessis : On aurait dû trouver un moyen, procéder par mandat spécial, s'il le fallait, pour permettre à l'Assistance Publique de payer les hôpitaux.

L'hon. R.-F. Stockwell : Nous ne pouvons pas tirer sur le fond consolidé du revenu pour remplir le fonds de l'Assistance Publique qui est un fonds spécial.

M. Aimé Guertin (Hull) : Vous auriez dû emprunter pour remplir le fonds de l'Assistance Publique !

M. Taschereau : Nous ne pouvons le faire.

M. Guertin : Oui !

M. Taschereau : Non. Je ne discuterai pas davantage. Votre cas est désespéré !

M. Duplessis : Donnez-moi un article de la loi qui défend à l'Assistance Publique d'emprunter ou de faire des mandats spéciaux dans un cas urgent.

M. Taschereau : "Donnez-moi un article qui nous autorise à le faire. Il n'y en a pas !" et, si je voulais discuter comme vous, je dirais ; et le chef de l'opposition le sait fort bien!"

M. Duplessis : Vous n'avez pris que $300,000 de la Commission des Liqueurs ?

M. Taschereau : Depuis le 1er juillet dernier, nous avons payé $1,000,000 à l'Assistance Publique.

M. Duplessis : Le premier ministre peut-il affirmer cela.

M. Stockwell : Nous avons payé au-delà de $900,000 !

A six heures, le comité rapporte progrès et la Chambre se lève.

SEANCE DU SOIR

La Chambre se forme aussitôt en comité sous la présidence de M. Ephraim Bédard, député de Québec, pour étudier un bill de M. J.-A. Francoeur, de Montréal-Dorion, pour constituer en corporation l'Externat Classique Sainte-Croix.

Le bill est voté en troisième lecture.

L'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail, propose alors à la troisième lecture son projet de loi pour modifier la loi du salaire minimum des femmes.

M. Aimé Guertin (Hull) :—"Je voudrais que les effets de cette loi s'appliquent aussi aux jeunes garçons employés dans l'industrie."

L'hon. L.-A. Taschereau :— "Vous passez du féminin au masculin !"

M. Guertin :— "Je demande que le bill soit renvoyé devant le comité pour étude afin d'en appliquer les effets aux adolescents. J'envoie une motion au ministre du Travail et je lui demande de s'en faire le parrain."

L'hon. M. Arcand :— "Je regrette de ne pouvoir accepter la suggestion du député de Hull. Je ne crois pas à propos de créer une loi du salaire minimum pour les hommes parce que les hommes ont leurs organisations ouvrières pour se défendre. Tel n'est pas le cas lorsqu'il s'agit des femmes. Je crois que ce serait paralyser l'initiative des organisations ouvrières masculines que de créer une loi du salaire minimum des hommes.

M. J.-A. Francoeur, (Montréal-Dorion) : "Je félicite le ministre de toutes les lois ouvrières passées jusqu'ici. Toutefois, le travail féminin n'est pas à propos en temps de crise comme maintenant. Je suis d'avis qu'il serait bon de créer une loi du salaire minimum des hommes, car, à l'heure actuelle il n'y a pas 50 pour cent des hommes qui sont en règle avec leurs unions. Si ces ouvriers peuvent travailler demain ce serait une bonne chose si les salaires étaient définis. Il y a actuellement exploitation du travail. Plusieurs entrepreneurs n'ont pas respecté leurs contrats. Des menuisiers sont payés le prix des journaliers. Les prix des denrées n'ont pas diminué en proportion de la diminution des salaires. Le coût de la vie est encore de 25 à 28% plus élevés qu'avant la guerre. Actuellement, des ouvriers spécialisés travaillent pour presque rien et il serait juste que l'on fixe un salaire minimum pour les hommes aussi bien que pour les femmes.

"Je demande donc au ministre du travail, tout en le félicitant de ce qu'il a déjà fait pour les ouvriers de notre province, de fixer une échelle de salaire minimum pour les hommes."

M. Francoeur cite des statistiques qu'il a déjà fournies à la Chambre sur les rapports entre le travail masculin et le travail féminin. Il déclare que le travail féminin empiette de plus en plus sur le travail masculin et qu'il est temps de revenir à l'équilibre de l'emploi, surtout dans les grandes villes.

M. Francoeur demande ensuite de porter de 14 à 16 ans l'âge auquel on peut employer les jeunes filles dans l'industrie.

L'hon. L.-A. TASCHEREAU

"Si le député de Hull veut réglementer le salaire des jeunes garçons, je crois que nous devrions faire une loi spéciale à cet effet. Son amendement sort absolument des cadres de cette législation. On ne peut pas greffer cette loi sur le chapitre 100 des statuts qui régit le travail féminin. D'après l'article 161 de nos règlements, l'amendement de l'honorable député est entièrement hors-d'ordre.

"L'effet de votre amendement serait de placer les adolescents sur le même pied que les jeunes filles au point de vue des salaires payés par par l'industrie.

"Il est possible que l'on puisse légiférer dans le sens proposé par le député de Hull, mais faisons une législation spéciale s'il y a lieu.

M. Guertin : — Le premier ministre voudrait-il un bill semblable ?

M. Taschereau : — "Nous ne sommes pas prêts à nous constituer le parrain de tous vos enfants !"

Le président Bouchard : — Adopté ?

M. Duplessis : — Et l'amendement?

M. Taschereau, — (à M. Guertin : Nous allons vous renvoyer votre enfant ! (Rires).

Une voix : — Envoyez-le à la Crèche !

Le bill est ensuite lu la troisième fois, sans amendement.

QUEBEC A L'HONNEUR

M. Harrison, agent commercial de la province de Québec à Londres, vient de faire parvenir à l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, une reproduction d'un article paru dans la "Canadian Gazette", publiée à Londres le 16 février et qui a pour titre : "La distribution bien ordonnée des marchés—Une leçon de la province de Québec—Le ministre de l'Agriculture indique le moyen d'arriver à ce but".

On vante l'initiative de l'honorable Adélard Godbout pour avoir donné de l'envergure au principe de la coopération en vue d'assurer une valeur uniforme à la production agricole. On louange la qualité du fromage du Lac St-Jean et du sucre et du sirop d'érable de la province de Québec. Cet article ne peut qu'aider à la vente de nos produits en Angleterre.

LA TAXE D'HOPITAL

Le bill au sujet de la taxe d'hôpital, dont l'étude avait soulevé un débat l'après-midi, est ensuite considéré de nouveau en comité plénier.

M. Guertin : Le premier ministre a-t-il obtenu certains renseignements au cours de l'ajournement de 6 heures ?

M. Taschereau : "Si c'est une question de mon honorable ami, non ! Pendant l'ajournement, j'ai fait autre chose, la même chose que lui !" (Rires)

M .Duplessis : "Quels sont les frais de perception de la taxe d'hôpital ?"

M. Stockwell : "Je ne pourrais le dire sans consulter nos livres, mais je donnerai les renseignements mardi prochain."

Le bill est adopté en comité plénier, mais l'adoption en troisième lecture est différée jusqu'à ce que le trésorier provincial soit en état de fournir à M. Duplessis le coût de la perception des taxes d'hôpital en 1931-1932.

M. Robert Taschereau (Bellechasse), propose une loi pour modifier les statuts refondus 1925 relativement aux ingénieurs civils.

Le bill est adopté en deuxième lecture et référé au comité des bills publics.

Un autre bill de M. Robert Taschereau pour modifier le Code Civil et le Code de procédure Civile relativement au paiement, par l'assureur, en certains cas, du montant de l'assurance, est référé au comité pour étude.

EN SUBSIDES

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides pour voter des crédits à l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts.

On revient sur un item voté hier, au sujet de la pépinière de Berthier, qui comporte certains crédits statutaires pour l'enseignement forestier. Il s'agit d'un crédit statutaire de $15,000 pour l'Ecole forestière dont les cours se donnent à l'Université Laval de Québec.

M. Duplessis : Les compagnies emploient des ingénieurs forestiers de nationalité étrangère pour faire le relevé de nos forêts.

M. Honoré Mercier : Cela est malheureusement vrai parfois, mais nous n'y pouvons pas grand chose. Les compagnies ont leurs ingénieurs. Toutefois nous exigeons que les inventaires forestiers qui nous sont transmis soient faits par des ingénieurs forestiers agrégés à l'Association des Ingénieurs forestiers de Québec et signés par eux.

"Je me demande s'il y aurait lieu de passer une loi pour forcer les compagnies à n'employer que des ingénieurs forestiers diplômés de nos écoles et sujets britanniques.

M. Duplessis : Il y aurait lieu de fermer cette profession des ingénieurs forestiers comme le sont les autres, afin que seuls nos ingénieurs forestiers puissent travailler à l'arpentage et à l'inventaire de notre domaine forestier.

L'hon. M. Mercier : Dans Québec, il y a 14 ingénieurs forestiers de Laval qui travaillent pour les compagnies. Des Etats-Unis, il n'y a plus que quatre ingénieurs forestiers; d'Europe, 5; d'Ontario, 12 et du Nouveau-Brunswick, 13. Il y a 143 ingénieurs forestiers sortis de Laval, 53 sont employés par le gouvernement provincial; 5 par le parlement fédéral, 38 pour les compagnies et 46 font de la pratique privée. Nous avons fait tout ce que nous pouvons pour assurer de l'emploi à nos ingéniers forestiers sortis de Laval.

On passe ensuite à un autre item. Ecoles des gardes-forestiers, octroi statutaire, $15,000, soit une diminution de crédit de $15,000 sur l'an dernier. L'item est vite passé.

L'item de $25,000 pour l'Ecole de Papeterie des Trois-Rivières est ensuite étudié et voté; il y a diminution de crédits de $5,000 sur l'an dernier. L'item de $10,000 pour recherches forestières, soit une diminution de $30,000 sur l'an dernier, est voté.

Un item de $60,000 pour le reboisement, soit une diminution de $40,000 sur l'an dernier, est ensuite étudié et voté.

Un item de $20,000 pour service d'hydroplans, soit une diminution de $214,000 sur l'an dernier est étudié et voté. Les contrats avec les Cies d'aviation sont contremandés à cause de la crise.

M. Duplessis : "C'est une amélioration."

M. Mercier : "Je ne l'admets pas. Nous avons fait des travaux de cartographie par hydravions que nous n'aurions pu faire aussi bien autrement et qui nous auraient coûté beaucoup plus cher."

MM. Duplessis et Guertin parlent ensuite des contrats accordés par le gouvernement aux compagnies d'aviation qui ont fait le relevé cartographique de la province et le chef de l'Opposition rend hommage à l'intégrité du ministre des Terres et Forêts, l'hon. Honoré Mercier.

A 11 heures 30, la Chambre s'ajourne à cet après-midi à 3 heures.

A ST-PASCAL-BAYLON

Dimanche 5 mars à 3 heures de l'après-midi il y aura une heure réparatrice prêchée, dans la Chapelle des Servantes du Très Saint-Sacrement à St-Pascal Baylon (Maizeret) —par le Révérend Père Lionel Tourigny, S.S.S. Maitre des Novices. Une réception dans la Garde d'Honneur (pour la section des Dames et des Demoiselles) suivra. Le salut du Très Saint-Sacrement clôturera la pieuse cérémonie.

3-4mars

UN ANCIEN NAVIGATEUR EST DECEDE

M. Geo. Desbiens est décédé aujourd'hui à l'âge de 84 ans et 4 mois après une longue maladie — C'était un ancien navigateur bien connu.

A six heures, ce matin, décédait, des suites d'une longue maladie, un des plus estimés citoyens de notre cité, M. Georges Desbiens, âgé de 84 ans et 4 mois.

En la personne de M. Desbiens, disparaît une des intéressantes figures du monde de nos vieux navigateurs, car le regretté défunt fit du cabotage sur le Saint-Laurent, pendant un demi-siècle. Ensuite, jusqu'à sa retraite, il fut à l'emploi du Département de la Marine et de la Commission du Havre. On doit déplorer aussi, dans un tel décès, la disparition d'un de ces vieux libéraux dont le temps de jeunesse ou de maturité commençante a été l'époque marquée, chez nous, par les premiers triomphes retentissants de sir Wilfrid Laurier. Feu M. Desbiens conservait, avec une chaude fidélité, la mémoire de ce grand homme d'Etat canadien qui l'avait honoré de son amitié.

Le défunt a habité la paroisse Saint-Roch de Québec pendant quarant-deux ans. Depuis quelques mois, il demeurait chez son gendre, M. Antonio Huot, à 170, rue Latourelle, où il est décédé, ce matin, entouré de plusieurs enfants et petits-enfants.

Feu M. Georges Desbiens laisse son épouse, née Mathilde Belleville-Harvey; deux sœurs, Mme Pierre Michaud (Isabelle), de Manicouа-

(Suite à la page 13, 3e col.)

L'AMICALE DES URSULINES

Il y aura une réunion générale des membres de l'Amicale des Ursulines, mercredi, le 8 mars, au grand parloir, à trois heures de l'après-midi. Madame Aurélien Bélanger, présidente générale des A. F. A. C. C., donnera une causerie.

Toutes sont priées d'être présentes.

Ne Soyez Pas Surpris

DE LA GENEREUSE ALLOCATION

que nous vous ferons

Sur Votre Vieux Radio ou Gramophone

EN ECHANGE SUR UN RADIO

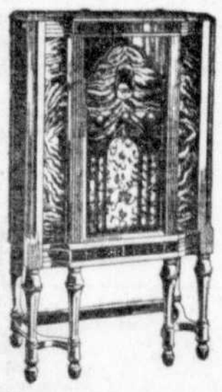

Bi-Acoustic

VICTOR

R-54

MAIS---

Soyez convaincu d'avance que le Service et la Garantie ROBITAILLE restent toujours les mêmes et vous assurent le plus haut degré de satisfaction.

Conditions Faciles

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille Ltée — *49 côte du Passage Lévis*

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

254-F

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ?

ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

Le "SOLEIL"

Chez POLLACK

Les Nouveaux Chapeaux du Printemps Chez Pollack

Nouveaux styles, nouvelles pailles, à des prix étonnamment bas.

Voici enfin les dernières nouveautés en chapeaux de printemps que nous venons de recevoir pour vous — ils seront le complément de votre nouvelle toilette. Voici donc les nouveaux "Fez", "Sorrento Hood", "Cairo Sailors" avec garnitures de crêpe, dans les pailles Palika et Christaline, entre deux rubans. Couleurs : gris, beige, "Skipper-Blue", rouge, vert, brun, bleu-marine, bleu poudré et noir. Garnitures de rubans, fleurs, cellophane, crêpe et plumes. Petites et grandes entrées de tête ....

$2.95

Voyez notre autre annonce en page 7

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTÉE.